

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1877

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-QUATRIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

65, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

Octobre 1878.

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

TROISIÈME FAMILLE

PÉDÉRIENS

CARACTÈRES. *Corps* le plus souvent allongé, linéaire ou sublinéaire. *Tête* saillante, dégagée. *Front* non prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelles. *Tempes* tantôt rapprochées ou contiguës en dessous, tantôt séparées par un intervalle sensible (1). *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles; très-écartées à leur base; insérées sous une saillie plus ou moins sensible des angles antérieurs du front, généralement en dehors de la base externe des mandibules. *Prothorax* de forme très-variable; le plus souvent rebordé, quelquefois immarginé latéralement. *Élytres* non rebordées sur les côtés du disque, parfois avec une arête ou rebord sur leur repli; ne dépassant pas ou à peine la poitrine, laissant l'abdomen presque en entier à découvert. *Abdomen* rebordé sur les côtés, se relevant généralement mais légèrement en l'air; le segment de l'armure souvent distinct. *Prosternum* plus ou moins développé au devant des hanches antérieures, tronqué ou sub-échancré en avant, sans *pièce antésternale*. *Mésosternum* plus ou moins développé au devant des hanches intermédiaires, tronqué ou échancré en avant. *Métasternum* plus ou moins sinué ou échancré pour l'insertion

(1) Cet intervalle représente la *pièce basilaire*, et cela, également dans les autres familles.

tion des hanches postérieures. *Hanches* plus ou moins grandes, généralement coniques : les *antérieures* moins longues que les cuisses (1) : les *intermédiaires* plus ou moins rapprochées : les *postérieures* rapprochées à leur base ; à *lame supérieure* conique, plus ou moins étranglée vers son premier tiers, avec la partie après l'étranglement souvent subcylindrique ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie. *Tibias* simplement pubescents, ou rarement épineux (2). *Tarses* de 5 articles.

Obs. La famille des *Pédériens* se distingue des 2 précédentes par l'insertion des antennes sous une saillie sensible, aux angles antérieurs du front ; par le mésosternum généralement plus développé ; par les hanches antérieures moins longues que les cuisses ; par les tibias rarement épineux, le plus souvent simplement pubescents. Le dernier article des palpes maxillaires est généralement très-petit ou même à peine distinct. La base du ventre est ordinairement carénée, etc.

Nous partagerons la famille des *Pédériens* en 2 branches :

Le pénultième article des tarses	$\left\{ \begin{array}{l} \text{simple, sans membrane en dessous. 1}^{\text{re}} \text{ branche : LATHROBIAIRES.} \\ \text{bilobé, souvent muni en dessous d'une} \\ \text{membrane pâle. 2}^{\text{e}} \text{ branche : PÉDÉRAIRES.} \end{array} \right.$

PREMIÈRE BRANCHE

LATHROBIAIRES

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire ou linéaire, subdéprimé ou déprimé, parfois subconvexe. *Prothorax* tantôt non ou faiblement atténué en avant avec les angles antérieurs plus ou moins marqués ou arrondis, tantôt fortement atténué vers son sommet avec les angles antérieurs plus ou moins effacés. *Élytres* généralement arrondies à leur angle postéro-externe. *Tarses* à 4^e article simple, ni bilobé, ni membraneux en dessous.

La branche des *Lathrobiaires* peut se subdiviser en 2 rameaux :

Tête	$\left\{ \begin{array}{l} \text{portée sur un col court, plus ou moins large, parfois assez étroit} \\ \text{mais non très-grêle ni ponctiforme. . . . 1}^{\text{er}} \text{ rameau : LATHROBIATES.} \\ \text{portée sur un col très-grêle et ponctiforme. . . 2}^{\text{e}} \text{ rameau : SCOPÉATES.} \end{array} \right.$

(1) Elles sont presque toujours plus ou moins renversées en arrière.

(2) Les exceptions sont rares : genres *Cryptobium* et *Dolicaon* où les intermédiaires sont plus ou moins épineux : genre *Scimbalium* où les intermédiaires le sont distinctement et les postérieurs à peine : genres *Throbalium* et *Pseudobium* dont les intermédiaires seuls offrent quelques fines et rares épines.

PREMIER RAMEAU

LATHROBIATES

CARACTÈRES. *Tête* portée sur un col court, ni très-grêle, ni ponctiforme. *Antennes* rarement fortement coudées. *Prothorax* non ou faiblement atténué en avant, à *opercules* rarement nuls. *Élytres* presque toujours subrectilignes sur leurs côtés. *Abdomen* subparallèle ou atténué tout à fait vers le sommet. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article un peu variable.

Nous donnons ici le tableau des divers genres de *Lathrobiates*.

<p><i>Antennes</i></p> <p>non ou peu coudées, à 1^{er} article allongé ou suballongé, subégal ou à peine égal aux 2 suivants réunis. <i>Tête</i> portée sur un cou parfois assez étroit, parfois assez large mais, au plus, un peu ou à peine plus large que la mollette du vertex. Le dernier article des <i>palpes maxillaires</i> plus ou moins grêle, acuminé ou subulé.</p> <p>Le 1^{er} article des <i>tarses postérieurs</i> sensiblement plus long que le 2^e : le dernier subégal aux 2 précédents réunis. <i>Labre</i> bidenticulé ou entier. <i>Prothorax</i> à angles antérieurs obtus. <i>Tibias intermédiaires</i> simplement pubescents. <i>Tarses antérieurs</i> non ou légèrement, rarement fortement dilatés, et chez les ♂ seulement. <i>Corps</i> subdéprimé. <i>Taille</i> petite. <i>Opércules prothoraciques</i></p>	<p>fortement coudées, à 1^{er} article en forme de scape très-allongé, subégal aux 4 suivants réunis. <i>Cou</i> seulement un peu moins large que le vertex. <i>Base du ventre</i> carénée. <i>Tibias intermédiaires</i> subépineux. CRYPTOBIUM.</p> <p>portée sur un cou très-large, seulement un peu moins large que le vertex. Le dernier article des <i>palpes maxillaires</i> épais, court et mousse. <i>Tibias intermédiaires</i> épineux en dehors. DOLICAON.</p> <p>aussi long ou moins long que le 2^e. <i>Labre</i> bilobé. <i>Tibias</i> simplement pubescents. <i>Base du ventre</i></p> <p>un peu plus long que le 2^e. <i>Tibias intermédiaires</i> éparsemment épineux en dehors. <i>Base du ventre</i> et <i>mésosternum</i></p> <p>caréné. Le dernier article des <i>tarses postérieurs</i> moins long que les 3 précédents réunis. <i>Prothorax</i> oblong, à angles antérieurs plus ou moins arrondis. Les 2^e et 3^e <i>arceaux du ventre</i></p> <p>non ou à peine impressionnés à leur base. <i>Prosternum</i> légèrement rétréci en avant, non ridé en travers. <i>Corps</i> subdéprimé ou peu convexe, brillant. LATHROBIUM.</p> <p>fortement impressionnés-sillonés à leur base. <i>Prosternum</i> sensiblement rétréci en avant, ridé en travers. <i>Corps</i> subconvexe, rugueusement ponctué, presque mat. DOMENR.</p> <p>non carinulé. <i>Tibias antérieurs</i> échancrés en dessous. <i>Prothorax</i> rebordé sur les côtés. THORALIUM.</p> <p>finement carinulé. <i>Tibias antérieurs</i> presque simples. <i>Prothorax</i> non rebordé sur les côtés. PSEUDOBIUM.</p> <p>bilobé. <i>Prothorax</i> à angles antérieurs bien marqués. <i>Tibias intermédiaires</i> distinctement épineux. <i>Tarses antérieurs</i> fortement dilatés en palette, dans les 2 sexes. <i>Base du ventre</i> carénée. <i>Corps</i> déprimé. <i>Taille</i> grande ou médiocre. SCIMBALIUM.</p> <p>distincts. <i>Yeux</i> petits ou très-petits. <i>Mésosternum</i> fovéolé sur son milieu. <i>Base du ventre</i> carénée. MEDON.</p> <p>nuls ou indistincts. <i>Yeux</i> grands. <i>Mésosternum</i> sans fossette sur son milieu. <i>Base du ventre</i> en faite ou en dos d'âne. LITHOGARIUS</p>									
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Genre *Cryptobium*, CRYPTOBIÉ ; MANNERHEIM.

MANNERHEIM, Brach. 88. — JACQ. DU VAL, Gen. Staph. 42, pl. 16, fig. 79.

Étymologie : κρυπτός, caché ; βίος, vie.

CARACTÈRES. Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, peu convexe, ailé, parfois subaptère.

Tête assez grande, saillante, oblongue, légèrement resserrée à sa base, portée sur un col court et un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un espace très-étroit mais un peu plus large en avant. *Joues* obliquement creusées ou sillonnées au devant des yeux pour recevoir le scape des antennes à l'état de repos. *Épistome* très-court, incliné, rebordé en avant. *Labre* court, sinué et bidenticulé dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* longues, fortement arquées en faucille, acérées, aigument bidentées en dedans vers leur milieu (1). *Palpes maxillaires* suballongés, à 1^{er} article petit : le 2^e allongé, obconique ; le 3^e aussi long mais graduellement et assez fortement épaissi vers son sommet qui est tronqué : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* courts, à 2 premiers articles subcylindriques : le 2^e un peu plus long que le 1^{er} : le dernier petit, grêle, subacuminé. *Menton* assez grand, transverse, subtronqué au sommet (2).

Yeux assez petits, subarrondis, peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes médiocres, subfiliformes, assez grêles, fortement coudées après le 1^{er} article : celui-ci en forme de scape ou de massue très-allongée, subégale aux 4 suivants réunis : les 2^e et 3^e obconiques, subégaux : les suivants graduellement plus courts, peu contigus : le dernier sub-ovalaire.

Prothorax oblong, subsemicylindrique, moins large que les élytres ; subtronqué au sommet et à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, à *opercule prothoracique* plus ou moins restreint, en forme de large rebord.

Écusson court, en triangle subarrondi.

Élytres subcarrées ou suboblongues ; simultanément à peine échancrées à leur bord apical ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; subrec-

(1) Elles sont, dans toute la famille, plus ou moins croisées au repos, suivant les genres.

(2) La pièce prébasilaire est lisse.

tilignes sur les côtés ; finement rebordées sur la suture. *Repli* médiocre, subvertical, subparallèle. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum subéchancré en avant, assez fortement développé au devant des hanches antérieures ; formant entre celles-ci un angle très-ouvert, traversé dans son milieu par une fine arête en accolade ; surmonté sur sa ligne médiane d'une carène saillante, comprimée et voûtée. *Mésosternum* assez fortement échancré en avant, sensiblement développé au devant des hanches intermédiaires, carinulé à sa base ; à peine prolongé en angle très-ouvert à sommet submucroné, et au devant duquel une espèce d'aire en forme de losange transverse et limitée en arrière par une fine arête brisée. *Médiépisternums* très-grands, irréguliers. *Médiépimères* peu développées, en forme d'onglet plus ou moins allongé. *Métasternum* court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures ; prolongé entre celles-ci en une saillie bilobée ; mousse ou à peine arqué entre les intermédiaires. *Postépisternums* très-étroits, souvent presque nuls. *Postépimères* petites, cunéiformes.

Abdomen suballongé, subparallèle, brusquement atténué en arrière ; fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments subégaux ; le 5^e beaucoup plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e saillant, assez étroit, subrétractile ; celui de l'armure caché, à styles distincts et ciliés. *Ventre* carinulé à sa base, à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e saillant, subrétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subcontiguës, offrant au devant de leur base externe une pièce axillaire assez grande, irrégulière. Les *intermédiaires* à peine moindres, conico-ovalaires, peu saillantes, obliques, rapprochées ou subcontiguës au sommet. Les *postérieures* grandes, rapprochées à leur base, plus ou moins divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique, étranglée dans son premier tiers ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds médiocrement allongés, grêles. *Trochanters* oblongs ; les *antérieurs* très-petits ; les *intermédiaires* petits ; les *postérieurs* plus grands, subacuminés et détachés au sommet. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* subélargies dans leur milieu, les autres assez étroites. *Tibias* grêles, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons ; les *antérieurs* plus courts ; les *intermédiaires* obscurément épineux sur leur tranche externe. *Tarses* simples, subfiliformes, à 4 premiers articles graduellement plus courts et le dernier subégal aux 2 précédents réunis ; les *antérieurs* plus courts ; les

intermédiaires et postérieurs à 1^{er} article suballongé, plus long que le 2^e; les 2^e à 4^e graduellement plus courts : le dernier en massue grêle, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Cryptobies* vivent dans les marécages et autres lieux humides. Ce genre est remarquable par ses antennes coudées, à 1^{er} article très-long.

Nous n'en connaissons qu'une seule espèce française.

1. *Cryptobium fracticorne*, PAYKULL.

Allongé, assez étroit, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir brillant, avec les pieds testacés, la base des palpes et les antennes d'un testacé de poix, le sommet du 1^{er} article de celles-ci plus ou moins rembruni. Tête oblongue, un peu moins large que le prothorax, modérément ponctuée sur les côtés, plus éparsément sur son milieu et en avant. Prothorax oblong, moins large que les élytres, modérément ponctué, avec un espace longitudinal lisse entre 2 séries assez régulières de points nombreux. Élytres assez fortement et densément ponctuées. Abdomen très-finement et densément pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral étroitement et profondément incisé, avec l'incision plus évasée à son ouverture. Le 5^e longitudinalement subimpressionné, plus densément ponctué et pubescent sur son milieu, légèrement échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi à son bord apical. Le 5^e simple.

Paederus fracticornis, PAYKULL, Faun. Suec. III, 430, 3.

Lathrobium fracticorne, GRAVENHORST, Micr. 34, 5; Mon. 130, 3. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 339, 5. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 369, 5.

Paederus glaberrimus, PAYKULL, Mon. Car. App. 136, 17-18.

Cryptobium fracticorne, MANNERHEIM, Brach. 38, 13. — BOSDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 417, 1. — ERIGSON, Col. March. I. 500, 1; — Gen. et Spec. Staph. 878, 27. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 713. — HEER, Faun. Helv. I, 242, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 547, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 698, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 202, 1.

Cryptobium glaberrimum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 364, 1.

Variété *a*. *Élytres* plus courtes que le prothorax, *ailes* incomplètes.

Cryptobium brevipenne, MULSANT et REY, Ann. Soc. Lin. Lyon. 1861, VIII, 131;
— Op. Ent. XII, 1861, 147.

Variété *b. Prothorax* et parfois tête et base de l'abdomen rouges, plus rarement tout le corps.

Cryptobium Jacquelinii, BOELDIER, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 466, pl. 8, fig. 3.

Long., 0^m,005 (2 1/3 l.); — larg., 0^m,0007 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec une fine pubescence grisâtre, plus serrée sur l'abdomen.

Tête oblongue, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, éparsément sétosellée latéralement; modérément ponctuée sur les côtés, éparsément et un peu plus fortement sur le milieu et en avant; d'un noir brillant. Front large, peu convexe, subimpressionné de chaque côté vers le tubercule antennifère. Cou lisse. Épistome rebordé en avant. Labre noir, éparsément sétosellé à son bord antérieur. Mandibules ferrugineuses. Palpes d'un testacé de poix, avec le pénultième article des maxillaires plus ou moins rembruni.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies, fortement coudées; finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un testacé ou d'un roux de poix, avec le sommet du 1^{er} article plus ou moins rembruni ainsi que parfois les suivants; le 1^{er} en forme de scape très-allongé, subégale aux 4 suivants réunis: les 2^o et 3^o oblongs, obconiques, subégaux: les 4^o à 10^o graduellement plus courts mais à peine plus épais, oblongs, subobconiques, avec les pénultièmes à peine oblongs: le dernier courtement ovalaire, mousse au bout.

Prothorax oblong, moins large que les élytres; subtronqué au sommet et à la base; à angles obtus ou arrondis; à peine arqué sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, sinué en arrière; assez convexe; légèrement pubescent; distinctement sétosellé sur les côtés; d'un noir brillant; modérément ponctué, avec un espace longitudinal lisse, assez étroit, situé entre 2 séries assez régulières de points plus nombreux. Repli noir, presque lisse.

Écusson pointillé, noir.

Élytres subcarrées ou suboblongues, tantôt moins longues, tantôt un peu plus longues que le prothorax; souvent un peu plus larges en

arrière qu'en avant; subdéprimées ou peu convexes; assez tortement et plus ou moins densément ponctuées; d'un noir brillant, avec une fine pubescence peu serrée et quelques soies sur les côtés et à la base, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, atténué tout à fait vers le sommet; subconvexe, avec les 3 premiers segments subimpressionnés sur le milieu de leur base; éparsément sétosellé; très-finement et densément pointillé; d'un noir assez peu brillant, avec une fine pubescence serrée. Le 6^e segment subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant. *Métasternum* à peine convexe, avec une étroite ligne longitudinale lisse. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, parfois d'un roux de poix à son sommet.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, testacés, avec les tibias souvent un peu moins clairs, et les hanches d'un brun roussâtre. *Tibias*, les *intermédiaires* surtout, parés de quelques soies assez raides, subspiniiformes. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article allongé, subégale aux 2 suivants réunis: le 2^e suballongé: celui-ci et les 3^e et 4^e graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce est commune dans presque toute la France, presque toute l'année, au bord des marais, des fossés et autres lieux humides, sous les mousses et les détritns.

Obs. La variété *a*, brachyptère et à la fois subaptère, est un peu moindre, avec les élytres plus courtes et un peu moins densément ponctuées. Les antennes ont leurs articles intermédiaires et pénultièmes peut-être un peu moins allongés, avec le 1^{er} moins rembruni, ainsi que le pénultième des palpes. Elle est propre aux prés humides des petites montagnes.

La variété *Jacquelinei* est principalement du bord des eaux saumâtres de la Méditerranée. Elle est plus petite, plus étroite en avant, avec les élytres généralement un peu moins longues que dans le type. Elle a tantôt le prothorax seul rouge ou d'un rouge testacé, tantôt le prothorax et la tête ou la base de celle-ci. D'autres fois cette couleur s'étend plus ou moins sur l'abdomen, parfois même sur les élytres, et finit même par envahir tout le corps. En même temps, les palpes, les antennes et les pieds deviennent testacés, avec les hanches postérieures seules quelquefois rembrunies. Nous constaterons que, dans cette variété remarquable, le ventre est généralement moins densément ponctué, et que si, par hasard, elle

doit constituer une espèce séparée, la couleur n'y est pour rien, car nous avons vu des échantillons à abdomen moins ponctué et dont, à la fois, la couleur était entièrement noire en dessus, avec les élytres plus courtes que le prothorax et les ailes incomplètes.

La forme typique, à élytres suboblongues et à ailes complètes, varie très-peu pour la coloration. Toutefois nous en avons vu un exemplaire des environs de Lyon, chez lequel le prothorax est roux.

La ponctuation du dessous des tempes, plus ou moins fine, peu serrée dans le type, est encore plus espacée et plus légère dans le *brevipenne* et souvent aussi dans le *Jacquelini*.

On rapporte au *fracticorne* le *glaberrimum* de Herbst (*Arch.* 1784. V), dénomination qui ne peut nullement lui convenir.

Genre *Dolicaon*, DOLICAON; Laporte.

LAPORTE, Et. Ent. I, p. 119. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 42, pl. 16, fig. 80.

Étymologie : δολιχός, long; ὄν, étant.

CARACTÈRES. Corps allongé, étroit, linéaire, peu convexe, ailé ou sub-aptère.

Tête assez grande, saillante, subovale, légèrement resserrée à sa base, portée sur un col très-court et un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle étroit, mais un peu plus large en avant. *Joues* creusées au devant des yeux pour recevoir le 1^{er} article des antennes à l'état de repos. *Épistome* très-court, incliné ou subvertical. *Labre* court, échancré et obtusément bidenticulé dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* assez fortes, arquées en faucille, acérées, plus ou moins bidentées (1) vers le milieu de leur tranche interne. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1^{er} article petit : le 2^e allongé : le 3^e à peine plus long, graduellement épaissi vers son sommet qui est tronqué : le dernier épais, très-court et tronqué. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article obconique : le 2^e un peu plus long, plus épais : le dernier petit, étroit, subulé. *Menton* assez grand, transverse, subtronqué au sommet (2).

(1) La mandibule droite est à peine ou très-obtusément bidentée.

(2) La pièce prébasilaire est presque lisse.

Yeux assez petits, subarrondis, faiblement saillants, situés loin du prothorax.

Antennes médiocres, subfiliformes, assez grêles, presque droites ou peu coudées; à 1^{er} article en massue suballongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 3^e plus long que le 2^e : les suivants graduellement plus courts, non contigus : le dernier ovalaire, acuminé.

Prothorax oblong, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base; très-finement rebordé sur celle-ci et les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, à *opercule prothoracique* corné, soudé et ne faisant qu'un avec lui.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres subcarrées, parfois transverses; simultanément subéchancrées à leur bord apical; arrondies à leur angle postéro-externe; subrectilignes sur les côtés; finement rebordées sur la suture. *Repli* médiocre, subvertical, subsinué dans le milieu de son bord inférieur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum subtronqué ou à peine échancré en avant; assez développé au devant des hanches antérieures; sinueusement rétréci entre celles-ci en angle assez prononcé, surmonté à son sommet d'une carène assez saillante et voûtée. *Mésosternum* ogivalement échancré en avant; assez développé au devant des hanches intermédiaires; traversé à sa base même par une arête en accolade fortement accusée, et, sur son milieu par une autre arête plus courte, arquée en avant où elle touche à la pointe de l'accolade; prolongé entre les hanches en angle presque aigu, à sommet carinulé et submucroné. *Médiépisternums* grands, irréguliers. *Médiépimères* étroites, allongées. *Métasternum* court, échancré pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en un lobe court et subangulairement subéchancré; mousse ou subtronqué entre les intermédiaires. *Postépisternums* très-étroits, linéaires. *Postépimères* très-petites, peu distinctes, cunéiformes.

Abdomen allongé, subparallèle, brusquement atténué en arrière; fortement rebordé sur les côtés; à 4 premiers segments subégaux : le 5^e beaucoup plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e saillant, assez étroit, subrétractile : celui de l'armure caché, à styles souvent distincts, sétosellés. *Ventre* caréné à sa base, à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e saillant, subrétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez

saillantes, coniques, contiguës au sommet; offrant au devant de leur base externe une pièce axillaire, grande, discoïdale, déprimée. Les *intermédiaires* moindres, conico-ovales, peu saillantes, obliques, contiguës ou subcontiguës. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* conique, étranglée dans son tiers basilaire; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds médiocrement allongés, peu grêles. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes: les *postérieurs* un peu plus grands. *Cuisses* subcomprimées, subépaissies dans leur milieu, les *antérieures* plus fortement. *Tibias* graduellement subélargis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons; les *anterieurs* plus courts; les *intermédiaires* épineux sur leur tranche externe. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles obcordiformes, dilatés: le dernier en massue assez grêle, subégal aux 3 précédents réunis; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus développés, subfiliformes, à 1^{er} article suballongé, plus long que le 2^e: les 2^e à 4^e graduellement plus courts: le dernier en massue grêle, un peu moins long que les 3 précédents réunis. *Ongles* petits grêles, arqués.

Obs. Les *Doliceons* fréquentent le bord des eaux, sous les pierres et les détritits.

Ce genre diffère du genre *Cryptobium* par ses antennes non ou peu coudées et à 1^{er} article beaucoup moindre. Il s'en rapproche, du reste, par son cou large et par la plupart des caractères organiques.

Il renferme un petit nombre d'espèces, dont une seule véritablement française et une autre douteuse.

- a. *Élytres* plus courtes que le prothorax, entièrement rousses. Les 5^e et 6^e segments de l'abdomen roux. Taille assez grande. 1. ILLYRICUS.
- aa. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax, noires à grande tache apicale rousse. Les 5^e et 6^e segments de l'abdomen concolores. Taille moyenne. 2. BIGUTTULUS.

1. *Doliceon Illyricus*, ERICHSON.

Allongé, étroit, linéaire, subconvexe, éparsément pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres, les deux derniers segments de l'abdomen, la poitrine et les antennes roux, les palpes et les pieds d'un roux testacé. Tête subovale, à peine plus large que le prothorax, éparsément ponctuée,

plus lisse sur son milieu. Prothorax oblong, un peu plus large que les élytres, assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres d'un tiers plus courtes que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuées. Abdomen modérément ponctué.

♂ Le 6° arceau ventral profondément incisé, le 5° entier, à leur sommet.

♀ Le 6° arceau ventral arrondi à son sommet, le 5° simple.

Doliceon Illyricus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph, 377, 2. — FAIRMAIRE et LA-BOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. 548, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 693, not. 1.

Long., 0^m,0067 (3 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

PATRIE. Illyrie, Sicile.

OBS. Nous ne décrivons pas davantage cette espèce plus que douteuse en France, bien qu'elle y soit signalée par plusieurs auteurs et catalogues (1).

2. *Doliceon biguttulus*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Allongé, étroit, linéaire, peu convexe, éparsément pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une grande tache apicale rouge, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subovale, un peu moins large que le prothorax, éparsément ponctuée. Prothorax oblong, un peu moins large que les élytres, assez densément ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, finement et assez densément ponctuées. Abdomen subéparsément pointillé.

♂ Le 6° arceau ventral étroitement et profondément incisé. Le 5° subfovolé sur le milieu de sa base, avec un espace lisse et subimpressionné vers le milieu de son bord apical, et celui-ci faiblement prolongé en arc ou en angle obtus et subpellucide, continuant l'impression.

♀ Le 6° arceau ventral arrondi à son bord apical. Le 5° simple.

Lathrobium biguttulum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 423, 7.

(1) Ce n'est pas d'après notre indication que M. Fairmaire l'a signalée comme française, car nous ne possédions pas l'espèce lors de la publication de son ouvrage.

Dolicaon biguttulus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 578, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 714. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 548, 2. — KRAATZ, Ins. Deut II, 693, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 16, fig. 80. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 337, 1.

Long., 0^m,005 (2 1/3 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une grande tache apicale d'un rouge de brique ; parsemé d'une fine pubescence d'un gris blond.

Tête subovale, un peu ou à peine moins large que le prothorax, à peine pubescente, très-éparsement sétosellée sur les côtés ; assez fortement et éparsement ponctuée, encore plus lâchement sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, subimpressionné de chaque côté vers le tubercule antennifère. *Cou* éparsement ponctué. *Épistome* lisse, très-court. *Labre* d'un roux de poix, finement sétosellé en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ; finement pubescentes et légèrement pilosellées ; entièrement testacées ; à 1^{er} article suballongé, en massue, un peu moins long que les 4 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e sensiblement plus long, obconique : les suivants graduellement moins longs : les 4^e à 7^e oblongs, subcylindriques : les 8^e à 10^e suboblongs, subobconiques : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax oblong, un peu ou à peine moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subobtus et les postérieurs arrondis ; presque droit sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, non ou à peine sinué en arrière ; peu convexe ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés, avec 1 longue soie latérale sur la marge mais ne touchant pas au rebord ; d'un noir brillant ; assez finement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, étroite et peu apparente. *Repli* d'un noir de poix, presque lisse ou très-finement ridé-chagriné.

Écusson noir, presque lisse.

Élytres subcarrées, un peu ou à peine plus longues que le prothorax, subparallèles, parfois à peine arquées en arrière sur les côtés ; subdéprimées ou à peine convexes ; brièvement ciliées à leur bord apical ; finement et assez densément ponctuées ; d'un noir brillant, avec une grande

taché subovale, d'un rouge de brique, occupant le tiers ou presque la moitié postérieure, étendue souvent jusqu'aux côtés mais laissant la suture noire; à pubescence blonde, courte et peu serrée, avec 1 longue soie obscure sur le milieu des côtés, 1 autre sur les épaules et quelques autres, plus courtes, le long de la base. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, brusquement atténué vers le sommet; assez convexe; éparsément sétosellé; légèrement et subéparsément pointillé; d'un noir brillant; à pubescence grise, un peu plus fine, un peu plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix, ainsi que les intersections ventrales. *Métasternum* à peine convexe, finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, testacés, avec les hanches plus foncées. *Tibias antérieurs* ciliés en dessous, avec 2 soies plus longues vers leur 1^{er} tiers. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article suballongé, plus long que le 2^e: les 2^e à 4^e oblongs, graduellement plus courts.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend sous les pierres et les détritns, au bord des eaux dans diverses localités de la France, surtout dans les régions méridionales.

Obs. La tache des élytres est généralement bien tranchée, rarement confuse, quelquefois réduite au tiers postérieur.

Les exemplaires de Grèce sont moindres, plus déprimés, avec leurs antennes à peine plus courtes et la tache apicale des élytres moins grande.

On rapporte au *biguttulus* les *venustus*, Peyron (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1858, 428), *Truquii*, Saulcy (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1864, 645), et *gracilis*, Redtenbacher (*Faun. Austr.*, éd. 3, 228). Mais les *venustus* de Baudi et *gracilis* de Gravenhorst paraissent être autre chose.

Genre *Achenium*, ACHÉNIE; Curtis.

CURTIS. *Brit. Ent.* III, pl. 115. — JACQUELIN DU VAL, *Gen. Staph.* 44, pl. 17, fig. 82.

Étymologie: ἀχὴν, pauvre.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, subparallèle, très-déprimé, ailé.

Tête grande, saillante, obcordiforme ou subtriangulaire, fortement

resserrée à sa base portée sur un col court et à peine plus large que la moitié du vertex. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle médiocrement large, lisse, un peu plus étroit en arrière. *Joues* creusées au devant des yeux, *Épistome* court, incliné, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Labre* assez étroit, profondément bilobé, à lobes suballongés ou oblongs, un peu divergents. *Mandibules* assez robustes, falciformes, aiguës, fortement unidentées intérieurement (1). *Palpes maxillaires* médiocres, à 1^{er} article petit : le 2^e suballongé, en massue : le 3^e subégal au 2^e mais graduellement épaissi vers son sommet : le dernier petit, plus étroit, assez court, conique, subsubulé, mousse ou subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^e un peu plus long et plus épais : le dernier grêle, plus court, subulé. *Menton* assez grand, transverse, tronqué au sommet (2).

Yeux petits, subarrondis, non saillants, situés très-loin du prothorax.

Antennes médiocres, assez grêles, droites, subatténuées vers leur extrémité ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 3^e plus long que le 2^e : les suivants suballongés, obconiques : le dernier fusiforme.

Prothorax trapézoïdiforme, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; à angles antérieurs bien marqués ; tronqué au sommet et à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté ; à *opercule prothoracique* corné, séparé de lui par une suture sensible.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres subcarrées, obliquement coupées individuellement à leur bord apical de manière à former un angle rentrant très-ouvert ; arrondies à leur angle postéro-externe ; rectilignes sur les côtés ; obsolètement rebordées sur la suture. *Repli* médiocre, assez fortement retourné en dessous, un peu plus large en arrière. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum presque tronqué en avant ; assez fortement développé au devant des hanches antérieures ; subsinueusement rétréci entre celles-ci en pointe carinulée. *Mésosternum* échancré en avant ; assez développé au devant des hanches intermédiaires ; traversé vers sa base par une arête

(1) Outre la dent normale, leur base présente une épaisse saillie ou dent large et plus ou moins obtuse.

(2) La *pidce prébasilaire* est presque lisse (*depressum*) ou à peine pointillée (*rusulatum*).

fine, droite ou subarquée ; brusquement et sinueusement rétréci entre les hanches en angle assez aigu. *Médiépisternums* grands, irréguliers. *Médiépimères* étroites, allongées, subélargies postérieurement. *Métasternum* assez court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures, faiblement prolongé entre celles-ci en un lobe court, large, subtronqué ou à peine échancré ; tronqué ou bisinueusement subtronqué à son bord antérieur. *Postépisternums* en languette étroite. *Postépimères* très-petites, triangulaires ou cunéiformes.

Abdomen suballongé, subparallèle ou subélargi avant son sommet ; atténué tout à fait en arrière ; fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments subégaux : le 5° plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 2° basilaire parfois découvert : le 6° saillant, subrétractile : celui de l'armure souvent distinct, bivalve en dessous (1). *Ventre* non caréné, en dos d'âne arrondi à sa base ; à 5° arceau plus grand que les précédents : le 6° saillant, subrétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subparallèlement rapprochées, offrant au devant de leur base une pièce axillaire, grande, subovale, oblique, déprimée (2). Les *intermédiaires* à peine moindres, coniques, non saillantes, subparallèles et contiguës intérieurement. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* en cône large et court, étranglé vers son tiers basilaire ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu allongés, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, subelliptiques. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins (3) rainurées en dessous ; les *intermédiaires* légèrement, les *postérieures* assez fortement, les *antérieures* fortement épaissies : celles-ci angulées-subdentées en dessous vers les deux tiers de leur côté interne et puis sinuées après ceux-ci. *Tibias* sensiblement épaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons ; les *antérieurs* plus courts et plus robustes,

(1) Les styles sont fortement recourbés en l'air en forme de crocs.

(2) Nous avons déjà constaté cette pièce chez les *Staphyliniens* et *Xantholiniens* où elle est moindre et souvent rudimentaire.

(3) Les cuisses sont presque toujours rainurées en dessous vers leur sommet dans les autres familles. Nous ne l'indiquons que lorsqu'elles le sont d'une manière plus accusée.

carrément tronqués et finement pectinés au bout, fortement sinués ou échancrés en dessous où ils sont subangulés vers leur 1^{er} tiers ; les *intermédiaires* subobliquement coupés et éparsement épineux à leur sommet ; les *postérieurs* obliquement tronqués et ciliés-frangés au bout. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles fortement dilatés, tomenteux en dessous ; les *intermédiaires* et *postérieurs* à peine plus longs, filiformes, à 1^{er} article subégal au 2^o : les 2^o à 4^o graduellement à peine plus courts : le dernier de tous les tarses en massue, presque égal aux 4 précédents réunis. *Ongles* assez petits, grêles, arqués.

Obs. Les insectes de ce genre, remarquables par leur forme plane ou déprimée, se plaisent dans les endroits vaseux.

3 espèces françaises rentrent dans le genre *Achenium*.

- a. *Élytres* rouges à base noire. *Séries dorsales du prothorax* confuses, à points très-fins et gémînés. *Abdomen* subconcolore. 1. DEPRESSUM.
- aa. *Élytres* rousses, subunicolores. *Séries dorsales du prothorax* assez nettes, à points moins fins, non ou peu gémînés. *Tête* et *prothorax* le plus souvent d'un roux de poix.
- b. *Abdomen* finement et assez densément ponctué, à *sommet* largement d'un roux testacé. *Antennes* assez robustes. . . 2. HUMILE.
- bb. *Abdomen* assez finement et densément ponctué, à *sommet* subconcolore. *Antennes* assez fines. 3. RUFULUM.

1. *Achenium depressum*, GRAVENHORST.

Allongé, subparallèle, déprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec les *élytres* rouges à base noire, la bouche, les *antennes* et les *pièds* roux, les *tibias* un peu plus foncés. *Tête* de la largeur du *prothorax*, éparsement et inégalement ponctué. *Prothorax* trapézoïdiforme, subrétréci en arrière, un peu moins large que les *élytres*, éparsement et finement ponctué par places, avec un espace longitudinal médian, lisse, et 2 séries dorsales confuses, composées de points fins et gémînés. *Élytres* un peu plus longues que le *prothorax*, finement et subsérialement ponctué vers leur base, vaguement en arrière. *Abdomen* finement et assez densément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral largement échancré au sommet, en angle subobtus. Le 5^e à peine sinué dans le milieu de son bord apical.

♀ Le 6^e arceau ventral à peine arrondi au sommet. Le 5^e simple.

Lathrobium depressum, GRAVENHORST, Micr. 182, 6; — MOD. 129, 2. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 341, 12; — Gen. Crust. et Ins. I. 290, 2.

Achenium cordatum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 421, 11.

Achenium depressum, NORDMANN, Symb. 152, 1. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 582, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 714. — HEER, Faun. Helv. I, 241, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 549, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 691, 2. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 17, fig. 82. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 362, 1.

Long. 0^m,0077 (3 1/2 l.; — larg., 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base largement noire; à peine pubescent, plus visiblement sur l'abdomen.

Tête subrétrécie en avant, subéchancrée à sa base, de la largeur du prothorax; à peine pubescente; distinctement sétosellée sur les côtés; assez finement et éparsement ponctuée, avec des points très-fins dans les interstices; plus lisse sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* très-large, à peine convexe. *Cou* presque lisse. *Épistome* souvent livide en avant, parfois subéchancré au sommet. *Labre* roux, sétosellé antérieurement. *Mandibules* obscures. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; subatténuées vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux parfois assez foncé; à 1^{er} article en massue allongée, subégal au 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e plus long, obconique: les 4^e à 10^e suballongés ou oblongs, obconiques, subégaux ou graduellement à peine plus courts: le dernier fusiforme, acuminé.

Prothorax trapézoïdiforme, un peu plus long que large, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base; rectiligne sur les côtés; à angles antérieurs bien marqués, presque droits, et les postérieurs arrondis; subdéprimé; à peine pubescent; sétosellé sur les côtés, avec 1 soie plus longue; d'un noir brillant; finement et éparsement ponctué par placés séparées par de grands espaces lisses, avec 2 séries dorsales composées de petits points géminés, confuses en avant, plus distinctes et subsillonées en arrière, laissant entre elles un intervalle longitudinal lisse, sensible. *Repli* noir, chagriné, mat.

Écusson noir, éparsement pointillé.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax; subparal-

lèles ; très-déprimées ; finement ciliées à leur bord apical ; finement et subsérialement ponctuées vers leur base, plus vaguement et plus légèrement en arrière ; d'un rouge brillant, avec au moins le tiers de la base noire, et cette dernière couleur se prolongeant souvent sur la suture jusqu'aux deux tiers ; à pubescence très-écartée et peu distincte, avec des soies redressées sur les côtés, plus nombreuses sur la base, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou faiblement élargi en arrière ; à peine convexe ; éparsément sétosellé ; finement et assez densément ponctué ; d'un noir assez brillant, avec le sommet rarement moins foncé ; à pubescence grise, très-fine et peu serrée. Le 6^e segment éparsément ponctué, subarrondi à son bord apical.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent d'un roux de poix. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés, presque mats (1). *Métasternum* subdéprimé, finement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* assez convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, éparsément ponctués, roux, avec les tarses plus clairs et les tibias souvent plus foncés ainsi que les hanches. *Tibias* et *dessous des cuisses* parés de quelques longues et rares soies. *Tibias antérieurs* robustes, ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce se trouve, presque toute l'année, sous les pierres et les détritits, dans les endroits vaseux, dans presque toute la France. Elle est commune aux environs de Lyon, parmi les débris des inondations.

Obs. La bande noire des élytres occupe tantôt le tiers, tantôt la moitié de la base, mais elle est toujours un peu plus prolongée en arrière sur la suture. Chez les sujets immatures, elle est plus confuse, souvent moins étendue, avec la tête et le prothorax d'un brun ou d'un roux de poix, ainsi que le sommet de l'abdomen.

Rarement, les élytres ne sont pas plus longues que le prothorax (2).

(1) Souvent, dans la famille, ces 2 pièces ont une texture différente des autres. Nous omettrons parfois d'en parler.

(2) Près de l'*A. depressum* se placerait l'*ephippium* d'Erichson (384, 4), espèce de Hongrie, encore plus déprimée, à bande noire des élytres plus grande, plus tranchée, prolongée en arrière presque jusqu'au sommet de la suture. M. Kraatz (Ins. Deut. II, 690, not. 2) l'indique à tort de la France méridionale.

Nous décrirons ici, en abrégé, une espèce bien voisine, douteuse en France :

***Achenium striatum*, LATREILLE.**

Allongé, subparallèle, très-déprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges, à peine rembrunies sur l'écusson, les 2 derniers segments de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête à peine plus large que le prothorax, assez densément et inégalement ponctué sur les côtés. Prothorax trapézoïdiforme, rétréci en arrière, presque aussi large en avant que les élytres, éparsement ponctué par places, avec un espace médian lisse et 2 séries dorsales confuses, composées de points assez fins et géminés. Élytres à peine plus longues que le prothorax, éparsement et subsérialement ponctuées. Abdomen finement et assez densément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral assez profondément échancré en angle, à son sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet.

Lathrobium striatum, LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 341, 13.

Achenium striatum, ERICHSOHN, Gen. et Spec. Staph. 585, 7. — FAIRMAIRE et LABOUBÈRE, Faun. Ent. Fr. I, 550, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 362, note 1.

Long., 0^m,008 (2 3/4 l.); — larg., 0^m,0018 (4/5 l.)

PATRIE. Italie, Sicile, Espagne. Quelques auteurs le signalent à tort de la France méridionale.

Obs. L'*A. striatum* est un peu plus large et plus déprimé que le *depressum*. La ponctuation est moins fine ; les élytres, un peu plus courtes, sont presque entièrement rouges ; l'abdomen est plus dilaté en arrière avec son extrémité largement rousse (1).

Il nous a été communiqué par M. Valéry Mayet.

(1) Près de là se placerait aussi l'*Achenium basale* d'ERICHSOHN (Gen. et Spec. Staph. 584, 5), espèce de Corse et de Sardaigne. — Noir, brillant, avec les élytres rousses à base noire, celles-ci un peu plus longues que le prothorax ; tête assez éparsement ponctué, prothorax ponctué par places. — Long., 1 l. — ♂ Le 6^e arceau ventral assez profondément et triangulairement échancré. — Obs. Distinct du *depressum* par sa taille un peu moindre, son abdomen concolore et ses élytres à région scutellaire seule largement rembrunie.

2. *Achenium humile*, NICOLAÏ.

Allongé, subparallèle, très-déprimé, légèrement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les élytres rousses, subconcolores, l'extrémité de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux subtestacé. Tête à peine plus large que le prothorax, assez finement et subéparsément ponctuée sur les côtés. Prothorax trapézoïdiforme, subrétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres, éparsément et finement ponctué par places, avec un espace médian lisse et obsolètement canaliculé, et 2 séries dorsales assez nettes, composées de points assez fins, non ou peu géminés. Élytres à peine plus longues que le prothorax, assez finement, vaguement ou à peine subsérialement ponctuées. Abdomen finement et assez densément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral largement échancré au sommet en angle sub-obtus, parfois à peine impressionné ou déprimé au devant de l'échancrure. Le 5^e largement et à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Lathrobium humile, NICOLAÏ, Col. Hal. 38, 1.

Achenium depressum, CURTIS, Brit. Ent. III, pl. 115. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 421, 2.

Achenium humile, ERICHSON, Col. March. I, 501, 1; — Gen. et Spec. Staph. 386, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 714. — HEER, Faun. Helv. I, 241, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 550, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 690, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 363, 2.

Long., 0^m,0071 (3 1/4 l.); — larg., 0^m,0016 (2/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, très-déprimé, d'un noir brillant, avec les élytres et l'extrémité de l'abdomen rousses; légèrement pubescent, plus densément sur l'abdomen.

Tête rétrécie en avant, subéchancrée à sa base, à peine plus large que le prothorax; à peine pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; assez finement et subéparsément ponctuée, plus lisse sur son milieu; d'un noir de poix brillant. Front très-large, à peine convexe. Cou presque

lisse. *Épistome* à bord antérieur parfois livide. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, sub-atténuées vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux subtestacé vers leur sommet; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e plus long, obconique: les 4^e à 10^e suballongés ou oblongs, obconiques, graduellement à peine plus courts: le dernier fusiforme, subacuminé.

Prothorax trapézoïdiforme, un peu plus long que large, subrétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres, tronqué au sommet et à la base; rectiligne sur les côtés; à angles antérieurs bien marqués, presque droits, et les postérieurs arrondis; subdéprimé; éparsément pubescent, à pubescence redressée; éparsément sétosellé sur les côtés, avec 1 soie plus longue; d'un noir de poix brillant; finement et éparsément ponctué par places, avec 2 séries dorsales composées d'assez petits points non ou peu géminés, assez confuses en avant, plus nettes et parfois subimpressionnées en arrière, laissant entre elles un intervalle longitudinal lisse, sensible, très-finement et obsolètement canaliculé sur son milieu. *Repli* d'un brun parfois roussâtre, finement chagriné.

Écusson d'un noir de poix, parfois brunâtre, à peine ponctué.

Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax, à peine plus larges un arrière qu'en avant; très-déprimées; finement ciliées à leur bord apical; assez finement, vaguement ou à peine subsérieusement ponctuées; d'un roux brillant, parfois subtestacé, avec la base quelquefois confusément rembrunie; à pubescence grise, fine, éparse et redressée, avec quelques soies obscures sur les côtés, dont 2 plus longues sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle, parfois arcuément subélargi postérieurement: à peine convexe; éparsément sétosellé; finement et assez densément ponctué; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité du 5^e segment et le 6^e entièrement d'un roux parfois subtestacé; à fine pubescence grise, couchée et assez serrée. Le 6^e segment moins ponctué, à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir ou

d'un brun de poix, avec le sommet du ventre largement et les intersections ventrales étroitement d'un roux subtestacé. *Prosternum* et *mésosternum* très-finement chagrinés. *Métasternum* subdéprimé, très-finement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* assez convexe, éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, subaspérement ponctués, d'un roux subtestacé, avec les tarses plus pâles et la base des tibias souvent plus foncée. *Ceux-ci* parés de quelques longues soies; les *antérieurs* robustes, ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend sous les pierres et sous les détritrus des inondations, dans les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Champagne, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Lorraine, le Languedoc, etc.

Obs. Elle diffère du *depressum* par sa taille moindre et sa forme un peu plus déprimée. Les séries dorsales du prothorax sont moins confuses, à points non ou peu géminés. Les élytres, relativement un peu plus courtes, sont d'un roux moins vif, avec leur base à peine ou non rembrunie. L'extrémité de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est constamment rousse ou subtestacée, etc.

La tête et le prothorax, qui sont d'un noir de poix dans les adultes, prennent une teinte plus ou moins roussâtre chez les immatures; parfois même, chez ces derniers, les élytres sont testacées, l'abdomen et tout le dessous du corps d'un roux de poix, avec les intersections de l'abdomen et du ventre et leur sommet plus pâles.

3. *Achenium rufalum*, FAIRMAIRE.

Allongé, subparallèle, très-déprimé, à peine pubescent, d'un roux de poix brillant et subtestacé, avec l'abdomen plus obscur, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine plus large que le prothorax, assez finement et éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax trapézoïdiforme, subrétréci en arrière, aussi large que les élytres, finement et éparsement ponctué, avec un espace médian lisse, et 2 séries dorsales nettes, composées de points assez fins, non géminés. Élytres de la longueur du prothorax, éparsement et çà et là subsérialement ponctuées. Abdomen assez finement et densément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral assez profondément échancré au sommet en angle aigu, à sommet parfois émoussé; longitudinalement subimpressionné au devant de l'échancre. Le 5^e largement et à peine sinué dans le milieu de son bord apical, souvent longitudinalement subimpressionné sur son milieu.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Achenium rufulum, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 381. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 363, 3.

Long., 0^m,0054 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, subparallèle, très-déprimé, d'un roux de poix brillant et subtestacé, avec l'abdomen plus obscur; revêtu d'une très-fine pubescence grise, très-rare, à peine plus distincte sur ce dernier.

Tête rétrécie en avant, seulement à partir des yeux, subéchancrée à sa base, à peine plus large que le prothorax; presque glabre; éparsement sétosellée sur les côtés; assez finement et éparsement ponctuée, plus lisse sur son milieu; d'un roux subtestacé brillant. *Front* très-large, à peine convexe. *Épistome* lisse, à bord antérieur parfois livide et subéchancré. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirâtres, parfois lavés de gris.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subfiliformes; finement duveteuses et fortement pilosellées; d'un roux plus ou moins testacé; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e sensiblement plus long, obconique: les 4^e à 10^e oblongs, obconiques, graduellement à peine plus courts: le dernier subfusiforme, acuminé.

Prothorax trapézoïdiforme, évidemment plus long que large, subrétréci en arrière, presque aussi large à sa base que la base des élytres, plus large en avant que celle-ci; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs bien marqués et presque droits; rectiligne sur ses côtés; subtronqué sur le milieu de sa base, avec les angles postérieurs largement arrondis; subdéprimé; à peine pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés, avec 1 soie plus longue, vers le tiers antérieur; d'un roux de poix brillant et subtestacé; finement et éparsement ponctué sur les côtés, avec 2 séries dorsales plus nettes en arrière et composées de points moins fins et non

gémînés; laissant entre elles un intervalle longitudinal lisse (1). *Repli* d'un roux subtestacé, finement chagriné.

Écusson roux, presque lisse.

Élytres subcarrées, environ de la longueur du prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant; très-déprimées; finement ciliées à leur bord apical; assez finement et éparsement ponctuées, avec les points parfois çà et là en série, surtout vers la base; d'un roux de poix brillant et subtestacé; à pubescence éparse et subredressée, avec quelques soies obscures sur les côtés, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes.

Abdomen suballongé, aussi large à sa base que les élytres, subparallèle, souvent subarcuément subélargi en arrière; peu convexe; éparsement sétosellé; assez finement et densément ponctué; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec la marge apicale des segments finement plus pâle; à pubescence très-fine, couchée et très-peu serrée. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un brun ou d'un roux de poix assez brillant, avec les intersections ventrales plus pâles. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés, presque mats. *Métasternum* subdéprimé, finement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* peu convexe, éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, éparsement ponctués, d'un roux subtestacé, avec les tarsi plus pâles. *Tibias* et souvent les *cuisse*s parés de quelques longues soies éparées. *Tibias antérieurs* densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette rare espèce se rencontre, en été, sous les grosses pierres, dans les endroits vaseux, dans l'Angoumois, le Poitou, le Beaujolais, le Languedoc, la Provence, la Guienne, le Roussillon, etc.

Obs. Elle est plus petite que l'*humile*, d'une couleur plus claire. Le prothorax est plus éparsement ponctué, un peu plus large en avant relativement aux élytres. *Celles-ci* sont un peu plus courtes. L'abdomen, tantôt brunâtre, tantôt moins foncé, est un peu moins finement ponctué, subconcolore, c'est à dire non visiblement plus clair à son sommet. Les antennes sont moins épaisses à leur base, etc.

Elle varie un peu. Souvent tout le corps est d'un roux de poix plus ou

(1) Ici, comme dans le *depressum*, le fin canal est nul ou seulement visible suivant un certain jour. Chez l'*humile*, il est plus apparent.

moins testacé. Cette variété était inscrite à tort dans les collections de Lyon, sous le nom de *jejunum* (1).

Genre *Lathrobium*, LATHROBIE ; Gravenhorst.

GRAVENHORST, Mon. 130.— JACQUELIN DU VAL, 44, pl. 17, fig. 83.

Étymologie : λάθρος, caché ; θιώω, je vis.

CARACTÈRES. Corps allongé, étroit, sublinéaire ou linéaire, subdéprimé ou peu convexe, le plus souvent ailé.

Tête grande, saillante, subcarrée, suborbiculaire ou subovale, fortement resserrée à sa base ; portée sur un col court, tantôt un peu plus large, tantôt aussi large, tantôt moins large que la moitié du vertex, mais non grêle ni ponctiforme. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle sensible ou médiocre. *Joues* plus ou moins creusées au devant des yeux. *Épistome* très-court, incliné, tronqué au sommet. *Labre* transverse, plus ou moins profondément bilobé. *Mandibules* assez robustes, falciformes, aiguës, plus ou moins multidentées en dedans (2). *Palpes maxillaires* médiocrement allongés, à 1^{er} article petit : le 2^e allongé, en massue subarquée : le 3^e subégale au précédent, sensiblement épaissi, tronqué au sommet : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit, subcylindrique : le 2^e plus long, graduellement et à peine épaissi vers son extrémité : le dernier un peu moins long, grêle, subsubulé. *Menton* assez grand, transverse, subtronqué en avant.

Yeux petits ou médiocres, peu saillants, situés loin ou très-loin du prothorax.

Antennes plus ou moins allongées, assez grêles, droites ou presque droites, filiformes ou subfiliformes ; à 1^{er} article en massue allongée ou

(1) L'*Achenium jejunum* d'Erichson (587), propre à la Sardaigne, est plus grand, d'un roux de poil, avec l'abdomen noir, à sommet largement roussâtre. Les élytres sont plus fortement et rugueusement ponctuées.

Le *tenellum* du même auteur (587) et de la même localité, est, au contraire, moindre, plus déprimé, d'un noir de poil, avec les élytres finement et éparquement ponctuées.

(2) Rien n'est aussi variable que les mandibules des *Lathrobies*, en égard à leurs dents intérieures. Quant au genre *Lathrobium*, quelques auteurs les donnent comme *unidentées*, nous les avons vues le plus souvent *multidentées* ou au moins *bidentées*, avec la dent supérieure plus forte, celles de la base petites et souvent obtuses, surtout dans la droite, rarement dans la gauche (*multipunctum*).

suballongée, un peu ou à peine moins long que les 2 suivants réunis : le 3^e plus long que le 2^e : les suivants non ou peu contigus, généralement subégaux, obconiques ou submoniliformes, souvent oblongs ou suballongés : le dernier ovalaire, oblong ou suballongé, plus ou moins acuminé.

Prothorax le plus souvent oblong, parfois suballongé, tantôt moins large, tantôt presque aussi large que les élytres ; à angles antérieurs arrondis ; tronqué au sommet et à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci très-rarement effacé. *Repli* grand, visible vu de côté ; à *opercule prothoracique* assez grand, corné, soudé avec lui ou seulement distingué par une différence de texture ou par une fine arête.

Écusson médiocre, subogival ou semi-circulaire.

Élytres subcarrées, oblongues ou suboblongues, tronquées ou simultanément subéchancrées à leur bord apical ; arrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; finement rebordées sur la suture (1). *Repli* médiocre, peu retourné en dessous, subparallèle ou à bord inférieur parfois largement subsinué ; surmonté quelquefois d'une arête submarginale. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum tronqué ou à peine échancré en avant ; plus ou moins fortement développé au devant des hanches antérieures ; brusquement et sinueusement rétréci entre celles-ci en pointe courte mais très-aiguë, souvent carinulée. *Mésosternum* tantôt à peine, tantôt sensiblement échancré en avant ; fortement développé au devant des hanches intermédiaires ; traversé, à sa base même, par une arête brisée en 3, dont la fraction médiane contiguë ou confondue sur toute sa longueur avec le milieu de la marge basilaire, et, vers le 1^{er} tiers, par une autre arête plus ou moins fine, ou subrectiligne, ou faiblement arquée, ou souvent en accolade ; brusquement et sinueusement rétréci entre les hanches en angle court mais plus ou moins aigu, le plus souvent carinulé, avec la carène généralement avancée jusqu'à l'arête transversale du 1^{er} tiers. *Médiépisternums* grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une arête longitudinale. *Postépimères* longitudinales, suballongées ou oblongues, un peu plus larges en arrière. *Métasternum* médiocre, souvent court ou assez court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures ; faiblement pro-

(1) Elles sont parfois très-finement rebordées à leur bord apical.

longé entre celles-ci en un lobe subéchancré (1) ; tronqué, subéchancré ou bisinueusement tronqué à son bord antérieur. *Postépisternums* en forme de languette étroite. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle ; atténué tout à fait en arrière ; fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments souvent subimpressionnés en travers sur le milieu de leur base, subégaux : le 5^e plus grand, largement tronqué (2) et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e saillant, peu rétractile : celui de l'armure parfois distinct, bivalve en dessous, à styles ordinairement pilosellés, à pointe souvent recourbée en l'air en forme de crochet. *Ventre* plus ou moins caréné à sa base ; à 6^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e saillant, peu rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subparallèles et subcontiguës en dedans ; à pièce axillaire assez grande, subovale, déprimée. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-ovales, peu saillantes, subparallèles et contiguës intérieurement. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, très-divergentes au sommet, à *lame supérieure* conique, étranglée vers son 1^{er} tiers, avec la partie après l'étranglement parfois subcylindrique ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu ou médiocrement allongés, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* subcomprimées, les *antérieures* fortement, les *intermédiaires* et *postérieures* médiocrement ou légèrement épaissies ; les *antérieures* sinuées en dessous dans leur dernier tiers et souvent angulées ou subdentées avant le sinus. *Tibias* épaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons ; les *antérieurs* plus courts et plus robustes, subarqués au moins à leur base, subcarrément tronqués au bout, contournés-échancrés en dessous, où ils sont généralement angulés-subdentés avant le milieu, très-rarement presque simples ; les *intermédiaires* subobliquement coupés à leur sommet, avec 2 ou 3 épines vers l'extrémité de leur tranche supérieure ; les *postérieurs* subcomprimés vers leur sommet, qui est obliquement coupé et densément cilié-frangé. *Tarses antérieurs* courts, à 4 pre-

(1) On aperçoit souvent entre l'échancrure un très-petit lobe incisé, plus ou moins enfouie.

(2) Par exception, il est largement et à peine échancré à son bord apical.

miers articles très-fortement dilatés (1), tomenteux en dessous ; les *intermédiaires* et *postérieurs* subfiliformes, à 1^{er} article, des postérieurs surtout, un peu ou à peine plus court que le 2^e, parfois subégal à celui-ci (2) : les 2^e à 4^e graduellement un peu plus courts : le dernier de tous les tarses en massue, plus long que les 2 précédents réunis, parfois presque aussi long que les 3 précédents réunis. *Ongles* assez petits, assez grêles, arqués.

Obs. Ce genre, bien tranché des *Achenium* par son corps moins déprimé, par la forme oblongue du prothorax, par le ventre caréné à sa base, et par la structure des tarses postérieurs, renferme un grand nombre d'espèces, la plupart riveraines ou vivant dans des lieux humides, sous les pierres, les mousses et les détritux (3).

Elles sont assez disparates, à part les premières. Elles peuvent donner lieu à 2 groupes distincts, répondant chacun à un sous-genre. Nous en proposons le tableau suivant :

- I. *Repli des élytres* sans arête submarginale. *Métasternum* court ou assez court. S.-genre LATHROBIUM.
 II. *Repli des élytres* muni, au-dessus du rebord inférieur, d'une arête submarginale (4). *Métasternum* médiocre. S.-genre LOBRATHIUM.

SOUS-GENRE LATHROBIUM VERUM

Obs. Dans ce sous-genre, le prothorax est oblong, rarement fortement oblong, généralement un peu moins large que les élytres ; le métasternum, court ou assez court, est beaucoup moins long que large ; les tibias antérieurs, plus ou moins robustes, sont presque toujours plus ou moins angulés en dessous après le sinus de la base, etc. (5).

(1) L'ensemble des articles dilatés constitue une espèce de palette courtement ovale, ainsi que dans le genre précédent.

(2) Erichson dit d'une part : *Tarsi posteriores articulis 4 primis aequalibus*, et de l'autre : *Tarsis posterioribus articulo primo secundo brevioribus* (p. 588) Bien que ces deux membres de phrase semblent se contredire, l'auteur a raison des deux côtés. En effet si, chez la plupart des *Lathrobium*, le 1^{er} article des tarses postérieurs est un peu plus court que le 2^e, chez plusieurs autres, il lui est évidemment subégal, comme l'a remarqué Jacquelin du Val.

(3) Les larves des *Lathrobium* ont à peu près la forme de celles des *Xantholiniens*.

(4) Ce caractère important pourrait être générique.

(5) La *pièce prébasilaire* est lisse ou presque lisse, d'autres fois obsolètement ou légèrement pointillée, surtout le long de son bord antérieur.

Les espèces qu'il renferme sont assez nombreuses. Nous en donnerons 2 tableaux :

- a. *Cou* plus ou moins épais, plus large que le tiers du vertex, parfois aussi large ou plus large que la moitié de celui-ci.
- b. *Elytres* rouges, à base noire. *Abdomen* plus ou moins brillant. *Taille* grande, assez grande ou médiocre.
- c. *Tête* subtriangulaire, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux.
- d. *Tempes* assez fortement et assez densément ponctuées en dessous. Le 6^e arceau ventral ♂ cilié-bicristulé.
- e. *Crêtes* ♂ séparées par une impression lisse assez large, à peine échancrée au sommet. *Tête* un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux. 1. CRASSIPES
- ee. *Crêtes* ♂ séparées par une impression étroite, rugueuse, angulairement échancrée au sommet. *Tête* à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux. 2. ELONGATUM
- dd. *Tempes* légèrement et éparsément ponctuées en dessous, au moins sur les côtés.
- f. Le 6^e arceau ventral ♂ bicristulé. *Elytres* plus longues que le prothorax. *Taille* assez grande.
- g. *Tête* aussi fortement et aussi densément ponctuée sur les côtés que le prothorax. *Elytres* faiblement convexes, largement noires à leur base. *Hanches* obscures. *Crêtes* ♂ assez saillantes, assez écartées, à intervalles rugueux. 3. GEMINUM
- gg. *Tête* plus finement et plus densément ponctuée sur les côtés que le prothorax. *Elytres* subdéprimées, un peu enfumées à leur base. *Hanches* rousses. *Crêtes* ♂ peu saillantes, assez rapprochées, à intervalles moins rugueux. 4. BOREALE
- ff. Le 6^e arceau ventral ♂ simplement subsilloné. *Elytres* plus courtes que le prothorax. *Taille* assez grande. 5. CASTANEIPENNE
- fff. Le 6^e arceau ventral ♂ échancré et fortement bidenté au sommet. *Tête* plus finement et moins densément ponctuée sur les côtés que le prothorax. *Elytres* un peu plus longues que celui-ci, légèrement enfumées vers l'écusson. *Hanches* rembrunies. *Taille* moyenne. 6. LAEVIPEINNE
- cc. *Tête* subovale, non plus large ou plutôt à peine moins large en arrière qu'au niveau des yeux. Le 6^e arceau ventral ♂ non bicristulé, échancré au sommet.
- h. *Tête* assez fortement et assez densément ponctuée sur les côtés, presque lisse sur le milieu, assez fortement et subéparsément ponctuée en dessous. *Elytres* assez fortement

- punctuées. *Echancrure* ♂ simple sur les côtés. *Taille* assez grande. 7. FULVIPENNE
- hh. *Tête* fortement, densément, rugueusement et subuniformément ponctuée, tant en dessus qu'en dessous. *Elytres* assez finement ponctuées. *Échancrure* ♂ limitée en arrière sur les côtés par un petit pinceau de poils. *Taille* moyenne. 8. RUFIPENNE
- bb. *Elytres* noires ou en majeure partie. *Abdomen* généralement mat ou peu brillant.
- i. *Taille* grande. *Tête* subarrondie, à peine moins large que le prothorax, densément ponctuée sur les côtés. *Pieds* roux. *Corps* sublinaire. 9. BRUNNIPES
- ii. *Taille* plus ou moins petite. *Corps* tout à fait linéaire.
- k. *Elytres* à suture et sommet d'un roux testacé. *Cuisses* enfumées dans leur milieu. *Taille* petite. . . . 10. SUTURALE
- kk. *Elytres* noires, unicolores.
- i. *Tête* subarrondie, à peine moins large que le prothorax, éparsément ponctuée. Le 3^e article des antennes plus long que le 2^e. *Pieds* d'un roux de poix. *Taille* assez petite. 11. PUNCTATUM
- ii. *Tête* subovale, de la largeur du prothorax, assez densément ponctuée sur les côtés. Le 3^e article des antennes subégal au 2^e. *Pieds* d'un roux brunâtre. *Taille* petite. 12. FILIFORME
- iii. *Tête* ovale-oblongue, un peu plus large que le prothorax, éparsément ponctuée. Le 3^e article des antennes subégal au 2^e. *Prothorax* fortement oblong. *Pieds* d'un roux subtestacé. *Taille* très-petite. 13. LONGULUM
- bbb. *Elytres* et majeure partie du *corps* d'un roux de poix ou d'un roux subtestacé. *Abdomen* mat ou peu brillant.
- m. *Tête* subtriangulaire, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux. *Carène mésosternale* plus saillante en avant.
- n. *Tempes* rapprochées en arrière en dessous. *Tête* plus large que le prothorax. *Elytres* et *abdomen* presque mats. *Corps* déprimé, d'un roux de poix. *Taille* grande. 14. SPADICEUM
- nn. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle subparallèle. *Tête* de la largeur du prothorax. *Corps* subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec l'*abdomen* plus obscur et mat. *Taille* petite. . . . 13. PALLIDUM
- mm. *Tête* ovale-oblongue, de la largeur du prothorax, densément ponctuée. *Corps* d'un testacé de poix brillant; *abdomen* mat. *Taille* petite. 14. DILUTUM

1. *Lathrobium crassipes*. MULSANT et REY.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir brillant, avec les deux tiers postérieurs des élytres rouges, les antennes et les palpes roux, et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, assez fortement et assez densément ponctuée, éparcement sur son milieu. Prothorax oblong, un peu moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuées. Abdomen assez brillant, légèrement pubescent, finement et densément pointillé. Tempes assez fortement et densément ponctuées en dessous.

♂ Le 6^e arceau ventral paré sur son milieu de 2 crêtes longitudinales saillantes, formées de poils obscurs et redressés, séparées entr'elles par une impression lisse, assez large, à peine sinuée au bord postérieur. Les 3^e à 5^e avec une fine ligne médiane lisse, de chaque côté de laquelle la ponctuation et la pubescence paraissent un peu plus serrées.

♀ Le 6^e arceau ventral sinué de chaque côté, prolongé dans son milieu, largement arrondi ou subtronqué au sommet. Les 3^e à 5^e simples.

Long., 0^m,008 (3 2/3 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base largement noire; revêtu d'une très-légère pubescence grisâtre, plus apparente sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire, aussi large ou à peine plus large en arrière que le prothorax; légèrement pubescente; éparcement sétosellée sur les côtés; assez fortement et assez densément ponctuée, éparcement sur son milieu; d'un noir brillant. Front très-large, subconvexe, avec 1 gros pore sétifère, de chaque côté, vers le tubercule antennifère. Cou obsolètement ponctué sur les côtés. Épistome à rebord antérieur souvent livide. Labre roux, fortement sétosellé en avant. Mandibules obscures. Palpes roux.

Yeux subarrondis, plus ou moins obscurs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; rousses;

à 1^{or} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e obconique, plus long que le 2^e : les suivants suboblongs, obconiques, subégaux : le dernier ovale-oblong, fortement acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles subarrondis, et les côtés, vus latéralement, très-largement et à peine sinués en arrière ; assez convexe ; légèrement pubescent ; éparsément sétosellé sur les côtés ; d'un noir brillant ; assez fortement et assez densément ponctué, avec parfois des places à peine plus serrées et une étroite ligne médiane lisse. *Repli* noir, presque lisse, plus chagriné sur l'*opercule*.

Écusson éparsément ponctué, pubescent, noir.

Élytres suboblongues, un peu plus longues que le prothorax ; à peine ou faiblement convexes ; assez finement et assez densément ponctuées ; d'un rouge brillant, avec le tiers ou parfois la moitié de la base d'un noir assez tranché ; à peine pubescentes, avec quelques légères soies sur la base et sur les côtés, dont 1 plus longue derrière les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle sur ses deux tiers antérieurs et puis assez brusquement atténué jusqu'au sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments subimpressionnés en travers sur le milieu de leur base, et le 1^{er} parfois un peu recouvert ; éparsément sétosellé ; finement et densément pointillé ; d'un noir assez brillant, avec une fine pubescence modérément serrée et grisâtre. Le 6^e segment couleur de poix à son sommet, à peine arrondi à son bord apical.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre souvent d'un roux brunâtre. *Dessous de la tête* assez fortement et densément ponctué. *Prosternum* et *mésosternum* un peu chagrinés, celui-ci plus rugueux, avec quelques soies courtes. *Métasternum* subdéprimé en arrière sur son milieu, qui offre une étroite ligne longitudinale lisse. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement et subaspérement ponctués, d'un roux testacé, avec les hanches d'un noir de poix. *Tibias* parés de quelques rares et longues soies ; les *antérieurs* subarqués en dehors à leur base, angulés et puis densément ciliés intérieurement. *Cuisses antérieures* parfois avec quelques soies en dessous.

PATRIE. Cette espèce a été capturée en mars et avril, dans les environs de Fréjus et d'Hyères, sous les détritits des fossés et des marais. Elle est assez rare.

Obs. Elle est une des plus grandes du genre, remarquable par sa tête plus grosse et plus élargie en arrière que dans les suivantes, et par l'impression lisse qui sépare les crêtes des ♂. Sa forme est assez robuste, et les pieds sont assez épais.

La bande noire des élytres, réduite au tiers basilaire, descend parfois jusqu'au milieu, avec leur partie rouge rarement d'un rouge brun.

Cette espèce est souvent confondue, dans les collections, soit avec l'*elongatum*, soit avec le *geminum*.

Les tempes sont parfois plus faiblement ponctuées en dessous sur les côtés, mais jamais aussi finement et aussi lâchement que chez les *geminum* et *boreale*.

2. *Lathrobium elongatum*, LINNÉ.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire, les antennes et les palpes roux, et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine subtriangulaire, de la largeur du prothorax, fortement et assez densément ponctuée, plus éparsemment sur son milieu. Prothorax oblong, un peu moins large que les élytres, fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et modérément ponctuées. Abdomen assez brillant, finement et densément pointillé. Tempes assez fortement et densément ponctuées en dessous.

♂ Le 6^e arceau ventral paré sur son milieu de 2 crêtes longitudinales saillantes, formées de poils obscurs et redressés, séparées entre elles par un intervalle assez étroit, subimpressionné, rugueux, angulairement échancré au bord postérieur. Les 3^e à 5^e à peine impressionnés sur leur ligne médiane.

♀ Le 6^e arceau ventral non visiblement sinué sur les côtés, prolongé et subarrondi au sommet. Les 3^e à 5^e simples.

Staphylinus elongatus, LINNÉ, Syst. Nat. I, II, 685, 14. — DE VILLERS, Ent. I, 415, 14.

Paederus elongatus, FABRICIUS, Syst. Ent. 268, 2. — OLIVIER, Encycl. Meth. VIII, 628, 4.

Lathrobium elongatum, GRAVENHORST, Micr. 85, 8; — Mon. 132, 2. — NORDMANN, Symb. 141, 1. — ERIGSON, Col. March. I, 804, 2; — Gen. et Spec. Staph. 889, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 716, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 881, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 198, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 342, 3.

Long., 0^m,0083 (3 3/4 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête à peine subtriangulaire, à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux, de la largeur du prothorax; légèrement pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; fortement et assez densément ponctuée, plus éparsément sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* très-large, légèrement convexe, avec 1 assez gros pore sétifère de chaque côté vers le tubercule antennifère. *Cou* très-court, presque lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur d'un roux de poix. *Labre* roux, fortement sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, plus ou moins obscurs.

Antennes assez robustes, à peine aussi larges que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et assez fortement pilosellées, d'un roux parfois assez foncé; à 1^{er} article en massue suballongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu plus long, obconique: les 4^e à 10^e suboblongs, obconiques, subégaux: le dernier ovale-oblong, fortement acuminé au bout.

Prothorax oblong, subparallèle, évidemment un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, et les côtés, vus latéralement, à peine et largement sinués en arrière; légèrement convexe; légèrement pubescent; éparsément sétosellé sur les côtés; d'un noir brillant; fortement et assez densément ponctué, avec une étroite ligne médiane lisse. *Repli* brunâtre, finement chagriné.

Écusson éparsément ponctué, noir.

Élytres suboblongues, un peu plus longues que le prothorax, à peine arquées en arrière sur les côtés; faiblement convexes, à suture un peu relevée; assez fortement et modérément ponctuées; d'un rouge brillant à base noire ou rembrunie; éparsément pubescentes, avec quelques

soies redressées sur la base et sur les côtés. *Épaules* à calus subarrondi.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subarcuément et à peine élargi après son milieu et puis assez subitement atténué jusqu'au sommet ; assez fortement convexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés sur le milieu de leur base, et le 1^{er} parfois un peu recouvert ; éparsément sétosellé ; finement et densément pointillé ; d'un noir assez brillant, avec le sommet souvent couleur de poix ; à pubescence fine et assez serrée. Le 6^e segment moins ponctué, à peine arrondi au sommet. *Celui de l'armure* plus (♀) ou moins (♂) profondément sinué en son milieu.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant et parfois brunâtre, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Tempes* assez fortement et densément ponctuées. *Prosternum* et *mésosternum* plus ou moins chagrinés. *Métasternum* subdéprimé en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, à pores donnant naissance aux soies bien apparents.

Pieds assez épais, finement pubescents, subéparsément pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches rembrunies. *Tibias*, surtout les *antérieurs* et *intermédiaires*, parés, outre la pubescence, de quelques longues soies ; les *antérieurs* subarqués en dehors vers leur base, subangulés et puis assez densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, très-rare dans les environs de Lyon où elle est parfois apportée par les inondations du Rhône, se prend sous les feuilles mortes et les mousses des forêts, à la Grande-Chartreuse et sur divers points de la France orientale et septentrionale.

Obs. Elle ressemble infiniment à la précédente, dont elle est toutefois distincte par sa tête un peu moins large en arrière ; par ses antennes un peu plus robustes, et surtout pour la conformation du 6^o arceau ventral des ♂, dont l'intervalle des crêtes, moins large, est rugueux au lieu d'être lisse, plus profondément échancré au sommet, etc,

La couleur noire des élytres, le plus souvent réduite au quart basilaire, se prolonge parfois en arrière sur la suture.

Chez les immatures, l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est d'un roux plus ou moins brunâtre.

Peut-être doit-on réunir à l'*elongatum* les *variegatum* de Fourcroy (*Ent. Par.* I, 172) et *ochraceum* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 268).

3. *Lathrobium geminum*, KRAATZ.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire, les antennes et les palpes roux, et les pieds d'un roux testacé. Tête subcarrée ou à peine subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, assez fortement et modérément ponctuée, plus éparsement sur son milieu. Prothorax oblong, un peu moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez densément ponctuées. Abdomen assez brillant, finement et densément pointillé. Tempes légèrement et éparsement ponctuées en dessous, au moins sur les côtés.

♂ Le 6^e arceau ventral paré sur son milieu de 2 crêtes longitudinales assez saillantes, formées de poils obscurs et redressés (1), séparées entre elles par un intervalle assez large et rugueux, à peine échancré au bord postérieur, avec celui-ci à peine sinué de chaque côté. Les 3^e à 5^e longitudinalement et étroitement impressionnés sur leur ligne médiane.

♀ Le 6^e arceau ventral assez prolongé, subarqué sur les côtés, subarrondi au sommet. Les 3^e à 5^e simples.

Lathrobium elongatum, var. ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 590. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 551, 1 (Obs.).

Lathrobium geminum, KRAATZ, Ins. Deut. II. 673, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 343, 4.

Lathrobium boreale, REDTENBACHER, Faun. Austr. éd. 3, 225 (2).

Long., 0^m,0083 (3 3/4 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge foncé à base noire; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subcarrée ou à peine subtriangulaire, à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux, à peine plus large que le prothorax; visiblement

(1) Suivant un certain jour, ce 6^e arceau paraît bisilloné au lieu de bicrustulé.

(2) La synonymie des *Lathrobium elongatum*, *geminum* et *boreale* est peu certaine, les auteurs ayant, pour la plupart, confondu ces 3 espèces.

pubescente; éparsement et longuement sétosellée sur les côtés; assez fortement mais peu densément ponctuée, plus éparsement sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* très-large, légèrement convexe, avec 1 grès pore sétifère, de chaque côté vers le tubercule antennifère. *Cou* presque lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur d'un roux de poix. *Labre* roux, fortement sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; filiformes, finement duveteuses et médiocrement pilosellées; rousses; à 1^{er} article en massue suballongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: le 2^o oblong, obconique: le 3^o un peu plus long, obconique: les suivants suboblongs, obconiques, subégaux: le dernier ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, et les côtés, vus latéralement, à peine et largement sinués en arrière; légèrement convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; d'un noir brillant; assez fortement et assez densément ponctué, avec une étroite ligne longitudinale médiane, lisse. *Repli* brunâtre, finement chagriné.

Écusson éparsement ponctué, noir.

Élytres suboblongues, un peu plus longues que le prothorax; subdéprimées ou à peine convexes, à suture subélevée; assez densément mais plus finement ponctuées que le prothorax; d'un rouge brillant et plus ou moins foncé, le tiers basilaire noir; légèrement pubescentes, avec quelques soies redressées sur la base et sur les côtés, dont 1 un peu plus longue sur les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant, subarrondi.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle jusqu'aux deux tiers après lesquels il est subitement atténué jusqu'au sommet; assez fortement convexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés sur le milieu de leur base, et le 1^{er} un peu recouvert, éparsement sétosellé; finement et densément pointillé; d'un noir assez brillant, avec une pubescence fine, grise et assez serrée. Le 6^o segment moins ponctué, à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant. *Tempes* légèrement et éparsement ponctuées, souvent un peu plus fortement et plus densément en dedans. *Prosternum* et *mésos-*

ternum finement chagrinés. *Métasternum* subdéprimé en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement et subaspèremment pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches rembrunies. *Tibias*, surtout les *antérieurs* et *intermédiaires*, parés principalement en dessous, outre la pubescence, de quelques longues soies ; les *antérieurs* subarqués en dehors près de leur base, subangulés et puis assez densément ciliés intérieurement.

PATRIE. Cette espèce, rare aux alentours de Lyon, se prend sous les pierres et les détritits du bord des rivières, surtout dans les régions boisées ou montagneuses.

Obs. Extrêmement voisine de *l'elongatum*, elle en diffère par ses tempes plus légèrement et plus éparsément ponctuées en dessous, au moins sur les côtés (1), et surtout par le sommet de l'intervalle des crêtes des ♂ moins profondément échancré. La forme générale est à peine plus linéaire, la ponctuation un peu moins forte, etc.

Nous avons observé un exemplaire immature, entièrement testacé moins les yeux, à élytres à peine plus courtes, plus élargies en arrière, plus déprimées et à ponctuation un peu plus forte et surtout plus espacée, à ailes rudimentaires ou incomplètes. C'est là une forme subbrachyptère, comme nous en avons des exemples dans le même genre.

C'est avec doute qu'on doit rattacher au *geminum* le *bicolor* de Heer (*Faun. Helv.* I, 240, 15).

4. *Lathrobium boreale*, НОСНУТН.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base enfumée, les antennes et les palpes roux, et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, un peu plus large que le prothorax, assez finement et densément ponctuée sur les côtés, presque lisse sur son milieu. Prothorax oblong, à peine plus étroit en arrière, à peine moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres à peine oblongues, de la longueur du prothorax, assez finement et peu densément

(1) Cette ponctuation varie. Elle est toujours plus fine que chez *l'elongatum*, plus espacée tantôt sur toute la surface, tantôt seulement sur les côtés.

ponctuées. Abdomen assez brillant, très-finement et densément pointillé. Tempes finement et éparsement ponctuées en dessous.

♂ Le 6^e arceau ventral paré sur son milieu de 2 crêtes longitudinales peu saillantes, assez courtes, formées de poils obscurs et redressés, séparées entre elles par un intervalle assez étroit, peu rugueux, presque lisse vers son bord postérieur qui est à peine sinué. Les 3^e à 5^e à peine impressionnés sur leur ligne médiane.

♀ Le 6^e arceau ventral assez prolongé, à peine sinué de chaque côté, subtronqué ou à peine arrondi au sommet. Les 3^e à 5^e simples.

Lathrobium elongatum. GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 363, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 239, 10.

Lathrobium boreale, HOCHHUTH, Bull. Mosc. 1851, III, 40; 1862, III, 71. — THOMSON, Skand. Col. II, 198, 3 ?

Long., 0^m,008 (3 2/3 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base enfumée : revêtu d'une fine pubescence grise, un peu plus apparente sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux, un peu plus large que le prothorax ; visiblement pubescente, surtout sûr les côtés ; éparsement sétosellée sur ceux-ci ; assez finement et densément ponctuée latéralement, éparsement ou presque lisse sur son milieu ; d'un noir brillant. Front très-large, subconvexe, avec 1 gros pore sétifère, de chaque côté sur le tubercule antennifère. Cou ponctué sur les côtés, presque lisse sur son milieu. Épistome à rebord antérieur parfois livide. Labre d'un roux de poix, sétosellé en avant. Mandibules obscures. Palpes roux.

Yeux subarrondis, plus ou moins obscurs.

Antennes assez robustes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; d'un roux assez foncé, mais graduellement plus clair vers l'extrémité ; à 1^{er} article en massue épaisse, suballongée, presque égal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e sensiblement plus long, obconique : les suivants obconico-submoniliformes, à peine plus longs que larges, subégaux : le dernier ovulaire-suboblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement oblong, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, et les côtés, vus latéralement, largement subsinués en arrière ; faiblement convexe ; légèrement pubescent ; éparsément sétosellé sur les côtés ; d'un noir brillant ; assez densément mais beaucoup plus fortement ponctué que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse. *Repli* brunâtre, finement chagriné.

Écusson éparsément ponctué, noir.

Elytres à peine oblongues, de la longueur du prothorax ; subdéprimées ; assez finement et peu densément ponctuées ; un peu plus densément vers les côtés ; d'un rouge brillant assez clair, à base ou seulement région scutellaire un peu enfumée ; légèrement pubescentes, avec quelques soies redressées sur la base et sur les côtés, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant.

Abdomen plus ou moins allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine élargi jusqu'aux deux tiers après lesquels il est subitement atténué ; fortement convexe, avec les 4 premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base, et le 1^{er} parfois un peu recouvert ; éparsément sétosellé ; finement et densément ou même très-densément pointillé, éparsément sur le 6^e segment et l'extrémité du 5^e ; d'un noir assez brillant, avec une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^e segment subtronqué ou parfois subsinueusement tronqué au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, densément pointillé, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité du ventre plus ou moins rousse. *Tempes* finement et éparsément ponctuées. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés, peu brillants. *Métasternum* à peine convexe, avec une ligne longitudinale lisse, seulement visible en arrière. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement et subéparsément pointillés, d'un roux testacé ainsi que les hanches, avec l'insertion des tibias un peu rembrunie. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies ; les *antérieurs* subarqués en dehors, fortement angulés et puis densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, assez fréquente en Suisse, se rencontre quelquefois aux environs de Lyon où elle nous est apportée par les inondations du Rhône.

Obs. Elle est bien distincte du *geminum* par sa forme un peu plus linéaire et un peu plus déprimée ; par sa tête un peu plus large en arrière, visiblement plus finement et plus densément ponctuée sur les côtés que le prothorax ; par ses hanches de couleur rousse ; par ses élytres généralement moins noires à leur base. Les crêtes des ♂ sont moins saillantes, plus rapprochées, à intervalle moins rugueux. Le prothorax, plus oblong ou plus étroit, est moins parallèle, etc.

Les élytres sont parfois entièrement d'un rouge assez clair. Leur ponctuation, moins serrée en dedans, paraît, à un certain jour, comme disposée en séries obliques, très-obsolètes, et seulement vers la base.

Bien que nous n'ayons pas aperçu, à la base du 1^{er} arceau ventral, les 2 carènes saillantes dont parle Hochhuth, nous ne doutons pas de l'identité de l'espèce, remarquable, entre toutes, par la singulière ponctuation de la tête comparée à celle du prothorax. Du reste, nous avons eu des types d'Allemagne.

C'est sans doute par omission que Heer dit : *Pronoto... creberrime undique punctato*, sans faire mention de la ligne longitudinale lisse qui existe dans la plupart des espèces.

Nous rapportons avec doute au *boreale* de Hochhuth celui de Thomson, à cause de ce membre de phrase : *Elytris... rubris, dimidio-nigris* qui semble plutôt convenir au *geminum*. L'auteur suédois paraît avoir réuni les 2 espèces. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, la synonymie de ces 3 dernières espèces, longtemps confondues, est difficile à établir.

Nous avons vu notre *boreale* sous le nom de *ripicola*, Kiesenwetter.

5. *Lathrobium castaneipenne*, KOLENATI.

Lathrobium castaneipenne, KOLENATI, Mel. Ent. III, 22. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 344, 2, pl. IV, fig. 11.

Lathrobium lineatocolle, SCRIBA, Stett. Ent. Zeit. 1859, 414.

Facies et couleur du *geminum* ; distinct par sa tête plus large, presque plus large que le corselet, les élytres plus courtes que celui-ci, à ponctuation plus rare que chez le *geminum* ; ♂ 7^e et 6^e segments chacun avec une impression longitudinale obsolète, celle du 7^e avec un très-léger sillon médian, à peine sinué au sommet. — Long., 7 1/2-8 1/2 millim.

Sous les pierres, les détritux au bord des étangs ; juillet (T. R.). Metz (de Saulcy). Limoges!

Obs. Tout ce que nous avons vu sous le nom de *castaneipenne* et de *lineatocolle* était la forme aptère et brachyptère du *fulvipenne*. C'est pourquoi nous avons rapporté la description de M. Fauvel, laquelle, sans doute, a trait à une espèce distincte que nous n'avons pas vue en nature.

6. *Lathrobium laevipenne*, HEER.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, éparsément pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge vif, légèrement enfumées vers l'écusson, la bouche et les antennes rousses, et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, un peu plus large que le prothorax, assez finement et éparsément ponctuée, presque lisse sur son milieu. Prothorax oblong, subparallèle, un peu moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres suboblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et subéparsément ponctuées. Abdomen brillant, finement et densément pointillé. Tempes légèrement et éparsément ponctuées en dessous.

♂ Le 6^e arceau ventral largement impressionné dans son milieu sur toute sa longueur, largement échancré en angle à son bord postérieur qui est relevé en faite en son milieu, avec l'échancrure limitée de chaque côté par une dent très-saillante, ciliée de noir, prolongée en arrière (1). Le 5^e largement et faiblement impressionné sur son milieu, largement et légèrement échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi à son bord apical, simple ainsi que le 5^e.

Lathrobium laevipenne, HEER, Faun. Helv. I, 240, 14. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 675, 6. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 346, 8.

Lathrobium dentatum, KELLNER, Stett. Ent. Zeit. V, 414, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 826.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge vif, légèrement enfumées vers l'écusson; revêtu d'une fine pubescence grise, éparsée et peu serrée.

(1) Le bord postérieur, en dehors des dents, est profondément sinueux.

Tête subtriangulaire, un peu ou à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux, un peu plus large que le prothorax ; visiblement pubescente ; éparsément sétosellée sur les côtés ; assez finement et éparsément ponctuée, presque lisse sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* très-large, subconvexe, marqué en avant d'un pore sétifère plus gros, de chaque côté, sur le tubercule antennifère. *Cou* ponctué sur les côtés, presque lisse sur son milieu, ruguleux sur son étranglement antérieur. *Épistome* à rebord livide ou roux. *Labre* roux, sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux de poix. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes assez robustes, moins longues que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; rousses ; à 1^{er} article en massue suballongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e plus long que le 2^e, obconique : les suivants submoniliformes, subégaux, non ou à peine plus longs que larges : le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, et les côtés, vus latéralement, faiblement et largement sinués en arrière ; légèrement convexe ; légèrement pubescent ; éparsément et assez longuement sétosellé sur les côtés ; d'un noir brillant ; assez densément et assez fortement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. *Repli* noir, finement chagriné, peu brillant.

Écusson à peine ponctué, noir.

Élytres suboblongues ou oblongues, un peu plus longues que le prothorax ; subdéprimées ou à peine convexes ; assez fortement et subéparsément ponctuées, avec la ponctuation parfois plus légère et plus espacée en dedans et en arrière ; d'un rouge brillant vif, à base faiblement et étroitement rembrunie sur la région scutellaire ; éparsément pubescentes, avec quelques légères soies redressées sur les côtés, dont 2 plus longues, l'une sur les épaules, l'autre derrière celles-ci. *Calus huméral* assez saillant.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers le sommet ; assez convexe, les 4 premiers segments légèrement impressionnés en travers à leur base ; éparsément sétosellé ; finement et densément pointillé ; d'un noir plus ou moins brillant, avec une fine pubescence grise, peu ou modérément serrée, courte mais entremêlée de cils plus longs. Le 6^e segment moins ponctué, à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, subaspèremment pointillé; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre parfois couleur de poix. *Tempes* légèrement et éparsement ponctuées. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, subaspèremment pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches rembrunies. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies; les *antérieurs* subarqués en dehors à leur base, angulés et puis assez densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, propre à la Bavière et à la Suisse, se rencontre très-rarement dans les montagnes du Jura, au premier printemps, sous les pierres au bord des eaux.

Obs. Avec l'aspect du *boreale*, elle s'en distingue facilement par sa taille moindre, par ses antennes plus courtes et submoniliformes, et surtout par les armures du 6^e arceau ventral des ♂.

7. *Lathrobium fulvipenne*, GRAVENHORST.

Très-allongé, linéaire, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire ou rembrunie, les antennes et les palpes roux, et les pieds d'un roux subtestacé. Tête subovale, à peine aussi large que le *prothorax*, assez fortement et assez densément ponctuée sur les côtés, presque lisse sur son milieu. *Prothorax* oblong, subparallèle, à peine moins large que les *élytres*, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. *Élytres* oblongues, de la longueur du *prothorax*, assez fortement et assez densément ponctuées. *Abdomen* assez brillant, finement et très-densément pointillé. *Tempes* assez fortement et subéparsement ponctuées en dessous.

♂ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre obsolètement impressionnés sur leur milieu, le 6^e échancré au sommet en angle large et obtus.

♀ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre simples, le 6^e subarrondi au sommet.

Staphylinus fulvipennis, GRAVENHORST, Mon. 104, 106.

Lathrobium elongatum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 423, 3.

Lathrobium fulvipenne, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 368, 2. — MANNERHEIM, Brach. 37, 2. — RUNDE, Brach. Hal. 12, 3. — NORDMANN, Symb. 141, 2. — ERICHSON, Col. March. I, 808, 3; — Gen. et Spec. Staph. 590, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 718, 5. — HEER, Faun. Helv. I, 240, 13. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 551, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 674, 4. — THOMSON, Skand. Col. II, 198, 4. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 344, 6,

Lathrobium Letzneri, GERHARDT, Berl. Ent. Zeit. 186, 287. — MARSEUL, Ab. 1871, VIII, 310, 298.

Variété *a*. *Élytres* un peu moins longues que le prothorax, d'un rouge brun. *Subaptère*.

Lathrobium fulvipenne, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 424, 4.

Lathrobium fulvipenne, var. 2, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 591.

Lathrobium alpestre, HEER, Faun. Helv. I, 239, 11.

Long., 0^m,0083 (3 3/4 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps très-allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les *élytres* rouges à base plus ou moins rembrunie; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subovale, non plus large en arrière qu'au niveau des yeux; à peine aussi large que le prothorax; visiblement pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; assez fortement et assez densément ponctuée, très-éparsément ou presque lisse sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* très-large, subconvexe, marqué en avant d'un gros pore sétifère, de chaque côté, sur le tubercule antennifère. *Cou* ponctué sur les côtés, presque lisse sur son milieu, ruguleux sur son étranglement antérieur. *Épistome* à rebord d'un roux livide. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, plus ou moins obscurs.

Antennes assez robustes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et médiocrement pilosellées; rousses; à 1^{er} article en massue suballongée, à peine aussi long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e sensiblement plus long, obconique: les suivants suboblongs, graduellement à peine plus courts, subobconiques: le dernier ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle, à peine moins large que les *élytres*; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, et les côtés, vus latéralement, largement et à peine sinués en arrière; légèrement convexe; légèrement pubescent; éparsément sétosellé sur les côtés, avec

2 ou 3 soies beaucoup plus longues ; d'un noir brillant ; assez densément mais à peine ou non plus fortement ponctué que la tête, avec une ligne longitudinale lisse. *Repli* noir, très-finement chagriné.

Écusson éparsément ponctué, noir.

Élytres oblongues ou suboblongues, de la longueur environ du prothorax ; subdéprimées ; assez fortement et assez densément ponctuées, parfois un peu moins fortement que le prothorax ; d'un rouge brillant assez vif, à base plus ou moins étroitement rembrunie ; légèrement pubescentes, avec quelques soies redressées sur la base et sur les côtés, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, atténué tout à fait vers son sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés en travers à leur base ; éparsément sétosellé ; finement et très-densément pointillé ; plus éparsément sur le 6^e segment et sur l'extrémité du 5^e ; d'un noir assez brillant, avec une fine pubescence grise, assez longue et plus ou moins serrée. Le 6^e segment subtronqué ou à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, densément pointillé, d'un noir assez brillant, avec l'extrême sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* assez fortement et subéparsément ponctuées, un peu plus densément en dedans. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés. *Métasternum* à peine convexe, parfois obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement et subaspérement ponctués, d'un roux plus ou moins testacé, avec les hanches rembrunies. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies ; les *antérieurs* subarqués en dehors, subangulés et puis densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce est commune, tout l'été, sous les pierres et les détritns au bord des eaux, surtout après les inondations.

OBS. Elle est distincte de toutes les précédentes par sa forme plus allongée, plus étroite et plus linéaire. Sa tête, moins large en arrière, est plus régulièrement ovale. Les signes masculins sont différents, etc.

Dans la variété *a*, plus commune chez nous que le type, les élytres sont un peu ou même parfois sensiblement plus courtes que le prothorax, plus déprimées, plus élargies (1) en arrière, un peu plus fortement et

(1) Ou mieux, les élytres paraissent parfois graduellement rétrécies d'arrière en avant, où elles sont aussi larges ou même à peine aussi larges que le prothorax (*L. alpestre*, Heer).

moins densément ponctuées, à couleur d'un rouge brun à peine plus foncé vers la base, avec les ailes nulles ou plus ou moins incomplètes.

Cette forme brachyptère, suivant l'état de maturité, varie pour la couleur qui passe souvent du roux de poix au testacé.

On rapporte au *fulvipenne* le *punctulatum* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 269).

8. *Lathrobium rufipenne*, GYLLENHAL.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire, les palpes, les antennes et les pieds roux. Tête subovale, de la largeur du prothorax, fortement et densément ponctuée. Prothorax oblong, subparallèle, évidemment moins large que les élytres, assez fortement et densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuées. Abdomen assez brillant, finement et très-densément pointillé. Tempes fortement, densément et rugueusement ponctuées en dessous.

♂ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre à peine impressionnés sur leur ligne médiane : le 6^e légèrement et étroitement échancré au sommet, avec l'échancrure limitée de chaque côté par un petit pinceau de poils serrés, saillant en arrière et simulant une espèce de dent.

♀ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre simples : le 6^e subsinué sur ses côtés, prolongé dans son milieu en ogive mousse.

Lathrobium rufipenne, GYLLENHAL, *Ins. Suec.* III, 704, 1-2. — MANNERHEIM, *Brach.* 37, 3. — NORDMANN, *Symb.* 143, 3. — ERICSON, *Col. March.* I, 505, 4 ; — *Gen. et Spec. Staph.* 591, 4. — REDTENDACHER, *Faun. Aust.* 826. — HEER, *Faun. Helv.* I, 239, 12. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, *Faun. Ent. Fr.* I, 552, 3. — KRAATZ, *Ins. Deut.* II, [675, 8. — THOMSON, *Skand. Col.* II, 199, 8. — FAUVEL, *Faun. Gallo-Rhén.* III, 343, 7.

Long., 0^m,0066 (3 l.) ; — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire ; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subovalé ou même suboblongue, non plus large en arrière qu'au niveau des yeux, de la largeur du prothorax ; légèrement pubescente ; éparsement sétosellée sur les côtés ; fortement et densément ponctuée, à peine moins densément sur son milieu ; d'un noir assez brillant. *Front* large, assez convexe, marqué en avant d'un pore sétifère un peu plus gros, de chaque côté, vers le tubercule antennifère. *Cou* pointillé sur les côtés. *Épistome* à rebord antérieur étroit, parfois livide. *Labre* roux, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez robustes, plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; rousses ; à 1^{er} article en massue suballongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^o oblong, obconique : le 3^o non ou à peine plus long, obconique : les suivants submoniliformes, subégaux, non ou à peine plus longs que larges : le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle, évidemment moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs légèrement, les postérieurs plus fortement arrondis, et les côtés, vus latéralement, à peine et largement sinués en arrière ; légèrement convexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; d'un noir brillant ; assez densément mais un peu moins profondément ponctué que la tête, avec une ligne longitudinale lisse. *Repli* noir, très-finement chagriné, assez brillant.

Écusson éparsement ponctué, noir.

Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax ; à peine convexes, parfois subsillonées le long de la suture ; assez finement et assez densément ponctuées ; d'un rouge brillant, avec le tiers basilaire plus ou moins noir ; légèrement pubescentes, avec quelques soies assez longues et redressées sur les côtés. *Épaules* à carus assez saillant.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers son sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés sur le milieu de leur base ; éparsement sétosellé ; finement et très-densément pointillé ; d'un noir assez brillant, avec une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et subaspérement pointillé ; d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre à peine moins foncé. *Tempes* fortement, densément et rugueusement ponctuées en des-

sous. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés, avec quelques soies obscures. *Métasternum* à peine convexe, obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement et subaspérement pointillés, roux, avec les hanches rembrunies. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies; les *antérieurs* à peine arqués en dehors, subangulés et puis assez densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, très-rare en France, se trouve, au printemps, au bord des étangs et des fossés, surtout dans les endroits vaseux, dans la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne, la Guienne, les Alpes, etc.

Obs. Elle est remarquable par la forme de sa tête, un peu plus oblongue que chez les espèces précédentes, à ponctuation plus forte, plus serrée et plus rugueuse, tant en dessus qu'en dessous, avec l'intervalle des tempes assez étroit, ruguleux.

9. *Lathrobium brunripes*, FABRICIUS.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax, densément et assez fortement ponctuée sur les côtés. Prothorax oblong, à peine moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez finement et modérément ponctuées. Abdomen peu brillant, finement pubescent, très-finement et très-densément pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral largement et fortement impressionné jusqu'à sa base, profondément et angulairement échancré dans le milieu de son bord apical, sinué de chaque côté de celui-ci (1). Le 5^e largement impressionné en triangle jusque près de sa base. Le 4^e souvent déprimé ou à peine impressionné en arrière sur son milieu. *Pièce basilaire* relevée en forme de dent dans le milieu de son bord antérieur.

♀ Le 6^e arceau ventral profondément sinué sur ses côtés, plus ou moins fortement prolongé en angle dans son milieu. Les 5^e et 4^e simples.

(1) Parfois les poils des côtés de l'impression paraissent redressés en forme de crête obso-
lète. Le fond des impressions est rugueux, et celle du 6^e arceau est parcourue par une étroite
ligne lisse.

Pièce prébasilaire simple ou à peine angulée dans le milieu de son bord antérieur.

Paederus brunnipes, FABRICIUS, Ent. Syst. I. II, 537; — Syst. El. II, 609, 5.

Paederus elongatus, var. c, PAYKULL, Faun. Suec. III, 429, 3.

Staphylinus dentatus, MARSHAM, Ent. Brit. I, 515, 53.

Staphylinus punctatus, FOURCROY, Ent. Par. I, 168, 14.

Staphylin à pattes fauves et à étuis pointillés, GEOFFROY, Hist. Nat. Ins. I, 366, 14.

Lathrobium brunnipes, GRAVENHORST, Micr. 56, 10; — Mon. 131, 6. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 340, 10. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 366, 3. — MANNERHEIM, Brach. 37, 6. — NORDMANN, Symb. 141, 6. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 716, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 672, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 198, 1 (1).

Lathrobium luteipes, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 342, 2.

Variété a. *Élytres* aussi longues ou à peine aussi longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant, assez finement et subéparsement ponctuées. *Ailes* rudimentaires ou incomplètes.

Lathrobium brunnipes, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 422, 1. — ERICSON, Col. March. I, 503, 1; — Gen. et Spec. Staph, 588, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 241, 16. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 532, 5.

Lathrobium punctatum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 341, 1.

Long., 0^m,0088 (4 l.); — larg., 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir plus ou moins brillant, avec une fine pubescence grise, plus visible sur l'abdomen.

Tête subarrondie ou courtement ovulaire, à peine moins large que le prothorax; légèrement pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; assez fortement et plus ou moins densément ponctuée, plus éparsément sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, creusé d'un gros pore sétifère de chaque côté vers le tubercule antennifère. *Cou* pointillé sur les côtés, souvent marqué en avant sur son milieu d'un gros point ou fossette ponctiforme. *Épistome* à rebord antérieur sensible, parfois d'un roux livide. *Labre* d'un roux brunâtre, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, obscurs, souvent lavés de gris.

(1) La synonymie précédente, rapportée ici d'après les auteurs, paraît convenir indifféremment aux 2 variétés.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subfiliformes; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; d'un roux souvent assez foncé; à 1^{er} article en massue suballongée, à peine moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, plus long que le 2^e: les suivants oblongs, obconiques, subégaux: le dernier un peu plus long, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle, à peine moins large que les élytres, tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles subarrondis, et les côtés, vus latéralement, largement et à peine sinués en arrière; légèrement convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; d'un noir brillant; assez fortement et assez densément ponctué, avec une étroite ligne médiane lisse. *Repli* noir, peu brillant, finement chagriné.

Écusson légèrement pubescent, éparsement ponctué, noir.

Élytres subcarrées ou suboblongues, un peu ou à peine plus longues que le prothorax; subdéprimées ou à peine convexes; assez finement et modérément ponctué; d'un noir plus ou moins brillant; à pubescence grise éparse, avec quelques soies obscures sur les côtés, dont 1 plus longue derrière les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant.

Abdomen suballongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle jusqu'à ses deux tiers postérieurs après lesquels il est assez brusquement atténué jusqu'au sommet; assez convexe, avec les 4 premiers segments subimpressionnés sur le milieu de leur base, et le 1^{er} souvent à moitié recouvert par les élytres; éparsement sétosellé; très-finement et très-densément pointillé; d'un noir peu brillant, avec une fine pubescence assez serrée et d'un gris obscur. Le 6^e segment un peu moins ponctué, couleur de poix au sommet, subarrondi à son bord apical.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant. *Prosternum* et *mésosternum* à peine chagrinés. *Métasternum* subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement ponctué, d'un roux testacé, avec les hanches d'un noir de poix. *Tibias* avec 2 ou 3 longues soies en dessous; les *antérieurs* robustes, subarqués en dehors près de leur base, fortement angulés et puis densément ciliés intérieurement.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve en été sous les pierres et les détritux, au bord des ruisseaux et des étangs, dans les environs de

Paris et de Lyon, la Flandre, la Picardie, la Champagne, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, la Touraine, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Bresse, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. C'est la plus grande du genre. Elle reconnaît 2 races : une forme macroptère et ailée (*luteipes*, Fauvel), et une forme brachyptère et subaptère (*punctatum*, Fauvel).

La 1^{re} a les élytres un peu plus longues que le prothorax, assez brillantes, modérément ponctuées. La 2^e a les élytres plus courtes, aussi longues ou à peine aussi longues que le prothorax, plus brillantes, un peu plus éparsément ponctuées et surtout plus étroites en avant, ce qui fait que le prothorax, restant le même, paraît aussi large ou même un peu plus large que la base des élytres (1). Cette variété, moins répandue que la forme ailée et macroptère, est généralement d'une taille un peu moindre et plus particulière aux Alpes ou lieux froids et élevés.

Le *Lathrobium brunnipes* commence une série d'espèces presque entièrement noires et qui forment comme un petit groupe séparé.

10. *Lathrobium suturale*, WENKER.

Lathrobium suturale, WENKER. Cat. Col. Alsace, 1866, 127. — MARSEUL, l'Ab., 1867, IV, LI. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 346, 9.

Très-voisin des *filiforme* à élytres longues ; plus grand, plus large, plus brillant, subdéprimé comme *fovulum* (*punctatum*) ; noir ; bouche, antennes, pattes, écusson, un liseré sur la suture et le sommet des élytres, d'un testacé rougeâtre ; milieu des cuisses, surtout des postérieures, enfumé ; corselet et élytres noir de poix ; disque de la tête plus densément ponctué ; 3^e article des antennes un peu plus long que le 2^e ; corselet presque plus large que la tête, non cylindrique ; à angles bien moins arrondis ; ponctuation plus fine, plus serrée ; intervalle lisse, plus large ; élytres d'un quart plus larges et plus longues que le corselet, à ponctuation moitié plus forte et plus serrée que chez le *filiforme* ; ♀ 7^e segment arrondi au sommet. — Long., 6 millim.

Sous les débris végétaux, dans les marécages ; mars (T R.). Strasbourg (*Wenker*) ; Calvados, Hérouville, au bord du canal !

(1) Nous en retrouverons plus loin d'autres exemples.

Obs. Nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner cette espèce, dont nous rapportons la description de M. Fauvel.

11. *Lathrobium punctatum*, ZETTERSTEDT.

Allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les palpes et les antennes d'un roux subtestacé, et les pieds d'un roux de poix. Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax, assez fortement et éparsement ponctuée, plus lisse sur son milieu. Prothorax suboblong, subparallèle, presque aussi large que les élytres, assez fortement et vaguement ponctué, avec un étroit espace longitudinal lisse. Élytres de la longueur du prothorax, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen mat, finement pubescent, très-finement et très-densément pointillé. Tempes légèrement et éparsement ponctuées en dessous.

♂ Le 6^e arceau ventral marqué sur sa ligne médiane d'un léger sillon presque lisse, assez profondément sinué dans le milieu de son bord apical. Le 5^e à peine sillonné sur sa ligne médiane, à peine sinué au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral sinué de chaque côté, prolongé, subarrondi et finement cilié au sommet. Le 5^e simple.

Lathrobium punctatum, ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 84, 5; — Ins. Lapp. 68, 5. — NORDMANN, Symb. 141, 7. — ERICHSON, Col. March. I, 508, 7; — Gen. et Spec. Staph. 600, 21. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 717, 11. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 583, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 679, 12. — THOMSON, Skand. Col. II, 199, 6.

Lathrobium lineare, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 426, 8.

Lathrobium foveolum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 354, 18.

Long., 0^m,0058 (2 3/4 l.); — larg., 0^m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec l'abdomen mat et revêtu d'une fine pubescence grise et serrée.

Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax; légèrement pubescente; distinctement sétosellée; assez fortement et éparsement ponctuée, plus lisse sur son milieu; d'un noir luisant. Front très-large, peu convexe, marqué, de chaque côté en avant, sur le tubercule antennifère, d'un gros pore sétifère. Cou presque lisse sur son milieu. Épistome à rebord antérieur d'un roux parfois livide. Labre d'un roux de poix, sétosellé en avant. Mandibules obscures. Palpes d'un roux subtestacé.

Yeux subarrondis, plus ou moins obscurs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; subfiliformes ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; d'un roux subtestacé ; à 1^{er} article en massue allongée, à peine moins long que les 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e suballongé, obconique, plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e oblongs, obconiques, graduellement un peu plus courts : le dernier ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax suboblong, subparallèle, presque aussi large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs légèrement, les postérieurs plus fortement arrondis, et les côtés, vus latéralement, à peine sinués en arrière ; peu convexe ; légèrement pubescent ; éparsément sétosellé sur les côtés ; d'un noir luisant ; assez fortement, plus ou moins éparsément et vaguement ponctué, avec un étroit espace longitudinal lisse. *Repli* brunâtre, presque lisse.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, un peu plus larges en arrière qu'en avant, environ de la longueur du prothorax ; subdéprimées ; assez fortement et assez densément ponctuées ; d'un noir brillant (1), avec une légère pubescence grise et d'assez longues soies obscures et redressées, sur les côtés. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers son sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base ; éparsément sétosellé ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un noir mat, avec une fine pubescence grise et serrée. Le 6^e segment moins ponctué, étroitement arrondi (♂) ou subangulé (♀) au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité du ventre couleur de poix. *Tempes* légèrement et éparsément ponctuées en dessous. *Prosternum* à peine, *mésosternum* finement chagrinés. *Métasternum* subdéprimé en arrière sur son disque. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, un peu moins brillant, plus densément pointillé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix plus ou moins foncé, ainsi que les hanches. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies ; les *postérieurs* subarqués en dehors, subangulés et puis densément ciliés en dessous.

(1) Leur bord apical présente un très-fin rebord d'un roux de poix.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle se trouve, en été, sous les pierres et les écorces, au bord des ruisseaux, dans les environs de Paris, la Flandre, la Normandie, la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine, le Poitou, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, la Guienne, la Provence, etc.

Obs. Par sa couleur et par sa forme générale, elle ressemble, à part la taille beaucoup moindre, à la variété brachyptère du *L. brunripes*. La tête et le prothorax sont moins densément ponctués, les pieds sont plus obscurs, etc.

Chez les exemplaires que nous avons eus sous les yeux, les ailes étaient rudimentaires ou peu développées. Mais, comme les élytres sont plus ou moins longues, plus ou moins déprimées, plus ou moins élargies en arrière, plus ou moins densément ponctuées, il y a lieu de supposer qu'il existe une forme macroptère et ailée, ainsi que chez le *brunripes* et autres espèces.

Dans les immatures, les élytres sont quelquefois d'un brun roussâtre.

On rapporte au *L. punctatum* les *foveolatum* (*Man. Br. Col.* 406) et *fovulum* (*Ill. Br. V.* 270) de Stephens.

13. *Lathrobium filiforme*, GRAVENHORST.

Allongé, étroit, linéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec le antennes et les palpes roux, et les pieds d'un roux de poix. Tête subovale, de la largeur du prothorax, assez finement et assez densément ponctuée, éparsément sur son milieu. Prothorax oblong, subparallèle, à peine moins large que les élytres, assez fortement, et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres de la longueur du prothorax, assez légèrement et modérément ponctuées. Abdomen assez brillant, finement pubescent, très-finement et très-densément pointillé. Tempes finement et assez densément pointillées en dessous.

♂ Le 6^e arceau ventral brièvement et étroitement impressionné vers son sommet qui est échancré en angle subaigu, avec les lobes latéraux de l'échancrure subangulairement prolongés, rugueux et pubescents. Le 5^e obsolètement sillonné sur sa ligne médiane.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subarrondi au sommet, le 5^e simple.

Lathrobium filiforme, GRAVENHORST, *Mon.* 134. — NORDMANN, *Symb.* 144, 13. —

ERICHSON, Col. March. I, 508, 8; — Gen. et Spec. Staph. 601, 22. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 716, 6. — HEER, Faun. Helv. I, 238, 6. — FAIRMAIRE et LABOULDÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 555, 13. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 681, 14. — THOMSON, Skand. Col. II, 204, 11. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 347, 10. *Lathrobium lineare*, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 370, 6. — MANNERHEIM, Brach. 37, 7. — NORDMANN, Symb. 142, 9.

Long., 0^m,0056 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, étroit, linéaire, peu convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subovale, de la largeur du prothorax ou à peine plus large; éparsément pubescente; longuement et éparsément sétosellée; assez finement et assez densément ponctuée, éparsément sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* très-large, faiblement convexe, à pore des tubercules antennifères un peu plus gros. *Cou* presque lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur d'un roux de poix. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux obscur. *Palpes* roux.

Yeux subarrondis, plus ou moins obscurs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; assez robustes; subfiliformes; finement duveteuses et distinctement pilosellées; rousses; à 1^{er} article épaissi en massue suballongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques, subégaux: les 4^e à 10^e submoniliformes, presque subégaux, à peine visiblement plus longs que larges: le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax fortement oblong, subparallèle, à peine moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles arrondis, les postérieurs plus largement, et les côtés, vus latéralement, à peine et largement sinués en arrière; peu convexe; légèrement pubescent; éparsément sétosellé sur les côtés; d'un noir luisant; assez finement et assez densément ponctué, avec les points intérieurs parfois en séries irrégulières, et une ligne longitudinale lisse. *Repli* noir, peu brillant, finement chagriné, avec l'*opercule* obsolètement rugueux, parfois séparé par une suture effacée.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées, parfois à peine oblongues, subparallèles, de la longueur du prothorax; subdéprimées ou peu convexes, parfois subsillonées à leur base le long de la suture; assez légèrement et modérément ponctuées; d'un noir brillant; légèrement pubescentes, avec quelques

soies assez longues et redressées sur les côtés. *Épaules* à calus assez saillant.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle, parfois à peine arqué en arrière sur les côtés et puis atténué tout à fait vers le sommet; assez convexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés sur le milieu de leur base; éparsément et longuement sétosellé; très-finement et très-densement pointillé; d'un noir assez brillant, avec une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^e segment un peu moins ponctué, subarrondi au sommet. *Celui de l'armure* à styles latéraux souvent en forme de crochet solide, comprimé, plus ou moins recourbé en l'air (1).

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant. *Tempes* finement et assez densement pointillées en dessous, à intervalle assez large, graduellement élargi en arrière. *Prosternum* et *mésosternum* obsolètement chagrinés. *Métasternum* subdéprimé en arrière sur son disque. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, plus densement pointillé.

Pieds finement pubescents, aspérement pointillés, d'un roux de poix foncé, avec les genoux et les tarses plus pâles. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies; les *antérieurs* subarqués en dehors, subangulés et puis assez densement ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve, au printemps et à l'automne, sous les pierres et les détritiques des lieux boisés et humides, dans les environs de Paris, la Flandre, la Normandie, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, le Bugey, les Alpes, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *punctatum*. La taille est un peu moindre et la forme un peu moins déprimée. La tête est plus ovale, plus finement et plus densement ponctuée. Le 3^e article des antennes n'est pas plus long que le 2^e. Le prothorax est plus oblong, à ponctuation un peu plus serrée. Les pieds sont d'un roux de poix plus foncé, à l'exception des genoux et des tarses qui sont plus pâles. L'abdomen est moins mat, etc.

On rencontre quelquefois des formes brachyptères et à la fois subapteres, dont les élytres, sensiblement plus courtes, sont plus légèrement et plus éparsément ponctuées, plus ou moins impressionnées à leur base vers

(1) Souvent, dans le genre *Lathrobium*, les styles sont recourbés en l'air à leur sommet en forme de crochet; ici, ils le sont d'une manière plus accusée.

la suture, parfois un peu brunâtres. C'est sans doute à cette variété qu'il faut rapporter le *L. impressum* de Heer (*Faun. Helv.* I, 580, 5*).

La forme ailée et macroptère est assez rare.

Les styles de l'armure, suivant les variétés, tendent à perdre leur disposition recourbée en l'air en crochet.

13. *Lathrobium longulum*, GRAVENHORST.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête ovale-oblongue, un peu plus large que le prothorax, assez fortement et éparsement ponctuée. Prothorax fortement oblong, subparallèle, à peine moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres de la longueur du prothorax, assez finement et modérément ponctuées. Abdomen peu brillant, très-finement et densément pointillé. Tempes finement et assez densément pointillées en dessous, à intervalle assez large.

♂ Le 6^e arceau ventral obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, bisinué à son bord apical.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subarrondi à son bord apical.

Lathrobium longipenne, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, *Faun. Ent. Fr.* I, 558, 12. — KRAATZ, *Ins. Deut.* II, 682 (note).

Variété *a*. Aptère. Élytres d'un tiers ou d'un quart plus courtes que le prothorax.

Lathrobium longulum, GRAVENHORST, *Micr.* 53, 4; — *Mon.* 134, 15; — LATREILLE, *Hist. Nat. Crust. et Ins.* IX, 339, 4. — GYLLENHAL, *Ins. Suec.* II, 371, 7. — IV, 483, 7. — NORDMANN, *Symb.* 143, 12. — ERICHSON, *Col. March.* I, 510, 11; — *Gen. et Spec. Staph.* 602, 26. — REDTENBACHER, *Faun. Austr.* 716, 6. — HEER, *Faun. Helv.* I, 237, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, *Faun. Ent. Fr.* I, 556, 15. — KRAATZ, *Ins. Deut.* II, 681, 15. — THOMSON, *Skand. Col.* II, 201, 12. — FAUVEL, *Faun. Gallo-Rhén.* III, 349, 13.

Lathrobium minutum, SAHLBERG, *Ins. Fenn.* I, 341, 9. — MANNERHEIM, *Brach.* 38, 8. — RUNDE, *Brach. Hal.* 12, 4. — NORDMANN, *Symb.* 143, 11.

Long., 0^m,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, peu convexe, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête ovale-oblongue, subparallèle ou à peine arquée derrière les yeux, un peu plus large que le prothorax ; légèrement pubescente ; éparsement sétosellée sur les côtés ; assez fortement et éparsement ponctué ; d'un noir brillant. *Front* très-large, à peine convexe, subdéprimé en avant où il offre, sur les tubercules antennifères, un point sétifère un peu plus gros. *Cou* presque lisse sur son milieu, ruguleux à son étranglement antérieur. *Épistome* à rebord d'un roux de poix. *Labre* roux, sétosellé en avant. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes* roux.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes assez robustes, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subfiliformes ; très-finement duveteuses et distinctement pilosellées ; rousses ; à 1^{er} article épaissi en massue suballongée, subégal aux 2 suivants réunis : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques, subégaux : les 4^e à 10^e submoniliformes, graduellement à peine plus courts, à peine plus longs que larges : le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax fortement oblong, subparallèle, à peine moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles largement arrondis, et le rebord latéral, vu de côté, presque rectiligne ou à peine sinué en arrière (1) ; peu convexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; d'un noir de poix brillant ; assez fortement et assez densément ponctué, avec les points intérieurs parfois en séries irrégulières ou confuses, et une ligne longitudinale lisse. *Repli* brunâtre, assez brillant, à peine chagriné.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, parfois subcarrées, subparallèles ou subélargies en arrière, tantôt aussi longues, tantôt moins longues que le prothorax ; subdéprimées ; assez finement et plus ou moins densément ponctuées ; d'un noir de poix brillant ; éparsement pubescentes, avec quelques soies redressées sur les côtés. *Épaules* à calus assez saillant.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et puis subitement atténué vers le sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments légèrement sillonnés en travers à leur base ; éparsement sétosellé ; très-finement et densément pointillé, moins densément sur le 6^e segment et l'extrémité du 5^e ; d'un noir de poix peu brillant, avec une très-fine pubescence grise et

(1) Ici le rebord latéral, très-fin et peu sensible, s'infléchit plus tôt pour aller rejoindre le repli au-dessous des angles antérieurs.

modérément serrée. Le 6^e segment subtronqué ou à peine arrondi au sommet. *Styles de l'armure* comprimés, plus ou moins recourbés en l'air vers leur sommet (1).

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Tempes* finement et assez densément pointillées en dessous. *Prosternum* à peine; *mésosternum* finement chagrinés. *Métasternum* subréprimé en arrière sur son disque. *Ventre* convexe, légèrement sétosellé, plus densément pointillé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux subtestacé, ainsi que les hanches. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues et fines soies; les *antérieurs* subarqués en dehors, angulés et puis densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce est assez commune sous les feuilles mortes et les mousses humides, sous les écorces des arbres dont le pied baigne dans l'eau, dans presque toute la France, les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, l'Orléanais, la Bourgogne, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, la Savoie, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est moindre que le *filiforme*, avec la tête et le prothorax plus oblongs, les élytres un peu plus déprimées, et les pieds moins obscurs. La tête, un peu plus large que le prothorax, est moins densément ponctuée sur les côtés que chez la susdite espèce, etc.

La forme macroptère est assez rare et répond au *longipenne* de Fairmaire et Laboulbène. La forme brachyptère, la plus répandue, est celle décrite par la plupart des auteurs.

Elle est aptère ou subaptère, avec les élytres d'un quart ou même d'un tiers plus courtes que le prothorax, souvent plus déprimées et moins densément ponctuées, parfois même obsolètement, quelquefois rétrécies d'arrière en avant.

Le prothorax et les élytres passent du noir de poix au roux de poix. Chez les immatures, le corps est entièrement testacé.

Le *longulum* répond peut-être au *nanum* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 270).

(1) Cette forme des styles de l'armure se retrouve dans d'autres espèces, mais ici elle est plus accusée, ainsi que dans l'espèce précédente.

14. *Lathrobium spadiceum*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, déprimé, d'un roux de poix brillant, avec les élytres et l'abdomen presque mats, le sommet de celui-ci, les palpes et les pieds un peu plus clairs. Tête subtriangulaire, plus large que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuée. Prothorax oblong, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres de la longueur du prothorax, assez finement et modérément ponctuées. Abdomen mat, finement pubescent, très-finement et densément pointillé. Tempes finement et éparsément ponctuées en dessous, rapprochées en arrière.

♂ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre subimpressionnés sur leur ligne médiane. Le 5^e rectilinéairement tronqué et finement pectiné de noir sur une assez grande étendue du milieu de son bord apical. Le 6^e assez profondément échancré au sommet en angle aigu. Les 3^e et 4^e à peine visiblement impressionnés ou simplement déprimés sur leur milieu.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subarrondi à son sommet, les autres simples.

Lathrobium spadiceum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 592, 6. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 716, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 554, 9. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 684, 19. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 333, 20. Pl. IV, fig. 14.

Lathrobium Tarnieri, ROUGET, Ann. Soc. Ent. Fr. 1834, 83.

Long., 0^m,0081 (3 2/3 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un roux de poix brillant, avec les élytres et l'abdomen plus mats; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête subtriangulaire, plus large que le prothorax; légèrement pubescente; éparsément sétosellée; assez finement et assez densément ponctuée (1); d'un roux de poix plus ou moins brillant. Front très-large, peu convexe, à point sétifère des tubercules antennifères beaucoup plus gros. Cou presque lisse sur son milieu. Épistome subvertical, lisse, à rebord antérieur parfois d'un roux livide. Labre d'un roux de poix, sétos-

(1) La ponctuation de la tête est seulement un peu moins forte que celle du prothorax.

sellé en avant. *Mandibules* d'un roux foncé ou brunâtre. *Palpes* roux, à article terminal pâle.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes assez grêles, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; rousses; à 1^{er} article en massue allongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e sensiblement plus long, allongé, obconique: les 4^e à 10^e graduellement moins longs, obconiques, suballongés ou oblongs: le dernier ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement, les postérieurs légèrement arrondis, et les côtés, vus latéralement, largement sinués en arrière; subdéprimé; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; d'un roux de poix brillant; assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. *Repli* roux, presque lisse, à *opercule* obsolètement rugueux.

Écusson éparsement ponctué, d'un roux de poix brillant.

Élytres suboblongues, subélargies en arrière, environ de la longueur du prothorax; déprimées; assez finement et modérément ou même assez densément ponctué; d'un roux de poix presque mat par l'effet de l'intervalle des points qui est finement et obsolètement chagriné; légèrement pubescentes, avec quelques longues soies redressées sur les côtés. *Épaules* à calus assez saillant.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers son sommet; subconvexe, avec les 4 premiers segments à peine sillonnés en travers à leur base; éparsement et longuement sétosellé; très-finement et densément pointillé; d'un roux de poix peu brillant ou presque mat, avec l'extrémité souvent un peu plus claire; recouvert d'une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^e segment moins ponctué, plus ou moins étroitement arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et subaspèremment pointillé, d'un roux de poix assez brillant, avec le sommet du ventre parfois plus clair. *Tempes* finement et éparsement ponctué en dessous, séparées par un intervalle beaucoup plus étroit en arrière. *Prosternum* à peine, *mésosternum* finement chagrinés, celui-ci à carène médiane plus saillante et comprimée à sa base. *Métasternum* subdéprimé. *Ventre* assez convexe, éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement et subaspèremment pointillés, d'un roux subiestacé. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies assez raides; les *antérieurs* subarqués en dehors vers leur base, subangulés et puis assez densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, se plaît sous les pierres, au bord des rivières, en Alsace, dans la Bourgogne, l'Auvergne, les Alpes, etc. Nous la capturons à Lyon, parmi les débris des inondations de la Saône.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par sa couleur, par sa forme déprimée, par sa tête large en arrière, par ses tempes postérieurement rapprochées en dessous. Le cou, moins épais, est à peine aussi large que la moitié du vertex.

Parfois le corps est d'un roux assez clair, avec la tête à peine plus foncée.

Tous les exemplaires que nous avons vus étaient aptères ou subaptères, mais les différences de forme, de longueur et de ponctuation des élytres nous font supposer une forme macroptère et ailée.

Accidentellement les 2^e à 4^e segments du dos de l'abdomen sont subfovéolés sur leur milieu (1).

15. *Lathrobium pallidum*, NORDMANN.

Allongé, assez étroit, linéaire, subdéprimé, d'un roux testacé, avec l'abdomen un peu plus obscur et mat. Tête subtriangulaire, de la largeur du prothorax, assez finement, éparsement et vaguement ponctuée. Prothorax oblong, à peine rétréci en arrière, presque aussi large que les élytres, assez finement et subéparsement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres un peu moins longues que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuées. Abdomen mat, densément pubescent, très-finement et très-densément pointillé. Tempes finement et éparsement ponctuées en dessous, séparées par un intervalle subparallèle.

♂ Les 2^e à 5^e arceaux du ventre graduellement plus impressionnés sur

(1) Le *cavicola*, Müller (*Stett. Ent. Zeit.* XVII, 308) est presque dépourvu d'yeux, et forme pour Kraatz le genre *Glyptomerus*. — D'un roux brun brillant, éparsement et assez finement ponctué, avec le sommet de l'abdomen, les cuisses et les tibias postérieurs couleur de poix. Abdomen densément et très-finement ponctué. — Long., 3 l. — *Glyptomerus cavicola*, KRAATZ, *Ins. Deut.* II, 669, 4. — PATRIE. Grottes de la Carniole. — Obs. Il est beaucoup plus grand que le *spadiceum*.

leur milieu. Le 5^e à impression plus forte, largement sinué dans le milieu de son bord postérieur, avec le sinus limité de chaque côté par une houppe de cils noirs. Le 6^e creusé sur sa ligne médiane d'un sillon lisse et angulairement entaillé à son sommet, avec les bords du sillon relevés, garnis de cils noirs, prolongés en arrière en forme de dents aiguës, et le bord apical sinué en dehors des dents. Les autres simples.

♀ Le 6^e arceau ventral à peine sinué sur les côtés, prolongé et subtronqué ou à peine arrondi au sommet. Les autres simples.

Lathrobium pallidum, NORDMANN, Symb. 142, 8. — ERICHSOHN, Col. March. I, 509, 9; — Gen. et Spec. Staph. 601, 23. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 716, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 533, 14. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 683, 17. — THOMSON, Skand. Col. II, 199, 7. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 354, 19.

Lathrobium Jansonii, CROUCH, Proc. Ent. Lond. 1866, 441. — MARSEUL, l'Abeille, VI, 119. — RYE, Ent. Ann. 1867, 49.

Long., 0^m,0051 (2 1/3 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, linéaire, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec l'abdomen un peu plus obscur, mat, recouvert d'une pubescence grise, fine et serrée.

Tête subtriangulaire, de la largeur du prothorax; à peine pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; assez finement, éparsément et vaguement ponctuée; d'un roux testacé brillant. Front très-large, peu convexe, avec les pores des tubercules antennifères assez gros. Cou presque lisse sur son milieu. Épistome à bord antérieur parfois pâle. Labre d'un roux testacé, sétosellé en avant. Mandibules rousses ou d'un roux de poix. Palpes d'un roux testacé.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article épaissi en massue allongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 3^e à peine plus long que le 2^e (1): les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts, obconico-submoniliformes, avec les pénultièmes à peine plus longs que larges: le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, à peine rétréci en arrière, presque aussi large que

(1) C'est sans doute par erreur d'impression qu'il est dit dans Erichson: *Articulo tertio secundo parum brevior.*

les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis ; presque rectiligne sur les côtés ; peu convexe ; légèrement pubescent ; éparsément sétosellé latéralement ; d'un roux testacé brillant ; assez finement mais un peu plus densément ponctué que la tête, avec une ligne longitudinale lisse. *Repli* roux, très-finement chagriné.

Écusson à peine ponctué, d'un roux brillant.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière qu'en avant, un peu ou sensiblement moins longues que le prothorax ; subdéprimées ou déprimées ; assez finement et assez densément ponctuées ; d'un roux brillant testacé ou subtestacé ; finement pubescentes, avec quelques légères soies redressées sur les côtés, rares et souvent caduques. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers son sommet ; subconvexe, avec les 4 premiers segments à peine visiblement impressionnés en travers sur le milieu de leur base ; éparsément sétosellé ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un roux parfois assez obscur et mat, avec une fine pubescence grise et serrée. Le 6^e *segment* à peine moins ponctué vers son sommet, qui est subarrondi ou obtusément subangulé.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé, avec le ventre plus densément pointillé, moins brillant, parfois plus foncé. *Tempes* finement et éparsément ponctuées en dessous où elles sont séparées par un intervalle subparallèle. *Prosternum* et *mésosternum* finement chagrinés, celui-ci à carène médiane plus saillante à sa base. *Métasternum* subdéprimé et à peine sillonné en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares soies redressées, raides et subhispides aux intermédiaires ; les *antérieurs* subarqués en dehors, angulés-subdentés et puis assez densément et même parfois subhispido-ciliés en dessous. *Cuisses antérieures* fortement épaissies, visiblement angulées après leur sinus inférieur.

PATRIE. Cette espèce est assez commune sous les pierres, les mousses humides et les feuilles mortes, au bord des eaux, sur divers points de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Picardie, l'Orléanais, l'Alsace, la Lorraine, la Normandie, le Poitou, le Limousin, la Bourgogne, le Beaujolais, le Bugey, la Savoie, le Languedoc, la Guienne,

les Pyrénées, etc. Elle n'est pas rare à Lyon, parmi les détritux des inondations du Rhône et de la Saône.

Obs. Sa taille beaucoup moindre, sa couleur plus claire, ses antennes moins longues, ses tempes non rapprochées en arrière en dessous, sa tête moins large, ses élytres plus courtes et moins brillantes : tels sont les principaux signes qui différencient cette espèce de la précédente.

Tous les exemplaires que nous avons observés avaient les ailes incomplètes ou peu développées, avec les élytres tantôt un peu, tantôt sensiblement plus courtes que le prothorax, à ponctuation plus ou moins serrée, parfois légère, d'autres fois plus profonde.

Rarement, tout le corps est d'un roux de poix plus ou moins foncé.

Accidentellement, le 5^e segment de l'abdomen est largement sinué dans le milieu de son bord apical.

Le col est un peu plus large que le tiers du vertex.

16. *Lathrobium dilutum*, ERICHSON.

Linéaire, d'un testacé de poix, brillant ; tête et prothorax densément ponctués ; prothorax oblong ; élytres plus courtes que celui-ci, distinctement ponctuées.

♂ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre à peine impressionnés, le 6^e échancré au sommet en large triangle assez aigu.

♀ Le 6^e arceau du ventre prolongé et arrondi à son sommet, le 5^e simple.

Lathrobium dilutum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 602, 25. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 684, 18. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 348, 11.

♀ *Lathrobium maurianense*, FAUVEL, Bull. Soc. Linn. Norm. 1865, IX, 300. — MARSEUL, l'Abeille, 1871, VIII, 315.

Long., 0^m,0045 (2 l.).

Corps d'un testacé de poix, brillant.

Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, peu convexe, densément ponctuée avec le milieu du front plus lisse. Bouche atténuée, prolongée, testacée.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez épaisses, testacées ; à 2^e et 3^e articles subégaux ; les 4^e à 10^e graduellement plus courts, subobconiques.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, d'une moitié plus long que large, rectiligne et parallèle sur ses côtés, avec les angles antérieurs largement et les postérieurs modérément arrondis; subdéprimé; densément ponctué, avec un étroit espace longitudinal, médian, lisse.

Écusson lisse.

Élytres un peu plus courtes que le prothorax, densément et assez fortement ponctuées.

Abdomen finement et très-densément pointillé, recouvert d'une fine pubescence grise, assez serrée.

Pieds courts, assez épais, d'un testacé pâle.

PATRIE. L'Alsace, les Alpes de la Savoie, sous les débris végétaux, les détritiques des inondations, dans les régions sylvatiques et montagneuses; avril, août. (T R.).

Obs. Cette espèce, dont nous rapportons la description d'après Erichson et Fauvel, semble différer du *pallidum* par sa tête plus oblongue, du *longulum* par sa taille plus forte et sa couleur testacée.

- aa. *Col* étroit, presque moins large que le tiers du vertex. *Carène mésosternale* très-fine, obsolète, souvent effacée, au moins en avant. *Prothorax* moins oblong.
- b. *Élytres* en majeure partie noires. *Tête* suborbiculaire. *Antennes* allongées.
- c. *Élytres* finement et densément ponctuées, entièrement d'un noir peu brillant. *Antennes* et *pieds* d'un roux de poix obscur. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* à peine élargies dans les 2 sexes. *Tête* large au niveau des yeux. . 17. QUADRATUM.
- cc. *Élytres* assez fortement et moins densément ponctuées, d'un noir brillant, avec l'angle postéro-externe d'un roux testacé. *Base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* plus ou moins élargies chez les ♂. *Tête* moins large au niveau des yeux. . . . 18. TERMINATUM.
- bb. *Élytres* rouges à base noire, fortement ponctuées. *Tête* subovale. 19. ANGUSTATUM.

17. *Lathrobium quadratum*, PAYKULL.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres moins brillantes et l'abdomen presque mat, la bouche, les antennes et les

pieds d'un roux de poix. Tête suborbiculaire, sensiblement rétrécie en arrière, à peine moins large que le prothorax, finement et densément pointillée, plus éparsément sur le milieu du front. Prothorax suboblong, à peine arqué latéralement, sensiblement moins large que les élytres, finement et densément ponctué sur les côtés, plus fortement sur le disque, avec une ligne longitudinale lisse, peu distincte. Élytres évidemment plus longues que le prothorax, finement, densément et subrugueusement ponctuées. Abdomen pubescent, très-finement et très-densément pointillé. Cuisses intermédiaires et postérieures à peine élargies. Tempes finement et densément pointillées en dessous, avec leur intervalle à peine chagriné.

♂ Le 6^e segment de l'abdomen largement arrondi à son bord apical. Le 6^e arceau ventral assez profondément entaillé au sommet en angle très-aigu, avec l'entaille plus ou moins évasée à son ouverture. Le 3^e à peine, le 4^e faiblement, le 5^e fortement impressionnés sur leur milieu : celui-ci à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Le 6^e segment de l'abdomen subsinué sur les côtés, médiocrement prolongé dans son milieu en angle subaigu. Le 6^e arceau ventral largement subtronqué et finement cilié à son bord apical, les autres simples.

Staphylinus quadratus, PAYKULL, Mon. Staph. 29, 21.

Paederus filiformis, FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 538.

Lathrobium pilosum, GRAVENHORST, Micr. 56, 9; — Mon. 131, 7. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 340, 9. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 426, 9.

Lathrobium quadratum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 367, 4 — MANNERHEIM, Brach. 38, 9. — NORDMANN, Symb. 146, 16. — ERICHSON, Col. March. I, 507, 6; — Gen. et Spec. Staph. 595, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 717, 11. — HEER, Faun. Helv. I, 238, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 553, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 678, 10. — THOMSON, Skand. Col. II, 200, 9. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 352, 17.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres moins brillantes et l'abdomen presque mat; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête suborbiculaire, sensiblement moins large en arrière qu'au niveau des yeux; à peine moins large que le prothorax; finement pubescente; assez fortement pilosellée; finement et densément pointillée, un peu plus éparsément sur son milieu; d'un noir brillant. Front large, à peine cou-

veze, à pores sétifères des tubercules antennifères en forme de fossettes obsolètes. *Col* étroit, lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur brunâtre. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le pénultième article des palpes maxillaires souvent rembruni. *Labre* sétosellé en avant.

Yeux assez grands, un peu saillants, subarrondis, obscurs.

Antennes allongées, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; filiformes; finement daveleuses et légèrement pilosellées; d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec l'insertion des articles un peu plus claire; le 1^{er} en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e assez allongé, obconique, plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e suballongés, subobconiques, subégaux: le dernier suballongé, subcylindrique, fortement acuminé au sommet.

Prothorax suboblong, à peine arqué latéralement, sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis; peu convexe; éparsément pubescent; assez fortement sétosellé, surtout sur les côtés; d'un noir brillant; finement et densément ponctué latéralement, plus fortement et un peu moins densément sur la partie intérieure du disque, principalement en arrière, avec une étroite ligne médiane lisse, peu distincte. *Repli* noir, obsolètement chagriné.

Écusson pointillé, noir.

Élytres suboblongues, à peine arquées en arrière sur les côtés, évidemment plus longues que le prothorax; subdéprimées, parfois subsillonnées derrière l'écusson le long de la suture; finement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un noir peu brillant, avec une fine pubescence grise, peu serrée, et quelques soies redressées sur les côtés. *Épaules* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, atténué en arrière après son milieu, assez convexe, avec les 4 premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base; éparsément sétosellé; très-finement et très-finement pointillé ou comme finement chagriné; d'un noir peu brillant ou presque mat, avec une fine pubescence grise, très-courte, soyeuse et serrée. *Styles* de l'armure assez grêles, très-saillants, fortement sétosellés.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir peu brillant. *Tempes* finement et densément pointillées en dessous, avec leur intervalle médian à peine chagriné. *Prosternum* à peine, *mésosternum* finement chagrinés, celui-ci à carène médiane nulle ou effacée. *Métaster-*

num subdéprimé. *Ventre* convexe, presque mat, très-densement pointillé, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* à peine élargies, surtout les premières, dans les 2 sexes. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies redressées; les *antérieurs* un peu plus robustes, à peine arqués en dehors, obtusément angulés et puis densement ciliés-frangés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se tient cachée à la souche des plantes aquatiques, dans les grands marais et au bord des fossés, dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Bugey, le Beaujolais, le Dauphiné, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa tête orbiculaire et sensiblement rétrécie en arrière, par son prothorax sensiblement moins large que les élytres, avec celles-ci peu brillantes.

Parfois les pieds antérieurs sont fortement rembrunis moins les tarses, d'autres fois les tibias intermédiaires et postérieurs sont légèrement enfumés. Rarement, tous les pieds sont entièrement d'un roux subtestacé, avec les hanches postérieures plus foncées.

Quelquefois les élytres ont une transparence roussâtre vers leur angle postéro-externe, mais jamais de tache tranchée.

Par exception, la troncature du 6^e arceau ventral des ♂ est subsinuée dans son milieu.

18. *Lathrobium terminatum*, GRAVENHORST.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec une tache d'un roux testacé à l'angle postéro-externe des élytres, la bouche d'un roux de poix, la base des antennes et les pieds testacés. Tête suborbiculaire, à peine rétrécie en arrière, un peu moins large que le prothorax, finement et densement pointillée, plus éparsément sur le milieu du front. Prothorax à peine oblong, à peine arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué sur les côtés, avec une ligne lisse peu distincte. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen pubescent, presque mat, très-finement et très-densement pointillé. Cuisses intermédiaires et pos-

térieures plus ou moins élargies chez les ♂. Tempes finement et densément pointillées en dessous, avec leur intervalle presque lisse.

♂ Le 6^e segment de l'abdomen assez largement arrondi à son bord apical. Le 6^e arceau ventral profondément entaillé ou incisé au sommet, avec l'incision excessivement aiguë, à peine évasée à son ouverture. Le 3^e à peine, le 4^e faiblement, le 5^e légèrement sillonnés sur leur ligne médiane : celui-ci parfois à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur. Cuisses intermédiaires légèrement, les postérieures assez fortement élargies.

♀ Le 6^e segment de l'abdomen sinué sur les côtés, fortement prolongé dans son milieu en angle aigu. Le 6^e arceau ventral subsinué de chaque côté, étroitement subtronqué et longuement cilié à son bord apical, avec la ciliation disposée de manière à prolonger le sommet de l'arceau en angle subaigu. Les 3^e, 4^e et 5^e simples. Cuisses intermédiaires à peine, les postérieures sensiblement élargies.

Lathrobium terminatum, GRAVENHORST, Micr. 55, 7 ; — Mon. 134, 17. — MANNERHEIM, Brach. 38, 10. — CURTIS, Brit. Ent. XIV, pl. 680. — NORDMANN, Symb. 146, 17. — KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. V, 350. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 679, 11. — THOMSON, Skand. Col. II, 200, 10.

Lathrobium quadratum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 367, 4. — ERICHSON, Col. March. I, 507, 6 ; — Gen. et Spec. Staph. 595, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 717, 11. — HEER, Faun. Helv. I, 238, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 553, 7. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 352, 17.

Variété a. Tache des élytres plus ou moins réduite ou nulle.

Variété b. Forme plus étroite, tout à fait linéaire. Tête subéparcement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu. Élytres non ou à peine plus longues que le prothorax, non ou à peine plus larges que celui-ci. Antennes et palpes presque entièrement roux. Sommet de l'abdomen et du ventre d'un roux subtestacé.

Lathrobium posticum, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, VIII, 128 ; — Op. Ent. 1861, XII, 144.

Long., 0^m,0066 (3 l.) ; — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec une tache d'un roux testacé à l'angle postéro-externe des élytres, et l'abdomen presque mat ; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête suborbiculaire, à peine moins large en arrière qu'au niveau des

yeux, un peu moins large que le prothorax ; légèrement pubescente ; assez fortement pilosellée ; finement et densément pointillée, à peine plus éparsement sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, à pore sétifère des tubercules antennifères assez gros. *Col* étroit, lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur souvent d'un roux brunâtre. *Labre* roux, sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux de poix. *Palpes* roux, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus ou moins rembruni.

Yeux médiocres, peu saillants, subarrondis, obscurs.

Antennes allongées, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; brunâtres, avec le 1^{er} article et parfois la base des 2 ou 3 suivants testacés ou d'un roux testacé ; le 1^{er} en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 2^o suballongé, obconique : le 3^e allongé, plus long que le 2^o, obconique : les 4^e à 10^e suballongés, obconiques, subégaux : le dernier suballongé, fortement acuminé au sommet.

Prothorax à peine oblong, à peine arqué latéralement, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, les antérieurs plus étroitement ; peu convexe ; éparsement pubescent ; assez fortement sétosellé sur les côtés ; d'un noir brillant ; assez fortement et densément ponctué, souvent un peu plus densément et un peu plus finement sur les côtés, surtout en avant, avec une étroite ligne médiane lisse, peu distincte. *Repli* noir, à peine chagriné, à *opercule* subrugueux.

Écusson pointillé, noir.

Élytres à peine oblongues, parfois à peine plus larges en arrière qu'en avant, un peu plus longues que le prothorax ; subdéprimées, quelquefois subsillonnées le long de la suture ; d'un noir brillant, avec une tache d'un roux testacé, couvrant l'angle postéro-externe ; revêtues d'une fine pubescence grise, peu serrée, avec des soies redressées sur les côtés. *Épaules* à calus assez saillant, subarrondi.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, arcuement atténué dans son dernier tiers ; assez convexe, avec les 4 premiers segments légèrement sillonnés en travers à leur base ; assez fortement sétosellé ; très-finement et très-densément pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir mat ou presque mat, un peu grisâtre par l'effet d'une fine pubescence, courte, soyeuse et serrée. *Styles* de l'armure assez grêles, très-saillants, fortement sétosellés.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, noir. *Tempes* finement et densément pointillées en dessous, avec leur intervalle médian presque lisse. *Prosternum* à peine, *mésosternum* finement chagriné, celui-ci à carène médiane effacée en avant, très-fine en arrière. *Métasternum* subdéprimé, à ligne longitudinale médiane, lisse, très-étroite. *Ventre* convexe, presque mat, très-densément pointillé, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, testacés ou d'un roux testacé, avec les hanches plus ou moins rembrunies. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* des ♂ plus ou moins élargies, ce qui les fait paraître plus courtes. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies redressées; les *antérieurs* un peu plus robustes, à peine arqués en dehors, obtusément angulés et puis densément ciliés en dessous.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, toute l'année, dans presque toute la France, sous les mousses et les feuilles tombées, au bord des rivières et dans les forêts humides.

Obs. Quelques auteurs la réunissent au *quadratum*, mais nous l'en croyons distincte, pour plusieurs raisons : 1° la *tête* est un peu plus large au niveau des yeux, avec ceux-ci à peine moins grands et à peine moins saillants. 2° Le *prothorax*, un peu moins étroit et à peine moins oblong, a ses angles antérieurs moins infléchis, ce qui les fait paraître moins arrondis, vus de dessus; il est seulement un peu moins large que les élytres, avec la ponctuation des côtés non sensiblement plus fine et plus serrée, si ce n'est en avant. 3° Les *élytres*, à peine moins longues, sont plus brillantes et surtout plus fortement ponctuées. 4° L'*impression du 5° arceau ventral* des ♂ est beaucoup moins large et moins profonde avec l'*incision du 6°* plus profonde et plus étroite. 5° Le *6° segment dorsal de l'abdomen* des ♀ est plus prolongé et plus aigu, avec le *6° arceau ventral* plus étroitement tronqué, et comme terminé en angle par l'effet de la ciliation, dont les cils du milieu sont longs et vont graduellement en diminuant de chaque côté. 6° Les *pieds* sont plus épais, surtout les cuisses intermédiaires et postérieures des ♂, etc.

Tous ces caractères précités existent constamment et indépendamment de la longueur et de la ponctuation des élytres, de la présence ou non de la tache apicale de celles-ci, de la couleur des antennes et des pieds, et d'autres signes instables : ce qui nous a engagés à maintenir cette espèce, à l'exemple de Krautz, de Jacquelin Du Val et de Thomson.

La forme macroptère répond au *terminatum* des auteurs et la forme, brachyptère à notre *posticum*. Celle-ci, comme toutes les formes brachyptères, a les ailes incomplètes ; les élytres un peu plus étroites à leur base, où elles sont non ou à peine plus larges que le prothorax ; la forme générale plus étroite et plus linéaire. La ponctuation de la tête et du prothorax, et même des élytres est moins serrée. Les antennes et les pieds sont d'une couleur plus claire, ainsi que le sommet de l'abdomen. La tache apicale des élytres est très-réduite et elle ne touche pas à l'angle postéro-externe. A part la couleur des palpes et des pieds, notre *posticum* conviendrait assez à la description de l'*atripalpe* de Scriba (*Stett. Ent. Zeit.* 1859, 415).

Dans la même variété *posticum*, le prothorax est parfois marqué en arrière, sur sa ligne lisse, d'un sillon caniculé très-fin ou obsolète, et la suture des élytres est un peu relevée. Le 6^e arceau ventral est seul sillonné sur sa ligne médiane. Le lobe postérieur du métasternum offre, de chaque côté de son sommet, une petite saillie rousse.

Dans la variété *terminatum*, les antennes sont souvent obscures, avec leur base et leur extrémité d'un roux testacé, et la base des tibias est quelquefois rembrunie.

Les variétés sans tache sont rares, et chez celles-ci les pieds prennent une teinte plus sombre.

Parfois le 6^e segment dorsal de l'abdomen des ♂ est obtusément ou à peine angulé à son sommet, au lieu d'être subarrondi.

19. *Lathrobium angustatum*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subovale, un peu moins large que le prothorax, assez finement et densément ponctuée, avec un espace médian lisse. Prothorax suboblong, à peine rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, assez fortement et densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres un peu plus larges que le prothorax, fortement et assez densément ponctuées. Abdomen pubescent, moins brillant, très-finement et très densément pointillé. Tempes finement et assez densément ponctuées en dessous, à intervalle lisse.

♂ Le 6^e arceau ventral à peine sillonné sur sa ligne médiane, à peine et arcuément échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral simple, subarrondi au sommet.

Lathrobium angustatum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 424, 8.
— ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 896, 13. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 717, 12. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 852, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 678, 9. — RYE, Ent. Ann. 1870, 82. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 351, 16. Pl. IV, fig. 13.

Long., 0^m,0058 (2 2/3 l.); -- larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres rouges, à base noire; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subovale, un peu moins large que le prothorax; finement pubescente; éparsement et longuement sétosellée sur les côtés; assez finement et densément ponctuée, avec un espace médian longitudinal, lisse, assez étroit; d'un noir brillant. Front très-large, peu convexe, avec les pores sétifères des tubercules antennifères, gros. Col étroit, lisse sur son milieu. Épistome à rebord antérieur d'un roux de poix. Parties de la bouche d'un roux testacé. Labre sétosellé en avant.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs, parfois micacés.

Antennes suballongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique; à peine égal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e suballongés ou oblongs obconiques, graduellement à peine moins longs: le dernier ovale-oblong, fortement acuminé au sommet.

Prothorax suboblong, à peine rétréci en avant, à peine moins large que les élytres; à peine arqué sur les côtés; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis; légèrement convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; d'un noir brillant; assez fortement et densément ponctué, un peu moins densément en arrière, avec une ligne longitudinale lisse. Repli noir, obsolètement chagriné, avec l'opercule rugueux.

Écusson presque lisse, noir.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, subparallèles ou à peine arquées en arrière sur les côtés, un peu plus longues que le prothorax;

subdéprimées ou à peine convexes, parfois subsillonnées, au moins vers la base, le long de la suture ; fortement et assez densément ponctuées ; d'un rouge brillant, avec la base plus ou moins largement noire ; légèrement pubescentes, avec quelques soies noires et redressées sur les côtés, dont 1 plus longue derrière les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle et puis subatténué dans son dernier tiers ; assez convexe, avec les 4 premiers segments sensiblement sillonnés en travers à leur base ; assez fortement sétosellé ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un noir assez peu brillant, avec une pubescence grise, très-fine, couchée et serrée. Le 6^e segment un peu moins pointillé, subarrondi ou obtusément angulé au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant. *Tempes* finement et assez densément ou modérément ponctuées en dessous, avec l'intervalle médian lisse ou presque lisse. *Prosternum* à peine, *mésosternum* visiblement chagrinés, celui-ci à carène médiane fine et presque entière. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, moins brillant, plus densément pointillé, densément pubescent, éparsement sétosellé, parfois brunâtre à son sommet.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé parfois assez clair, avec la base des hanches rembrunie. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares soies redressées ; les *antérieurs* un peu plus robustes, subarqués en dehors, subsinués et densément ciliés-frangés en dessous vers leur base, mais à peine angulés après le sinus.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se prend au bord des rivières, sur la vase, sous les pierres et les détritns, surtout en été, sur divers points de la France : les environs de Paris, la Normandie, la Bretagne, le Limousin, le Bourbonnais, l'Alsace, la Lorraine, le Beaujolais, la Savoie, la Guienne, le Roussillon, etc. On la trouve, très-rarement, à Lyon, parmi les débris des inondations.

Obs. Outre sa couleur, elle diffère de la précédente par sa ponctuation plus forte, par sa tête moins arrondie, par ses tempes un peu moins densément pointillées en dessous, par ses pieds antérieurs moins robustes, avec leurs tibias moins angulés à leur tranche inférieure. Sa forme est un peu plus étroite et un peu moins déprimée, etc.

Quelquefois les élytres sont entièrement d'un rouge brun ou d'un roux

de poix foncé, mais nous considérons cette variété comme accidentelle (1).

Les *Lathrobium quadratum*, *terminatum* et *angustatum* forment ensemble un petit groupe à part, remarquable par son col étroit, moins large que le tiers du vertex, et par ses antennes allongées ou suballongées. Le prothorax, moins oblong, est en carré suboblong.

SOUS-GENRE *LOBRATHIUM* (anagramme de *LATHROBIUM*)

Obs. Ce sous-genre est remarquable par l'arête submarginale du repli des élytres. Les antennes sont souvent allongées, plus ou moins grêles. Le prothorax est oblong ou suballongé. Le métasternum est médiocrement développé. Les tibias antérieurs, assez robustes, sont souvent subangulés en dessous. Le 1^{er} article des tarsi postérieurs est parfois à peine plus court que le 2^e.

Bien que peu nombreux en espèces, ce sous-genre reproduit plusieurs des formes des vrais *Lathrobies*. En voici le tableau :

- a. *Prothorax* oblong, un peu moins large que les élytres. *Tête* subovale. *Col* épais, plus large que le tiers du vertex.
- b. *Tête* éparsement ponctuée, un peu moins large que le prothorax : celui-ci bisérialement ponctué. *Élytres* sériale-ment ponctuées, obsolètement en arrière et sur les côtés, rouges à base noire. Les 4 premiers segments de l'abdomen à peine impressionnés à leur base. *Tibias antérieurs* presque simples. *Antennes* suballongées. 20. LUISANICUM.
- bb. *Tête* densément et fortement ponctuée, un peu plus large que le prothorax : celui-ci densément et fortement ponctué, à ligne médiane lisse. *Élytres* profondément et sériale-ment ponctuées, d'un roux foncé. Les 4 premiers segments de l'abdomen assez fortement impressionnés à leur base. *Tibias antérieurs* suballongés en dessous. *Antennes* peu allongées. 21. MULTIPUNCTUM.
- aa. *Prothorax* suballongé, beaucoup moins large que les élytres (2).

(1) Près de *angustatum* se placerait l'espèce suivante : *Lathrobium scutellare*, NORDMANN. — Noir, brillant, ponctué. *Tête* subéparsement ponctuée. *Prothorax* subcarré. *Élytres* rousses, noirâtres autour de l'écusson. *Pieds* testacés. — LODG., 2 2/3 l. — ♂ Le 6^e arceau ventral légèrement et longitudinalement impressionné, légèrement échancré au sommet. — ♀ Le 6^e arceau ventral aigument arrondi au sommet. — *Lathrobium scutellare*, NORDMANN, Symb. 143, 10. — ERICSON, Gen. et Spec. Staph. 396, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 677, 8. — PATRIE. L'Autriche.

(2) Les angles antérieurs étant largement arrondis, le prothorax paraît parfois subitement atténué en avant.

Tête suborbiculaire, finement et densément ponctuée. *Col* assez étroit, de la longueur du tiers du vertex. Les 4 premiers segments de l'abdomen impressionnés à leur base. *Antennes* allongées.

c. *Élytres* subsérialement ponctuées, rouges ou rousses, à base noire ou enfumée.

d. *Tête, prothorax, abdomen* et *pièds* noirs, *tarses* roux.

Abdomen assez brillant. *Taille* assez grande. 22. ANGUSTICOLLE.

dd. *Tête* et *prothorax* d'un roux de poix. *Abdomen* plus ou moins obscur, à peine brillant, *pièds* d'un roux subtestacé.

Taille médiocre. 23. BICOLOR.

cc. *Élytres* densément et normalement ponctuées, d'un noir ou brun de poix, subconcolores; *tête, prothorax* et *abdomen* de la couleur des élytres; *pièds* brunâtres, à *tarses* roux.

Taille petite. 24. PIGIPES.

20. *Lathrobium* (*Lobrathium*) *Lusitanicum*, GRAVENHORST.

Allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire, l'extrémité de l'abdomen largement rousse, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. *Tête* subovale, subparallèle derrière les yeux, moins large que le *prothorax*, grossièrement et éparsément ponctuée sur les côtés. *Prothorax* oblong, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement et vaguement ponctué latéralement, bisérialement sur le dos, avec un espace longitudinal lisse. *Élytres* un peu plus longues que le *prothorax*, assez fortement et sériale-ment ponctuées vers leur base, obsolètement en arrière et sur les côtés. *Abdomen* pubescent, presque mat, finement et très-densément ponctué. *Tempes* subéparsément ponctuées en dessous. Le 1^{or} article des *tarses* postérieurs presque égal au 2^e.

♂ Le 6^e arceau ventral très-profondément entaillé au sommet en angle droit et très-aigu. Le 5^e à peine échancré au milieu de son bord apical, avec un léger espace lisse au devant de l'échancrure.

♀ Le 6^e arceau ventral étroitement arrondi au sommet, le 5^e simple.

Lathrobium Lusitanicum, GRAVENHORST, Micr. 181, 4. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 897, 15. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 557, 20. — JACQUE-LIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 17, fig. 83. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 358, 24. Pl. IV, fig. 17.

Lathrobium decipiens, REICHE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 205.

Lathrobium erythrurum, ROTTENBERG, Berl. Ent. Zeit. 1870, 31. — MARSEUL, Ab. 1874, VIII, 312, 300.

Long., 0^m,0076 (3 1/2 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres^s rouges à base noire, et l'abdomen presque mat, largement roux à son extrémité; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête subovale, subparallèle derrière les yeux, moins large que le prothorax; éparsément pubescente; distinctement sétosellée; grossièrement, éparsément et vaguement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu; d'un noir luisant. *Front* large, peu convexe, à pores interoculaires assez gros, les superantennaires plus gros. *Col* épais, presque lisse. *Épistome* à rebord antérieur pâle. *Labre* d'un roux testacé, éparsément sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs, parfois grisâtres.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e allongé, obconique, plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e suballongés, graduellement moins longs, les premiers de ceux-ci subcylindrico-obconiques, les pénultièmes obconiques: le dernier elliptique, fortement acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle ou à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres: subrectiligne sur ses côtés; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs peu, les postérieurs plus arrondis; à peine convexe; éparsément pubescent; distinctement sétosellé; d'un noir luisant; assez fortement et vaguement ponctué sur les côtés du disque, avec 2 séries dorsales régulières composées de points plus fins et plus serrés et laissant entre elles un intervalle lisse, sensible. *Repli* noir, presque lisse.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, un peu ou à peine plus longues que le prothorax; subdéprimées; assez fortement et sérialement ponctuées à leur base, avec les points s'affaiblissant et s'effaçant graduellement en arrière et sur les côtés; d'un rouge brillant, avec le tiers ou le quart antérieur noir; parées sur leur surface d'une éparsé pubes-

cence grise et sur les côtés de quelques légères soies obscures, dont 1, beaucoup plus longue, sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes, subarrondies. *Repli* à arête submarginale généralement entière, divergente en avant.

Abdomen suballongé, à peine moins large que les élytres, subarcuément atténué après son milieu; assez convexe, avec les 4 premiers segments subimpressionnés sur le milieu de leur base; éparsement et assez longuement sétosellé; finement et très-densement ponctué; d'un noir presque mat, avec les 5^o et 6^o segments d'un roux vif, ainsi que celui de l'armure; recouvert d'une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^o segment beaucoup moins ponctué, étroitement arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent; pointillé; d'un noir assez brillant, avec les 5^o et 6^o arceaux du ventre d'un roux vif. *Tempes* assez finement et peu densement ponctuées. *Pièce prébasilaire* lisse. *Prosternum* obsolètement ridé en travers. *Mésosternum* largement tronqué en avant (1), à peine chagriné, à carène longitudinale bien accusée, à pointe postérieure assez prolongée et très-aiguë. *Métasternum* à peine convexe, à lobe apical un peu roussâtre au sommet. *Ventre* convexe, un peu moins brillant, plus densement ponctué et pubescent, éparsement sétosellé, plus fortement en arrière.

Pieds finement pointillés, à pubescence blonde; d'un roux testacé, avec la base des hanches postérieures noire et lisse (2). *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues et rares soies obscures. Les *antérieurs* à peine plus robustes, presque simples, à peine sinués en dessous vers leur base. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article presque égal au 2^o.

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, se trouve, dès le premier printemps, au pied des arbres, sous les pierres, les détritns des tamarix, en Provence, en Languedoc, dans la Guienne, les Alpes maritimes, etc.

OBS. Elle est remarquable par son prothorax bisérialement ponctué et par son abdomen largement d'un roux vif à son extrémité. L'arête sub-

(1) Ce caractère, qui s'observe même en désarticulant le prothorax, sépare cette espèce de toute autre et lui vaudrait, à elle seule, le rang de sous-genre.

(2) La partie basilaire des hanches postérieures, située avant leur étranglement, est généralement lisse et glabre, et cela dans la plupart des *Lathrobium* et autres genres.

marginale du repli des élytres la sépare de toutes les précédentes (1.) Elle pourrait servir de base à un genre distinct.

21. *Lathrobium (Lobrathium) multipunctum*, GRAVENH.

Allongé, étroit, linéaire, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux de poix à base à peine plus foncée, les antennes et les palpes roux, et les pieds testacés. Tête subovale, un peu plus large que le prothorax, fortement et densément ponctuée, plus éparsément sur son milieu. Prothorax fortement oblong, subparallèle, un peu moins large que les élytres, fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres à peine plus longues que le prothorax, profondément et sérialement ponctuées, moins fortement en arrière. Abdomen pubescent, un peu moins brillant, finement et densément ponctué. Tempes fortement et densément ponctuées en dessous. Le 1^{er} article des tarses postérieurs un peu plus court que le 2^o.

♂ Le 6^o arceau ventral très-profondément sinué à son sommet, avec une large et faible impression longitudinale au devant du sinus, à ligne médiane lisse. Le 5^o creusé, en arrière sur son milieu, d'une large fossette lisse, relevée à sa base en 2 tubercules rapprochés et lisses.

♀ Le 6^o arceau ventral subsinueusement arrondi ou obtusément tronqué au sommet. Le 5^o simple.

Lathrobium multipunctum, GRAVENHORST, Micr. 52, 2; — Mon. 131, 11. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 338, 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. III, 703, 3-4. — MANNERRHEIM, Brach. 37, 5. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 432, 2. — NORDMANN, Symb. 141, 5. — ERICSON, Col. March. I, 806, 5; — Gen. et Spéc. Staph. 591, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 713, 2. — HEER, Faun. Helv. I, 238, 9. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 536, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 676, 7. — THOMSON, Skand. Col. II, 200, 8. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 350, 15.

Lathrobium lineare, GRAVENHORST, Micr. 54, 6; — Mon. 132, 13. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 340, 7.

(1) Ici pourrait marcher le *Lathrobium Manuelli*, Fauvel (Bull. Soc. Linn. Norm. 1863, IX, 301; — MARSUL, l'Ab. 1871, VIII, 314, 302). — Déprimé, allongé, parallèle, d'un noir de poix très-brillant; palpes, antennes, élytres, sauf le tiers basilaire et le repli externe, la marge des segments et l'extrémité de l'abdomen (6^e segment presque en entier et 7^e) d'un rougeâtre testacé. — Long., 7 mill. — ♂ Le 6^o arceau ventral échancré au milieu, 7^e profondément incisé en angle aigu. — PATRIE. Le Piémont. — Obs. Il est plus petit, plus étroit et plus déprimé que le *Lusitanicum*, avec les élytres plus claires et plus courtes.

Variété *a*. Corps entièrement d'un noir de poix, avec les élytres non ou à peine moins foncées.

Variété *b*. Corps d'un roux châtain, avec la tête et l'abdomen plus obscurs. Élytres plus courtes que le prothorax.

Lathrobium pyrenaicum, FAIRMAIRE, Mat. Cat. Grenier, 1863, 34, 44.—MARSEUL, Ab. 1871, VIII, 312, 299.

Variété *c*. Corps d'un roux de poix plus ou moins testacé, avec l'abdomen, moins son sommet, plus ou moins rembruni.

Paederus testaceus, OLIVIER, Ent III, n° 44, 5, 3, pl. I, fig. 6; — Encycl. Méth. VIII, 628, 5.

Lathrobium striatopunctatum, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 220; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 422. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun, Ent. Fr. I. 556, 16.

Long., 0^m,0073 (3 1/3 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge brun ou d'un roux de poix; revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subovale, un peu plus large que le prothorax, légèrement pubescente, éparsément sétosellée sur les côtés; fortement et densément ponctuée, avec un léger espace lisse sur son milieu et un autre en avant; d'un noir brillant. Front large, subconvexe, avec 1 point sétifère plus gros sur le tubercule antennifère. Col assez épais, presque lisse. Épistome à rebord antérieur brunâtre. Labre d'un roux foncé, sétosellé en avant. Mandibules d'un roux de poix. Palpes d'un roux testacé.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes peu allongées, plus courtes que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; rousses; à 1^{er} article en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu plus long, obconique: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts, oblongs ou suboblongs, obconiques: le dernier ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement oblong, subparallèle, un peu moins large que les élytres; subrectiligne sur ses côtés; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles largement arrondis; légèrement convexe; légèrement pubescent; distinctement sétosellé latéralement; d'un noir brillant; for-

tement et assez densément ponctué, souvent plus densément vers les angles antérieurs, parfois avec de légers espaces lisses en arrière et intérieurement et une ligne longitudinale médiane, lisse, bien distincte. *Repli* d'un roux de poix, presque lisse, brillant, avec l'*opercule* rembruni, fortement et rugueusement ponctué.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, parfois subcarrées, subparallèles, à peine plus longues que le prothorax, à peine convexes; substriées le long de la suture; profondément et sérialement ponctuéées, moins fortement et moins régulièrement en arrière; d'un rouge brun ou d'un roux de poix brillant, avec la base souvent confusément rembrunie; éparsément pubescent, avec quelques soies redressées, sur les côtés et surtout sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes, subarrondies. *Repli* à arête submarginale presque entière, subparallèle ou à peine divergente.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, atténué tout à fait vers son sommet; assez convexe, avec les 4 premiers segments sensiblement ou assez fortement impressionnés en travers à leur base; éparsément sétosellé; finement et densément ponctué, plus grossièrement mais plus éparsément au fond des impressions (1); d'un noir assez brillant, avec le sommet souvent d'un roux de poix; recouvert d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, modérément ou assez serrée. Le 6^e segment éparsément ponctué, subarrondi au sommet. *Styles* de l'armure assez saillants, en crochets assez robustes.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix, avec le sommet du ventre plus ou moins roussâtre, *Tempes* fortement et densément ponctuéées, avec leur intervalle médian lisse, un peu plus large en arrière. *Pièce prébasilaire* assez grossièrement et rugueusement ponctuéée. *Prosternum* presque lisse, à carène postérieure plus ou moins accusée, impressionné et rugueux de chaque côté de celle-ci. *Mésosternum* rugueux, à pointe aiguë, à carène longitudinale bien marquée. *Métasternum* à peine convexe, avec un espace longitudinal lisse. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds assez longuement pubescents, finement ponctuéés, testacés, avec les hanches rousses, ainsi que souvent les cuisses et tibiais antérieurs.

(1) Le bord apical des 4 premiers segments de l'abdomen, en dessus comme en dessous, est garni d'une très-fine granulation, sur plusieurs rangées transversales, laquelle rentre et disparaît par la rétraction des segments. Cela dit pour plusieurs autres espèces.

Ceux-ci assez robustes, subarqués en dehors, subangulés et puis densément ciliés-frangés en dessous, parés, ainsi que les *intermédiaires* et *postérieurs*, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article un peu plus court que le 2^e.

PATRIE. Cette espèce se prend communément, en tout temps et de toutes manières, dans presque toute la France.

OBS. La forte ponctuation de la tête et du prothorax ; les élytres profondément et sérialelement ponctuées, à arête submarginale subparallèle, même vers les épaules ; les 4 premiers segments de l'abdomen assez fortement impressionnés en travers à leur base ; la forme étroite et subconvexe : tout concourt à faire du *multipunctum* une espèce bien tranchée. Le prothorax n'est pas visiblement bisérialelement ponctué comme chez le *lusitanicum* ; les antennes sont plus courtes, à articles moins allongés. Les signes ♂, surtout sont remarquables, etc.

Elle varie beaucoup pour la taille et pour la couleur. Celle-ci passe du noir au roux de poix plus ou moins testacé, avec les élytres plus pâles, leur base et l'abdomen un peu rembrunis, moins le sommet de ce dernier. Le *striatopunctatum*, que nous tenons de M. de Kiesenwetter lui-même, ne nous a pas paru différer de la variété en question : toutefois, la pièce prébasilaire est moins rugueuse ; les élytres sont un peu moins fortement ponctuées, et la forme générale est moins étroite.

Le *pyrenaicum* de Fairmaire est pour nous une forme brachyptère, dont on trouve les passages.

Chez les exemplaires immatures et dégénérés, la carène prosternale s'efface ou se réduit à un dos d'âne.

La ponctuation varie quelque peu de force et de densité.

On peut réunir au *multipunctum* le *punctatostriatum* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 268) et peut-être aussi l'*anale* de Lucas (*Expl. Alg.* 117).

22. *Lathrobium (Lobrathium) angusticolle*. BOISD. et LAC.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire, les palpes, les antennes et les tarses d'un roux de poix. Tête suborbiculaire, sensiblement plus large que le prothorax, assez finement et densément ponctuée, avec un léger espace lisse sur le milieu du front. Prothorax suballongé, subrétréci en arrière,

d'un tiers moins large que les élytres, assez finement et densément ponctuée, obsolètement bisillonée sur le dos, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement, densément et subsérialement ponctuées à leur base, plus finement et confusément en arrière. Abdomen assez brillant, très-finement et densément pointillé. Tempes finement et assez densément ponctuées en dessous. Le 1^{er} article des tarsi postérieurs subégal au 2^o.

♂ Le 6^e arceau ventral assez largement impressionné sur son milieu, avec l'impression rugueuse, ciliée de noir de chaque côté, sa partie postérieure lisse et son bord apical légèrement sinué. Le 5^e subéchancré dans le milieu de son bord postérieur, avec une étroite bordure lisse au devant de l'échancrure.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Lathrobium angusticolle, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 425, 6. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 593, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 557, 19. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 685, 20. — RYE, Ent. Ann. 1855, pl. 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén, III, 357, 22.

Lathrobium longicorne, REDTENBACHER, Quaed. Gen. et Spec. 8, 5.

Long., 0^m,0076 (3 1/2 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres rouges à base noire; revêtu d'une fine pubescence obscure sur la tête et le prothorax, grise sur les élytres et l'abdomen, plus serrée sur celui-ci.

Tête suborbiculaire, sensiblement plus large que le prothorax; recouverte d'une pubescence obscure et subredressée, avec quelques longues soies sur les côtés; assez finement, profondément et densément ponctuée, plus éparsément en avant, avec un léger espace lisse sur le milieu; d'un noir brillant. Front très-large, à peine convexe, à pores juxta-antennaires plus gros. Col assez étroit, rugueux à son insertion, presque lisse en arrière. Épistome à rebord antérieur concolore, ou avec un liseré pâle, à peine visible. Labre d'un roux de poix plus ou moins foncé, longuement sétosellé en avant. Mandibules obscures (1). Palpes d'un roux de poix assez clair.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

(1) Elles sont fortement bidentées, avec la dent supérieure encore plus forte.

Antennes allongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, grêles, filiformes; finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec le 1^{er} article parfois plus obscur; celui-ci en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^o suballongé, obconique: le 3^o allongé, obconique, sensiblement plus long que le 2^o: les 4^o à 10^o assez allongés, obconico-subcylindriques, subégaux: le dernier subcylindrico-fusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax suballongé, subrétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres; subrectiligne sur ses côtés; subtronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement, les postérieurs légèrement arrondis; à peine convexe; recouvert d'une pubescence obscure, subdressée et bien distincte, avec quelques rares et longues soies sur les côtés; d'un noir brillant; assez finement et densément ponctué, avec la ponctuation néanmoins un peu plus forte que celle de la tête, parfois moins serrée ou avec des espaces lisses en arrière; à peine bisillonné sur le dos, avec les sillons obsolètes, plus densément ponctués, laissant entre eux une ligne lisse sensible, déprimée, subélevée postérieurement. *Repli* noir, presque lisse, à *opercule* rugueux.

Écusson rugueusement ponctué (1), noir.

Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax; déprimées; parfois finement substriées-ponctuées le long de la suture; assez fortement et subsérialement ponctuées vers leur base, plus finement, plus légèrement et confusément en arrière; d'un rouge brillant, avec au moins le tiers de la base noir; légèrement pubescentes, avec quelques soies obscures sur les côtés. *Épaules* assez saillantes, subarrondies. *Repli* à arête submarginale généralement raccourcie et subdivergente en avant.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subparallèle, subarcuément atténué dans son dernier tiers; subconvexe, avec les 4 premiers segments sensiblement sillonnés en travers à leur base; éparsément sétosellé; très-finement et densément pointillé; d'un noir assez brillant, avec une pubescence grise, plus fine et plus serrée que celle des élytres. Le 6^o segment éparsément ponctué, subarrondi à son bord apical, parfois subsinué dans le milieu de celui-ci. *Styles* de l'armure assez saillants, robustes, comprimés.

Dessous du corps finement pubescent, assez finement ponctué, d'un

(1) Erichson dit: *Scutellum laeve*, ce qui peut être, car parfois la ponctuation de l'écusson varie et tend à s'affaiblir.

noir assez brillant. *Tempes* finement et assez densément ponctuées, avec leur intervalle médian finement chagriné. *Pièce prébasilaire* offrant en avant 2 points sétifères bien distincts (1). *Prosternum* à peine (2), *mésosternum* fortement chagrinés : celui-ci à carène médiane bien marquée, à pointe aiguë. *Métasternum* à peine convexe, avec une ligne longitudinale lisse. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé.

Pieds assez longuement pubescents, aspèremment pointillés, noirs, avec les tarses et souvent le sommet extrême des tibias d'un roux de poix. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies redressées ; les *antérieurs* un peu plus robustes, subarqués en dehors, subangulés et puis densément ciliés-frangés en dessous. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article subégal au 2^o.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se prend, en été, au bord des rivières et parmi les détritits des inondations, dans l'Alsace, les Vosges, la Bourgogne, les environs de Lyon, la Savoie, l'Auvergne, les Alpes, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle rappelle un peu le *spadiceum*, mais elle est moindre, plus gracieuse, autrement colorée, avec le repli des élytres surmonté d'une arête submarginale.

Elle est remarquable par ses antennes grêles et allongées, par sa tête grande et suborbiculaire, par son prothorax suballongé, à la fois sensiblement plus étroit que la tête et que les élytres. Celles-ci sont plus larges, plus déprimées et moins fortement ponctuées que dans le *multi-punctum*.

23. *Lathrobium (Lobrathium) bicolor*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, déprimé, finement pubescent, d'un roux de poix brillant, avec la base des élytres et de l'abdomen confusément rembrunie. Tête subtriangulairement orbiculaire, beaucoup plus large que le prothorax, assez finement et très-densément ponctuée sur les côtés, plus éparsement sur son milieu. Prothorax suballongé, subrétréci en arrière, presque d'un tiers moins large que les élytres, assez finement et densément ponctué,

(1) Ces points existent le plus souvent, mais en général ils sont peu sensibles ou réduits à leur soie.

(2) Ici, la carène prosternale, souvent nulle ou seulement visible en arrière, s'avance en Jos d'âne jusque près du bord antérieur.

obsolètement bisilloné sur le dos, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres à peine plus longues que le prothorax, assez finement, densément et subsérialement ponctuées vers leur base, confusément et normalement en arrière. Abdomen à peine brillant, très-finement et très-densément pointillé. Tempes finement et densément pointillées en dessous. Le 1^{er} article des tarses postérieurs subégal au 2^e.

♂ Le 6^e arceau ventral longitudinalement impressionné sur son milieu, avec l'impression rugueuse dans ses deux tiers antérieurs, lisse en arrière, où le bord apical est distinctement et angulairement sinué. Le 5^e largement et à peine échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral étroitement et subsinueusement arrondi au sommet. Le 5^e simple.

Lathrobium bicolor, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 593, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 554, 10. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 686, 21. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 17, fig. 84. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 356, 21.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un roux de poix brillant, avec la base des élytres confusément rembrunie, ainsi que celle de l'abdomen qui est presque mat et revêtu d'une fine pubescence grise et assez serrée.

Tête en triangle subarrondi, beaucoup plus large que le prothorax; finement pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; assez finement et très-densément ponctuée, plus éparsément en avant et sur son milieu; d'un roux de poix brillant. Front très-large, à peine convexe, à pores superantennaires assez gros. Col assez étroit, rugueux à son insertion, presque lisse en arrière. Épistome à rebord antérieur d'un roux livide. Labre d'un roux de poix, sétosellé en avant. Mandibules un peu rembrunies à leur extrémité. Palpes d'un roux de poix assez clair.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes allongées, plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, filiformes; finement duveteuses et obsolètement pilosellées; d'un roux de poix, avec le sommet du dernier article parfois testacé; le 1^{er} en massue suballongée, moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e fortement oblong, obconique: le 3^e allongé, obconique, beaucoup plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e suballongés ou oblongs, graduellement à peine moins longs, subobconiques: le dernier oblong, acuminé au sommet.

Prothorax suballongé, subrétréci en arrière, presque d'un tiers moins large que les élytres, subrectiligne sur ses côtés; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement, les postérieurs légèrement arrondis; subdéprimé ou à peine convexe; recouvert d'une fine pubescence d'un gris obscur et mi-redressée, avec quelques longues soies sur les côtés; d'un roux de poix brillant; assez finement et densément ponctué, avec la ponctuation néanmoins un peu plus forte que celle de la tête et à peine moins serrée en arrière; à peine sillonné sur le dos, avec les sillons très-obsolètes et laissant entre eux une ligne lisse assez étroite, subdéprimée, parfois à peine subélevée. *Repli* d'un roux de poix, presque lisse, très-rugueux sur l'*opercule*.

Écusson obsolètement ponctué, d'un roux de poix.

Élytres oblongues, à peine plus longues que le prothorax, déprimées; substriées le long de la suture; assez finement, densément et subsérialemement ponctuées vers leur base, plus légèrement, normalement et confusément en arrière; d'un roux de poix subtestacé assez brillant, avec la moitié basilaire généralement un peu plus obscure, mais d'une manière fondue; éparsement et finement pubescentes, avec quelques légères soies redressées sur les côtés. *Épaules* à calus assez saillant et subarrondi. *Repli* à arête submarginale à peine raccourcie en avant, parfois presque entière.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers son sommet; peu convexe, plus sensiblement en arrière, avec les 4 premiers segments sensiblement impressionnés en travers à leur base; éparsement sétosellé; très-finement et très-densément pointillé; d'un roux de poix presque mat ou à peine brillant, assez obscur, avec l'extrémité graduellement plus claire; revêtu d'une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet. *Styles* de l'armure assez robustes, comprimés.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix assez brillant, avec la poitrine un peu plus foncée. *Tempes* finement et densément pointillées, avec leur intervalle médian finement chagriné. *Pièce prébasilaire* distinctement ponctuée en avant. *Prosternum* à peine, *mésosternum* finement chagrinés: celui-ci à carène médiane très-fine, à pointe courte mais aiguë. *Métasternum* à peine convexe, avec une étroite ligne médiane lisse. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, parfois subtestacé vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, finement et subaspèremment pointillés, d'un roux de poix subtéstacé, avec la base des hanches postérieures avant l'étranglement, plus foncée et lisse. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies redressées; les *antérieurs* plus robustes, visiblement angulés et puis ciliés-frangés en dessous. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article subégale au 2^e.

PATRIE. On rencontre cette espèce sous les pierres, sur le bord vaseux des rivières et parmi les détritiques des inondations, dans les environs de Lyon, dans la Bourgogne, la Guienne, les Pyrénées, etc. Elle est plus rare que la précédente.

Obs. Outre sa coloration et sa taille moindre, elle s'en distingue par ses antennes un peu moins grêles et à articles un peu moins longs, par son abdomen moins brillant et un peu plus densément pointillé, et par l'arête submarginale des élytres généralement plus entière ou moins raccourcie en avant. La forme est un peu plus déprimée, la carène mésosternale est plus fine, etc.

La couleur passe quelquefois du roux de poix au roux testacé.

34. *Lathrobium (Lobrathium) picipes*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, déprimé, finement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec la bouche, les antennes et les tarses d'un roux plus ou moins foncé. Tête suborbiculaire, beaucoup plus large que le prothorax, finement et très-densément ponctuée, plus éparsement sur son milieu. Prothorax suballongé, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres, assez finement et densément ponctué, bisillonné sur le dos, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres plus longues que le prothorax, assez fortement et normalement ponctuées. Abdomen assez brillant, très-finement et densément pointillé. Tempes très-finement et densément pointillées en dessous. Le 1^{er} article des tarses postérieurs subégal au 2^e.

♂ Le 6^e arceau ventral longitudinalement impressionné sur son milieu, avec l'impression assez profonde, rugueuse, parcourue par une très-étroite ligne médiane lisse; également lisse en arrière où le bord apical est sensiblement et subangulairement sinué. Le 4^e à peine, le 5^e légèrement sillonnés sur leur ligne médiane, ce dernier à sillon lisse, à peine et largement échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral étroitement ou même subsinueusement arrondi au sommet, les 4^e et 5^e simples.

Lathrobium picipes, ERICSON, Gen. et Spec. Staph. 594, 9. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 715, — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 553, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 687, 22. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 357, 23.

Long., 0^m,0055 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité des élytres parfois un peu roussâtre; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête suborbiculaire, beaucoup plus large que le prothorax; finement pubescente; éparsément sétosellée sur les côtés; finement et très-dense-ment ponctuée, un peu plus éparsément en avant et surtout sur son milieu; d'un brun de poix brillant. *Front* très-large, à peine convexe, à pores juxta-antennaires peu distincts. *Col* assez étroit, rugueux à son insertion, presque lisse en arrière. *Épistome* à rebord antérieur roux ou pâle. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* roux.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs, parfois micacés.

Antennes allongées, plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, subfiliformes; finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux de poix parfois assez clair; à 1^{er} article en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, sensiblement plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e suballongés, subobconiques, subégaux: le dernier subfusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax suballongé, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres; subrectiligne sur les côtés; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement, les postérieurs légèrement arrondis; subdéprimé ou à peine convexe; recouvert d'une fine pubescence d'un gris obscur et mi-redressée, avec quelques longues soies sur les côtés; d'un brun de poix brillant; assez finement et densement ponctué, parfois encore plus densement en avant; à peine bisillonné sur le dos, avec les sillons obsolètes et laissant entre eux une ligne lisse assez étroite, subdéprimée, parfois à peine subélevée. *Repli* brunâtre, presque lisse, rugueux sur l'*opercule*.

Écusson obsolètement ponctué, d'un noir de poix.

Élytres oblongues, plus longues que le prothorax ; déprimées ; unistriées le long de la suture, assez fortement et normalement ponctuées, plus légèrement en arrière ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité quelquefois moins foncée ; éparsément et finement pubescentes, avec quelques légères soies redressées sur les côtés. *Épaulés* assez saillantes, subarrondies. *Repli* à arête submarginale souvent raccourcie en avant.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subitement atténué tout à fait vers son sommet ; subconvexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; éparsément sétosellé ; très-finement et densément pointillé ; d'un brun de poix assez brillant, quoique un peu moins que les élytres, avec le sommet un peu roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence grise et assez serrée. Le 6^e segment beaucoup moins ponctué, à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un brun de poix assez brillant. *Tempes* très-finement et densément pointillées, avec leur intervalle médian finement chagriné. *Pièce prébasilaire* légèrement pointillée en avant. *Prosternum* à peine, *mésosternum* visiblement chagrinés, celui-ci à pointe courte et acuminée, à carène médiane fine. *Métasternum* à peine convexe, avec une ligne longitudinale lisse. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, souvent d'un roux de poix à son sommet.

Pieds finement pubescents, finement et subaspérement pointillés, d'un brun de poix plus ou moins obscur, avec les tarsi plus pâles. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies redressées ; les *antérieurs* plus robustes, visiblement angulés et puis densément ciliés-frangés en dessous.

PATRIE. Cette espèce, non moins rare que la précédente, se prend de la même manière, en Alsace, en Lorraine, dans la Bourgogne, le Beaujolais, les environs de Lyon, l'Auvergne, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, les Alpes maritimes, etc.

Obs. Elle est moindre que le *bicolor* et ordinairement d'une couleur plus obscure. La ponctuation de la tête paraît un peu plus fine. Le prothorax, visiblement un peu plus rétréci en arrière, a sa ponctuation à peine moins forte. Les élytres, plus longues, sont un peu moins finement ponctuées et non distinctement en séries. L'abdomen est plus brillant, un peu

moins densement pointillé. L'arête submarginale du repli des élytres est généralement plus raccourcie en avant (1).

La couleur varie du brun ou même du noir de poix au roux foncé, avec la partie postérieure des élytres un peu plus claire.

Les *Lathrobium angusticolle*, *bicolor* et *picipes* forment ensemble un petit groupe distinct, rappelant par sa forme déprimée celui du *spadiceum*, et par son col assez étroit, celui du *quadratum*. Ils pourraient à la rigueur constituer un genre à part.

Genre *Domene*, DOMÈNE ; Fauvel.

FAUVEL, *Faun. Gallo-Rhén.* III, 303, pl. IV, fig. 4.

Étymologie incertaine.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, subconvexe, aptère.

Tête grosse, saillante, courtement ovulaire, fortement resserrée à sa base ; portée sur un col court, sensiblement moins large que la moitié du vertex mais non ponctiforme. *Tempes* mousses latéralement séparées en dessous par un intervalle très-étroit. *Épistome* très-court, incliné, rebordé et à peine échancré en avant. *Labre* transverse, légèrement bilobé, à lobes allongés. *Mandibules* assez robustes, falciformes, aiguës, bidentées intérieurement. *Pulpes maxillaires* assez allongées, à 1^{er} article court : le 2^o allongé, en massue : le 3^o aussi long mais sensiblement épaissi, tronqué au bout : le dernier très-petit, très-court, subulé. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^o plus long, subépais : le dernier moins long, très-grêle, subulé. *Menton* grand, transverse, tronqué en avant (2).

Yeux assez petits, subarrondis, non saillants, situés loin du prothorax.

Antennes médiocres, peu grêles, peu coudées, filiformes ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 3^o plus long que le 2^o : les suivants graduellement un peu plus courts, non contigus : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax subovulaire, un peu plus large que les élytres ; à angles antérieurs effacés ; subarrondi ou obtusément tronqué au sommet et à la

(1) Le sodale de Kraatz (*Ins. Deut.*, II, 687, 23) nous parait, jusqu'à plus amples renseignements, une variété à élytres rousses du *Lathrobium picipes*.

(2) La pièce prébasilaire est fortement rugueuse.

base; excessivement finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* médiocre, très-visible vu de côté; à *opercule prothoracique* très-développé, corné, soudé avec lui, distingué seulement par une différence de texture.

Écusson petit, subsemicirculaire.

Élytres subtransverses, subcarrément tronquées à leur bord apical; arrondies à leur angle postéro-externe; à peine arquées sur les côtés; finement rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, subvertical, subparallèle, surmonté d'une fine arête submarginale. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum subéchancré en avant; fortement développé au devant des hanches antérieures; brusquement et subsinueusement rétréci entre celles-ci en angle très-aigu et carinulé. *Mésosternum* subtronqué en avant; fortement développé au devant des hanches intermédiaires; traversé près de sa base par une arête saillante; brusquement et sinueusement rétréci entre les hanches en angle aigu, carinulé sur sa ligne médiane jusqu'à l'arête transversale. *Médiépisternums* très-grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une arête ou ligne longitudinale. *Médiépimères* très-étroites, longitudinales. *Métasternum* court, échancré pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en un lobe court et subéchancré; à peine angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* très-étroits, linéaires. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen suballongé, arcuément subépaissi avant son sommet; rebordé sur les côtés; à 4 premiers segments subégaux: le 5^e plus grand, largement et obtusément tronqué à son bord apical: le 6^e saillant, subrétractile: celui de l'armure parfois apparent, bivalve en dessous, à styles pilosellés. *Ventre* fortement caréné à sa base; à 5^e arceau plus grand que les précédents: le 6^e saillant, subrétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, rapprochées ou subcontiguës au sommet; à pièce axillaire assez grande, subovale, déprimée. Les *intermédiaires* à peine moindres, conico-ovales, peu saillantes, contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* conique, obliquement étranglée vers son 1^{er} tiers, avec la partie après l'étranglement cylindrico-conique; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds suballongés, les *intermédiaires* et *postérieurs* assez grêles. *Trochanters antérieurs* très-petits, subcunéiformes; les *intermédiaires* petits, subdilataés-arrondis en dehors; les *postérieurs* un peu plus grands, ovaes-oblongs. *Cuisses* subcomprimées; les *antérieures* fortement épaissies,

sinuées en dessous dans leur dernier tiers et dentées avant le sinus ; les *intermédiaires* et *postérieures* assez étroites. *Tibias* subépaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits épérons à peine distincts ; les *antérieurs* plus courts et plus robustes, sinués-échancrés en dessous avant leur milieu ; les *postérieurs* obliquement coupés et finement ciliés-frangés à leur sommet. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles fortement dilatés en forme de palette ovale et tomenteuse en dessous ; les *intermédiaires* et *postérieurs* subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité : les *intermédiaires* suballongés, à 4 premiers articles oblongs, subégaux : les 2^o à 4^o graduellement moins longs : le dernier en massue grêle, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Ce genre a pour représentant une espèce française vivant sous les mousses humides et les feuilles mortes.

Bien que voisin, pour la forme et la ponctuation, du genre *Stilicus*, il doit être rapproché des *Lathrobium* dont il offre presque tous les caractères organiques : labre, mandibules, cou, mésosternum, tarses postérieurs, etc.

1. *Domene scabricollis*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds roux. Tête courtement ovalaire, un peu plus large que le prothorax, assez fortement, très-dense-ment et rugueusement ponctuée. Prothorax subovalaire, subrétréci en arrière, un peu plus large que les élytres, assez finement, très-dense-ment et rugueusement ponctué. Élytres un peu plus courtes que le prothorax, assez fortement et très-dense-ment ponctuées. Abdomen très-finement et très-dense-ment pointillé. Tempes fortement et très-dense-ment ponctuées en dessous.

♂ Le 6^o arceau ventral longitudinalement déprimé ou subimpressionné sur son milieu, assez fortement et angulairement échancré au sommet. Le 5^o à peine et subangulairement sinué dans le milieu de son bord apical.

♀ Le 6^o arceau ventral étroitement arrondi au sommet. Le 5^o simple.

Lathrobium scabricolle, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 603, 87. — REDTENBACHER,

Faun. Austr. 716, 9. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 588, 21. —

KRAATZ, Ins. Deut. II, 688, 24.

Rugilus scabricollis, HEER, Faun. Helv. I, 231. 1.

Domene scabricollis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén, III, 306, 1.

Long., 0^m,0066 (3 l.) ; — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, subconvexe, d'un noir peu brillant ; revêtu d'une pubescence cendrée, plus fine et plus serrée sur l'abdomen.

Tête courtement ovalaire, un peu plus large que le prothorax ; finement pubescente ; éparsément sétosellée sur les côtés ; assez fortement, très-densement et rugueusement ponctuée ; d'un noir presque mat. *Front* très-large, légèrement convexe, à pores juxta-antennaires très-gros. *Col* médiocre, rugueux sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur d'un roux obscur, souvent brunâtre. *Labre* d'un brun de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* obscures (1). *Palpes* roux, à pénultième article à peine plus foncé.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes, subfiliformes ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux ferrugineux ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e sensiblement plus long, obconique : les 4^e à 10^e graduellement à peine plus courts, oblongs, subobconiques : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax subovalaire, subrétréci en arrière, un peu plus large en avant que les élytres, subarqué sur les côtés ; subarrondi ou obtusément tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très-largement arrondis ou effacés, les postérieurs arrondis, et le rebord latéral fortement sinué en arrière, vu de côté ; légèrement convexe ; finement pubescent ; à peine sétosellé sur les côtés ; d'un noir presque mat ; très-densement ponctué, avec la ponctuation à peine plus fine que celle de la tête, formant comme des rugosités longitudinales, plus grosse mais plus légère, plus distincte et non rugueuse, le long de la base, qui offre parfois, sur son milieu, un rudiment de ligne lisse presque imperceptible. *Repli* brunâtre, finement chagriné, fortement rugueux sur l'*opercule*.

Écusson rugueux, noir.

(1) La dent supérieure est forte et mousse, l'inférieure obtuse, peu saillante.

Élytres subtransverses, un peu plus courtes que le prothorax ; à peine arquées sur les côtés ; à peine convexes ; souvent subimpressionnées le long de la suture ; assez fortement, profondément et très-densement ponctuées, plus finement et plus légèrement en arrière, avec parfois une strie obsolète derrière les épaules, près des côtés du disque ; d'un noir de poix assez brillant et à peine métallique ; à pubescence assez distincte et modérément serrée ; à soies des côtés nulles ou obsolètes. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, graduellement subépaissi vers son sommet où il est brusquement atténué ; convexe, avec les 4 premiers segments fortement impressionnés en travers sur le milieu de leur base ; très-éparsement sétosellé ; très-fortement et très-densement pointillé ; d'un noir assez brillant, avec une très-fine pubescence assez serrée. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet. *Styles* de l'armure peu saillants, assez robustes, comprimés.

Dessous du corps finement pubescent, aspéremment pointillé, d'un noir assez brillant. *Tempes* fortement et très-densement ponctuées, avec leur intervalle médian très-étroit, presque lisse antérieurement, avec la *pièce prébasilaire* fortement rugueuse. *Prosternum* et *mésosternum* rugueux : celui-là carinulé en arrière, celui-ci sur presque toute sa longueur. *Métasternum* court, à peine convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à carène basilaire tranchante et comprimée, à premiers arceaux étranqlés et rugueux à leur base.

Pieds finement pubescents, finement et subaspéremment pointillés, roux avec les hanches à peine plus foncées. *Tibias antérieurs* assez robustes, subangulés et trisétosellés en dessous vers leur 1^{er} tiers et puis densement ciliés-frangés ; les *intermédiaires* et *postérieurs* assez grêles, avec 2 ou 3 courtes soies semi-couchées sur leur tranche inférieure.

PATRIE. Cette rare espèce se prend, en juin et juillet, dans les forêts de sapins, sous les mousses et les feuilles mortes, en Alsace, dans le Jura, le Bugey, à la Grande-Chartreuse, etc.

Obs. M. Fauvel rapproche cet insecte des *Stilicis*, dont il a effectivement la tournure. Heer l'avait placé dans le genre *Rugilus* qui est synonyme de *Stilicis*. Erichson, tout en lui reconnaissant le port de ce dernier genre, l'a maintenu avec raison parmi ses *Lathrobium*, dont il a la confor-

mation des tarses, le cou non ponctiforme bien qu'assez étroit, le mésosternum et plusieurs autres caractères (1).

Il se lie intimement aux *Lathrobium angusticolle*, *bicolor* et *picipes*.

Genre *Throbalium*, THROBALIE ; Mulsant et Rey.

Étymologie : anagramme de *Lathrobium*.

CARACTÈRES. Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, ailé.

Tête grande, saillante, subtriangulaire-suboblongue, fortement resserrée à sa base, portée sur un col court, moins large que la moitié du vertex, non grêle ni ponctiforme. Tempes mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle médiocre. Épistome court, incliné, tronqué au sommet. Labre transverse, fortement bilobé. Mandibules assez saillantes, falciformes, subacérées, plus ou moins dentées en dedans, fortement croisées au repos. Palpes maxillaires assez développés, à 1^{er} article petit : le 2^e suballongé ; le 3^e un peu plus grand, fortement épaissi en cône renversé : le dernier très-petit, grêle, subulé. Palpes labiaux courts, à 1^{er} article petit : le 2^e assez grand, sensiblement renflé : le dernier très-petit, grêle, subulé. Menton grand, subtransverse, plus étroit et subtronqué en avant.

Yeux assez petits, subarrondis, peu saillants, situés très-loin du prothorax.

Antennes suballongées, assez grêles, presque droites, subfiliformes ; à 1^{er} article en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 3^e suballongé, un peu plus long que le 2^e : les suivants graduellement plus courts : le dernier ovalaire, acuminé.

Prothorax suballongé, moins large que les élytres ; à angles subarrondis ; tronqué au sommet et à la base ; finement rebordé sur celle-ci, très-finement sur les côtés. Repli très-grand, visible vu de côté, à opercule prothoracique distinct, soudé et ne faisant qu'un avec lui.

Écusson assez petit, subsemi-circulaire.

(1) Une 2^e espèce est la *stilicina* d'Erichson (*Gen. et Spec. Staph.* 932, 26-27). — Allongé, noir, avec les élytres couleur de poix, les antennes et les pieds ferrugineux. Tête suborbiculaire, prothorax subovale : l'un et l'autre très-dense et subrugueusement ponctués. — Long., 2 2/3 l. — ♂ Le 5^e arceau ventral obsolètement et longitudinalement impressionné, légèrement échancré au sommet. Le 6^e bicarinulé à sa base, triangulairement entaillé à son bord apical. — ♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et arrondi au sommet. — PATRIE. Piémont, Sardaigne, Sicile. — Obs. Moindre que la *scabricollis*, allée, plus déprimée. Prothorax plus allongé, élytres plus longues.

Élytres oblongues, subparallèles; simultanément subéchancrées à leur bord apical; arrondies à leur angle postéro-externe; subrectilignes et mousses sur les côtés; très-finement rebordées sur la suture. *Repli* assez grand, assez fortement infléchi, à bord inférieur subsinué avant son milieu. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum très-largement tronqué en avant, assez fortement développé au devant des hanches antérieures; rétréci entre celles-ci en angle prononcé, subaigu et à sommet subcarinulé. *Mésosternum* subéchancré en avant, traversé à sa base par une arête transversale tangente au milieu du bord antérieur; médiocrement développé au-devant des hanches intermédiaires, prolongé entre celles-ci en angle peu senti, très-ouvert et très-obtus; nullement carinulé sur son milieu. *Médiépisternums* grands, irréguliers. *Médiépimères* médiocres, allongées. *Métasternum* grand, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures; à peine prolongé entre celles-ci en un lobe subentaillé au sommet; mousse à son bord antérieur. *Postépisternums* en forme de languette étroite. *Postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen allongé, subparallèle, fortement rebordé sur les côtés; à 4 premiers segments subégaux, nullement impressionnés en travers à leur base; le 5^e plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le 6^e saillant, subrétractile; celui de l'armure peu distinct. *Ventre* en dos d'âne à sa base, à 5^e arceau plus grand que les précédents: le 6^e saillant, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subparallèles et subcontiguës en dedans; à pièce axillaire médiocre. Les *intermédiaires* à peine moindres, oblongues, subdéprimées, subparallèles et subcontiguës intérieurement. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, fortement divergentes au sommet; à *lame supérieure* conico-subcylindrique, mousse au sommet, subétranglée vers sa base; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu allongés, robustes. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, en ovale subacuminé. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins fortement élargies vers leur milieu; les *antérieures* largement sinuées en dessous vers leur sommet et subangulées avant leur sinus. *Tibias* assez fortement épaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits épérons; les *antérieurs* plus courts, subarqués vers leur base, subcarrément coupés au bout, nettement échancrés en dessous avant leur milieu; les *intermé-*

diaires subobliquement coupés à leur sommet, munis sur leur tranche externe de 4 épines droites, espacées mais assez longues et bien distinctes, les 2 inférieures plus rapprochées; les *postérieurs* comprimés, très-obliquement coupés et finement ciliés-frangés à leur sommet. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles très-fortement dilatés, tomenteux en dessous; les *intermédiaires* et *postérieurs* moins courts, subatténués vers leur extrémité, à 4 premiers articles assez courts, graduellement un peu plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e: le dernier en massue grêle, subégal aux 3 précédents réunis. *Ongles* assez longs, très-grêles, arqués.

Obs. La seule espèce de ce genre, petite et à démarche lente et tortueuse, se creuse des galeries dans la vase des étangs.

La tête plus oblongue, le prothorax plus allongé, le développement plus grand du métasternum, la base du ventre sans carène, les tibias intermédiaires distinctement épineux sur leur tranche externe, les postérieurs plus comprimés et plus élargis vers leur sommet qui est plus obliquement coupé, les tarses postérieurs à 4 premiers articles graduellement un peu plus courts avec le 1^{er} un peu plus long que le 2^e (1): tel est le concours de caractères qui militent en faveur de ce genre, jusqu'ici réuni au précédent.

1. *Throballum dividuum*, ERICHSON.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un brun de poix, avec les élytres testacées à base rembrunie, l'abdomen obscur et mat, le sommet de cœliti, la bouche, les antennes et les tarses roux. Tête subtriangulaire-suboblongue, un peu plus large que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuée, avec un espace longitudinal lisse. Prothorax suballongé, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, finement et éparsement ponctuées. Abdomen densément pubescent, très-finement et très-densément pointillé. Tempes éparsement et à peine pointillées en dessous.

(1) Ce caractère des tarses postérieurs le rapprocherait des genres *Medon* et *Scimbalium*. Mais il s'éloigne de tous deux par son ventre sans carène basilaire, et du premier par les épines des tibias intermédiaires. Du reste, la forme générale, qui est très-grêle, et celle de la tête et du prothorax, ne sont plus les mêmes.

♂ Le 6^e arceau ventral très-profondément sinué à son sommet. Le 5^e longitudinalement impressionné sur son milieu, avec l'impression relevée en carène, en arrière de chaque côté, et offrant sur le milieu de son bord postérieur une autre petite carène intermédiaire très-courte (1).

♀ Le 6^e arceau ventral largement subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Lathrobium dividuum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 601, 24. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 554, 11. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 684, note. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 348, 12.

Lathrobium pellidipenne, STIERLIN, Mitth. Schw. Ges. 1867, II, 219.

Long., 0^m.0044 (2 l.); — larg., 0^m.0004 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un brun de poix brillant, avec les élytres testacées à base rembrunie, et l'abdomen obscur, mat, et recouvert d'un duvet gris et serré.

Tête suboblongue mais subtriangulaire, c'est-à-dire un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux, et puis rétrécie au devant de ceux-ci; un peu plus large à sa base que le prothorax; légèrement pubescente; éparsement sétosellée sur les côtés; assez fortement et assez densément ponctuée, avec un espace longitudinal lisse sur son milieu; d'un brun de poix brillant et parfois un peu roussâtre. Front très-large, à peine convexe. Cou presque lisse. Épistome à rebord antérieur étroit, souvent livide. Labre d'un roux testacé, sétosellé en avant. Mandibules d'un roux de poix. Palpes roux.

Yeux petits subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subfiliformes; très-finement duveteuses et distinctement pilosellées, rousses; à 1^{er} article en massue allongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, un peu plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts: les 4^e à 7^e oblongs, subobconiques: les pénultièmes submoniliformes, à peine aussi larges que longs: le dernier en ovale acuminé.

Prothorax suballongé, subrétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles subarrondis et les côtés subrectilignes; à peine convexe; légèrement pubes-

(1) Ces carènes étant un peu proéminentes en arrière, le bord apical apparaît comme tridenté.

cent ; éparsément sétosellé latéralement ; d'un brun de poix brillant et parfois un peu roussâtre ; assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. *Repli* d'un roux de poix, finement chagriné.

Écusson presque lisse, d'un roux de poix foncé.

Élytres oblongues, subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant, un peu plus longues que le prothorax, déprimées (1) ; finement, éparsément et légèrement ponctuées, avec une strie obsolète, à points plus serrés, le long de la suture ; d'un testacé assez brillant et plus ou moins pâle, et la base un peu rembrunie ; éparsément pubescentes, avec quelques légères soies redressées sur les côtés, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* à calus assez saillant.

Abdomen allongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou parfois à peine et graduellement subélargi en arrière, et puis brusquement atténué au sommet ; peu convexe, éparsément sétosellé ; très-finement et très-densement pointillé ou comme chagriné ; obscur ou presque noir, mat, avec l'extrémité plus ou moins largement roussâtre ; recouvert d'un fin duvet très-court et déprimé, d'un gris cendré. Le 5^e segment largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6^e moins ponctué, largement arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix, avec le postpectus et le ventre plus foncés, et le sommet de celui-ci plus ou moins roux. *Tempes* finement chagrinées, peu brillantes, éparsément, légèrement et à peine ponctuées, séparées par un intervalle subparallèle et finement chagriné. *Prosternum* et *mésosternum* à peine chagrinés, celui-ci sans carène longitudinale. *Métasternum* assez grand, un peu moins long que large, assez brillant, déprimé sur le milieu de son disque, finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* moins brillant, très-densement pointillé, éparsément sétosellé, densément duveteux.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les tarsi plus pâles. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques longues soies ; les *antérieurs* un peu coudés en dehors, grêles à leur base et puis brusquement dilatés dès leur 1^{er} tiers : les *intermédiaires* à peine arqués et éparsément épineux sur leur tranche

(1) Elles offrent, de plus, de chaque côté de la base de la suture, une espèce de gibbosité, parfois obsolète.

externe : les *postérieurs* fortement élargis de la base au sommet, longuement et subéparsement ciliés sur leur tranche supérieure, fortement et obliquement coupés dans le dernier tiers de celle-ci, avec la troncature densément ciliée-frangée.

PATRIE. Cette rare espèce se prend en pressant du pied la vase des marais saumâtres où elle se creuse de petites galeries assez profondes, dans les environs de Marseille, d'Hyères, d'Aigues-Mortes, de Montpellier, etc. Juin, juillet.

Obs. Elle ne souffre pas de commentaire. Elle est remarquable par son exiguité, par sa coloration, par sa lame mésosternale non carinulée, par ses tibias intermédiaires visiblement épineux sur leur tranche externe, etc.

Quelquefois la tête et le prothorax sont d'un roux de poix, avec les élytres presque entièrement d'un testacé plus ou moins pâle.

Le col est un peu plus large que le tiers du vertex.

Genre *Pseudobium*, PSEUDOBIE; Mulsant et Rey.

Étymologie : ψεῦδος, faux; βίωω, je vis.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, très-étroit, linéaire, subdéprimé, ailé.

Tête grande, saillante, oblongue, fortement resserrée à sa base, portée sur un col court, moins large que la moitié du vertex, ni grêle, ni ponctiforme. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle médiocre. *Épistome* court, subvertical, tronqué au sommet. *Labre* transverse, sinué ou à peine bilobé. *Mandibules* assez saillantes, falci-formes, subacérées, tridentées en dedans, fortement croisées au repos. *Palpes maxillaires* assez développés, à 1^{er} article petit : le 2^e suballongé : le 3^e un peu plus grand, fortement épaissi en ovale largement tronqué : le dernier très-petit, grêle, subulé, souvent peu distinct. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^e assez grand, épaissi : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit et sub-tronqué en avant.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, situés très-loin du prothorax.

Antennes suballongées, assez grêles, presque droites, subfiliformes ; à 1^{er} article en massue allongée, presque égal aux 2 suivants réunis : le 3^e suballongé, un peu plus long que le 2^e : les suivants graduellement plus courts : le dernier oblong, acuminé au sommet.

Prothorax suballongé, moins large que les élytres ; à angles arrondis ; subtronqué au sommet et à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et nullement sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, à *opercule prothoracique* distinct, séparé de lui par une légère arête arquée et par une différence de plan et de texture.

Écusson petit, subogival.

Élytres oblongues, subparallèles, subobliquement tronquées à leur bord apical ; arrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes et mousses sur leurs côtés ; finement rebordées sur la suture. *Repli* assez grand, assez fortement infléchi, à bord inférieur à peine sinué avant son milieu. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum subéchancré en avant ; assez fortement développé au devant des hanches antérieures ; rétréci entre celles-ci en angle assez ouvert et à sommet subcarinulé. *Mésosternum* subéchancré en avant ; médiocrement développé au devant des hanches intermédiaires ; prolongé entre celles-ci en angle assez senti mais émoussé ; finement carinulé sur sa ligne médiane. *Médiépisternums* grands, irréguliers. *Médiépimères* médiocres, en languette allongée. *Métasternum* presque aussi long que large, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures ; à peine prolongé entre celles-ci en un lobe subentaillé au sommet ; mousse ou subéchancré à son bord antérieur. *Postépisternums* en languette très-étroite. *Postépimères* petites, en onglet.

Abdomen allongé, subparallèle, assez fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments subégaux, visiblement impressionnés en travers à leur base : le 5° plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6° saillant, subrétractile : celui de l'armure peu distinct. *Ventre* nettement caréné à sa base, à 5° arceau plus grand que les autres : le 6° saillant, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subparallèles et subcontiguës en dedans ; à pièce axillaire médiocre. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-suboblongues, peu saillantes, subparallèles et contiguës en dedans. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, fortement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* en cône subcylindrique, mousse au sommet et subétranglé vers sa base ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu allongés, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, ovales-

oblongs, subacuminés et subdilataés au sommet. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu : les *antérieures* simples en dessous, seulement beaucoup plus épaisses. *Tibias* subélargis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons, peu sensibles ; les *antérieurs* plus courts, subarqués vers leur base, subcarrément coupés au bout, non ou à peine sinués en dessous avant leur milieu, presque simples ; les *intermédiaires* subobliquement coupés à leur sommet, munis sur leur tranche externe de 4 petites épines presque droites, espacées mais assez distinctes, les 2 inférieures plus rapprochées : les *postérieurs* subcomprimés, très-obliquement coupés et finement ciliés-frangés sur le dernier quart de leur tranche supérieure. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles fortement dilatés en palette, tomenteux en dessous : les *intermédiaires* et *postérieurs* moins courts, sublinéaires, à 1^{er} article évidemment un peu plus long que le 2^e : les 2^e à 4^e courts, subégaux : le dernier en massue assez grêle, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Cette coupe générique est fondée sur une petite espèce peu agile et fréquentant le bord des eaux.

C'est un des genres les plus tranchés du rameau des *Lathrobites*, 1^o par la forme plus oblongue de la tête et du prothorax, avec celui-ci sans rebord latéral distinct ; 2^o par le développement de son métasternum ; 3^o par la simplicité de ses cuisses et tibias antérieurs ; 4^o par les épines de ses tibias intermédiaires ; 5^o par la structure de ses tarsi postérieurs dont le 1^{er} article est évidemment un peu plus long que le 2^e (1), contrairement aux *Lathrobium*, etc. Ce dernier caractère le rapprocherait des *Medon*, dont il diffère, du reste, par la sculpture et la carène de son mésosternum et par les épines des tibias intermédiaires. D'ailleurs, si le 1^{er} article des tarsi postérieurs est suballongé, les 2^e à 4^e sont plus courts et plus déprimés que dans le genre *Medon*, subégaux ou à peine graduellement plus courts.

1. *Pseudobium labile*, ERICHSON.

Allongé, très-étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec la marge apicale des élytres testacée, la bouche, les

(1) Erichson avait pressenti que le *labile* devait être déplacé dans son genre *Lathrobium*, car il dit (p. 395) : *Tarsis posticis articulo primo leviter elongato.*

antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête oblongue, un peu plus large que le prothorax, fortement et assez densément ponctuée, avec un espace longitudinal lisse. Prothorax suballongé, subparallèle, sensiblement moins large que les élytres, bisérialement ponctué sur le dos, vaguement et par places sur les côtés du disque. Élytres plus longues que le prothorax, fortement et densément striées-ponctuées. Abdomen finement et assez densément ponctué. Tempes assez fortement mais éparsement ponctuées en dessous, à intervalle étroit.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément échancré au sommet en angle subaigu. Le 5^e largement, faiblement et subangulairement sinué dans le milieu de son bord apical.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet, le 5^e simple.

Lathrobium labile, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 594, 10. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 357, 18. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 687, note. — FUSS, Berl. Ent. Zeit. 1862, 428. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 350, 14.

Long., 0^m,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, très-étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec la marge apicale des élytres testacée; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris cendré, plus visible et plus serrée sur l'abdomen.

Tête oblongue, subparallèle derrière les yeux, un peu plus large que le prothorax; parsemée d'une légère pubescence redressée; éparsement sétosellée sur les côtés; fortement et assez densément ponctuée, avec un espace longitudinal lisse; d'un noir brillant. *Front* très-large, à tubercules antennifères roux au bout. *Cou* lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur pâle. *Parties de la bouche* d'un roux de poix.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez grêles, subfiliformes, finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux de poix subtestacé; à 1^{er} article en massue allongée, presque égal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu plus long, obconique: les 4^e à 10^e oblongs, graduellement moins longs, subobconiques: le dernier oblong, subcylindrique, brusquement acuminé au sommet.

Prothorax suballongé, subparallèle, d'un tiers moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles arrondis, et le rebord latéral effacé; peu convexe; éparsement pubescent; distincte-

ment sétosellé sur les côtés ; d'un noir brillant ; marqué sur le dos de 2 séries longitudinales de points assez gros et serrés, creusées en sillon vers leur base et laissant entre elles un étroit espace lisse, avec les côtés du disque assez fortement ponctués par places ou groupes plus ou moins serrés. *Repli* grand, lisse, noir, séparé de l'*opercule* par une suture ou fine arête subangulée, à ouverture en dehors, c'est-à-dire du côté du repli lui-même.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres fortement oblongues, subparallèles, évidemment plus longues que le prothorax ; fortement ou assez fortement et densément striées-ponctuées, avec les stries et leurs points s'effaçant en arrière ; d'un noir brillant, à marge apicale plus ou moins rousse ou testacée ; parsemées d'une courte pubescence subredressée, avec quelques légères soies sur les côtés. *Épaules* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine élargi avant son sommet qui est assez subitement atténué ; assez convexe, avec les 4 premiers segments distinctement sillonnés en travers à leur base ; éparsement et légèrement sétosellé ; finement et assez densément ponctué ; d'un noir assez brillant, avec le sommet parfois moins foncé, couvert d'une très-fine pubescence grise, couchée et modérément serrée. Le 6^e segment moins ponctué, étroitement arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* assez fortement mais éparsement ponctuées, séparées par un intervalle lisse et assez étroit. *Prosternum* à peine, *mésosternum* sensiblement et rugueusement chagrinés : celui-ci à carène longitudinale raccourcie, réduite, sur le milieu, à une saillie oblongue. *Métasternum* grand, presque aussi long que large, subconvexe, très-finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* assez convexe, éparsement et légèrement sétosellé.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix, avec les tarse et souvent les tibias plus clairs. *Tibias* parés, outre la pubescence, de quelques rares et longues soies ; les *antérieurs* peu épais, presque droits, presque simples ou non ciliés ni angulés en dessous ; les *intermédiaires* éparsement épineux sur leur tranche externe (1) ; les *pos-*

(1) Ces épines espacées, au nombre de 4, sont plus courtes, moins grêles, mais aussi visibles que chez le *dividuum*.

térioris subobliquement coupés et densément ciliés-frangés sur le dernier quart de leur tranche supérieure.

PATRIE. On trouve cette rare espèce, au printemps et à l'automne, sous les pierres et dans le sable humide du bord des ruisseaux, dans le Beaujolais au bord de l'Ardière, le Languedoc, la Guienne, la Provence, les environs d'Hyères et de Saint-Raphaël, à Tonneins, dans les Cévennes, les Pyrénées, etc.

Obs. Cette espèce a le port et à peu près la taille du *Throbalium dividuum*. Mais elle s'en éloigne beaucoup par sa ponctuation plus forte et en séries; par sa coloration; par son mésosternum à vestige de carène; par ses yeux plus grands, par son prothorax à rebord latéral effacé; par la conformation de ses tibias antérieurs, qui est unique par sa simplicité. Le métasternum est plus développé, etc.

La bordure testacée des élytres est parfois très-réduite ou plus confuse.

Le col est à peine plus large ou seulement aussi large que le tiers du vertex.

Genre *Scimbalium*, SCIMBALIE; Erichson.

ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 570. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 43, pl. 17, fig. 81.

Étymologie : σκιμβός, boîteux.

CARACTÈRES. Corps allongé, subparallèle, déprimé, ailé.

Tête grande, saillante, subrétrécie en avant, assez fortement resserrée à sa base; portée sur un col court, un peu ou à peine plus large que la moitié du vertex. **Tempes** mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle plus ou moins étroit en arrière, un peu plus large en avant. **Épistome** très-court, subincliné, impressionné-sinué antérieurement dans son milieu. **Labre** fortement transverse, bilobé, à lobes arrondis. **Mandibules** assez robustes, arquées en faucilles, acérées, 3-dentées intérieurement. **Palpes maxillaires** médiocres, à 1^{er} article très-petit: le 2^e en massue suballongée et subarquée: le 3^e subégal au 2^e, subépaissi vers son sommet: le dernier assez petit, assez court, subsubulé. **Palpes labiaux** courts, à 1^{er} article petit, obconique: le 2^e plus long, épaissi

vers son sommet : le dernier petit, assez grêle, subulé. *Menton* court, transverse, tronqué en avant (1).

Yeux petits, subarrondis, non saillants, situés assez loin du prothorax.

Antennes assez longues, assez grêles, presque droites, filiformes, parfois subatténuées vers leur extrémité ; à 1^{er} article en massue suballongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 3^e plus long que le 2^e : les suivants graduellement un peu plus courts, non contigus : le dernier oblong ou fusiforme, acuminé.

Prothorax oblong ou suboblong, trapézoïforme, subrétréci en arrière, presque aussi large que les élytres ; à angles antérieurs bien marqués ; tronqué au sommet et à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* assez grand, visible vu de côté ; à *opercule prothoracique* plus ou moins développé, corné, soudé avec lui, distingué par une différence de texture et un sillon obsolète ou raccourci.

Écusson assez petit, subsemi-circulaire ou subogival.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, obliquement coupées, en rentrant, à leur bord apical ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; non ou à peine rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, faiblement retourné en dessous, subparallèle ou à bord marginal à peine sinué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum à peine échancré en avant ; assez fortement développé au devant des hanches antérieures ; brusquement et sinueusement rétréci entre celles-ci en angle plus ou moins aigu. *Mésosternum* subéchancré à son bord antérieur ; assez fortement développé au devant des hanches intermédiaires ; traversé, dans son milieu ou vers son tiers antérieur, par une arête saillante, subrectiligne ou arquée ; brusquement et sinueusement rétréci entre les hanches en angle aigu, parfois carinulé. *Médiépisternums* grands, irréguliers, séparés en avant du mésosternum par une arête raccourcie. *Médiépimères* assez étroites, oblongues. *Métasternum* court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures ; prolongé entre celles-ci en un lobe mousse ou tronqué ; à peine angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, linéaires. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen suballongé, subparallèle ou subarqué sur les côtés ; atténué

(1) La *pièce prébasilaire* est lisse ou presque lisse.

seulement en arrière ; fortement rebordé latéralement ; à 4 premiers segments subégaux : le 5^e plus grand, largement et obtusément tronqué à son bord apical : le 6^e saillant, subrétractile : celui de l'armure souvent caché, à styles sétosellés. *Ventre* caréné à sa base ; à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e saillant, subrétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës au sommet ; à pièce axillaire grande, discoïdale, déprimée. Les *intermédiaires* à peine moindres, conico-ovales, peu saillantes, contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique, étranglée dans son 1^{er} tiers ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds médiocres, assez robustes. *Trochanters antérieurs* petits, subcunéiformes ; les autres un peu plus grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* assez fortement épaissies, légèrement sinuées en dessous dans leur dernière moitié ; les *intermédiaires* et *postérieures* légèrement élargies. *Tibias* subépaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons ; les *antérieurs* plus courts et plus robustes, subsinués en dessous avant leur milieu ; les *intermédiaires* armés sur leurs tranches de quelques rares épines inclinées et assez grêles (1) ; les *postérieurs* finement et densement ciliés-frangés à leur sommet qui est obliquement coupé. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles fortement dilatés en palette ovale et tomenteuse en dessous ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus longs, subcomprimés, subfiliformes, à 1^{er} article plus ou moins allongé, plus long que le suivant : les 2^e à 4^e suballongés ou oblongs, graduellement plus courts : le dernier subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre fréquentent le bord des marais et des étangs.

Avec le faciès des *Achenium*, ce genre s'en distingue par son ventre caréné à sa base, et surtout par la structure des tarses postérieurs qui doit le rapprocher des *Medon* et *Lithocharis*. C'est pour nous un grand *Medon*.

(1) Les postérieurs sont ou simplement pubescents ou avec 2 épines peu apparentes dans la dernière moitié de leur tranche externe.

Le genre *Scimbalium* renferme 3 espèces françaises dont voici les différences principales :

- a. *Tête* moins large que le prothorax. *Tête* et *prothorax* assez fortement ponctués, *abdomen* plus finement. *Opercules prothoraciques* assez grands, fortement angulés. *Taille* grande. 1. PLANICOLLE.
- aa. *Tête* un peu plus ou au moins aussi large que le prothorax. *Tête*, *prothorax* et *abdomen* finement ponctués. *Opercules prothoraciques* courts, largement arrondis à leur sommet. *Taille* assez petite.
- b. *Élytres* un peu moins longues que le prothorax, assez densément pubescentes. *Tête* subtriangulaire. 2. TESTACEUM.
- bb. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax, densément pubescentes. *Tête* subcarrée, subparallèle derrière les yeux. . 3. PUBIPENNE.

1. *Scimbalium planicolle*, ERICHSON.

Allongé, subparallèle, déprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres, l'extrémité de l'abdomen, les palpes, les antennes et les pieds roux. Tête courtement subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, assez fortement et subéparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax suboblong, subrétréci en arrière, presque aussi large en avant que les élytres, assez fortement et assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Élytres de la longueur du prothorax, assez finement et assez densément ponctuées. Abdomen assez brillant, assez finement, assez densément et rugueusement ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément entaillé en angle étroit, dont les côtés sont arqués en dedans, surtout à leur ouverture, et dont le sommet est plus ou moins émoussé. Le 5^e à peine sinué dans le milieu de son bord apical, avec un léger espace lisse au-devant du sinus.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive au sommet. Le 5^e simple.

Scimbalium planicolle, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 580, 2. — FAIRMAIRE et LABOUBÈNE, FAUD. Ent. Fr. I, 548, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 17, fig. 81. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 359, 1.

Long., 0^m,0088 (4 l.); — larg., 0^m,0016 (3/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres et l'extrémité de l'abdomen rousses ; revêtu d'une fine pubes-

cœnce grise, assez longue et un peu plus serrée sur ce dernier et les élytres.

Tête en triangle court et mousse, un peu moins large que le prothorax ; parsemée d'une pubescence obscure et subredressée ; éparsément sétosellée latéralement ; assez fortement et subéparsément ponctuée sur les côtés, avec un large espace lisse sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* très-large, à peine convexe, subdéprimé et obsolètement bisillonné en avant ; à pores juxta-antennaires plus gros. *Col* presque lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur d'un roux livide, parfois brunâtre, sensiblement impressionné-sinué dans son milieu. *Labre* roux, fortement sétosellé en avant. *Mandibules* d'un noir de poix. *Palpes* roux.

Yeux petits, subarrondis, noirs, parfois micacés.

Antennes assez longues, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez grêles, subatténuées vers leur extrémité ; finement duvetueuses et légèrement pilosellées ; rousses ; à 1^{er} article en massue assez renflée et suballongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e allongé, obconique, plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e suboblongs, graduellement moins longs, obconiques : le dernier en ovale suballongé, fortement acuminé au bout.

Prothorax suboblong, un peu mais visiblement rétréci en arrière où il est à peine moins large que les élytres ; presque aussi large en avant que celles-ci ; subrectiligne sur ses côtés ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs bien marqués, presque droits, et les postérieurs arrondis ; subdéprimé ou à peine convexe ; éparsément pubescent, avec quelques soies redressées sur les côtés, dont 1 plus longue vers le tiers antérieur ; d'un noir brillant ; assez densément et presque aussi fortement ponctué que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse. *Repli* d'un noir de poix peu brillant, très-finement chagriné, à *opercule* plus distinctement chagriné, inégal, éparsément et aspéremment ponctué, fortement angulé.

Écusson ponctué, d'un noir de poix.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, de la longueur du prothorax ; déprimées ; obsolètement subsillonnées le long de la suture ; assez finement et densément ponctuées ; d'un roux assez brillant, avec la région scutellaire souvent plus foncée ; finement et modérément pubescentes, avec quelques soies redressées sur la base et sur les côtés, dont 1 plus longue sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle,

subatténué tout à fait vers le sommet; légèrement convexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés en travers à leur base; éparquement sétosellé; assez finement, assez densément et rugueusement ponctué; d'un noir de poix assez brillant, avec le 6^e segment roux ainsi que l'extrémité du 5^e; revêtu d'une fine pubescence grise, un peu plus longue mais à peine ou non plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, assez finement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre largement rousse. *Tempes* assez finement et subéparquement ponctuées. *Prosternum* finement ridé en travers. *Mésosternum* rugueux à son aire antérieure. *Métasternum* à peine convexe, obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, sétosellé vers son sommet, à ponctuation râpeuse.

Pieds finement pubescents, finement et subaspèremment pointillés, roux, avec les hanches d'un brun ou d'un noir de poix. *Tibias antérieurs* un peu plus robustes, densément ciliés en dessous, avec quelques soies assez roides à leur sinus; les *intermédiaires* armés, sur leurs tranches; de quelques épines disposées 2 par 2, beaucoup plus rares sur leur tranche interne; les *postérieurs* avec seulement 1 ou 2 épines sur leurs tranches.

PATRIE. On prend cette espèce, au printemps, sous les pierres et les détrit, dans les endroits vaseux ou marécageux, dans le Poitou, la Provence, le Languedoc, la Guienne, etc. Elle est assez commune dans les environs de Sos (Lot-et-Garonne).

OBS. Quelquefois les élytres sont d'un roux obscur.

2. *Scimbalium testaceum*, ERICHSON.

Allongé, subrétréci au milieu, déprimé, finement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec les élytres ferrugineuses et l'abdomen obscur et presque mat, les palpes, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux ferrugineux. Tête en triangle suboblong, un peu plus large que le prothorax, assez finement et subéparquement ponctuée, avec un espace longitudinal lisse. Prothorax oblong, rétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres, finement et assez densément pointillé, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres un peu moins longues que le prothorax,

finement, densément et subrugueusement ponctuées. Abdomen arcuément subélargi sur les côtés, finement, densément et subaspèremment ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral arcuément sinué au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet.

Scimbalium testaceum, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 101. — KRAATZ, Berl. Ent. Zeit. 1858, 65. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 360, 2.

Scimbalium grandiceps, JACQUELIN DU VAL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 699. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 549, 2.

Scimbalium longicolle, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1863, 64; — Op. Ent. 11, 1883, 77.

Variété *a*. Corps entièrement testacé.

Scimbalium testaceum, ERICHSOHN, Gen. et Spec. Staph. 381, 3.

Long., 0^m,0055 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subrétréci en son milieu, déprimé, d'un brun de poix brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen ferrugineux; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur celui-ci et celles-là.

Tête subtriangulaire, suboblongue, un peu plus large que le prothorax; légèrement pubescente; sétosellée sur les côtés; assez finement et subéparsement ponctuée, avec un espace longitudinal imponctué et le fond à peine chagriné; d'un brun de poix brillant. Front très-large, à peine convexe, avec quelques points plus gros, en avant. Cou lisse sur son milieu. Épistome à rebord antérieur pâle. Labre roux, sétosellé en avant. Mandibules et palpes d'un roux ferrugineux.

Yeux petits, subarrondis, noirs, à facettes grossières.

Antennes assez longues, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, subfiliformes; très-finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux ferrugineux souvent assez clair; à 1^{er} article en massue assez renflée et suballongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé obconique, plus long que le 2^e: les suivants suballongés ou oblongs graduellement moins longs, obconiques: le dernier en ovale acuminé, au sommet.

Prothorax oblong, visiblement rétréci en arrière, où il est un peu moins large que les élytres; aussi large en avant que celles-ci à leur base; subrectiligne sur ses côtés; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs assez marqués et subémoussés, et les postérieurs arron-

dis ; subdéprimé ou à peine convexe ; éparsément pubescent, avec quelques soies redressées sur les côtés, surtout en avant ; d'un brun de poix brillant ; finement et assez densément pointillé, avec une étroite ligne longitudinale lisse. *Repli* brunâtre, à peine rugueux, à *opercule* court, largement arrondi.

Écusson pointillé, d'un brun de poix.

Élytres subcarrées, mais évidemment plus longues en arrière qu'en avant, un peu moins longues que le prothorax ; déprimées, avec la suture parfois un peu relevée postérieurement ; finement, densément et subrugueusement ponctuées ; d'un roux assez brillant et plus ou moins ferrugineux ; finement et assez densément pubescentes, avec quelques soies redressées sur les côtés, dont 1 plus longue vers le milieu de ceux-ci, et 2 sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi sur les côtés et puis assez subitement atténué vers son sommet ; légèrement convexe ; éparsément sétosellé ; finement, densément et subaspèremment ponctué, moins densément vers son sommet ; obscur et presque mat, avec le 6^e arceau et le sommet du 5^e d'un roux de poix ; revêtu d'une pubescence assez longue et un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e *segment* peu ponctué, peu pubescent, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un brun de poix, avec le sommet du ventre roussâtre. *Tempes* finement et éparsément ponctuées. *Prosternum* à peine ridé. *Mésosternum* chagriné. *Mélasternum* subdéprimé. *Ventre* assez convexe, éparsément sétosellé, à pubescence assez longue.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux ferrugineux parfois assez clair, avec les hanches postérieures souvent plus foncées. *Tibias antérieurs* un peu plus robustes, subarqués en dehors, munis en dessous de quelques soies assez roides ; les *intermédiaires* et *postérieurs* éparsément épineux sur leurs tranches.

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, se tient sous les grosses pierres, dans les endroits vaseux, au bord des salines, en Provence et en Languedoc. Elle paraît dès le premier printemps.

Obs. Outre sa taille moindre et sa ponctuation plus fine, elle diffère du *planicollé* par sa taille plus oblongue, plus large relativement au prothorax ; par ses opercules prothoraciques moins développés et non angulés ;

par ses élytres plus courtes, surtout plus élargies en arrière; par son abdomen plus arrondi et plus dilaté sur les côtés; par ses tibias antérieurs un peu plus arqués en dehors, etc.

La description d'Erichson, qui s'adapte à la variété *a*, a sans doute été faite sur un exemplaire immature.

3. *Scimbalium pubipenne*, FAIRMAIRE.

Allongé, un peu plus étroit en avant, déprimé, très-finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes, les élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête à peine oblongue, à peine rétrécie en avant, de la largeur du prothorax, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax oblong, subrétréci en arrière, un peu moins large en avant que les élytres, très-finement et éparsement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, finement, densément et subrugueusement ponctuées, densément pubescentes. Abdomen subarqué sur les côtés, finement, densément et subrugueusement pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral semicirculairement échancré au sommet, avec une légère dépression au devant de l'échancrure.

♀ Le 6^e arceau ventral à peine arrondi au sommet.

Scimbalium pubipenne, FAIRMAIRE, ANN. Soc. Ent. Fr. 1860, 158. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 361, 3.

Scimbalium longipenne, CH. BRISOUT, Mat. Cat. Grenier, 1863, 35, 45.

Long., 0^m,006 (2 3/4 l.); — larg., 0^m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, un peu plus étroit en avant, déprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux ferrugineux; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, serrée sur celui-ci et celles-là.

Tête en carré suboblong, subparallèle derrière les yeux, à peine rétrécie au devant de ceux-ci, de la largeur du prothorax ou à peine plus large; éparsement pubescente; fortement sétosellée sur les côtés; finement et éparsement ponctuée, avec un espace médian imponctué; d'un noir de poix brillant. Front très-large, à peine convexe, avec quelques

points plus gros en avant. *Cou* lisse sur son milieu. *Épistome* à rebord antérieur pâle. *Labre* roux, sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux ferrugineux. *Palpes* un peu plus clairs.

Yeux petits, subarrondis, obscurs, parfois micacés.

Antennes assez longues, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, subfiliformes; finement duveteuses, distinctement pilosellées, surtout vers leur base; d'un roux ferrugineux; à 1^{er} article en massue allongée, un peu moins long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, plus long que le 2^e: les suivants oblongs, obconiques, graduellement un peu moins longs: le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subrétréci en arrière où il est évidemment moins large que les élytres; un peu moins large en avant que la base de celles-ci; subrectiligne sur ses côtés; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs assez marqués et subémoussés, et les postérieurs arrondis; subdéprimé ou à peine convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés, plus densément aux angles antérieurs, avec 1 soie plus longue derrière ceux-ci; d'un noir de poix brillant; très-finement et éparsement ponctué, avec quelques points plus gros sur les côtés, et un étroit espace longitudinal médian, lisse. *Repli* brunâtre, presque lisse, à *opercule* court, naviculaire.

Écusson à peine pointillé, brun.

Élytres suboblongues, à peine plus larges en arrière qu'en avant, un peu plus longues que le prothorax; déprimées; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un roux ferrugineux peu brillant et parfois assombri, surtout en arrière et sur les côtés; très-finement et densément pubescentes; avec quelques courtes soies redressées sur les côtés, dont 1 plus longue vers le milieu de ceux-ci et 2 sur les épaules. *Celles-ci* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés et puis assez subitement atténué vers son sommet; légèrement convexe; éparsement sétosellé, plus fortement à son extrémité; finement, densément et subrugueusement pointillé, moins densément en arrière; d'un noir de poix peu brillant, avec le 6^e segment, la marge apicale du 5^e et souvent les intersections des précédents d'un roux ferrugineux parfois assez clair; revêtu d'une très-fine pubescence assez longue et serrée, entremêlée de quelques cils blonds et redressés. Le 6^e

segment peu ponctué, peu pubescent, brillant, subogivalement arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales roux. *Tempes* finement et éparsément ponctuées. *Prosternum* à peine ridé. *Mésosternum* subdéprimé sur son milieu. *Ventre* assez convexe, éparsément sétosellé, surtout vers son sommet.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux ferrugineux ou subtestacé, avec les tarses un peu plus clairs. *Tibias antérieurs* un peu plus robustes, subarqués, munis en dessous de quelques soies assez roides; les *intermédiaires* et *postérieurs* éparsément épineux sur leurs tranches.

PATRIE. Cette espèce se prend sous les pierres, au bord des eaux, aux environs de Béziers, et aussi dans les départements de l'Aude et du Var. Elle est très-rare en France, plus répandue en Corse.

Obs. Elle diffère du *testaceum* par sa tête un peu moins large et plus parallèle derrière les yeux, et surtout par ses élytres plus longues et plus densément pubescentes. La ponctuation de la tête est un peu plus fine, celle du prothorax paraît un peu moins serrée. Malgré ces différences, elle n'est peut-être qu'une forme macroptère du *testaceum*.

Genre *Medon*, MÉDON; Stephens.

STEPHENS, III. V, 273. — THOMSON, Skand. Col. II, 203.

Étymologie : μέδων, qui commande.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, linéaire ou sublinéaire, subdéprimé, le plus souvent ailé.

Tête grande, saillante, subcarrée ou subtriangulaire, rarement suboblongue, fortement resserrée à sa base, portée sur un col court, plus ou moins étroit, mais non grêle ni ponctiforme, subégale au quart ou au tiers du vertex. *Tempes* mousses latéralement, tantôt subcontiguës ou rapprochées en dessous, tantôt séparées par un intervalle sensible ou même assez large. *Épistome* très-court, incliné ou subvertical, obtusément tronqué en avant. *Labre* large, court, transverse, explané et arrondi sur les côtés, le plus souvent subincisé et bidentulé dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* assez fortes, falciformes, acérées, aigument

3 ou 4-dentées intérieurement. *Palpes maxillaires* suballongés, à 1^{er} article petit : le 2^e suballongé, en massue : le 3^e à peine plus long; épaissi : le dernier très-petit, très-grêle, subulé. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit, subcylindrique : le 2^e plus long, un peu plus épais : le dernier petit, grêle, acuminé. *Menton* grand, transverse, tronqué ou à peine échancré en avant.

Yeux assez petits, petits ou très-petits, subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle beaucoup plus grand que leur diamètre.

Antennes généralement courtes ou assez courtes, subfiliformes ou à peine épaissies; presque droites; à 1^{er} article en massue allongée, souvent subcylindrique, subégal aux 2 suivants réunis : le 3^e un peu plus long que le 2^e : les suivants graduellement plus courts, non contigus : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax plus ou moins carré, parfois subtransverse, souvent subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à angles obtus; obliquement coupé de chaque côté à son sommet; subtronqué à sa base; très-finement rebordé sur celle-ci et à peine sur les côtés. *Repli* assez grand, visible vu de côté; à *opercule prothoracique* très-développé, corné, soudé et comme confondu avec lui.

Écusson petit, subtriangulaire.

Élytres subcarrées ou transverses, parfois à peine oblongues; subobliquement tronquées individuellement à leur bord apical; subarrondies à leur angle postéro-externe; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; finement rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, un peu retourné en dessous, à bord inférieur droit ou à peine sinué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum tronqué en avant, assez développé au devant des hanches antérieures; très-brusquement rétréci entre celles-ci en angle plus ou moins ouvert, mais à sommet parfois submucroné, souvent carinulé, avec la carène tantôt obsolète ou raccourcie, tantôt avancée jusqu'au bord antérieur, plus ou moins longuement prolongée en arrière en forme de tranche au sommet d'un dos d'âne. *Mésosternum* subéchancré en avant; assez fortement développé au devant des hanches intermédiaires; marqué, de chaque côté de sa base, d'une arête oblique; traversé, vers son tiers antérieur, par une arête en forme d'accolade ou de chevron à pointe dirigée en avant; brusquement et sinueusement rétréci entre les hanches en angle submucroné; creusé, entre celui-ci et l'arête transversale, d'une

fossète plus ou moins grande et profonde. *Médiépisternums* très-grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une arête longitudinale ou arquée. *Médiépimères* étroites, oblongues. *Métasternum* assez court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures ; peu prolongé entre celles-ci en un lobe court, parfois incisé ; tronqué ou à peine angulé dans le milieu de son bord antérieur. *Postépisternums* très-étroits, linéaires. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen suballongé, subparallèle ou subarqué sur les côtés, atténué seulement vers le sommet ; fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments subégaux : le 5^e beaucoup plus grand ; largement et obtusément tronqué à son bord apical : le 6^e saillant, subrétractile : celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* caréné à sa base, à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e saillant, subrétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subcontiguës au sommet ; à pièce axillaire médiocre ou assez grande, déprimée ; les *intermédiaires* moindres, conico-ovales, peu saillantes, contiguës ou subcontiguës ; les *postérieures* médiocres, rapprochées à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique, étranglée vers son 1^{er} tiers, avec la partie après l'étranglement parfois subcylindrique ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* petits, subcunéiformes ; les *intermédiaires* suboblongs ; les *postérieurs* un peu plus grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* plus ou moins épaissies, souvent légèrement sinuées en dessous dans leur dernier tiers et parfois subdentées avant le sinus ; les *intermédiaires* et *postérieures* assez étroites. *Tibias* assez grêles, faiblement épaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons, grêles et peu distincts ; les *antérieurs* à peine plus robustes ; les *postérieurs* obliquement coupés et finement ciliés-frangés au bout. *Tarses antérieurs* assez courts, à 4 premiers articles parfois dilatés, courts ou assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts, avec le 2^e paraissant parfois un peu moins court ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus longs, subfiliformes, à 4 premiers articles graduellement moins longs, avec le 1^{er} souvent suballongé ou allongé : le dernier subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très-grêles, arqués.

Obs. Les petites espèces qui composent ce genre vivent sous les pierres, les feuilles mortes, parfois avec les fourmis.

Cette coupe générique se distingue des *Lathrobium* par la structure des tarses postérieurs, des *Scimbalium* par celle des organes buccaux.

Nous partagerons le genre *Medon* en 3 sous-genres bien tranchés, pouvant donner lieu à des genres :

- I. *Tempes* subcontiguës ou séparées en dessous par un intervalle étroit ou très-étroit, parfois presque nul. *Pointe mésosternale* le plus souvent carinulée. *Pièce prébasilaire* pointillée, rarement presque lisse. *Corps* généralement assez brillant. S.-genre MEDON.
- II. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle médiocre, lisse, graduellement élargi en arrière. *Pointe mésosternale* non carinulée. *Pièce prébasilaire* lisse ou presque lisse. *Corps* brillant, rarement peu brillant. S.-genre HYPOMEDON.
- III. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle large, ponctué, élargi en arrière. *Pointe mésosternale* non carinulée. *Pièce prébasilaire* chagrinée ou finement pointillée. *Corps* mat ou presque mat. S.-genre PSEUDOMEDON.

SOUS-GENRE MEDON VIRUS

Ce sous-genre renferme un certain nombre d'espèces que nous distinguerons ainsi :

- a. *Pointe mésosternale* brièvement carinulée. *Tempes* subcontiguës ou séparées en dessous par un intervalle très-étroit ou presque nul.
- b. *Tarses postérieurs* grêles, aussi longs que les tibia, à 4 premiers articles allongés ou suballongés. *Tête* suboblongue. *Antennes* assez longues. *Corps* d'un châtain foncé assez brillant. *Taille* assez grande. 1. GASTANEUS.
- bb. *Tarses postérieurs* assez grêles, moins longs que les tibia, à 1^{er} article allongé ou suballongé, le 2^e parfois suballongé, les 3^e et 4^e oblongs ou sub-oblongs. *Tête* subtriangulaire, subcarrée ou à peine oblongue. *Taille* moyenne ou assez petite.
- c. *Tête* plus ou moins brillante, à ponctuation non confuse, assez profonde.
- d. *Prothorax* au moins aussi fortement ponctué que la tête. *Pièce prébasilaire* obsolètement pointillée ou subruguleuse. *Antennes* courtes.
- e. |*Tête* et *prothorax* d'un noir de poix, à *ligne lisse* distincte. *Élytres* évidemment plus longues que le *prothorax*.
- f. *Élytres* rousses. *Prothorax* subtransverse. *Tarses antérieurs* à peine dilatés. 2. PICUS.
- ff. *Élytres* d'un brun de poix *Prothorax* transverse *Tarses antérieurs* presque simples. 3. MUSCICOLA.
- ec. *Base de la tête, prothorax* et *élytres* roux. *Tête* et *prothorax* fortement et densément ponctué, à *ligne lisse* peu distincte. *Tarses antérieurs* simples. 4. BRUNNEUS.
- dd. *Prothorax* plus finement ponctué que la tête. *Antennes* assez courtes. *Tarses antérieurs* plus ou moins dilatés.

- b. *Tête et prothorax* d'un roux de poix, densément ponctués : celui-ci sans ligne lisse bien apparente. *Pièce prébasilaire* presque lisse. *Taille* médiocre. 5. DILUTUS.
- gg. *Tête et prothorax* d'un noir de poix, à ligne lisse assez apparente. *Pièce prébasilaire* pointillée.
- h. *Prothorax* densément mais visiblement plus finement ponctué que la tête. *Taille* assez petite. 6. RUFIVENTRIS.
- hh. *Prothorax* assez densément mais à peine plus finement ponctué que la tête. *Taille* un peu plus grande. 7. INCERTUS.
- cc. *Tête* mate, plus ou moins obscure, à ponctuation confuse, rugueuse et peu profonde, sans ligne lisse bien apparente. *Prothorax* roux, à ligne lisse subélevée, au moins en arrière. *Antennes* courtes. *Pièce prébasilaire* pointillée.
- i. *Prothorax* assez finement et rugueusement ponctué. *Tarses antérieurs* presque simples. *Taille* médiocre. 8. FUSCULUS.
- ii. *Prothorax* très-finement et légèrement ponctué. *Tarses antérieurs* à peine dilatés. *Taille* moindre. 9. RIPICOLA.
- aa. *Pointe mésosternale* non carinulée. *Tempes* séparés en dessous par un intervalle étroit mais sensible, surlinéaire. *Pièce prébasilaire* pointillée ou chagrinée.
- k. *Corps* d'un noir de poix brillant, avec les *élytres* rousses, à région scutellaire rembrunie. *Intervalle des tempes* en dessous presque lisse. *Taille* moyenne. 10. POCOPERA.
- kk. *Corps* d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la tête noire et l'angle postéro-externe des *élytres* rembruni. *Intervalle des tempes* en dessous pointillé ou chagriné. *Taille* assez petite. 11. APICALIS.
- kkk. *Corps* d'un noir brillant. *Intervalle des tempes* en dessous lisse. *Taille* très-petite. 12. NIGRITULUS.

1. *Medon castaneus*, GRAVENHORST.

Allongé, surlinéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux châtain un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds ferrugineux. Tête suboblongue, à peine plus large que le prothorax, assez fortement, densément et subrugueusement ponctuée, avec un léger espace lisse. Prothorax subtransverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement, densément et subrugueusement ponctué, à étroite ligne longitudinale lisse, à peine subélevée en arrière. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, finement, très-densément et subrugueusement ponctuées. Abdomen très-finement et très-densément pointillé. Tarses postérieurs très-allongés, plus longs que les tibias, les antérieurs subdilatés.

♂ Le 6° arceau ventral entaillé à son sommet en angle aigu. Le 5° sub-sinué sur les côtés et largement échancré dans le milieu de son bord apical.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé à son sommet en angle obtus. Le 5^e simple.

Paederus castaneus, GRAVENHORST, Micr. 60, 3. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 348, 8. — OLIVIER, Enc. Méth. VIII, 628, 6.

Rugilus castaneus, MANNERHEIM, Brach. 40, 5.

Paederus quadratus, BECK, Beitr. 25, 39, pl. 7, fig. 39.

Medon Ruddii, STEPHENS. Ill. V, 273, pl. 127, fig. 2.

Lithocharis castanea, ERICHSON, Col. March. I, 512, 1; — Gen. et Spec. Staph. 610, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 719, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 563, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 711, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 317, 1.

Medon castaneus, THOMSON, Skand, Col. II, 205, 1.

Long., 0^m,006 (2 2/3 l.) ; — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux châtain, avec les élytres et le sommet de l'abdomen ferrugineux ; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête en carré suboblong, à peine plus large que le prothorax ; légèrement pubescente ; longuement et éparsément sétosellée sur les côtés ; assez fortement, densément et subrugueusement ponctuée, avec un léger espace longitudinal lisse ; d'un châtain obscur et un peu brillant. Front très-large, légèrement convexe, paré, de chaque côté du disque, d'une série arquée de 3 pores sétifères plus gros, et de 4 autres semblables et transversalement disposés entre les antennes. Cou ruguleux. Épistome lisse, à rebord antérieur d'un roux de poix. Labre d'un roux de poix, sétosellée en avant. Mandibules et palpes d'un roux ferrugineux.

Yeux petits, subarrondis, obscurs, à reflets micacés.

Antennes médiocres ou assez longues, un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; à peine épaissies ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; d'un roux châtain avec la base un peu plus claire ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e assez allongé, obconique, sensiblement plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts, subobconiques : les 4^e à 6^e suballongés : les pénultièmes oblongs : le dernier ovale-oblong, très-fortement acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, évidemment rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; subrectiligne sur ses côtés ; obliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec tous les angles

arrondis ; légèrement convexe ; légèrement pubescent ; distinctement sétosellé, surtout sur les côtés ; d'un roux châtain assez foncé et assez brillant ; assez fortement, densément et subrugueusement ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse, de chaque côté de laquelle une impression obsolète oblongue, qui fait paraître cette ligne à peine subélevée en arrière. *Repli* châtain, brillant, presque lisse ou à peine ridé.

Écusson rugueux, d'un roux châtain.

Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles sur leurs côtés ; subdéprimées ; subsillonnées le long de la suture ; finement, très-densément et subrugueusement ponctuées ; d'un roux ferrugineux un peu brillant, avec une fine pubescence grise et assez serrée, et quelques soies obscures, assez courtes et assez roides, sur la base et sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle, subatténué tout à fait vers son sommet ; légèrement convexe, avec les 3 premiers segments à peine sillonnés en travers à leur base ; distinctement sétosellé ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un châtain obscur et peu brillant, avec l'extrémité un peu plus claire ou ferrugineuse ; revêtu d'une fine pubescence grise, encore plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment un peu moins ponctué, subangulairement arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé ; ferrugineux, avec le postpectus d'un noir de poix. *Tempes* finement et assez densément ponctuées, à intervalle médian très-étroit ou presque nul en arrière, mais graduellement subélargi en avant, avec la *pièce prébasilaire* lisse ou presque lisse. *Prosternum* finement ridé en travers, carinulé sur presque toute sa longueur. *Mésosternum* subrugueux, à pointe carinulée. *Métasternum* à peine convexe, à 2 tubercules du lobe terminal roux. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, graduellement plus clair vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, légèrement sétosellés, densément pointillés, d'un roux ferrugineux. *Tarses antérieurs* courts, à 3 premiers articles subdéprimés, graduellement moins dilatés, le 4^e nullement ; les *postérieurs* très-développés, grêles, aussi longs que les tibias, à 4 premiers articles allongés ou suballongés, graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se prend sous les pierres, dans les lieux humides et vaseux, dès le premier printemps, dans la Norman-

die, la Bretagne, l'Alsace, le Limousin, le Languedoc, la Guienne, les environs de Paris, dans ceux de Lyon, parmi les débris des inondations de la Saône, etc.

Obs. Parfois la tête et la base de l'abdomen sont d'un brun presque noir (1).

2. *Medon piceus*, KRAATZ.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les élytres rougeâtres, la bouche, les antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds roux. Tête subcarrée, un peu plus large que le prothorax, assez fortement et très-dense-ment ponctuée, avec un étroit espace lisse. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement et dense-ment ponctué, à ligne médiane lisse, subélevée en arrière. Élytres d'un quart plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen très-finement et très-dense-ment pointillé. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs à peine dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral angulairement échancré au sommet. Le 5^e tronqué ou à peine échancré à son bord apical, obsolètement pectiné de noir, sur les côtés de celui-ci.

♀ Le 6^e arceau ventral arrondi au sommet, le 5^e simple.

Lithocharis picea, KRAATZ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, Bull. 191. — RYE, Ent. Montl. Mag. 1872, IX, 156; — Ent. Ann. 1873, 24. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 318, 3.

Long., 0^m,0038 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,0006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres rougeâtres; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, un peu plus serrée sur l'abdomen.

(1) Le *Lathrobium brevicorne* de Latreille (Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 342, 14), cité par FAUCHON (Gen. et Spec. Staph. 604, 30) ne peut se rapporter au *Medon castaneus*, à cause de ce membre de phrase: *Thorax elongatus*. Il semblerait plutôt convenir à une variété immature du *Leptolinus nothus*.

Là se placerait peut-être la *Lithocharis oppidana* de Kraatz (p. 711), laquelle est ferrugineuse avec la tête et le prothorax très-dense-ment et finement ponctués, les élytres densement ponctuées, d'une moitié plus longues que le prothorax. — Long., 2 l. 1/2. — Germ. bor.

Tête en carré subarrondi aux angles, un peu plus large que le prothorax ; légèrement pubescente ; éparsément sétosellée sur les côtés ; assez fortement et très-densement ponctuée, avec un étroit espace longitudinal lisse ; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, assez convexe sur son milieu, subdéprimé ou déprimé en avant. *Cou* finement chagriné. *Épistome* lisse, roux, à rebord antérieur parfois plus pâle. *Labre* roux, presque lisse, sétosellé en avant. *Mandibules* et *palpes* roux.

Yeux petits, subarrondis, obscurs.

Antennes courtes, évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes, subfiliformes ou à peine épaissies ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; entièrement rousses ; à 1^{er} article renflé en massue allongée, subégal au moins aux 2 suivants réunis : le 2^o oblong, obconique : le 3^o suballongé, obconique, plus long que le 2^o : les suivants graduellement plus courts : le 4^o oblong, les 5^o et 6^o suboblongs, les 7^o et 8^o submoniliformes, subglobuleux, les 9^o et 10^o subtransverses : le dernier obturbiné ou en ovale acuminé.

Prothorax en carré subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; subrectiligne sur les côtés ; obliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec tous les angles arrondis ; subconvexe ; légèrement pubescent ; éparsément sétosellé latéralement ; d'un noir de poix brillant ; assez fortement et densement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, obsolète en avant, bien apparente et subélevée en arrière où elle est creusée de chaque côté d'une faible impression oblongue. *Repli* roux, presque lisse.

Écusson ruguleux, roussâtre.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, d'un quart plus longues que le prothorax ; subparallèles sur leurs côtés ; faiblement convexes ; subsillonnées le long de la suture ; parfois subgibbeuses en avant près de celle-ci ; finement et densement ponctuées ; entièrement d'un rouge foncé assez brillant, avec une pubescence assez longue et modérément serrée, et quelques soies redressées sur les côtés, dont 2 plus longues sur les épaules. *Celles-ci* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres ; subarqué sur les côtés et un peu atténué vers son sommet ; subconvexe, avec les 4 premiers segments subimpressionnés en travers sur le milieu de leur base ; éparsément sétosellé ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir peu brillant, avec l'extrémité roussâtre ; revêtu d'une longue

pubescence grise, un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, brunâtre, avec l'antépectus, le médipectus et le sommet du ventre roux. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle très-étroit. *Pièce prébasilaire* obsolètement pointillée. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, entièrement roux. *Tibias* non ou à peine sétosellés outre la pubescence. *Tarses antérieurs* assez courts, à 4 premiers articles à peine dilatés; les *postérieurs* assez longs, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs: les 1^{er} et 2^e suballongés, le 3^e oblong, le 4^e suboblong.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. On la trouve au printemps et en automne, sous les mousses et parmi les vieux fagots, dans les forêts, surtout dans les contrées septentrionales: la Flandre, la Champagne, la Lorraine, les environs de Paris, etc.

ORS. Elle diffère du *castaneus*, ainsi que les suivantes, par sa tête plus courte, par ses antennes moins longues, par ses tarses postérieurs moins grêles et moins développés, moins longs que les tibias, avec leurs 2^e à 4^e articles moins allongés, et surtout par sa taille bien moindre.

Quelquefois la tête et surtout le prothorax sont brunâtres ou même ce dernier un peu roussâtre.

3. *Medon muscicola*, MULSANT et REY.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux de poix. Tête subcarrée, un peu plus large que le prothorax, assez fortement et densément ponctuée, avec un étroit espace lisse. Prothorax transverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densément ponctué, à ligne médiane lisse, subélevée en arrière. Élytres d'un tiers plus longues que le prothorax, finement et densément ponctuées. Abdomen peu brillant, très-finement et très-densément pointillé. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs presque simples.

♂ Le 6^e arceau ventral angulairement échancré à son sommet. Le 5^e largement et légèrement échancré à son bord apical, avec les côtés de l'échancrure finement pectinés de noir.

♀ Le 6^e arceau ventral fortement arrondi au sommet. Le 5^e simple.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,00055 (1/4 l.).

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, habite sous les mousses, dans les forêts des parties centrales et occidentales de la France : le Nivernais, le Limousin, la Guienne, etc.

Obs. Elle ressemble tellement au *Medon piceus*, qu'on la prendrait pour une variété à élytres obscures de cette dernière. Nous nous bornerons, jusqu'à plus amples renseignements, à en faire ressortir les légères différences.

Outre la couleur toujours plus foncée, surtout sur les élytres, elle est d'une taille un peu moindre. La tête est à peine moins densément ponctuée, avec le front un peu moins convexe. Le prothorax est un peu plus transverse, un peu plus rétréci en arrière, à peine plus convexe, à ligne longitudinale lisse plus marquée, à angles antérieurs plus prononcés, moins arrondis que les postérieurs. Les élytres, légèrement convexes, sont plus longues relativement au prothorax qui est plus court. L'abdomen, peu brillant et peu allongé, est presque aussi large à sa base que les élytres (1). Les tarse antérieurs nous ont paru plus simples, etc.

Rarement, le prothorax offre une transparence roussâtre.

Les antennes et les pieds sont d'un roux de poix tantôt assez clair, tantôt assez obscur.

4. *Medon brunneus*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un roux de poix brillant, avec la tête (moins sa base) et l'abdomen rembrunis, la

(1) Cette espèce ou variété ressemblerait, pour la coloration, à la *Lithocharis castanoptera* de Kraatz (Ins. Deut. II, 716, 44) dont voici la description : Densément et assez distinctement ponctuée, noire, avec les antennes et les pieds d'un roux brun. Prothorax carré, à ligne médiane longitudinale lisse. Élytres presque d'une moitié plus longues que celui-ci, d'un brun châtain. — Long., 1 2/3 l. — PATRIE. La Bavière. — Obs. Cette espèce aurait le prothorax presque plus long que large et la forme allongée du *melanocephalus*, ce qui n'a pas lieu dans notre *musciicola*.

bouche, les antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds un peu plus clairs. Tête subtriangulaire, un peu plus large que le prothorax, fortement et très-densement ponctuée. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, fortement et densement ponctué, à ligne lisse obsolète en avant. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen très-finement et très-densement pointillé, un peu moins en arrière. Tarses postérieurs un peu moins longs que les tibias ; les antérieurs simples.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément sinué à son sommet. Le 5^e largement et légèrement échancré dans le milieu de son bord apical, avec les côtés de l'échancrure pectinés de noir.

♀ Le 6^e arceau ventral arrondi au sommet, le 5^e simple.

Lithocharis brunnea, ERICHSON, Col. March. I, 513, 3; — Gen. et Spec. Staph. 612, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 719, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 563, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 713, 5. — THOMSON, Scand. Col. IX, 185, 2 b. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 322, 10.

Long., 0^m,004 (1 4/5 l.); — larg., 0^m,0007 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux de poix brillant, avec la tête (moins sa base) et l'abdomen (moins son sommet) rembrunis ; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête subtriangulaire ou en carré subrétréci en avant, un peu plus large que le prothorax ; légèrement pubescente ; assez fortement sétosellée ; fortement et très-densement ponctuée, à espace lisse peu sensible ; obscure, avec la base graduellement d'un roux de poix. Front très-large, légèrement convexe sur son milieu, subdéprimé en avant. Col obsolètement rugueux. Épistome roux, lisse. Labre roux, ponctué en avant, sétosellé à son sommet. Mandibules obscures. Palpes roux.

Yeux petits, subarrondis, à reflets micacés.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; à peine épaissies ; finement duveteuses, assez fortement pilosellées ; rousses ; à 1^{er} article en massue allongée, aussi long ou à peine plus long que les 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e suballongé, obconique, plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts : les 4^e et 5^e oblongs, le 6^e suboblong, subcylindriques : les pénultièmes subobconiques, avec les 7^e et 8^e subglobuleux, les 9^e et 10^e sub-

transverses : le dernier courtement ovalaire, subitement acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres : subrectiligne sur ses côtés ; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec tous les angles arrondis, les postérieurs plus largement ; peu convexe ; finement pubescent ; fortement sétosellé latéralement ; d'un roux de poix brillant ; fortement et densément ponctué, avec 1 ligne longitudinale lisse, obsolète en avant, un peu plus prononcée mais non visiblement subélevée en arrière. *Repli* roux, finement chagriné.

Écusson subruguleux, d'un roux de poix.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; faiblement convexes ; subsillonnées le long de la suture ; assez finement et densément ponctuées ; d'un roux de poix brillant, avec le calus huméral parfois moins foncé ; parées d'une pubescence couchée, assez longue et modérément serrée, et de quelques longues soies redressées sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large ou aussi large à sa base que les élytres ; visiblement subarqué sur les côtés, et subatténué tout à fait en arrière ; subconvexe, avec les premiers segments non ou à peine impressionnés en travers à leur base ; fortement et éparsément sétosellé ; plus densément et plus longuement vers son sommet ; très-finement et très-densément pointillé, un peu moins en arrière ; d'un brun de poix assez brillant, avec l'extrémité plus claire ; revêtu d'une longue pubescence couchée, un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix brillant, avec le dessous de la tête et parfois le milieu du métasternum rembrunis. *Tempes* subcontiguës, assez finement, densément et subrapeusement ponctuées. *Pièce prébasilaire* obsolètement pointillée ou subruguleuse. *Prosternum* ridé en travers ; *mésosternum* finement ruguleux, à pointe visiblement carinulée. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, plus fortement en arrière.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux parfois assez clair. *Tibias* très-éparsément et légèrement sétosellés, ainsi que parfois le dessus des cuisses postérieures. *Tarses antérieurs* assez courts, simples ou presque simples ; les *postérieurs* assez longs, un peu plus courts que

les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} allongé, le 2^e suballongé, le 3^e oblong, le 4^e non ou à peine plus long que large.

PATRIE. Cette espèce se prend, en été et en automne, sous les mousses et sous les feuilles mortes, surtout dans les lieux boisés, dans les environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, la Basse-Bourgogne, les montagnes du Lyonnais, les Alpes, les Pyrénées, etc. Elle est peu commune.

Obs. Elle diffère des 2 précédentes non-seulement par sa ponctuation générale à peine plus forte et par la couleur plus claire du prothorax, mais encore par ses élytres plus courtes, avec la ligne lisse de celui-là plus déprimée en arrière, et celle de la tête moins sensible. Les tarses antérieurs sont simples, etc.

Chez les immatures, tout le corps est d'un roux ferrugineux parfois assez clair.

Suivant un certain jour, la ligne lisse du prothorax paraît finement et obsolètement canaliculée (1).

Nous avons capturé, en Provence, quelques exemplaires dont le dessous de la tête est roux, mais identiques au type pour le reste, même pour les distinctions des ♂.

5. *Medon dilutus*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec l'abdomen rembruni, le sommet de celui-ci et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine oblongue, subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, assez finement et densément ponctuée, avec un étroit espace lisse. Prothorax subtransverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, densément et plus finement ponctué que la tête, sans ligne lisse apparente. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, finement et très-densément ponctuées. Abdomen mat, très-finement et très-densément pointillé. Tarses postérieurs moins longs que les tibias; les antérieurs plus ou moins dilatés. Pièce prébasilaire presque lisse.

(1) Cette variété se rapprocherait de la *Lithocharis ferruginea* d'Erichson (*Gen. et Spec. Staph.* 613, 6), dont nous rapportons ici la phrase diagnostique : *Ferrugineux; tête sub-carrée, très-densément et fortement ponctuée; prothorax assez densément et assez profondément ponctué, finement canaliculé; élytres un peu plus longues que celui-ci.* — Long., 2 l.
— **PATRIE.** L'Autriche.

♂ Le 6^e arceau ventral sensiblement sinué au sommet. Le 5^e largement échancré à son bord apical, avec les côtés de l'échancrure pectinés de noir. *Tarses antérieurs* à 2^e et 3^e articles fortement, les 1^{er} et 4^e moins fortement dilatés.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subangulairement arrondi au sommet, le 5^e simple. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles sensiblement dilatés, le 4^e légèrement.

Lithocharis diluta, ERICHSON, Col. March. I, 514, 4; — Gen. et Spec. Staph. 612, 4.
— REDTENBACHER, Faun. Austr. 826. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 564, 8 (1). — KRAATZ, Ins. Deut. II, 712, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 319, 4.

Long., 0^m,0044 (21.); — larg., 0^m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec l'abdomen (moins son sommet) rembruni; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier qui est mat.

Tête à peine oblongue, subrétrécie en avant ou subtriangulaire, non ou à peine plus large que le prothorax; légèrement pubescente; sétosellée sur les côtés; assez finement et densément pointillée, avec une étroite ligne longitudinale antérieure, lisse; d'un roux ferrugineux brillant, parfois assez foncé. *Front* très-large, peu convexe. *Cou* presque lisse en avant sur son milieu. *Épistome* lisse, d'un roux foncé. *Labre* d'un roux de poix, ponctué antérieurement, sétosellé au sommet. *Mandibules* obscures. *Palpes* d'un roux brunâtre. *Pièce prébasilaire* presque lisse.

Yeux petits, subarrondis, obscurs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; un peu ou à peine épaissies; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux ferrugineux parfois assez foncé, avec la base plus claire; à 1^{er} article en massue allongée, subégale aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, un peu plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts: le 4^e oblong, les 5^e à 7^e suboblongs: les 8^e à 10^e subcarrés ou subtransverses: le dernier courtement ovalaire, subitement acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, rétréci en arrière, un peu moins large que

(1) Dans Fauvel, pour la citation Fairmaire, il faut lire: 564 au lieu de 656.

les élytres ; subrectiligne sur ses côtés ; obliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à la base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis ; peu convexe ; légèrement pubescent ; fortement sétosellé sur les côtés ; d'un roux ferrugineux assez brillant ; densément mais plus finement ponctué que la tête, sans ligne lisse apparente. *Repli roux.*

Écusson subrugueux, d'un roux ferrugineux.

Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles ; faiblement convexes ; subsillonnées le long de la suture ; finement, très-densément et subràpeusement ponctuées ; d'un roux ferrugineux assez brillant ; à pubescence grise et assez serrée, avec quelques soies redressées vers la base et sur les côtés, celles des épaules un peu plus longues. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle sur les côtés, un peu atténué tout à fait vers son sommet ; subconvexe, avec les premiers segments à peine sillonnés en travers sur le milieu de leur base ; assez fortement sétosellé, plus longuement en arrière ; très-finement et très-densément pointillé ; mat ou presque mat, obscur avec l'extrémité largement d'un roux testacé ; revêtu d'une pubescence encore plus serrée que celle des élytres. Le 6^e *segment* moins ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux ferrugineux assez brillant, assez obscur, avec l'extrémité du ventre plus claire. *Tempes* densément et subràpeusement pointillées, séparées par un intervalle très-étroit. *Pièce prébasilaire* chagrinée ou presque lisse. *Prosternum* ridé. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé, très-éparcement sétosellés. *Tarses antérieurs* courts, plus (♂) ou moins (♀) dilatés ; les *postérieurs* assez longs, sensiblement plus courts que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e suboblong.

PATRIE. Cette espèce, qui est très-rare, se prend sous les écorces et les mousses des arbres, dans les environs de Paris, la Bretagne, le Limousin, la Guienne, les Pyrénées, etc.

OBS. Elle se distingue des précédentes par la ponctuation du prothorax plus fine que celle de la tête, avec celui-là sans ligne lisse apparente, et

la pièce prébasilaire presque lisse. Elle est un peu plus allongée et moins brillante que la *brunnea*, avec la tête moins courte, moins large, etc.

Quelquefois la couleur générale est d'un roux testacé, et c'est à cette variété que s'applique la description d'Erichson.

Le bord apical des élytres paraît souvent à peine et très-finement enfumé (1).

6. *Medon rufiventris*, NORDMANN.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, légèrement pubescent, d'un roux de poix brillant, avec la tête et le prothorax noirs. Tête subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, assez finement et densément ponctuée, avec un espace médian lisse. Prothorax transverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, densément mais plus finement ponctué que la tête, avec une très-étroite ligne longitudinale lisse. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, finement et densément ponctuées. Abdomen très-finement et densément pointillé, éparsément en arrière. Tarses postérieurs moins longs que les tibias; les antérieurs plus ou moins dilatés. Pièce prébasilaire pointillée.

♂ Le 6^e arceau ventral sensiblement et angulairement sinué à son sommet. Le 5^e largement et à peine échancré dans le milieu de son bord apical, avec les lobes latéraux de l'échancrure pectinés de noir. *Tarses antérieurs* à 2^e et 3^e articles fortement, les 1^{er} et 4^e un peu moins fortement dilatés.

♀ Le 6^e arceau ventral subangulairement prolongé à son sommet, le 5^e simple. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles moins dilatés.

Lathrobium rufiventris, NORDMANN, Symb. 147, 19.

Lithocharis rufiventris, ERICHSON, Col. March. I, 514, 5; — Gen. et Spec. Staph. 613, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 826. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 564, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 714, 6. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 323, 12.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux de poix brillant,

(1) Nous avons vu dans la collection Revelière un échantillon de Bonifacio entièrement d'un roux ferrugineux assez clair, à tête plus large que chez le *dimutus*, avec les élytres plus courtes et plus déprimées. Il semblerait devoir faire une espèce distincte (*corsicus nobis*) ?

avec la tête et le prothorax noirs ou presque noirs ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, un peu plus serrée sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire ou en carré subrétréci en avant, à peine plus large que la partie antérieure du prothorax ; légèrement pubescente ; éparsément sétosellée sur les côtés ; assez finement et densément ponctuée, avec un espace médian lisse, assez visible ; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, subconvexe, à pores juxta-antennaires, gros, subfovéolés. *Cou* finement ruguleux. *Épistome* lisse, à rebord antérieur pâle. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux petits, subarrondis, obscurs, parfois gris et micacés.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; subépaissies ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; d'un roux ferrugineux ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis ou à peine plus long : le 2^o oblong, obconique : le 3^o suballongé, un peu plus long que le 2^o : les 4^o à 10^e graduellement un peu plus courts, subobconiques ; les 4^o et 5^o oblongs : le 6^o à peine oblong : le 7^o subglobuleux : les pénultièmes presque subtransverses, vus de côté : le dernier courtement ovalaire, brusquement acuminé au sommet.

Prothorax transverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; subrectiligne sur ses côtés ; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs légèrement et les postérieurs fortement arrondis ; peu convexe ; éparsément pubescent ; assez fortement sétosellé latéralement ; d'un noir de poix brillant ; densément mais plus finement et plus légèrement ponctué que la tête, avec une très-étroite ligne longitudinale lisse (1). *Repli* roux.

Écusson à peine ruguleux, d'un roux de poix.

Élytres en carré à peine oblong, sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; subsillonées le long de la suture ; finement et densément ponctuées ; d'un roux de poix brillant ; à pubescence grise et modérément serrée, avec des soies redressées, bien distinctes, vers la base et sur les côtés. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine arqué sur les côtés et subatténué vers son sommet ; assez convexe

(1) Erichson indique la ligne lisse comme finement canaliculée sur son milieu. Les exemplaires soumis à notre examen n'offraient point cette particularité.

sur le dos, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base; assez fortement sétosellé; très-finement et densément pointillé, encore plus densément vers la base mais éparsement en arrière; d'un roux de poix assez brillant et parfois assez foncé, avec l'extrémité un peu plus claire; revêtu d'une pubescence un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment peu ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre un peu plus claire. *Tempes* assez fortement et assez densément ponctuées, séparées par un intervalle très-étroit, lisse et sublinéaire. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Prosternum* ridé. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à 3 premiers arceaux subétranglés et plus lisses à leur base.

Pieds très-finement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix parfois assez clair, très-éparsement sétosellés. *Tarses antérieurs* courts, plus (♂) ou moins (♀) dilatés; les *postérieurs* assez longs, sensiblement moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs ou suboblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se rencontre, au printemps et à l'automne, dans les troncs cariés des châtaigniers, pins et autres arbres, dans les environs de Paris, dans la Guienne, les Pyrénées, etc. Elle est très-rare.

OBS. Elle est moindre et autrement colorée que le *dilutus*. La tête est en triangle plus court, avec la pièce prébasilaire moins lisse. La ligne lisse du prothorax est plus apparente. L'abdomen est moins mat et un peu moins densément pointillé, à pubescence un peu moins serrée. Le 1^{er} article des tarses postérieurs paraît un peu moins long. L'aspect général est plus brillant, etc.

Parfois les côtés et la base du prothorax offrent une légère transparence roussâtre, qui envahit le disque de celui-ci et même la tête chez les sujets immatures.

7. *Medon incertus*, MULSANT et REY.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, légèrement pubescent, d'un roux de poix brillant, avec la tête et le prothorax noirs. Tête subtriangulaire, non ou à peine plus large que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuée, avec un espace médian lisse. Prothorax transverse, subrétréci.

en arrière, moins large que les élytres, assez densément mais à peine plus finement ponctué que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse (1). Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, finement et densément ponctué. Abdomen très-finement et densément pointillé, plus éparsément vers son sommet. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs plus ou moins dilatés.

♂ Le 6° arceau ventral sensiblement sinué à son sommet. Le 5° largement et faiblement échancré à son bord apical, avec les lobes latéraux de l'échancrure pectinés de noir. Tarses antérieurs à 2° et 3° articles très-fortement, les 1^{er} et 4° moins fortement dilatés.

♀ Le 6° arceau ventral subangulairement prolongé à son sommet, le 5° simple. Tarses postérieurs à 4 premiers articles médiocrement ou assez fortement dilatés.

Long., 0^m,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

PATRIE. Cette espèce se prend dans les environs de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Elle nous a été communiquée par M. Pandellé.

Obs. Nous nous bornerons à comparer cette espèce au *rufiventris*, dont elle est très-voisine. Elle en diffère seulement par sa taille un peu plus forte et par la ponctuation de son prothorax un peu moins serrée, et surtout moins fine, presque égale à celle de la tête.

S. *Medon fuscus*, MANNERHEIM.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un ferrugineux assez brillant, avec la tête obscure et mate, les palpes et les pieds d'un roux subtestacé. Tête à peine oblongue, subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, assez finement, très-densément et rugueusement ponctué. Prothorax à peine transverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, assez finement et rugueusement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, obsolète en avant, subélevée en arrière. Élytres évidemment plus longues que le prothorax, finement et densément ponctué. Abdomen très-finement et très-densément pointillé. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs simples ou presque simples.

(1) Sous un certain jour, cette ligne lisse paraît très-finement canaliculée sur son milieu, caractère distinctif du *ferruginea* d'Erichson; mais cet auteur dit: *Abdomen... parciu punctatum*, ce qui n'a pas lieu dans notre espèce.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément sinué à son sommet. Le 5^e largement et profondément échancré en carré, avec les lobes latéraux fortement prolongés en forme de dent noire au bout. *Tarses antérieurs* presque simples.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en angle subarrondi, le 5^e simple. *Tarses antérieurs* simples.

Rugilus fuscus, MANNERHEIM, Brach. 40, 3.

Lithocharis fuscula, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 431, 1. — ERICHSON, Col. March. I, 313, 2; — Gen. et Spec. Staph. 611, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 718, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 233, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 363, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 713, 4. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 318, 2.

Lithocharis rufa, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1853, 66, pl. II, fig. 7 a, ♂; — Op. Ent. 1853, II, 78.

Lithocharis aurantiica, SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. 1864, 649.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,00072 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un ferrugineux assez brillant, avec la tête obscure et mate; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire ou en carré à peine oblong et subrétréci en avant, à peine plus large que le prothorax; légèrement pubescente et assez fortement sétosellée; assez finement, très-densement et rugueusement ponctuée, sans ligne lisse bien apparente; obscure, mate ou presque mate. *Front* large, subconvexe sur son milieu, subdéprimé en avant. *Cou* ruguleux. *Épistome* presque lisse, à rebord antérieur parfois livide. *Labre* ferrugineux, finement sétosellé en avant. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes* d'un roux subtestacé.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez robustes, à peine épaissies; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux ferrugineux; à 1^{er} article en massue allongée, aussi long ou à peine plus long que les 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu ou à peine plus long, obconique: les 4^e à 10^e graduellement plus courts, subobconiques: le 4^e oblong, les 5^e et 6^e suboblongs: le 7^e aussi long que large: les pénultièmes subtransversés, vus de côté: le dernier subovale, subitement acuminé au bout.

Prothorax en carré à peine transverse et subrétréci en arrière; à peine moins large que les élytres; rectiligne sur ses côtés; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet; subtronqué à la base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis; peu convexe; légèrement pubescent; assez fortement sétosellé latéralement; d'un ferrugineux assez brillant et parfois assez foncé; assez finement, densément et rugueusement ponctué, avec la ponctuation subombiliquée, parfois à peine plus grossière mais plus légère que celle de la tête, avec une ligne longitudinale médiane, lisse, assez large, obsolète en avant, subélevée en arrière, où elle est creusée de chaque côté d'une impression allongée et plus ou moins effacée. *Repli* finement chagriné, roux, à *opercule* rembruni.

Écusson subrugueux, ferrugineux.

Élytres en carré suboblong, évidemment plus longues que le prothorax; subparallèles ou à peine arquées sur leurs côtés; subdéprimées ou à peine convexes; subsillonées le long de la suture; finement et densément ponctuées; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la suture et parfois la marge apicale finement rembrunies; à pubescence grise et modérément serrée, avec quelques soies obscures et redressées sur la base et sur les côtés. *Épauls* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine arqué sur les côtés et subatténué vers son sommet; subconvexe sur le dos, avec les 4 premiers segments subimpressionnés en travers sur le milieu de leur base; éparsement sétosellé; très-finement et très-densément pointillé, un peu moins densément en arrière; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec l'extrémité non ou à peine plus claire; revêtu d'une fine pubescence grise, plus fine et surtout plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un roux ferrugineux assez brillant. *Tempes* finement et densément ponctuées, séparées par un intervalle excessivement étroit, linéaire ou sublinéaire. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Prosternum* rugueux sur les côtés, ridé en travers sur son disque de chaque côté de la carène médiane. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* à peine convexe, brillant, souvent d'un roux de poix, obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé.

Pieds très-finement pubescents, finement pointillés, d'un roux subtacté. *Tarses antérieurs* assez courts, simples (♀) ou presque simples (♂);

les *postérieurs* assez longs, sensiblement moins longs que les tibias ; à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e suboblong.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, toute l'année, dans presque toute la France, sous les mousses, les feuilles tombées, les détritns, les vieux fagots, etc. Nous ne l'avons pas rencontrée en Provence.

Obs. Elle se distingue des espèces précédentes par sa tête plus mate, à ponctuation plus fine, plus confuse, plus rugueuse mais moins profonde et uniformément serrée.

Quelquefois la tête est ferrugineuse comme le reste du corps, et celui-ci passe du roux ferrugineux assez clair au châtain foncé.

On doit peut-être rapporter au *fuscus* le *brunneus* de Stephens (*Man. Brit. Col.* 3240).

D'après M. Perris, la larve inédite du *fuscus* vivrait sous l'écorce des pins morts, dans les Landes.

9. *Medon ripicola*, KRAATZ.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la tête obscure et mate, les palpes et les pieds d'un roux subtestacé, et le postpectus d'un noir de poix brillant. Tête subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, finement, très-dense-ment et rugueusement ponctuée. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, très-finement et légèrement ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse, subélevée. Élytres évidemment plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen mat, finement et densement chagriné. Tarses postérieurs un peu moins longs que les tibias ; les antérieurs presque simples ou à peine dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément sinué à son sommet, le 5^e très-largement échancré en angle obtus et très-ouvert, avec les côtés de l'échancrure finement pectinés de noir. *Tarses antérieurs* à peine dilatés.

♀ Le 6^e arceau ventral subogivalement prolongé à son sommet, le 5^e simple. *Tarses antérieurs* presque simples.

Lithocharis ripicola, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1854, 127; — XVI, 165, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 563, 3. — THOMSON, Skand. Col. II, 286, 2. — RYE, Ent. Ann. 1863, 84. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 319, 5. *Lithocharis fuscula*, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1853, 68, pl. II, fig. 7, b, ♂; — Op. Ent. 1853, II, 78.

Long., 0^m,0038 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la tête obscure et mate; revêtu d'une très-fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire ou en carré subrétréci en avant, à peine plus large que le prothorax; légèrement pubescente; distinctement sétosellée, surtout sur les côtés; finement, très-dense et rugueusement ponctuée; sans ligne lisse apparente; obscure, plus ou moins mate. *Front* très-large, subconvexe sur son milieu, subdéprimé en avant. *Cou* rugueux. *Épistome* lisse, à bord antérieur roux. *Labre* ferrugineux, finement sétosellé en avant. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes* d'un roux subtestacé.

Yeux petits, subarrondis, obscurs, parfois à reflets micacés.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez robustes; à peine épaissies; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux ferrugineux; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu ou à peine plus long que le 2^e, obconique: les 4^e à 10^e graduellement plus courts, subobconiques: le 4^e oblong, les 5^e et 6^e suboblongs: le 7^e à peine ou non plus long que large: les 8^e à 10^e subtransverses: le dernier courtement ovalaire, brusquement acuminé au sommet.

Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; subrectiligne sur ses côtés; obliquement coupé de chaque côté à son sommet; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs plus largement; peu convexe; légèrement pubescent; distinctement sétosellé latéralement; d'un roux ferrugineux assez brillant; très-finement, très-dense, légèrement et non rugueusement ponctué, plus finement que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse, subélevée sur presque toute sa longueur. *Repli* d'un roux de poix brillant, à peine chagriné.

Écusson rugueux, d'un roux ferrugineux.

Élytres en carré suboblong, évidemment plus longues que le prothorax;

subparallèles ou à peine arquées en arrière sur leurs côtés; subdéprimées ou faiblement convexes, subsillonées le long de la suture; finement, densément et subaspèremment ponctuées; d'un roux ferrugineux assez peu brillant; à fine pubescence grise et assez serrée, avec quelques légères soies redressées sur la base et sur les côtés. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés et subatténué vers son sommet; subconvexe sur le dos, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base; éparsément sétosellé, plus fortement en arrière; excessivement finement et très-densément pointillé ou comme finement chagriné; d'un roux ferrugineux mat ou presque mat, avec l'extrémité à peine plus claire; revêtu d'une pubescence grise encore plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, assez densément sétosellé, arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux ferrugineux, avec le postpectus d'un noir de poix brillant. *Tempes* finement, densément et subràpeusement ponctuées, subcontiguës ou à intervalle presque nul. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Prosternum* ridé en travers. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu, obsolètement et très-finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé.

Pieds très-finement pubescents, finement pointillés, d'un roux subtestacé. *Tarses antérieurs* assez courts, à peine dilatés (♂) ou presque simples (♀); les *postérieurs* assez longs, un peu moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs: le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e suboblong.

PATRIE. Cette espèce est commune, toute l'année, dans toute la France, sous les mousses, les pierres, les détrit, surtout des lieux humides. Elle n'est pas rare en Provence.

Obs. Elle est d'une taille moindre que le *fuscus*, dont elle diffère par la ponctuation plus fine, plus légère et moins rugueuse du prothorax.

Erichson a dû confondre le *ripicola* avec le *fuscus*, car la description convient au premier quant à la ponctuation, au dernier quant aux signes masculins.

La *Lithocharis testacea* de Lacordaire qui dit (432, 2): d'un quart environ plus petite que la *fuscus*, semble se rapporter autant à un petit exemplaire immature de celle-ci qu'au *Medon ripicola*.

Les échantillons de la Provence sont un peu plus brillants, d'un roux plus foncé, avec les élytres parfois enfumées dans leur partie postérieure.

Rarement, la tête est rousse, comme le reste du corps. Souvent le prothorax est d'un roux testacé, avec les élytres et l'abdomen plus obscur. Quelquefois tout le corps est d'un roux testacé, avec la tête rembrunie.

10. *Medon pocofer*, PEYRON.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds, le sommet de l'abdomen et les élytres d'un roux vif, celles-ci à région scutellaire rembrunie. Tête subtransverse, subtriangulaire, plus large que le prothorax, assez fortement et densément ponctuée, avec une ligne longitudinale lisse. Prothorax subtransverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densément ponctué, avec une ligne médiane lisse, subélevée en arrière. Élytres d'un tiers plus larges que le prothorax, finement et densément ponctuées. Abdomen finement et densément pointillé, moins densément en arrière. Tarses postérieurs moins longs que les tibias; les antérieurs sensiblement dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément échancré au sommet en angle subobtus, le 5^e assez largement et profondément échancré à son bord apical, avec l'échancrure pectinée de noir sur les côtés.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et fortement arrondi au sommet, le 5^e simple.

Lithocharis pocofera, PEYRON, Ann. Soc. Ent. Fr. 1857, 718. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 323, 11.

Lithocharis maritima, AUBÉ, Mat. Cat. Grenier, 1863, 36, 46. — RYE, Ent. Ann. 1866, 69.

Long., 0^m,005 (2 1/4 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un roux vif à région scutellaire rembrunie et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, un peu plus serrée sur ce dernier.

Tête subtransverse, subtriangulaire, plus large que le prothorax; fine-

ment pubescente ; éparsément sétosellée sur les côtés ; assez fortement et densément ponctuée, avec 1 ligne longitudinale lisse, assez marquée ; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, à peine convexe, un peu plus lisse en avant. *Cou* ruguleux. *Épistome* lisse, à rebord antérieur roux. *Labre* roux, pointillé, sétosellé à son sommet. *Mandibules* et *palpes* roux.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes médiocres, un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ou à peine épaissies ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; d'un roux testacé vif ; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique, subégal aux 2 suivants réunis ou à peine plus long : le 2^o oblong, obconique : le 3^o suballongé, obconique, plus long que le 2^o : les 4^o à 10^o graduellement moins longs : les 4^o à 6^o suballongés ou oblongs, subcylindriques : les 7^o à 10^o subobconiques ou submoniliformes, non ou à peine plus longs que larges : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax subtransverse, évidemment rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; subrectiligne sur ses côtés ; obliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec tous les angles arrondis ; peu convexe ; finement pubescent ; éparsément sétosellé latéralement ; d'un noir de poix brillant ; assez fortement et densément ponctué, avec une ligne lisse bien apparente, subélevée en arrière où elle est flanquée de chaque côté d'une légère impression obsolète. *Repli* roux, presque lisse.

Écusson ruguleux, brunâtre.

Élytres en carré suboblong, d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles sur leurs côtés ; subdéprimées ou même déprimées ; subsillonées le long de la suture ; fortement et densément ponctuées ; d'un roux vif, avec la région scutellaire plus ou moins largement rembrunie ; revêtues d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, peu ou modérément serrée, avec quelques légères et rares soies sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subatténué vers son sommet ; subconvexe, avec les 4 premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base ; éparsément sétosellé ; finement et densément pointillé, moins densément sur les 5^o et 6^o segments ; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité assez largement d'un roux de poix assez vif ; revêtu d'une pubescence grisâtre, un peu plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^o segment éparsément ponctué, étroitement arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus et le médipectus roux, et l'extrémité du ventre largement d'un roux subtestacé. *Tempes* séparées par un intervalle étroit, presque lisse. *Pièce prébasilaire* pointillée, chagrinée. *Prosternum* ridé en travers, carinulé sur presque toute sa longueur. *Pointe mésosternale* aiguë mais non carinulée. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* assez convexe, éparsement sétosellé.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un roux assez vif. *Tibias* légèrement et très-éparsement sétosellés, outre la pubescence. *Tarses antérieurs* courts, à 3 premiers articles subdéprimés, sensiblement dilatés, le 4^e plus légèrement; les *postérieurs* médiocres, moins longs que les tibias; à 1^{er} article suballongé, les 2^e à 4^e graduellement plus courts, oblongs ou suboblongs, avec le 4^e non plus long que large, subcordiforme.

PATRIE. Cette espèce marine est très-rare. Elle se trouve parmi les détritus au bord de la Méditerranée, dans les environs de Marseille, de Fréjus et de Toulon. Elle nous a été donnée par M. Abeille de Perrin. Nous l'avons capturée nous-mêmes à Saint-Raphaël, parmi les fucus, en février.

Obs. Elle est remarquable par sa forme gracieuse et plus déprimée que chez la plupart de ses congénères. Elle s'éloigne du *castaneus* par sa taille moindre, sa teinte plus brillante, sa tête plus courte, et surtout par la structure des tarses postérieurs qui sont moins longs et à articles moins allongés, principalement les 2^e à 4^e.

Elle se distingue de toutes les précédentes par sa pointe mésosternale non carinulée et par l'intervalle des tempes, en dessous, plus sensible, sublinéaire; des *fuscus* et *ripicola* par sa couleur plus brillante, celle de la tête et du prothorax plus obscure et presque noire, avec celle-là plus profondément et non rugueusement ponctuée. La région scutellaire est presque toujours rembranie, etc.

11. *Medon apicalis*, KRAATZ.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux châtain peu brillant, avec la tête noire et mate, et le sommet des élytres rembruni, la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les pieds

roux. Tête subcarrée, à peine aussi large que le prothorax, finement, très-densement et subrugueusement ponctuée. Prothorax subcarré, visiblement moins large que les élytres, très-finement, très-densement et légèrement ponctué, avec une très-étroite ligne longitudinale plus lisse, obsolète en avant, subélevée en arrière. Élytres d'un tiers plus longues que le prothorax, finement, très-densement et subaspèremment ponctuées. Abdomen mat, finement et densement chagriné. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs à peine dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral très-profondément et angulairement sinué à son sommet. Le 5^e bisinué à son bord apical, avec les sinus ciliés de poils noirs.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et étroitement arrondi au sommet, le 5^e simple.

Lithocharis apicalis, KRAATZ, Ins. Deut. II. 713, 9. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 320, 6.

Lithocharis sericella, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 189.

Lithocharis maronita, SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. 1864, 630. — MARSEUL, Ab. 1871, VIII, 330, 333.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux châtain peu brillant, avec la tête noire et le sommet des élytres plus ou moins rembruni; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subcarrée, rétrécie seulement en avant des yeux, à peine aussi large que le prothorax; légèrement pubescente et distinctement sétosellée; finement, très-densement et subrugueusement ponctuée, sans ligne lisse apparente; noire; plus ou moins mate. Front très-large, subconvexe en arrière, subdéprimé en avant, avec les pores juxta-antennaires bien marqués. Cou brillant, presque lisse. Épistome presque lisse, à rebord antérieur brunâtre. Labre d'un roux de poix, ponctué et sétosellé en avant. Mandibules d'un roux ferrugineux. Palpes roux.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes courtes, beaucoup moins longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies, très-finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux ferrugineux; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique, subégal aux 2 suivants réunis: les 2^e oblong,

obconique : le 3^e un peu plus long, obconique : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts, submoniliformes : les 4^e et 5^e suboblongs, le 6^e subglobuleux, les 7^e à 10^e subtransverses : le dernier courtement ovulaire, acuminé au bout.

Prothorax subcarré, visiblement moins large que les élytres ; subrectiligne sur ses côtés ; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet, subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs arrondis, et les postérieurs plus largement ; faiblement convexe ; à peine pubescent ; assez fortement sétosellé latéralement ; d'un roux châtain un peu brillant ; très-finement, très-densement, légèrement et non rugueusement ponctué, avec une très-étroite ligne longitudinale un peu plus brillante, plus lisse ou moins ponctuée, obsolète en avant mais subélevée en arrière où elle est flanquée de chaque côté d'une impression subovale, à peine prononcée. *Repli* d'un roux de poix brillant, presque lisse.

Écusson subruguleux, d'un roux obscur.

Élytres en carré suboblong, environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine arquées sur les côtés ; subdéprimées ou à peine convexes ; subsillonnées le long de la suture ; finement, très-densement et subaspèremment ponctuées ; d'un roux ferrugineux peu brillant, avec le sommet et surtout les angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunis ; à pubescence grise, modérément serrée, avec quelques soies obscures sur les côtés et sur la base. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine arqué sur les côtés et subatténué vers son sommet ; subconvexe sur le dos, avec les premiers segments à peine impressionnés en travers sur le milieu de leur base ; distinctement sétosellé ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un roux châtain assez foncé, mat, avec l'extrémité un peu plus claire ; à pubescence grise, plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le dessous de la tête et le postpectus plus obscurs. *Tempes* finement, densement et subaspèremment ponctuées, à intervalle étroit mais sensible, roux, pointillé ou chagriné, à peine plus étroit en arrière. *Pièce prébasilaire* pointillée ou chagrinée. *Prosternum* ridé en travers. *Mésosternum* chagriné ou rugueux, à pointe non carinulée. *Métasternum* brillant, subdéprimé sur son milieu, obsolète-

tement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, plus fortement vers son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-éparsement sétosellés, obsolètement pointillés, d'un roux subtestacé. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles à peine dilatés; les *postérieurs* assez longs, évidemment moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs: le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e à peine oblong.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve, toute l'année, au bord des eaux ou dans les lieux humides, sous les détritux ou les feuilles mortes, dans la Normandie, l'Alsace, la Champagne, le Limousin, le Poitou, le Beaujolais, les environs de Paris et de Lyon, la Provence, la Guienne, les Pyrénées, etc.

OBS. Outre la couleur rembrunie du sommet des élytres, elle diffère du *ripicola* par sa tête plus carrée mais un peu moins large; par ses tempes séparées en dessous par un intervalle plus sensible; par ses antennes plus courtes et à articles plus moniliformes; par son prothorax non rétréci en arrière, plus étroit relativement aux élytres; par sa pointe mésosternale nullement carinulée. La ligne longitudinale médiane du prothorax est moins lisse, moins saillante, subélevée en arrière seulement, etc.

La couleur passe du roux ferrugineux au brun ou noir de poix. Les échantillons d'Italie ont souvent cette dernière teinte.

Nous avons vu un exemplaire ♂, dont le 5^e segment abdominal en dessus est largement et profondément échancré en angle, ce qui est un simple accident.

19. *Medon nigrifulus*, ERICHSON.

Allongé, linéaire, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête subtriangulaire, de la largeur du prothorax, finement et densément ponctuée, avec une légère ligne lisse. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et densément ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse, subélevée en arrière. Élytres un peu plus longues que le prothorax, finement, densément et subaspèremment ponctuées. Abdomen presque mat, très-finement et très-densément poin-

tillé. *Tarses postérieurs moins longs que les tibias; les antérieurs presque simples.*

♂ Le 6° arceau ventral largement et faiblement sinué à son sommet. Le 5° à peine échancré dans le milieu de son bord apical, avec quelques soies noires de chaque côté de l'échancrure.

♀ Le 6° arceau ventral prolongé et arrondi au sommet, le 5° simple.

Lithocharis nigrifula, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 625, 26. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 563, 10. — — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 324, 13.

Lithocharis minuta, LUCAS, Expl. Alg. Ent. 119, pl. 13, fig. 1,
Lithocharis sicula, KRAATZ, Ins. Deut. II, 716, note 1.

Long., 0^m,003 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire ou en carré subrétréci en avant, environ de la largeur du prothorax; finement pubescente; légèrement sétosellée sur les côtés; finement et densément ponctuée, avec une légère ligne longitudinale lisse; d'un noir de poix plus ou moins brillant. *Front* très-large, peu convexe, à pores juxta-antennaires subfovéolés. *Cou* ruguleux sur le côté, brillant et presque lisse sur son milieu. *Épistome* lisse. *Labre* d'un noir de poix, finement sétosellé en avant. *Mandibules* obscures. *Palpes* d'un roux de poix.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou à peine épaissies; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux de poix; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2° oblong, obconique, subépaissi: le 3° oblong, obconique, un peu plus étroit et à peine aussi long que le 2°: les 4° à 10° graduellement un peu plus courts, submoniliformes: le 4° suboblong, les 5° à 7° subglobuleux, les pénultièmes subtransverses: le dernier courtement ovalaire, subitement acuminé au bout.

Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subrectiligne sur ses côtés, obliquement coupé de chaque côté à son sommet; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs subarrondis; peu convexe; légèrement pubescent; éparsément sétosellé latéralement; d'un noir de poix brillant; finement et

densement ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse, souvent subélevée en arrière où elle est flanquée de chaque côté d'une impression oblongue et obsolète. *Repli* lisse, d'un noir brillant.

Écusson finement ruguleux, noir.

Élytres en carré suboblong, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles sur les côtés ; subdéprimées ; à peine sillonnées le long de la suture ; finement, densement et subaspèrément ponctuées ; d'un noir de poix plus ou moins brillant ; à pubescence cendrée, courte et peu serrée, sans soies redressées distinctes. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres ; à peine arqué sur les côtés et subatténué en arrière, subconvexe, avec les premiers segments à peine impressionnés en travers sur le milieu de leur base ; éparsément sétosellé, plus fortement vers son sommet ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir mat ou presque mat ; revêtu d'une pubescence cendrée, très-fine, très-serrée et comme duveteuse. Le 6^e *segment* un peu moins pointillé, arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre parfois un peu moins foncé. *Tempes* assez finement et assez densement ponctuées, séparées par un intervalle étroit mais sensible, d'un noir brillant, presque lisse, sublinéaire. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Prosternum* ponctué. *Mésosternum* chagriné, à pointe mucronée, non carinulée. *Métasternum* très-brillant, subconvexe. *Ventre* peu brillant, convexe, éparsément sétosellé, plus distinctement vers son sommet.

Pieds très-finement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix, avec les hanches et souvent les cuisses rembrunies. *Tarses antérieurs* assez courts, à 4 premiers articles presque simples ; les *postérieurs* assez longs, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} oblong, les 2^e et 3^e suboblongs, le 4^e à peine plus long que large.

PATRIE. Cette espèce est commune sous les pierres et sous les détritux végétaux, dans les parties centrales et méridionales de la France : la Lorraine, le Poitou, le Limousin, le Beaujolais, les environs de Lyon, la Guienne, le Languedoc, la Provence, etc. Elle est abondante en hiver aux environs d'Hyères, au bord des étangs saumâtres. Nous l'avons capturée assez communément à Morgon, dès février, sous les pierres, près

des habitations, et à Belleville, parmi les débris des inondations de la Saône.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par sa taille moindre, par sa couleur noire et par sa forme plus linéaire.

L'intervalle des tempes en dessous est étroit mais sensible, lisse, sublinéaire. La pointe mésosternale n'est pas carinulée.

Quelquefois les élytres sont d'un brun roussâtre, avec les antennes et les pieds d'un roux testacé (1).

SOUS-GENRE *HYPOMEDON*.

de $\nu\pi\omicron$, sous; *Medon*, Médon.

Obs. Ce sous-genre diffère des vrais *Médons* par ses tempes séparées en dessous par un intervalle plus large, graduellement subélargi en arrière. La pointe mésosternale n'est point carinulée. La pièce prébasilaire est lisse ou presque lisse. Le corps est le plus souvent brillant.

Il renferme 5 espèces qui ont une grande affinité, et dont voici les caractères distinctifs :

- a. *Prothorax* plus ou moins brillant, très-lisse ou non chagriné entre la ponctuation. *Antennes* médiocres ou courtes, sensiblement un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis.
- b. *Yeux* assez petits ou petits, à facettes distinctes. *Tête* noire. *Élytres* au moins aussi longues que le prothorax. *Taille* petite.
- c. *Tête* subparallèle, obsolètement chagrinée entre les points. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax. . 13. PROPINQUUS
- cc. *Tête* peu parallèle, lisse entre les points.
- d. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax, subparallèles, rousses, parfois rembrunies. *Tête* et *prothorax* assez densément ponctués sur les côtés. *Abdomen* presque mat. 14. BICOLOR.
- dd. *Élytres* de la longueur du prothorax, subélargies en arrière,

(1) Près de là vient la *Medon graecus* de Kraatz (*Lithocharis graeca*, *Ins. Deut.* II, 517) : Densément et assez finement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec les antennes et les pieds d'un roux brunâtre, et les cuisses souvent rembrunies. Tête avec une ligne médiane et le front presque lisses. *Prothorax* oblong, avec une ligne longitudinale médiane lisse. *Élytres* presque d'une moitié plus longues que celui-ci, à suture et sommet parfois d'un roux de poix. — Long., 1 1/2 l. — PATRIE. La Grèce. — Obs. La ponctuation est un peu plus forte que chez le *nigritulus*, le front un peu plus lisse, la forme plus grêle ; les élytres sont plus longues, les antennes et les pieds d'une couleur plus claire, etc.

- souvent rembrunies. *Tête* et *prothorax* subéparsément ponctués sur les côtés. *Abdomen* un peu brillant. . . 15. MELANOCEPHALUS.
- bb. *Yeux* très-petits, presque lisses. *Tête* d'un roux testacé. *Élytres* plus courtes que le *prothorax*, élargies en arrière. *Abdomen* assez brillant. *Taille* très-petite. 16. AVEYRONENSIS.
- aa. *Prothorax* peu brillant, chagriné entre la ponctuation. *Antennes* très-courtes, à peine plus longues que la tête. *Taille* très-petite. 17. DEBILICORNIS.

13. *Medon* (*Hypomedon*) *propinquus*, BRISOUT.

Allongé, linéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un roux de poix brillant, avec la tête et l'abdomen (moins le sommet de celui-ci) noirs, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subcarrée, subparallèle, à peine aussi large que le *prothorax*, finement et assez densément ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu, obsolètement chagrinée entre les points (1). *Prothorax* subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les *élytres*, finement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. *Élytres* sensiblement plus longues que le *prothorax*, finement, densément et subaspèremment ponctuées. *Abdomen* presque mat, très-finement et très-densément pointillé. *Tarses* postérieurs moins longs que les *tibias*; les antérieurs simples.

♂ Le 6^e arceau ventral largement et subangulairement échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subogivalement prolongé à son sommet.

Lithocharis propinqua, CH. BRISOUT, Harold. Col. Heft. II, 1867, 116. — FAUVEL. Faun. Gallo-Rhén. III, 325, 14.

Lithocharis vicina, CH. BRIS. Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, Bull. 233. — RYE, Ent. An. 1870, 83.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, peu convexe, d'un roux de poix brillant, avec la tête et l'abdomen (moins le sommet de celui-ci) noirs; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

(1) Cette chagrination ne s'aperçoit qu'à un fort grossissement.

Tête subcarrée, subparallèle, à peine aussi large que le prothorax, légèrement pubescente et distinctement sétosellée; finement et assez densément ponctuée sur les côtés, éparsement sur le milieu qui est lisse, mais à fond obsolètement chagriné entre les points; d'un noir assez brillant. *Front* très-large, peu convexe, offrant souvent en avant 4 points plus gros et transversalement disposés, sans compter les pores juxtaposés. *Cou* presque lisse sur son milieu. *Épistome* lisse, à bord antérieur d'un roux de poix. *Labre* roussâtre, sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux de poix. *Palpes* d'un roux testacé, avec le pénultième article souvent rembruni.

Yeux assez petits, subarrondis, obscurs, parfois grisâtres.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; à peine épaissies; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux de poix, avec la base et parfois l'extrémité moins foncées; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique, subépaissi: le 3^e oblong, obconique, un peu plus grêle mais à peine plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu moins longs, submoniliformes: les 4^e et 5^e suboblongs: les 6^e et 7^e subglobuleux, les pénultièmes subtransverses: le dernier brusquement ovalaire, subitement acuminé au bout.

Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; subrectiligne sur ses côtés, obliquement coupé de chaque côté à son sommet; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis; peu convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé latéralement; d'un roux de poix brillant et souvent subtestacé; finement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, bien apparente. *Repli* presque lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pointillé, d'un roux de poix.

Élytres en carré oblong, sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles; à peine convexes; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement, densément et subaspèremment ponctuées; d'un roux de poix assez brillant et souvent brunâtre; à pubescence grise peu ou modérément serrée, avec quelques légères et courtes soies redressées sur les côtés, souvent peu distinctes. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou subatténué en arrière après son milieu; subconvexe, avec les 4 premiers segments à peine impressionnés en travers à leur base; éparsement sétosellé, plus fortement vers son sommet; très-finement et très-dense-

ment ponctué ; d'un noir presque mat, avec l'extrémité largement rousse ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix parfois assez clair, avec le dessous de la tête, le postpectus et la base du ventre rembrunis. *Tempes* assez finement et subéparsement ponctuées, à intervalle médiocre, lisse, graduellement subélargi en arrière. *Pièce prébasilaire* presque lisse ou à peine pointillée. *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés : celui-ci à pointe non carinulée. *Métasternum* brillant, subconvexe sur son milieu. *Ventre* peu brillant, convexe, très-éparsement sétosellé, plus fortement à son sommet.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, plus ou moins testacés. *Tarses antérieurs* assez courts, simples ; les *postérieurs* assez longs, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e à peine oblong.

PATRIE. Cette espèce se prend toute l'année, sous les feuilles mortes et les détritiques, sur divers points de la France : dans la Normandie, la Bretagne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence, etc. Nous ne l'avons pas rencontrée dans les environs de Lyon.

Obs. L'intervalle des tempes en dessous est plus large que dans toutes les espèces précédentes.

Le prothorax est d'un roux souvent testacé. Les élytres sont le plus souvent rembrunies, moins parfois le bord apical et le calus huméral (1).

14. *Medon (Hypomedon) bicolor*, OLIVIER.

Allongé, linéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec la tête noire, les élytres subrembrunies sur leur disque et

(1) Le *Medon laetus* de Thomson (*Skand. Col.* IX, 486, 5) ne peut se rapporter à notre *propinquus*, à cause de ces phrases : *Caput prothorace majus...*, *parce punctatum*; — *oculis... nitidis, depressis*. — *Antennae... flavae...*, *articulo 3^o 2^o vix breviora*. — *Prothorax transversim subquadratus*. — *Elytra thorace paullo longiora* : caractères opposés à ce que nous avons vu chez le *Medon propinquus*. Lors même qu'un type du *Medon laetus*, envoyé par Thomson lui-même, serait identique au *propinquus*, il faudrait croire que sa description a été faite sur un autre insecte. C'est le cas de rappeler ici ce que nous avons dit de l'*Homalota socialis*, que, d'après des types de Gyllenhal lui-même, on considérait comme synonyme du *longicornis* d'Erichson. Or, la description de cette dernière convient à notre *Chaetida longicornis* et nullement à l'*Homalota socialis* (*trinotata*, Kraatz). Les types ne signifient donc rien, si ce n'est à faire de l'entomologie une science traditionnelle, au lieu de la faire reposer sur des descriptions longues, complètes et indépendantes.

l'abdomen (moins son sommet) obscur et presque mat. Tête subcarrée, à peine rétrécie en avant, à peine aussi large que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu, nullement chagrinée entre les points. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, finement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, finement, densément et subaspérement ponctuées. Abdomen très-finement et très-densément pointillé. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs simples.

♂ Le 6^e arceau ventral largement échancré au sommet en angle émoussé. Le 5^e à peine échancré dans le milieu de son bord apical, avec un léger espace lisse et une dépression longitudinale au devant de l'échancrure.

♀ Le 6^e arceau ventral subogivalement prolongé au sommet, le 5^e simple.

Paederus bicolor, OLIVIER, Ent. III, n° 44, 7, 7, pl. 1, fig. 4. — GRAVENHORST, Micr. 59, 2; — Mon. 138, 3 (1).

Lithocharis ruficollis, KRAATZ, Ins. Deut, II, 717, 12. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 325, 15 (2).

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, peu convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête noire, le disque des élytres souvent rembruni et l'abdomen (moins le sommet) obscur ou presque mat; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur ce dernier.

Tête subcarrée ou en carré subtransverse et à peine plus étroit au niveau des yeux qu'en arrière, à peine aussi large que le prothorax; à peine pubescente; distinctement sétosellée; assez finement et assez densément ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu, à fond nullement chagriné entre les points; d'un noir très-brillant. Front très-large, peu

(1) Les 3^e (p. 138) et 4^e (p. 139) observations de Gravenhorst semblent se rapporter au *Medon melanocephalus*.

(2) Nous nous dispensons de donner la synonymie d'Erichson et des auteurs qu'il cite, car ils ont, pour la plupart, confondu le *ruficollis* avec le *melanocephalus*. Toutefois, ils ont dû connaître la première de ces espèces plutôt que la deuxième qui est plus rare et myrmécophile.

convexe. *Cou* d'un roux de poix presque lisse (1). *Épistome* lisse, à rebord antérieur d'un roux de poix. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé en avant. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux assez petits, subarrondis, obscurs.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis ; à peine épaissies ; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux testacé ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e obconique, à peine plus étroit et à peine plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus courts : les 4^e et 5^e oblongs, le 6^e à peine oblong : les pénultièmes submoniliformes, aussi longs ou presque aussi longs que larges : le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subcarré, non ou à peine transverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres ; subrectiligne sur les côtés ; obliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis ; peu convexe ; à peine pubescent ; assez fortement sétosellé latéralement ; d'un roux testacé brillant ; finement et assez densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, bien apparente. *Repli* presque lisse ou à peine chagriné, d'un roux testacé.

Écusson à peine pointillé, roux.

Élytres en carré à peine oblong, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles ; à peine convexes, souvent subimpressionnées vers la suture derrière l'écusson ; finement, densément et subaspèrément ponctué ; d'un roux testacé assez brillant, avec le disque généralement un peu rembruni, moins les épaules et le bord postérieur ; à pubescence assez peu serrée, avec quelques courtes soies redressées sur les côtés et sur la base, surtout vers les épaules. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou subatténué après son milieu ; subconvexe, avec les premiers segments à peine impressionnés en travers sur le milieu de leur base ; éparsément sétosellé, plus fortement et plus densément vers son sommet ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un noir presque mat, avec l'extrémité largement d'un roux de poix ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, comme duveteuse, beaucoup plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, arrondi au sommet.

(1) Par ces mots : *Collo parvo rufo*. Thomson (p. 187) semblerait indiquer le *bicolor* plutôt que le *propinquus*, dont le col est rembruni. Mais d'autres caractères de son *laetus* ne peuvent convenir au *bicolor*.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé; d'un roux plus ou moins testacé, avec le dessous des tempes, le postpectus et souvent la base du ventre testacés. *Tempes* assez finement et éparsement ponctuées en dessous, à intervalle médiocre, lisse, roux, graduellement subélargi en arrière. *Pièce prébasilaire* lisse. *Prosternum* chagriné sur les côtés, obsolètement ridé en travers antérieurement. *Mésosternum* légèrement chagriné, à pointe non carinulée. *Métasternum* brillant, subconvexe sur son milieu, à peine carinulé en arrière sur sa ligne médiane.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux plus ou moins testacé. *Tarses antérieurs* assez courts, simples; les *postérieurs* assez longs, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs: le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e à peine oblong.

PATRIE. Cette espèce est très-commune, toute l'année, dans presque toute la France, sous les pierres, les feuilles mortes, les détritux végétaux, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *propinquus*. Elle en diffère: 1^o par sa tête un peu plus courte, moins parallèle, plus brillante et nullement chagrinée entre la ponctuation; 2^o par son prothorax en carré à peine plus court, un peu moins étroit comparativement aux élytres; 3^o par celles-ci un peu moins longues et généralement moins rembrunies; 4^o par les distinctions masculines du 5^e arceau ventral qui sont différentes, etc.

Parfois les élytres sont entièrement d'un roux testacé, surtout chez les immatures.

Bien qu'avant Kraatz les auteurs aient confondu le *ruficollis* avec le *melanocephalus*, le *Paederus bicolor* d'Olivier (1) (*Ent.* III, n^o 44, 7, 7, pl. 1, fig. 4) et la *Lithocharis melanocephala* d'Erichon (*Gen.* 614, 7) nous semblent devoir plutôt se rapporter au *ruficollis*.

Peut-être ce dernier rappelle-t-il aussi le *rubricollis* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 275) ?

15. *Medon* (*Hypomedon*) *melanocephalus*, FABRICIUS.

Allongé, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux testacé

(1) Olivier dit: *Noir, corselet, élytres et pattes fauves*, et la figure représente les élytres évidemment plus longues que le prothorax, ce qui est le fait du *ruficollis* de Kraatz.

brillant, avec la tête noire, les élytres d'un roux brunâtre et l'abdomen (moins son sommet) obscur et peu brillant. Tête subcarrée, presque de la largeur du prothorax, assez finement et éparsement ponctuée sur les côtés, très-lisse sur son milieu et entre les points. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, finement et modérément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres de la longueur du prothorax, subélargies en arrière, finement et assez densément ponctuées. Abdomen finement et très-densement pointillé, un peu moins densement en arrière. Tarses postérieurs moins longs que les tibias, les antérieurs simples.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément échancré au sommet en angle subaigu. Le 5^e faiblement et subangulairement échancré dans le milieu de son bord apical, avec une impression oblongue lisse au devant de l'échancrure : cette impression souvent prolongée jusqu'à la base en forme de large dépression.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et arrondi au sommet, le 5^e simple.

Paederus melanocephalus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 538, 10 ?

Lithocharis melanocephala, HEER, Faun. Helv. I, 235, 2. — KRAATZ, Ins. Dent.

II, 718, 13. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 326, 16.

Medon melanocephalus, THOMSON, Skand. Col. II, 207, 4 (1).

Long., 0^m,003 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,00045 (1/5 l.)

Corps allongé, linéaire, peu convexe, subapèrè, d'un roux testacé brillant, avec la tête noire, les élytres d'un roux brunâtre et l'abdomen (moins le sommet) obscur et un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grise, plus longue et plus serrée sur ce dernier.

Tête subcarrée, presque subparallèle, presque aussi large que le prothorax; à peine pubescente; éparsement sétosellée; assez finement et éparsement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu, à fond nullement chagriné entre les points; d'un noir très-brillant. Front très-large, à peine convexe. Cou d'un roux de poix, presque lisse. Épistome lisse, à rebord antérieur brunâtre. Labre d'un roux de poix, finement sétosellée en avant. Mandibules d'un roux ferrugineux. Palpes d'un roux testacé.

Yeux petits, subarrondis, obscurs, parfois d'un gris micacé.

(1) Il est évident, du moins d'après la description, que le *melanocephalus* de Thomson ne doit pas se rapporter au *propinquus*.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ou à peine épaissies ; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux testacé ; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis : le 2^e oblong, obconique : le 3^e obconique, à peine plus étroit et à peine plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus courts, subobconiques : les 4^e et 5^e suboblongs : les 6^e et 7^e subglobuleux : les pénultièmes subtransverses, vus de côté : le dernier courtement ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres ; presque rectiligne sur ses côtés ; obliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis ; peu convexe ; à peine pubescent ; sétosellé latéralement ; d'un rouge testacé brillant ; finement et modérément ponctué, avec ligne longitudinale lisse, bien apparente. *Repli* presque lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pointillé, d'un roux de poix.

Élytres subcarrées, environ de la longueur du prothorax ; subélargies en arrière ; subdéprimées ou à peine convexes ; parfois subsillonées à leur base le long de la suture ; finement et assez densément ponctuées ; d'un roux de poix brillant et plus ou moins brunâtre ; à pubescence grise, peu serrée, avec quelques courtes soies redressées sur les épaules. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen allongé ou suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi avant son sommet ; assez convexe ; éparsement sétosellé, plus densément en arrière ; finement et très-densément pointillé, un peu moins densément postérieurement ; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant, avec l'extrémité un peu roussâtre ; revêtu d'une très-fine pubescence, plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment éparsement ponctué, arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un brun de poix brillant, avec l'antépectus, le médipectus et le sommet du ventre d'un roux testacé. *Tempes* finement et éparsement ponctuées, à intervalle médiocre, lisse, graduellement subélargi en arrière. *Pièce prébasilaire* lisse. *Prosternum* presque lisse en avant. *Mésosternum* obsoletement chagriné, à pointe non carinulée. *Métasternum* subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, plus fortement vers son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux tes-

tacé parfois assez pâle. *Tarses antérieurs* assez courts, simples ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} suballongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e à peine oblong.

PATRIE. Cette espèce est beaucoup moins répandue que la précédente. Elle se prend, dans diverses parties de la France, sous les pierres et les mousses, en compagnie de fourmis.

Obs. Elle est moindre que le *bicolor*, proportionnellement plus étroite, plus déprimée, un peu moins densément ponctuée. La tête est un peu plus parallèle. Les élytres sont plus courtes, plus élargies en arrière. L'abdomen est un peu plus brillant, plus arqué sur les côtés avant son sommet. Les distinctions des ♂ ne sont plus les mêmes, etc.

Les élytres sont rarement entièrement d'un roux testacé ; elles sont plus ou moins rembrunies et parfois presque noires. Chez les immatures, le dessous de la tête est roux.

La *Lithocharis melanocephala* de Fairmaire et Laboulbène (*Faun. Ent. Fr.* I, 564, 8) semble convenir au *Medon bicolor* et la note au *melanocephalus*.

16. *Medon* (*Hypomedon*) *Aveyronensis*, DE MATHAN.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec les yeux et l'abdomen (moins son sommet) noirs. Tête subcarrée ou subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, finement et éparsement ponctuée sur les côtés, très-lisse sur son milieu et entre les points. Yeux très-petits, presque lisses. Prothorax à peine oblong, rétréci en arrière, de la largeur des élytres, finement et modérément ponctué, avec une ligne lisse, subélevée. Élytres d'un tiers plus courtes que le prothorax, subélargies en arrière, finement, assez densément et râpeusement ponctuées. Abdomen assez brillant, finement et modérément pointillé. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, les *antérieurs* simples ou à peine dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral subcarinulé à sa base, échancré au sommet en angle aigu. *Tarses antérieurs* à peine dilatés.

♀ Le 6^e arceau ventral arrondi au sommet. *Tarses antérieurs* simples.

Lithocharis Aveyronensis, DE MATHAN, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 244.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 327, 17.

Lithocharis brevipennis, SCRIBA, Berl. Ent. Zeit. 1868, 156.

Lithocharis gracilis. Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, 107.

Long., 0^m,0025 (1 1/6 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec les yeux et l'abdomen (moins le sommet) noirs; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée et peu serrée.

Tête subtriangulaire ou en carré subrétréci en avant, à peine plus large que le prothorax, éparsément pubescente, légèrement sétosellée sur les côtés; finement et éparsément ponctuée, lisse sur son milieu et entre les points; d'un roux testacé très-brillant. *Front* très-large, à peine convexe en arrière, subdéprimé antérieurement. *Cou* d'un roux testacé, presque lisse. *Épistome* lisse, d'un roux testacé. *Labre* roux, parfois rembruni, finement sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux très-petits, subarrondis, d'un noir brillant, presque lisses ou à facettes peu distinctes.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou à peine épaissies; très-finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e suboblong, obconique, subépaissi: le 3^e obconique, à peine plus étroit mais non ou à peine visiblement plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts, submoniliformes, subglobuleux, avec les pénultièmes parfois à peine transverses: le dernier courtement ovalaire, acuminé au bout.

Prothorax en carré à peine oblong, de la largeur des élytres; subrectiligne sur ses côtés; obliquement coupé de chaque côté à son sommet; subtronqué à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs arrondis; très-peu convexe; à peine pubescent; distinctement sétosellé latéralement; d'un roux testacé brillant; finement et modérément ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse, souvent subélevée. *Repli* presque lisse, d'un roux testacé.

Écusson presque lisse ou à peine ponctué, d'un roux testacé.

Élytres subtransverses, visiblement ou d'un tiers plus courtes que le prothorax; subélargies en arrière; subdéprimées ou même déprimées; finement, assez densément et râpeusement ponctuées; d'un roux testacé

brillant; éparsément pubescentes, avec quelques soies redressées sur les côtés, plus longues sur les épaules. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres; graduellement subélargi jusqu'aux deux tiers postérieurs après lesquels il est atténué; assez convexe; éparsément sétosellé, plus fortement en arrière; finement et modérément pointillé, un peu plus densément sur la base des premiers segments; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité plus ou moins largement d'un roux testacé; à pubescence un peu plus serrée que celle des élytres. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement ponctué, d'un roux testacé brillant, avec le ventre, moins son extrémité, plus foncé. *Dessous des tempes* éparsément ponctué, à intervalle médiocre, lisse, ainsi que la *pièce prébasilaire*. *Métasternum* subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, plus fortement vers son sommet.

Pieds éparsément pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez pâle. *Tibias antérieurs* subarqués en dehors, avec leurs *tarses* courts, simples (♂) ou à peine dilatés (♂); *tarses postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement plus courts: le 1^{er} suballongé, le 2^e suboblong, le 3^e à peine oblong, le 4^e subtransverse, subcordiforme.

PATRIE. Cette petite espèce est très-rare. Elle se prend, surtout au printemps et à l'automne, sous les pierres profondément enfoncées, dans l'Aveyron, la Lozère, la Haute-Loire, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, la Provence, etc.

Obs. Elle est très-distincte des précédentes par sa taille moindre, grêle, et sa forme plus déprimée, par la couleur de la tête, par la texture des yeux qui sont plus petits, par son prothorax un peu plus oblong, par ses élytres plus courtes et par son abdomen plus brillant. La ponctuation générale est moins serrée, ainsi que la pubescence, etc.

Elle constitue, avec les *propinquus*, *bicolor* et *melanocephalus* un groupe bien tranché, d'un aspect particulier, lisse et luisant (1).

(1) Nous avons vu dans la collection Revellère, une espèce de Sardaigne qui paraît se rapporter à la *L. seminigra*, Fairmaire (Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 62. — Long., 9 mill. 4/2. — Elle est un peu moindre, un peu plus grêle, avec la tête et les élytres plus obscures, celles-ci plus élargies en arrière, à peine moins finement ponctuées. Le prothorax, à peine moins rétréci en arrière, a ses angles antérieurs à peine plus arrondis. — Dans tous les cas, c'est une faible espèce, si ce n'est une variété de l'*Aveyronensis*.

17. Medon (Hypomedon) debilicornis, WOLLASTON.

Allongé, linéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un roux testacé peu brillant, avec les palpes, les antennes, les élytres et les pieds plus pâles. Tête carrée, à peine plus large que le prothorax, assez fortement et subéparsement ponctuée, et de plus, très-finement chagrinée entre les points. Prothorax subtransverse, sensiblement moins large que les élytres, assez fortement et peu densément ponctué et, en outre, très-finement chagriné entre les points. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, assez finement et assez densément ponctuées. Abdomen finement, densément et obsolètement pointillé. Tarses postérieurs moins longs que les tibias.

Lithocharis debilicornis, WALLASTON, Cat. Col. Madère, 1857, 194. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 322, 9.

Lithocharis brevicornis, ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1857, 747, pl. 14, fig. 11.

Lithocharis aegyptiaca, MÖTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1858, II, 644; — Enum. Nouv. Esp. Col. Staph. 1859, 38, 84.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, peu convexe, d'un roux testacé peu brillant, avec les élytres plus pâles; revêtu d'une fine pubescence obscure ou fauve, peu serrée.

Tête carrée, à peine plus large que le prothorax; à pubescence assez obscure; éparsement et légèrement sétosellée; assez fortement et subéparsement ponctuée et, de plus, très-finement chagrinée entre les points, avec un léger espace longitudinal lisse; d'un roux testacé peu brillant. Front très-large, subconvexe en arrière. Épistome lisse, d'un roux testacé. Labre d'un roux testacé, finement sétosellé en avant. Mandibules rousses. Palpes testacés.

Yeux petits, noirs.

Antennes très-courtes, de la longueur de la tête ou à peine plus longues; grêles, subfiliformes ou à peine épaissies; très-finement duveteuses ou à peine pilosellées; testacées, avec le 1^{er} article plus pâle: celui-ci en massue allongée: le 2^e assez court, obconique, un peu plus épais que le 3^e: celui-ci et les suivants graduellement plus courts et à peine plus épais, submoniliformes, avec les pénultièmes transverses: le dernier courtement ovalaire, mucroné inférieurement à son sommet.

Prothorax en carré subtransverse, sensiblement moins large que les élytres, rectiligne sur les côtés; subtronqué dans le milieu de son bord antérieur, subobliquement coupé sur les côtés de celui-ci, subtronqué ou largement arrondi à sa base, avec les angles antérieurs subobtus et les postérieurs obtus; légèrement convexe; revêtu d'une fine pubescence obscure, avec quelques légères soies redressées sur les côtés; d'un roux testacé peu brillant; assez fortement et peu densément ponctué, et, en outre, très-finement chagriné entre la ponctuation. *Repli* testacé.

Écusson très-petit, roussâtre.

Élytres subcarrées, subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant, sensiblement plus longues que le prothorax; à peine convexes; subdéprimées sur la suture; assez finement et assez densément ponctuées; d'un testacé assez pâle et brillant; revêtues d'une fine pubescence. *Épaulés* subarrondies.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres; subarcuément et à peine élargi sur les côtés et subatténué en arrière, légèrement convexe, plus sensiblement vers sa base; éparsément sétosellé vers son extrémité; finement, densément et obsolètement pointillé, moins densément dans sa partie postérieure; d'un roux testacé assez brillant, avec une fine et légère pubescence d'un fauve obscur. Le 6^e segment arrondi au sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et légèrement pointillé; d'un roux testacé. *Tempes* chagrinées et éparsément ponctuées en dessous, à intervalle médiocre, lisse, graduellement élargi en arrière, avec la *pièce prébasilaire* presque lisse. *Prosternum* rugueux. *Mésosternum* presque lisse, à pointe non carinulée. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé vers son sommet.

Pieds assez courts, légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé assez pâle. *Cuisses antérieures* élargies. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias.

PATRIE. Cette espèce, qui est très-rare, se prend sous les détritux végétaux. Elle est indiquée des environs de Paris par M. Allard. M. Abeille de Perrin nous en a communiqué un exemplaire provenant de Toulon. Nous l'avons prise nous-mêmes, en avril, à Hyères, au pied des meules de paille des marais. Elle se trouve aussi dans la Guienne.

Obs. Cette espèce, particulière par la texture de sa tête et de son prothorax, a la tournure d'un petit *ripicola*, ou bien d'un *propinquus* et d'un

bicolor, mais elle est moins allongée, moins brillante et moins lisse que ces deux derniers.

Les antennes sont plus courtes et plus grêles que dans toute autre espèce. Elle est, avec la précédente, la plus petite du genre.

Nous n'avons vu que des ♀ de cette espèce.

SOUS-GENRE *PSEUDOMEDON*

δέ ψευδής, faux, *medon*, Médon.

Obs. Ce sous-genre a l'intervalle des tempes en dessous encore plus large que dans le sous-genre *Hypomedon*, et sensiblement élargi en arrière. La pointe mésosternale, assez courte et peu aiguë, n'est point carinée. La pièce prébasilaire est pointillée ou chagrinée. Le corps est mat ou presque mat, très-finement et très-densement pointillé. Le prothorax est sans ligne lisse (1).

Nous réunissons dans ce sous-genre, 2 espèces analogues, mais pourtant bien distinctes.

- a. *Tête plus étroite que le prothorax. Intervalle des tempes en dessous presque aussi finement et aussi densement pointillé que celles-ci. Le pénultième article des palpes maxillaires, milieu des antennes, cuisses et tibias plus ou moins brunâtres. Le 6^e arceau ventral ♂ largement et faiblement sinué au sommet.* 1. OBSOLETUS.
- aa. *Tête de la largeur du prothorax. Intervalle des tempes en dessous à peine chagriné, et, en outre, éparsement et plus fortement ponctué que celles-ci. Palpes maxillaires, antennes et pieds entièrement testacés. Le 6^e arceau ventral ♂ assez étroitement entaillé en angle subaigu.* 2. OBSCURELLUS.

18. Medon (Pseudomedon) obsoletus, NORDMANN.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les tarsi rous, le milieu de celles-là, les cuisses, les tibias et le pénultième article des palpes maxillaires souvent brunâtres. Tête subcarrée, un peu

(1) Ce sous-genre est le lien naturel du genre *Medon* au genre *Lithochartis*.

moins large que le prothorax. Prothorax subcarré, subparallèle, un peu moins large que les élytres. Celles-ci d'un tiers plus longues que le prothorax, subparallèles. Abdomen subatténué en arrière. Tarses postérieurs moins longs que les tibias. Intervalle des tempes en dessous densément pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral largement et faiblement sinué au sommet, avec les lobes latéraux largement arrondis, densément et longuement ciliés. Tarses antérieurs très-fortement dilatés en palette oblongue.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subarrondi au sommet. Tarses antérieurs légèrement dilatés.

Lathrobium obsoletum, NORDMANN, Symb. 146, 18.

Lithocharis obsoleta, ERICSON, Col. March. I. 516, 8; — Gen. et Spec. Staph. 623, 24. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 719, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 565, 9. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 719, 14. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 321, 8.

Medon obsoletus, THOMSON, Skand. Col. II, 207, 3.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,00051 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir mat; recouvert d'un très-fin et léger duvet d'un gris cendré, très-court et serré.

Tête subcarrée ou à peine transverse, à peine arquée sur les côtés, subitement rétrécie au devant des yeux, un peu moins large que le prothorax; à peine duveteuse; distinctement sétosellée; très-finement et très-densément pointillée; d'un noir mat ou presque mat, avec les tubercules antennifères roussâtres à leur sommet. Front très-large, légèrement convexe. Cou obsolètement ruguleux, assez brillant. Épistome presque lisse, à rebord antérieur finement roussâtre. Labre d'un roux de poix, sétosellé en avant. Mandibules ferrugineuses. Palpes roux, avec le pénultième article des maxillaires plus ou moins rembruni, ainsi que parfois la massue du 2^e.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes médiocres, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subfiliformes, très-finement duveteuses et légèrement pilosellées; brunâtres, avec le 1^{er} article et souvent les 3 ou 4 derniers roux: le 1^{er} en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, obconique, évidemment plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement moins longs, subobconiques: les 4^e à 6^e oblongs; le

7^o suboblong : les pénultièmes presque aussi longs que larges : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subcarré, subparallèle ou à peine plus étroit en arrière, où il est évidemment un peu moins large que les élytres ; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs légèrement et les postérieurs plus fortement arrondis ; très-peu convexe ; à peine duveteux ; assez fortement sétosellé sur les côtés ; d'un noir mat ou presque mat ; très-finement et très-densement pointillé, sans ligne lisse apparente. *Repli* presque lisse, brillant, noir ou brunâtre.

Écusson très-finement pointillé, d'un noir mat.

Élytres en carré oblong, d'un tiers plus longues que le prothorax, subparallèles ou à peine arquées en arrière sur leurs côtés ; subdéprimées ; souvent subsillonées le long de la suture ; très-finement et très-densement pointillées ; d'un noir mat, paraissant souvent un peu grisâtre par l'effet d'un très-fin et très-court duvet cendré, serré et bien visible ; parsemées, sur les côtés, de quelques légères soies redressées. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subatténué en arrière dès son milieu, parfois à peine arqué sur les côtés ; assez fortement convexe ; assez fortement sétosellé (1) ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir mat, avec le sommet parfois un peu moins foncé et à peine plus brillant ; à duvet grisâtre, très-fin et très-serré. Le 6^o *segment* plus étroit, un peu moins pointillé, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir peu brillant, avec le sommet du ventre un peu moins foncé. *Tempes* très-finement et très-densement pointillées en dessous, à intervalle médian large, sensiblement élargi en arrière, presque aussi finement et aussi densement pointillé que leur surface. *Pièce prébasilaire* chagrinée. *Prosternum* finement chagriné sur son disque, très-finement ridé en travers en devant de la carène médiane. *Mésosternum* obsolètement chagriné, à pointe courte, non carinulée. *Métasternum* à peine convexe, subcanaliculé en arrière, sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, plus fortement vers son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-éparsement et légèrement sétos-

(1) Les pores sétifères, du 5^o segment surtout, sont très-apparents.

sellés, très-finement pointillés (1), d'un roux brunâtre avec les tarses plus clairs. *Tarses antérieurs* courts, plus (♂) ou moins (♀) dilatés ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} suballongé, le 2^e oblong, le 3^e à peine oblong, le 4^e subtransverse.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, vit parmi les mousses humides des marais. On la trouve dès le premier printemps, dans divers endroits de la France : les environs de Lyon, le Bugey, la Bresse, la Provence, etc.

Obs. Les antennes sont plus longues que chez les espèces du groupe précédent ; la couleur est plus noire et plus mate, la ponctuation beaucoup plus fine et plus serrée, ce qui donne aux espèces de ce sous-genre un cachet particulier.

Parfois les antennes et les pieds sont entièrement roux. Plus rarement, tout le corps est d'un roux ferrugineux, avec la tête plus foncée.

Nous avons vu un exemplaire dont le prothorax est à peine canaliculé en arrière sur sa ligne médiane.

La *Lithocharis obsoleta* de Heer (580, 4) ne peut convenir à notre *Medon obsoletus* ni à l'*obscurellus*.

Les *marginalis* et *unicolor* de Stephens (*Man. Brit. Col.* 407) peut-être sont-ils synonymes de l'*obsoletus* ?

19. *Medon (Pseudomedon) obscurellus*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir brunâtre et mat, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subtransverse, subtriangulaire, de la largeur du prothorax. Celui-ci subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres. Celles-ci sensiblement plus longues que le prothorax, subparallèles. Abdomen subatténué en arrière. Tarses postérieurs moins longs que les tibias. Intervalle des tempes en dessous éparsement ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral assez étroitement entaillé en angle subaigu, avec les lobes latéraux étroitement arrondis et simplement pubescents. *Tarses antérieurs* fortement dilatés en palette oblongue.

(1) La base des hanches, surtout des intermédiaires, est moins finement pointillée que le reste des pieds, et cela aussi dans l'espèce suivante.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé au sommet en angle arrondi. Tarses antérieurs légèrement arrondis.

Lithocharis obscurella, ERICHSON, Gen.^e et Spec. Staph. 624, 23. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 719, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 719, 15.

Lithocharis obsoleta, var. B, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 363, 9.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix mat ou presque mat; recouvert d'un très-fin et léger duvet grisâtre, court et serré.

Tête subtriangulaire ou en carré subtransverse et subrétréci en avant dès sa base, environ de la largeur du prothorax; à peine duveteuse; assez fortement sétosellée; très-finement et très-densement pointillée; d'un noir brunâtre mat ou presque mat, avec les tubercules antennifères souvent roussâtres à leur sommet. Front très-large, peu convexe. Cou obsolètement chagriné, assez brillant. Épistome presque lisse, souvent roussâtre. Labre roux, sétosellé en avant. Mandibules rousses. Palpes testacés ou d'un roux testacé.

Yeux assez petits, subarrondis, obscurs.

Antennes médiocres, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subfiliformes; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées; entièrement testacées ou d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée, subégal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu ou à peine plus long, obconique: les 4^e à 10^e graduellement plus courts, subobconiques: les 4^e à 6^e oblongs, les 7^e et 8^e à peine oblongs: les pénultièmes presque aussi larges que longs: le dernier courtement ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; obliquement coupé de chaque côté à son sommet; subrectiligne sur ses côtés; subtronqué à sa base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs subarrondis; peu convexe; à peine duveteux; fortement sétosellé latéralement; d'un noir mat ou presque mat, souvent brunâtre; très-finement et très-densement pointillé, sans ligne médiane lisse. Repli à peine chagriné, brillant, brunâtre.

Écusson très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré oblong, sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles sur leurs côtés; subdéprimées; parfois subimpressionnées

sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pointillées ; d'un noir de poix mat, paraissant un peu grisâtre par l'effet d'un très-fin et court duvet gris, serré et très-distinct ; parsemé sur les côtés de quelques légères et rares soies obscures, subégalement écartées. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subarcuément subatténué en arrière dès son milieu ; assez convexe, avec les premiers segments subimpressionnés en travers sur le milieu de leur base ; assez fortement sétosellé, avec les pores sétifères bien distincts ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir mat, avec le sommet d'un roux de poix et un peu plus brillant ; à duvet grisâtre, très-fin et très-serré. Le 6^e segment plus étroit, à peine moins pointillé, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir brunâtre peu brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Tempes* très-finement et très-densement pointillées, à intervalle médian large, sensiblement élargi en arrière, à peine chagriné et, en outre, éparsement et plus fortement ponctué que leur disque. *Pièce prébasilaire* éparsement ponctué, à peine chagrinée entre les points. *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés : celui-ci à pointe mésosternale courte et non carinulée. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement et brièvement sétosellé, plus largement en arrière.

Pieds finement duveteux, à peine sétosellés, très-finement pointillés, d'un roux testacé souvent assez clair. *Tarses antérieurs* courts, plus (♂) ou moins (♀) dilatés ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} suballongé, le 2^e oblong, le 3^e à peine oblong, le 4^e subtransverse.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, presque toute l'année, sous les mousses, les feuilles tombées, les détritits, dans presque toute la France.

Obs. C'est à tort que quelques auteurs et catalogues ont récemment réuni le *Medon obscurellus* à l'*obsoletus*, dont il diffère sensiblement, malgré la similitude du facies. Il est un peu plus étroit, d'une couleur généralement moins noire. La tête, plus courte, plus rectiligne sur ses côtés, est graduellement subélargie en arrière où elle est de la largeur du prothorax. Les antennes, nullement rembrunies dans leur milieu, ont

leurs 2^e et 3^e articles un peu moins inégaux. Le pénultième article des palpes maxillaires n'est point obscurci. Le prothorax paraît un peu moins parallèle. Les élytres ne sont pas régulièrement subsillonnées le long de la suture. Les pieds sont moins obscurs. L'intervalle des tempes en dessous est moins finement et beaucoup moins densément ponctué. Enfin l'échancrure du 6^e arceau ventral des ♂ est plus étroite, plus profonde et plus aiguë.

Chez les immatures, le devant de la tête et le prothorax, et souvent tout le corps, sont d'un roux ferrugineux, et c'est à l'une de ces variations qu'il faut attribuer la *Lithocharis obsoleta*, var. A, de Fairmaire.

Genre *Lithocharis*, LITHOCHARE; Boisduval et Lacordaire.

BOISDUVAL et LACORDAIRE, FAUN. ENT. PAR. I, 431. — JACQUELIN DU VAL,
Gen. Staph. 46, pl, 17, fig. 85.

Étymologie : λίθος, pierre; χαίρω, e me plais.

CARACTÈRES. Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête grosse, saillante, subtriangulaire, fortement resserrée à sa base, portée sur un col court, assez étroit, à peine égal au tiers du vertex. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle sensible, mais graduellement rétréci en arrière où elles sont subcontiguës. *Épistome* très-court, subvertical, largement tronqué en avant. *Labre* court, très-large, explané-arrondi sur les côtés, paraissant entier à son bord antérieur. *Mandibules* assez fortes, falciformes, 3 ou 4-dentées en dedans (1). *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1^{er} article petit : le 2^e allongé, en massue : le 3^e subégal au précédent, subépaissi : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^e plus long, à peine épaissi : le dernier petit, grêle, subulé. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet (1).

Yeux grands, irrégulièrement subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle aussi grand que leur diamètre antéro-postérieur.

Antennes assez courtes, subfiliformes; presque droites; à 1^{er} article en

(1) La droite est généralement assez alignement 4-dentée.

(2) La *pièce prébasilaire* est chagrinée ou très-finement pointillée.

massue allongée, subégale aux 2 suivants réunis : le 3^e plus long que le 2^e : les suivants graduellement plus courts, non ou peu contigus : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax subcarré, un peu moins large que les élytres ; à angles obtus ; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué sur le milieu de sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, sans *opercule prothoracique*.

Écusson petit, subhémisphérique.

Élytres subcarrées, subobliquement coupées individuellement, en rentrant, à leur bord apical ; subarrondies à leur bord postéro-externe ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; à peine ou non rebordées sur la suture. *Repli* étroit, sensiblement retourné en dessous, subsinué à son bord inférieur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum tronqué en avant ; assez développé au devant des hanches antérieures ; brusquement et sinueusement rétréci entre celles-ci en angle submucroné, carinulé, à carène courte. *Mésosternum* à peine échancré en avant ; assez fortement développé au devant des hanches intermédiaires ; traversé tout près de sa base par une fine arête subrectiligne, et dans son milieu, par une arête encore plus fine et peu distincte ; très-finement ou à peine carinulé sur sa ligne médiane, de la base au sommet ; sinueusement rétréci entre les hanches en angle brusque et aigu ; sans fossette médiane. *Médiépisternums* très-grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une fine arête arquée. *Médiépimères* médiocres, obliques, en onglet. *Métasternum* assez court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en un petit lobe incisé, subexplané, tronqué ou même à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur. *Postépisternums* en languette étroite. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen peu allongé, subparallèle, subatténué vers son sommet ; fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments subégaux : le 5^e plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e saillant, assez étroit, rétractile : celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* simplement en dos d'âne ou en faite à sa base ; à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, subcontiguës au sommet, à pièce axillaire assez grande, discoïdale, déprimée. Les *intermédiaires* moindres, conico-ovales, peu saillantes, subcontiguës. Les *postérieures* médiocres, rapprochées

à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique, subétranglée vers son 1^{er} tiers ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, en ovale acuminé. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* fortement, les *postérieures* un peu moins élargies ; les *intermédiaires* assez étroites. *Tibias* assez grêles, légèrement épaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons à peine distincts ; les *antérieurs* à peine plus robustes ; les *postérieurs* très-finement ciliés-frangés au bout. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles non ou à peine dilatés, courts subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* un peu moins longs que les tibias, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, à 4 premiers articles graduellement moins longs, avec le 1^{er} assez allongé : le dernier subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très-grêles, arqués.

Obs. La seule espèce de ce genre vit sous les feuilles mortes et les détritus.

Ce genre, bien distinct des *Medon* par l'absence des opercules prothoraciques, par ses yeux beaucoup plus grands, par son ventre sans carène basilaire, en a été, avec raison, séparé par Thomson (1). L'intervalle des tempes, en dessous, offre une toute autre configuration, et le mésosternum n'a pas de fossette, etc.

1. *Lithocharis ochracea*, GRAVENHORST.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, duveteuse, très-finement et très-densement pointillée, d'un roux ferrugineux presque mat, avec la tête noire, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, presque de la largeur du prothorax : celui-ci subcarré, subparallèle, moins large que les élytres, avec une fine ligne longitudinale subélevée. Élytres d'un tiers plus longues que le prothorax. Abdomen à peine atténué en arrière. Tarses postérieurs moins longs que les tibias ; les antérieurs faiblement dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral très-profondément sinué au sommet, laissant

(1) Nous aurions voulu voir le nom de *Lithocharis* conservé au genre le plus nombreux ; mais la plupart des espèces décrites par Stephens, créateur du genre *Medon*, appartient bien audit genre, tandis qu'il semble n'avoir pas connu l'*ochracea*, type du genre *Lithocharis* Thomson.

à découvert le segment de l'armure, avec les lobes latéraux du sinus prolongés en forme de lanière étroite et pubescente. Le 5^e largement, faiblement et subarcuément échancré dans le milieu de son bord apical, avec l'échancrure finement et perpendiculairement pectinée de noir, limitée de chaque côté par un pinceau de cils obscurs.

♀ Le 6^e arceau ventral légèrement prolongé et arrondi au sommet. Le 5^e simple.

Paederus ochraceus, GRAVENHORST, Micr. 59, 1; Mon. 138, 1. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 347, 6.

Paederus rubricollis, GRAVENHORST. Mon. 438, 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 376, 5.

Rugilus rubricollis, MANNERHEIM, Brach. 40, 6. — RUNDE, Brach. Hal. 14, 3.

Lithocharis ochracea, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 432, 1? — ERICHSON, Col. March. I, 316, 7; — Gen. et Spec. Staph, 623, 23. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 718, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 236, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 564, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 716, 10. — THOMSON, Skand. Col. II, 204, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 320, 7.

Long., 0^m,0036 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,00052 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux ferrugineux presque mat, avec la tête noire; recouvert d'un très-fin et léger duvet gris, soyeux et serré.

Tête subtriangulaire, presque de la largeur du prothorax; légèrement duveteuse; éparsément sétosellée dans son pourtour; très-finement et très-densement pointillée; d'un noir un peu brillant. *Front* très-large, assez convexe en arrière, subdéprimé en avant, avec les pores juxtaposés antennaires subfovéolés. *Col* brun, rugueux en arrière, lisse antérieurement. *Épistome* à rebord antérieur roussâtre. *Labre* roux, sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux grands, subarrondis, obscurs, à facettes grossières.

Antennes assez courtes, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez robustes, subfiliformes; finement duveteuses et distinctement pilosellées; testacées ou d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée, à peine égal aux 2 suivants réunis: le 2^e oblong, obconique: le 3^e un peu plus long, obconique: les 4^e à 10^e graduellement plus courts: les 4^e à 6^e oblongs, subcylindriques, le 7^e suboblong, le 8^e subcarré, les pénultièmes à peine transverses, vus de côté: le dernier courtement ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subcarré, subparallèle, évidemment ou même sensiblement moins large que les élytres ; subobliquement coupé de chaque côté à son sommet ; subtronqué sur le milieu de sa base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs subarrondis ; très-peu convexe ; fortement sétosellé sur les côtés ; d'un roux plus ou moins ferrugineux, presque mat ou peu brillant ; très-finement et très-densement pointillé, avec une fine ligne longitudinale, subélevée en forme de faite obsolète et un peu plus brillante. *Repli* finement chagriné, roux, assez brillant.

Écusson très-finement pointillé, d'un roux ferrugineux .

Élytres subcarrées, d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière ; subdéprimées ; parfois subimpressionnées derrière l'écusson le long de la suture ; très-finement, très-densement et subaspèremment pointillées ; d'un roux ferrugineux mat ou presque mat, avec un léger duvet gris et serré et quelques soies obscures et redressées, sur les côtés et surtout sur les épaules et sur la base. *Épaules* à calus assez saillant et subarrondi.

Abdomen suballongé, parfois peu allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou subatténué en arrière seulement ; assez convexe, éparsement sétosellé, avec les pores sétifères bien apparents ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un roux mat, souvent brunâtre, avec l'extrémité et les intersections plus claires ; à duvet gris, très-fin et très-serré. Le 6^e segment plus brillant, moins pointillé, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un roux ferrugineux un peu brillant. *Tempes* finement et densement pointillées, à intervalle médian assez large en avant, graduellement rétréci en arrière, densement pointillé, sur un plan différent. *Prosternum* obsolètement ridé en travers en avant, à carène postérieure noire, courte mais tranchée. *Mésosternum* chagriné, à pointe plus ou moins aiguë, non carinée. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé.

Pieds légèrement pubescents, à peine sétosellés, finement pointillés, testacés. *Tarses antérieurs* courts, faiblement (♂) ou à peine (♀) dilatés ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1^{er} assez allongé, les 2^e et 3^e oblongs, le 4^e à peine oblong.

PATRIE. Cette espèce se trouve très-communément, toute l'année,

sous les fumiers, les détritux, etc., dans presque toute la France, même en Provence.

Obs. Elle a la ponctuation des deux espèces du sous-genre *Pseudomedon*, leur aspect mat et leur pointe mésosternale non carinulée. Elle diffère des variétés pâles du *Medon obscurellus* par ses élytres plus larges et moins oblongues, son mésosternum sans fossette médiane, son ventre sans carène basilaire et autres caractères génériques, tels que la grosseur des yeux et l'absence des opercules prothoraciques, etc.

Quelquefois la tête est roussée, au moins en dessous. Souvent le disque des élytres est un peu rembruni, ainsi que la base des segments abdominaux.

Voici la description de la larve de la *Lithocharis ochracea* :

LARVE.

Corps allongé, arcuément subélargi en arrière, peu convexe, éparsément sétosellé, d'un roux livide et brillant, avec l'abdomen plus pâle, sillonné sur sa ligne médiane.

Tête grande, en carré suboblong, subparallèle, subarrondie à ses angles postérieurs, un peu plus large que le prothorax ; faiblement convexe, éparsément sétosellée sur les côtés ; d'un roux livide luisant, lisse ; offrant en avant 2 sillons obsolètes convergeant en arrière et formant comme un large chevron. *Épistome* à peine ou très-obtusément denticulé. *Mandibules* grandes, fortement arquées, testacées. *Palpes* grêles, pâles, à dernier article aciculé.

Yeux peu distincts, indiqués parfois par 2 ou 3 grains obscurs.

Antennes courtes, grêles, pâles, à 1^{er} article rudimentaire : les 3 suivants allongés, subégaux : le dernier néanmoins à peine plus court, plus grêle, terminé par 3 longs cils.

Prothorax oblong, subarcuément rétréci en avant, subarqué au sommet, tronqué à la base, distinctement rebordé sur celle-ci ; faiblement convexe ; assez fortement subhispido-sétosellé sur les côtés ; lisse sur son disque ; marqué de chaque côté de 2 légères impressions obliques, l'une vers le milieu, l'autre vers les angles antérieurs ; d'un roux livide luisant.

Mésothorax et *métathorax* courts, à peine moins longs, pris ensemble, que le prothorax ; à peine plus larges que celui-ci ; subdilataés vers le milieu de leurs côtés ; éparsément sétosellés sur ceux-ci ; peu convexes ;

lisses, avec quelques faibles inégalités sur leur disque et une large et assez profonde cicatrice de chaque côté; d'un roux livide et brillant.

Abdomen suballongé, assez large, aussi long ou un peu moins long que le reste du corps, aussi large à sa base que celle du métathorax et puis arcuément subélargi sur ses côtés; déprimé ou subdéprimé; distinctement sillonné sur sa ligne médiane, avec 2 séries dorsales d'impressions plus brillantes, hispido-biséto-sellées et en forme de carré transverse; à 7 premiers segments courts, subégaux, pâles, relevés sur les côtés en bourrelet englobant le stigmate: le 8^e plus étroit, souvent moins pâle: le dernier étroit, peu saillant, plus ou moins retiré sous le précédent, armé de 2 lanières ou styles subcylindriques, triarticulés (mais à articulations peu distinctes), écartés à leur base, subparallèles, rarement subdivergents, à 1^{er} article allongé avec 1 longue soie vers le milieu de son côté externe: le 2^e plus long, un peu plus grêle, avec 1 longue soie vers le dernier tiers de son côté externe et 2 autres en dessous, à son sommet: le dernier très-grêle, s'atténuant en 1 longue soie.

Dessous du corps d'un testacé livide, avec le dessous de la tête d'un roux de poix luisant. *Prosternum* à peine chagriné, presque mat. *Ventre* pâle, sillonné sur sa ligne médiane, éparsément sétosellé, à tube terminal épais, court, moins prolongé que le 1^{er} article des lanières.

Pieds courts, grêles, très-pâles. *Hanches* longues. *Cuisses* sublinéaires, à peine épineuses en dessous. *Tibias* plus courts, très-grêles, linéaires, finement épineux en dessous, terminés par un petit ongle presque droit, acéré.

Obs. Cette larve vit dans les fumiers. Elle a à peu près la tête de celle des *Xantholiniens*; mais la forme générale est beaucoup moins linéaire, avec l'abdomen plus court, plus large et plus arqué sur les côtés.

DEUXIÈME RAMEAU

SCOPÉATES

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé ou subconvexe.

Tête portée sur un col très-grêle, ponctiforme. *Antennes* presque droites. *Prothorax* plus ou moins fortement atténué en avant, à angles antérieurs très-obtus, à opercule prothoracique distinct. *Élytres* à angle postéro-externe droit ou à peine arrondi. *Abdomen* souvent arcuément

subélargi avant son sommet. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles graduellement plus courts.

Ce rameau se subdivise en 2 genres, dont voici les principaux caractères :

Prothorax	}	nullement rebordé sur les côtés. <i>Tempes</i> séparées en dessous par un intervalle très-étroit. <i>Lame mésosternale</i> à angle simple. <i>Tarses postérieurs</i> peu allongés, moins longs que les tibias. <i>Corps</i> finement pointillé, très-petit. SCOPAEUS.
		très-finement rebordé sur les côtés. <i>Tempes</i> contiguës en dessous. <i>Lame mésosternale</i> à lame en pointe brusque et très-aiguë. <i>Tarses postérieurs</i> allongés, presque aussi longs que les tibias. <i>Corps</i> rugueusement ponctué, assez épais. STILICUS.

Genre *Scopaeus*, SCOPEE; ERICHSON.

ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 604. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 46.

pl. 18, fig. 86.

Étymologie: σκωπαῖος, nain.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, étroit, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête grande, saillante, subovale, subcarrée ou subtriangulaire, tronquée ou subéchancrée à sa base, très-fortement resserrée à celle-ci, portée sur un col très-grêle, ponctiforme. *Tempes* mousses latéralement, subcontiguës ou séparées en dessous par un intervalle très-étroit. *Épistome* très-court, subvertical, largement tronqué au sommet. *Labre* transverse, paraissant 4-denté à son bord antérieur : celui-ci parfois incisé dans son milieu. *Mandibules* assez saillantes, falciformes, acérées, aigument 3 et quelquefois 4-dentées intérieurement. *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1^{er} article petit : le 2^e suballongé, en massue : le 3^e non ou à peine plus long, mais fortement renflé : le dernier très-petit, très-grêle, subulé, peu distinct. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^e plus grand, épais, subovale : le dernier petit, grêle, acuminé. *Menton* médiocre, transverse, tronqué en avant (1).

Yeux petits ou médiocres, subarrondis, parfois irréguliers, légèrement saillants, séparés du prothorax par un intervalle très-grand.

(1) La pièce prébasilaire est lisse.

Antennes généralement courtes ou assez courtes, subfiliformes, presque droites; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique, un peu plus long que les 2 suivants réunis : à 3^e article souvent moindre que le 2^e : les suivants graduellement un peu plus courts : le dernier subovale, sub-acuminé au sommet.

Prothorax oblong, souvent moins large que les élytres; à angles antérieurs très-obtus; plus ou moins atténué au sommet; subtronqué à sa base; très-finement rebordé sur celle-ci, mais nullement sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté; à *opercule prothoracique* assez grand, corné, soudé, séparé de lui par une ligne très-fine, parfois obsolète ou interrompue.

Écusson petit, subsemi-circulaire.

Élytres subcarrées, suboblongues ou parfois oblongues, tronquées ou subobliquement coupées individuellement, en rentrant, à leur bord apical; non ou à peine arrondies à leur angle postéro-externe; souvent subarquées en arrière sur les côtés; finement rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, subvertical, un peu plus prononcé en avant, à bord inférieur souvent subsinué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum subatténué et subéchancré en avant (1); fortement développé au devant des hanches antérieures; subétranglé derrière son sommet; plus ou moins gibbeux sur son disque; brusquement et sinueusement rétréci en arrière en pointe carinulée, tranchante, aciculée, plus ou moins prolongée. *Mésosternum* tronqué ou bisinueusement tronqué à son bord antérieur; assez fortement développé au devant des hanches intermédiaires; offrant de chaque côté de sa base une arête oblique, plus ou moins raccourcie; marqué souvent sur son milieu d'une fine arête en forme de grand chevron, à ouverture en arrière; brusquement rétréci entre les hanches en angle plus ou moins ouvert, avec l'aire comprise entre celui-ci et le chevron profondément fovéolée. *Médiépisternums* grands, irréguliers. *Médiépimères* étroites, longitudinales. *Métasternum* assez développé, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en un lobe court et subéchancré, parfois plus saillant, plus ou moins enfoui, subexplané, incisé; mousse, subtronqué ou à peine angulé dans le milieu de son bord antérieur. *Postépisternums* très-étroits, linéaires. *Postépimères* très-petites, triangulaires.

(1) Quelques espèces de *Lathrobium* présentent aussi leur prosternum subatténué en avant, mais d'une manière moins sensible.

Abdomen plus ou moins allongé, souvent arcuément subélargi avant son sommet; fortement rebordé sur les côtés; à 4 premiers segments plus ou moins impressionnés en travers à leur base, subégaux: le 5^e beaucoup plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le 6^e saillant, rétractile: celui de l'armure plus ou moins enfoui. *Ventre* brièvement caréné à sa base; à 5^e arceau beaucoup plus grand que les précédents: le 6^e saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, plus courtes que les cuisses, assez sail-lantes, coniques, subcontiguës au sommet; à pièce axillaire peu développée. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-subovales, peu sail-lantes, contiguës. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* conique, étranglée dans son 1^{er} tiers, avec la partie après l'étranglement souvent subcylindrique; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters antérieurs* petits, sub-cunéiformes; les *intermédiaires* petits, souvent subdilats-arrondis en dehors; les *postérieurs* un peu plus grands, ovales-oblongs, subacu-minés. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins épaissies, les *intermé-diaires* moins fortement; les *antérieures* subsinuées en dessous dans leur dernier tiers et souvent subdentées avant le sinus. *Tibias* subépaissis de la base au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons très-grêles, presque indistincts; les *antérieurs* un peu plus courts, subarqués en dehors, subsinués et parfois subdentés en dessous avant leur milieu (1); les *intermédiaires* et *postérieurs* obliquement coupés au bout. *Tarses antérieurs* courts, à 4 premiers articles très courts, subégaux, non ou à peine dilats; les *intermédiaires* et *postérieurs* à peine un peu moins courts, subfiliformes, à 4 premiers articles courts ou assez courts, graduellement à peine plus courts: le dernier subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, arqués.

Obs. Les petites espèces du genre *Scopaeus* vivent sous les pierres et parmi les détritits, principalement au bord des marais ou des rivières.

Il est remarquable par son cou punctiforme, par son prothorax atténué en avant, sans rebord sur les côtés, par ses tarses courts, par sa ponctuation fine, etc.

Il renferme un certain nombre d'espèces dont voici l'analyse :

(1) Ils paraissent souvent obtusément spinosules après le sinus.

GROUPE 1. — *SCOPAEUS VERUS*.

Tête suborbiculaire ou subovale, non plus large en arrière qu'au niveau des yeux, subtronquée ou obtusément arrondie à sa base, à angles postérieurs fortement arrondis. *Prothorax* non carinulé, du moins au sommet.

- a. *Tête* suborbiculaire. *Prothorax* subovale. *Élytres* suboblongues, légèrement convexes. *Abdomen* peu allongé, assez fortement convexe, plus ou moins élargi avant son sommet. *Yeux* médiocres ou assez grands. *Corps* assez épais, d'un noir de poix. *Echancrure* ♂ bidentée de chaque côté. 1. LAEVIGATUS.
- aa. *Tête* courtement ovalaire. *Prothorax* oblong. *Élytres* oblongues, subdéprimées. *Abdomen* suballongé, légèrement convexe.
- b. *Abdomen* faiblement élargi avant son sommet : celui-ci roussâtre ou testacé.
- c. *Corps* assez grêle, d'un brun de poix, avec le sommet de l'abdomen roussâtre. *Prothorax* et *élytres* très-finement pointillés. *Yeux* médiocres. *Echancrure* ♂ bisinuée. *Taille* moyenne. 2. ERICSONII.
- cc. *Corps* grêle, d'un brun de poix, avec l'extrémité des élytres et de l'abdomen largement testacée. *Prothorax* et *élytres* légèrement et subobsoletement pointillés. *Yeux* médiocres. *Echancrure* ♂ réduite à une incision très-étroite et profonde. *Taille* moindre. 3. SCITULUS.
- ccc. *Corps* assez grêle, d'un roux de poix, avec le prothorax d'un rouge clair et l'abdomen obscur à sommet testacé. *Prothorax* et *élytres* très-finement pointillés. *Yeux* assez petits. *Echancrure* ♂ assez large et angulée. *Taille* moyenne. 4. SERICANS.
- bb. *Abdomen* assez élargi avant son sommet, concolore. *Corps* grêle, noirâtre. *Echancrure* ♂ très-large, très-profonde, en angle arrondi. *Taille* petite. 5. LONGICOLLIS.

1. *Scopaeus laevigatus*, GYLLENHAL.

Allongé, assez épais, subconvexe, duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les pieds et les antennes d'un roux testacé, celles-ci souvent plus foncées vers leur milieu. *Tête* suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax,

Celui-ci subovale, d'un quart plus long que large, d'un tiers moins large que les élytres, bifovéolé à sa base, avec un léger espace dorsal lisse. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, légèrement convexes. Abdomen peu allongé, assez fortement convexe, plus ou moins épaissi et élargi avant son sommet.

♂ Les 2^e et 3^e arceaux du ventre offrant dans leur milieu une impression en forme de large fossette transversale; les 4^e et 5^e à peine (1), le 6^e plus, sensiblement impressionnés à leur base. Le 5^e très-largement et peu profondément échancré à son bord postérieur. Le 6^e avec une entaille large, profonde, à fond légèrement cintré, à ouverture limitée de chaque côté par 2 dents : la 1^{re} saillante, redressée, plus ou moins rembrunie : la 2^e située à la suite de la précédente et recourbée en dehors. Tête à peine plus large que longue.

♀ Les 2^e à 5^e arceaux du ventre simples, le 6^e subogivalement prolongé. Tête aussi large que longue.

Paederus laevigatus, GYLLENHAL, Ins. Spec. IV, 483, 4-5.

Rugilus laevigatus, MANNERHEIM, Brach. 40, 2.

Lathrobium laevigatum, ERICHSON, Col. March. I, 310, 12. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 237, 3.

Scopaeus laevigatus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 605, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 717. 2. — MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 160; — Op. Ent. VI, 50, 1, pl. 1, fig. 1-5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun. Ent. Fr. I, 559, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 704, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 208, 1. — FAUVEL. Faun. Gallo-Rhén. III, 310, 4.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez épais, subconvexe, d'un noir de poix assez brillant; recouvert d'un duvet cendré, très-léger, très-fin, soyeux, court et serré.

Tête suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax; finement duveteuse, avec quelques légères soies autour des yeux et en avant; très-finement et très-densement pointillée; d'un noir de poix assez brillant, avec les tubercules antennifères roussâtres. Front très-large, assez con-

(1) L'impression des 4^e et 5^e arceaux est parfois nulle ou réduite à une simple dépression.

vexe postérieurement, largement et subtriangulairement déprimé en avant. *Cou* presque lisse, d'un roux de poix. *Épistome* lisse, testacé. *Labre* roux, cilié-sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé, avec leur pénultième article parfois plus foncé.

Yeux médiocres ou même assez grands, irrégulièrement arrondis, plus longs que la moitié des tempes, noirs, à facettes grossières.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes, subfiliformes ou à peine épaissies ; finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un roux testacé, avec les 2^e à 5^e articles souvent plus foncés, surtout à leur sommet ; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique : le 2^e et 3^e oblongs, obconiques : le 3^e un peu plus grêle mais non visiblement plus court que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts : les 4^e à 6^e suboblongs : les 7^e et 8^e subglobuleux, les 9^e et 10^e presque carrés : le dernier subovalaire, subitement acuminé au sommet.

Prothorax subovale, d'un quart environ plus long que large ; à peine rétréci en arrière, d'un tiers moins [large] que les élytres ; obliquement atténué au sommet qui est angulairement entaillé à l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et arrondis ; à peine arqué sur les côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs largement arrondis ; assez convexe ; très-finement duveteux ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, à peine moins finement mais un peu moins densément pointillé que la tête, avec un léger espace longitudinal lisse ; marqué vers la base de 2 fossettes distinctes, subarrondies, rapprochées et séparées entre elles par une carène courte et lisse. *Repli* d'un roux de poix, légèrement pointillé.

Écusson très-finement pointillé, d'un noir de poix.

Élytres en carré suboblong, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine arquées en arrière sur leurs côtés ; légèrement convexes ; simultanément impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; pointillées à peu près comme le prothorax ; d'un noir de poix assez brillant, avec l'angle postéro-externe et souvent tout le bord postérieur roussâtres. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres, plus ou moins épaissi et arcuément subélargi après son milieu et puis subitement rétréci au sommet ; assez fortement convexe, avec les 3 premiers segments sensiblement impressionnés en travers à leur base, le 4^e seulement en son milieu ; très-finement duveteux, légèrement sétosellé vers son

extrémité; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné; d'un noir de poix peu brillant, avec le 7^e segment d'un roux testacé, ainsi que le sommet des 5^e et 6^e et parfois la fine marge apicale du 1^{er} ou des 2 premiers. Le 6^e subarrondi (♂) ou obtusément angulé dans le milieu de son bord postérieur.

Dessous de la tête obsolètement pointillé, à peine pubescent, d'un brun plus ou moins rougeâtre et assez brillant. *Prosternum* presque lisse, glabre, d'un roux luisant. *Mésosternum* chagriné, brunâtre, à pointe rousse. *Mélasternum* à peine convexe sur son milieu, à peine pointillé ou presque lisse, d'un noir de poix brillant. *Ventre* très-convexe, très-finement et très-densement pointillé, finement duveteux, d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité plus ou moins largement roussâtre, ainsi que parfois la fine marge des arceaux.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias antérieurs* obscurément spinosules en dessous, avec leur dent interne parée de 2 ou 3 soies légères.

PATRIE. Cette espèce vit dans les lieux humides, sous les pierres, les mousses, feuilles mortes et autres détritns. Elle se trouve communément toute l'année, dans presque toute la France.

Obs. Elle est une des plus grandes du genre. Elle varie beaucoup pour la couleur. Les antennes, souvent rembrunies vers leur milieu, sont d'autres fois entièrement testacées ou d'un roux testacé. Parfois le vertex, le prothorax et le tiers postérieur des élytres sont d'un roux de poix ou d'un rouge brun, avec cette couleur remontant sur la suture et finissant par envahir la majeure partie de la surface, moins la base. Plus rarement, la tête, le prothorax et les élytres sont entièrement rousses avec le sommet de l'abdomen largement d'un roux testacé.

La ♀ a une forme généralement un peu plus grêle, l'abdomen un peu moins convexe et surtout moins sensiblement épaissi après son milieu.

Les exemplaires de la Provence ont le corps presque entièrement noir.

On doit rapporter au *Scopaeus laevigatus* le *Lathrobium laevigatum* de Heer (page 237), ainsi que l'auteur de la Faune helvétique l'indique lui-même (page 580); et, suivant la même remarque, on ne saurait lui appliquer son *Rugilus exiguus*, et cela malgré les types, car la description

de cette dernière espèce ne peut nullement (*minimè*) convenir au *Scopaeus laevigatus* (1).

2. *Scopaeus Erichsonii*, KOLENATI (2).

Allongé, assez grêle, subdéprimé, finement duveteux, excessivement finement et très-densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant, avec le sommet de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête courtement ovalaire, à peine plus large que le prothorax. Celui-ci oblong, d'un tiers plus long que large, presque d'un tiers moins large que les élytres, bifovéolé à sa base, avec une étroite ligne dorsale lisse. Élytres d'un quart plus longues que le prothorax, subdéprimées. Abdomen suballongé, légèrement convexe, faiblement élargi avant son sommet.

♂ Les 4^e et 5^e arceaux du ventre à peine impressionnés ou simplement déprimés sur leur milieu. Le 5^e à peine sinué à son bord apical. Le 6^e longitudinalement impressionné sur sa ligne médiane, largement et biseaulement échancré au sommet.

♀ Les 4^e à 6^e arceaux du ventre simples, celui-ci prolongé en angle arrondi.

Scopaeus Erichsonii, KOLENATI, Melet. Ent. III, 23, 93, pl. XII, fig. 1. — HOCHHUTH, Staph. Cauc. 161. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 702, 1.

Scopaeus gracilis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 308, 1.

Variété *a*. Prothorax et sommet des élytres d'un roux de poix.

Scopaeus apicalis, MULSANT et REY, Ann. Soc. Lin. Lyon. 1854, 165; — Op. Ent. VI, 53, 2, pl. 1, fig. 6-8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 559, 2.

Long., 0^m,0033 (1 l. 1/2); — larg., 0^m,0004 (1/5 l. fort).

Corps allongé, assez grêle, subdéprimé, d'un noir ou d'un brun de

(1) Ici se placerait le *bicolor* de Baudi (Stud. Ent. 135; — Berl. Ent. Zeit. 1837, 102. — Kraatz, Ins. Deut. II, 704), espèce de Toscane, remarquable par sa tête subarrondie à sa base, par ses élytres d'un quart plus longues que le prothorax, d'un noir de poix, avec une tache d'un roux testacé sur leur partie postérieure et remontant sur la suture. Le reste du corps est noirâtre, moins l'extrémité de l'abdomen qui est d'un roux testacé, ainsi que la bouche, les antennes et les pieds. — Long., 3 mil.

(2) Régulièrement, on devrait dire : *Erichsonis* au lieu de : *Erichsonii*.

poix peu brillant; revêtu d'un très-léger duvet cendré, très-court, soyeux et serré.

Tête courtement ovalaire, à peine plus large que le prothorax; finement duveteuse; parée de quelques soies autour des yeux et d'une autre solitaire et souvent caduque, vers les angles postérieurs; excessivement finement et excessivement densément pointillée; d'un noir de poix un peu brillant, avec les saillies antennifères d'un roux testacé. *Front* très-large, légèrement convexe en arrière, largement et triangulairement déprimé ou même subimpressionné en avant. *Cou* presque lisse, d'un roux brillant. *Épistome* lisse, d'un roux testacé, ainsi que le *labre*, qui est sétosellé en avant. *Mandibules* rousses, parfois assez robustes. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux médiocres, irrégulièrement arrondis, à peine plus larges que la moitié des tempes, obscurs.

Antennes suballongées, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement duveteuses et à peine pilosellées; testacées ou d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique: les 2^e et 3^e oblongs, subégaux: le 3^e un peu plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts: les 4^e à 7^e oblongs, les 8^e à 10^e un peu plus longs que larges: le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, environ d'un tiers plus long que large, subrétréci en arrière, presque d'un tiers moins large que les élytres; obliquement atténué au sommet qui est circulairement subéchancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et largement arrondis; presque droit sur ses côtés; subtronqué à sa base; à angles postérieurs fortement arrondis; peu convexe; très-légèrement duveteux; d'un noir ou d'un brun de poix peu ou parfois assez brillant; aussi finement et presque aussi densément pointillé que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse, plus ou moins réduite et à peine visible; marqué vers la base de 2 fossettes distinctes, subovales, rapprochées et séparées entre elles par une carène étroite, lisse, assez saillante, atteignant parfois presque le quart de la longueur du prothorax (1). *Repli* d'un roux testacé, finement pointillé.

Écusson très-finement pointillé, obscur.

(1) A un fort grossissement, la ligne médiane paraît brièvement et à peine canaliculée au devant de la carène.

Élytres oblongues, environ d'un quart plus longues que le prothorax; subparallèles; subdéprimées ou déprimées; à peine impressionnées derrière l'écusson; finement duveteuses; à peine moins finement mais aussi densément pointillées que le prothorax; d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant, avec le sommet parfois moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, faiblement et ssubarcuément élargi après son milieu et puis subatténué vers le sommet; légèrement convexe, avec les premiers segments subimpressionnés sur le milieu de leur base; très-finement et très-densément duveteux; légèrement sétosellé, surtout vers son sommet; finement chagriné; d'un noir ou d'un brun de poix mat, avec l'extrémité largement d'un roux testacé. Le 6^e segment obtusément angulé à son bord postérieur.

Dessous du corps finement duveteux, d'un roux foncé, avec le postpectus d'un noir de poix. *Dessous de la tête* légèrement pointillé, assez brillant. *Prosternum* glabre, lisse, luisant. *Mésosternum* obsolètement chagriné, brunâtre. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu, à peine pointillé. *Ventre* convexe, presque mat, obscur, avec l'extrémité d'un roux testacé.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias antérieurs* obscurément spinosules en dessous, à dent interne avec 2 ou 3 soies, dont 1 plus longue.

PATRIE. Cette rare espèce se prend, au printemps, au bord des rivières et parmi les débris des inondations, dans l'Alsace, la Lorraine, le Bourbonnais, le Beaujolais, les environs de Lyon, le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, etc.

Obs. Elle n'est pas plus longue que le *laevigatus*, mais plus grêle. La tête est un peu moins grande et surtout moins courte, avec les antennes moins robustes et plus allongées. Le prothorax est plus oblong. Les élytres sont plus longues et plus déprimées. L'abdomen est plus mat, plus finement chagriné, plus allongé, moins convexe, moins épaissi et moins élargi avant son sommet. La pubescence et la ponctuation sont plus fines et plus serrées. L'échancre des σ est différente, etc.

La couleur passe du noir au roux de poix, avec l'extrémité des élytres et de l'abdomen plus claire. Chez les immatures, le dessous du corps, moins le postpectus, est d'un roux testacé.

On rapporte à l'*Erichsonii* les *gracilis* (1) et *breviventer* de Sperk (Bull. Mosc. 1835, 153).

3. *Scopaeus scitulus*, BAUDI.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement duveteux, très-finement et subsolètement pointillé, d'un brun de poix peu brillant, avec le tiers postérieur des élytres, l'extrémité de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête suboblongue, sensiblement plus large que le prothorax. Celui-ci étroit, oblong, subrétréci en arrière, d'un tiers plus long que large, d'un tiers moins large que les élytres, obsolètement fovéolé vers sa base, à ligne médiane presque nulle. Élytres d'un quart plus longues que le prothorax, subdéprimées. Abdomen suballongé, subparallèle, médiocrement convexe.

♂ Le 5° arceau ventral largement subimpressionné dans son milieu, largement sinué au milieu de son bord postérieur. Le 6° impressionné à sa base, partagé à son sommet en 2 lobes par une incision très-étroite et profonde.

♀ Les 5° et 6° arceaux du ventre simples, celui-ci prolongé et subogivalement arrondi.

Scopaeus scitulus, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1837, 103. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 309, 2.

Long., 0^m,003 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,00038 (1/5 l. à peine).

Corps allongé, grêle, subdéprimé, d'un brun de poix peu brillant, avec l'extrémité des élytres et de l'abdomen largement testacée; revêtu d'un très-léger duvet cendré, soyeux, court et serré.

Tête subovale-suboblongue, subparallèle sur le milieu de ses côtés, sensiblement plus large que le prothorax; légèrement duveteuse, avec quelques fines soies autour des yeux et 1 autre vers les angles postérieurs; légèrement, excessivement finement et très-densement pointillée; d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant, avec les tubercules antennifères un peu roussâtres. Front très-large, faiblement convexe, transversalement

(1) Nos types du *gracilis* sont plus noirs, avec les élytres un peu moins longues, moins déprimées, moins finement pointillées. Mais l'échancrure des ♂ est la même.

déprimé ou subimpressionné en avant. *Cou* presque lisse, brillant, roux. *Parties de la bouche* testacées. *Labre* finement sétosellé en avant (1).

Yeux médiocres, irrégulièrement arrondis, à peine plus longs que la moitié des tempes, obscurs, parfois à reflets gris et micacés.

Antennes suballongées, à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez grêles, subfiliformes ; finement duveteuses et à peine pilosellées ; testacées ; à 1^{er} article en massue allongée : les 2^o et 3^o oblongs, obconiques : le 3^o à peine plus grêle, non ou à peine plus court que le 2^o : les 4^o à 10^o graduellement un peu plus courts : les 4^o à 7^o à peine oblongs : les pénultièmes subcarrés ou à peine transverses : le dernier ovulaire, acuminé au sommet.

Prothorax étroit, oblong, d'un tiers plus long que large, subrétréci en arrière, environ d'un tiers moins large que les élytres ; obliquement atténué au sommet, qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et arrondis ; presque droit sur le milieu des côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs fortement arrondis ; peu convexe ; très-légèrement duveteux ; d'un brun de poix peu brillant et souvent roussâtre ; très-finement, très-densement et subobsolemment pointillé, avec une très-étroite ligne longitudinale, très-peu apparente, sinon lisse, du moins un peu plus brillante (2) ; marqué vers la base de 2 petites fossettes à peine sensibles, rapprochées, séparées entre elles par une carène très-courte, réduite à une espèce de tubercule. *Repli* d'un roux de poix foncé, finement pointillé.

Écusson très-finement pointillé, obscur.

Élytres oblongues, environ d'un quart plus longues que le prothorax ; subparallèles ; subdéprimées ; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; légèrement, excessivement finement et très-densement pointillées ; d'un brun de poix presque mat, avec le tiers postérieur testacé. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et atténué tout à fait vers son sommet ; légèrement convexe à sa base, plus fortement en arrière ; très-finement duveteux ; légèrement sétosellé, surtout vers son extrémité ; très-finement chagriné ; d'un noir de poix mat, avec le sommet largement testacé. Le 6^o segment obsolemment angulé à son bord apical.

(1) Nous ne répétons pas ce caractère qui existe toujours.

(2) Cette ligne n'est visible que chez les exemplaires à prothorax non dépouillé de son duvet.

Dessous du corps très-finement duveteux ; d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant, avec l'extrémité du ventre largement testacée, le dessous de la tête et le prosternum roux. *Dessous de la tête* obsolètement pointillé. *Prosternum* glabre, presque lisse, luisant. *Mésosternum* obsolètement chagriné, d'un roux obscur. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu, à peine pointillé. *Ventre* convexe.

Pieds très-finement duveteux, très finement pointillés, testacés. *Tarses antérieurs* à sinus peu marqué.

PATRIE. Cette espèce fréquente le bord des rivières, sous les pierres, dans le sable humide, principalement en été, dans la Savoie, les environs de Lyon, la Guienne, les Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la variété *apicalis* de l'*Erichsonii*. Mais elle est moindre, encore plus grêle, encore moins finement et surtout plus obsolètement pointillée. La tête, à peine plus oblongue, est un peu plus parallèle sur les côtés. Les antennes, à peine moins allongées, ont leurs articles un peu moins longs. Les fossettes de la base du prothorax sont beaucoup moins accusées, elles sont obsolètes. Les élytres sont largement testacées à leur extrémité. L'abdomen, plus parallèle, est un peu plus convexe, surtout en arrière, avec son sommet plus largement testacé et d'un testacé moins roux. Les antennes et les pieds sont plus pâles. Les distinctions du ♂ sont tout autres, etc.

Parfois, chez les immatures, la tête et le prothorax sont rougeâtres, les élytres testacées à base rembrunie, l'abdomen obscur à sommet largement testacé.

4. *Scopaeus sericans*, MULSANT et REY.

Allongé, assez grêle, peu convexe, finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un roux de poix peu brillant, avec le prothorax d'un rouge clair, l'abdomen obscur, le sommet de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subovale, à peine plus large que le prothorax. Celui-ci oblong, à peine rétréci en arrière, d'un tiers plus long que large, près d'un tiers moins large que les élytres, bifovéolé vers sa base, à ligne longitudinale lisse très-fine. Élytres un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées. Abdomen suballongé, légèrement convexe, subélargi avant son sommet.

♂ Le 5^e arceau ventral à peine et largement échancré à son bord apical, parfois subimpressionné vers sa base. Le 6^e avec une entaille angulaire assez large et profonde.

♀ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre simples, celui-ci légèrement prolongé en angle arrondi.

Scopaeus sericans, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 168. — Op. Ent. VI, 56, 3, pl. 1, fig. 9-11. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 559, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 706. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 310, 3.

Long., 0^m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,00045 (1/5 l. fort).

Corps allongé, assez grêle, peu convexe, d'un roux de poix peu brillant, avec le prothorax d'un rouge clair, et l'abdomen (moins le sommet) obscur; revêtu d'un très-léger duvet cendré, soyeux, court et serré.

Tête subovale, à peine plus large que le prothorax; à peine arquée sur les côtés; légèrement duveteuse, avec quelques fines soies autour des yeux; légèrement, très-finement et très-densement pointillée; d'un roux de poix peu brillant. *Front* très-large, légèrement convexe en arrière; largement et triangulairement déprimé en avant. *Cou* presque lisse, brillant, rougeâtre. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux assez petits, subarrondis, un peu moins longs que la moitié des tempes, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes peu allongées, plus courtes que la tête et le prothorax réunis; subépaissies; finement duveteuses et à peine pilosellées; testacées; à 1^{er} article en massue allongée: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 3^e à peine plus grêle et non ou à peine plus court que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais: les 4^e à 6^e à peine oblongs: le 7^e subcarré: les pénultièmes à peine aussi longs que larges, obconiques: le dernier subovale, subitement acuminé au sommet.

Prothorax oblong, d'un tiers plus long que large, à peine rétréci en arrière, près d'un tiers moins large que les élytres; obliquement atténué au sommet qui est à peine échancré en arc vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et arrondis; presque droit sur le milieu des côtés; subtronqué à sa base; à angles postérieurs arrondis; peu convexe; légèrement duveteux; d'un rouge clair parfois assez brillant; pointillé à peu près comme la tête, avec une très-fine ligne longitudinale

lisse, un peu plus brillante (1); marqué vers la base de 2 petites fossettes plus ou moins arrondies, plus ou moins apparentes et séparées entre elles par un intervalle obsolètement caréné. *Repli testacé*, légèrement pointillé.

Écusson très-finement pointillé, roussâtre.

Élytres en carré à peine oblong, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles ou à peine arquées sur les côtés; subdéprimées ou à peine convexes; impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement duveteuses; très-finement et très-densement pointillées, à peine moins finement que la tête et le prothorax; d'un roux brunâtre peu brillant, avec l'extrémité et parfois les épaules et la suture un peu plus claires. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres; subarcuément un peu élargi avant son sommet et puis assez subitement atténué vers celui-ci; légèrement convexe, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base; très-finement et densement duveteux; légèrement sétosellé au bout; très-finement chagriné; d'un brun mat, avec le bord postérieur des 5^e et 6^e segments largement et le 7^e entièrement d'un testacé parfois assez obscur, d'autres fois assez clair, et la fine marge apicale des premiers segments paraissant quelquefois testacée suivant un certain jour. Le 6^e subangulairement arrondi dans le milieu de son bord apical.

Dessous du corps très-finement duveteux; d'un roux testacé, avec le postpectus souvent brunâtre. *Dessous de la tête* très-finement pointillé, assez brillant. *Prosternum* glabre, lisse, luisant. *Mésosternum* obsolètement chagriné. *Métasternum* peu convexe, finement pointillé, peu brillant. *Ventre* convexe, finement chagriné ou excessivement finement pointillé, presque mat.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, testacés. *Tibias antérieurs* obscurément spinosules en dessous, avec 2 ou 3 légères soies au dessus de leur sinus.

PATRIE. Nous avons rencontré quelquefois cette espèce dans les environs de Lyon, au bord du Rhône, parmi les débris les plus vaseux des inondations. Elle est aussi des Hautes-Pyrénées.

Obs. Elle est presque aussi longue, mais plus grêle que le *laevigatus*,

(1) A un très-fort grossissement, cette ligne est à peine canaliculée, au devant de la carène.

dont elle diffère par sa coloration plus claire, son corps un peu moins convexe et par les distinctions des σ . Elle se distingue des *Erichsonii* et *scitulus*, outre la couleur plus claire, par ses antennes plus courtes, par ses élytres moins oblongues et un peu moins déprimées. La ponctuation est un peu moins légère, la conformation du 6^e arceau ventral du σ est différente, etc.

Elle est plus grande et moins obsolètement pointillée que le *scitulus*, avec la tête moins parallèle, etc.

Quelquefois les élytres sont rousses, à région scutellaire rembrunie ; d'autres fois tout le corps est d'un roux testacé, avec le prothorax, la bouche, les antennes et les pieds plus clairs.

On rapporte au *sericans* le *trossulus* de Wollaston (*Cat. Can.* 1864, 585).

Nous n'avons pas vu en nature l'espèce ci-dessous, dont nous rapportons la description de M. Fauvel :

5. *Scopacus longicollis*, FAUVEL.

FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 311, 8.

σ Inconnu.

Long., 3 millim.

Facies des grands *didymus*, mais avec la tête conformée comme *sericans* : noirâtre, assez brillant, surtout au corselet ; bouche, antennes et pattes flaves ; 3^e article des palpes obscur ; très-distinct des *didymus* par la ponctuation plus forte, moins serrée, la forme de la tête, celle du corselet, qui est en olive, petit, étroit, bien plus allongé et surtout bien plus atténué en avant sur les côtés, dont les angles antérieurs sont nuls ; fossettes plus marquées ; élytres presque moitié plus larges, un peu plus longues que celui-ci, abdomen assez dilaté.

PATRIE. Limoges | Carcassonne (Jacquelin du Val).

GROUPE II. — *POLYDONTUS*, SOLIER.

De πολύ, beaucoup, ὄδους, dent.

Tête plus ou moins carrée ou subtriangulaire, plus large en arrière qu'au niveau des yeux, tronquée ou subéchancrée à sa base, à angles

postérieurs généralement peu arrondis. *Prothorax* ordinairement finement canaliculé, au moins au sommet.

- a. *Tête* non ou à peine plus longue que large, subéchancrée à sa base, étroitement arrondie aux *angles postérieurs*. *Prothorax* ovale-oblong, environ d'un quart plus long que large.
- b. *Ponctuation des élytres* à peine moins fine que celle de la tête. *Yeux* médiocres, presque égaux, vus de dessus, à la moitié des tempes.
- c. *Tibias intermédiaires* assez brusquement et assez fortement dilatés et très-obliquement coupés vers leur sommet. *Élytres* suboblongues, à ponctuation évidemment moins serrée que celle de la tête. *Corps* rougeâtre en majeure partie. *Échancrure* ♂ pileuse, bifovéolée en devant. *Taille* relativement assez grande. 6. RUBIDUS.
- cc. *Tibias intermédiaires* médiocrement dilatés et subobliquement coupés vers leur sommet. *Élytres* oblongues, à ponctuation presque aussi serrée que celle de la tête. *Taille* moyenne.
- d. *Élytes* subdéprimées, sensiblement plus longues que le *prothorax* : celui-ci à peine canaliculé en avant comme en arrière. *Corps* d'un roux de poix, avec l'extrémité des élytres plus claire. *Échancrure* ♂ à sommet arrondi, sans sillon en devant. 7. ANXIUS.
- dd. *Élytres* faiblement convexes, un peu plus longues que le *prothorax* : celui-ci finement canaliculé sur presque toute sa longueur. *Corps* presque entièrement noir. *Échancrure* ♂ à sommet subaigu, bisilloné en devant. 8. DIDYMUS.
- bb. *Ponctuation des élytres* sensiblement moins fine que celle de la tête. *Yeux* petits, à peine égaux, vus de dessus, au tiers des tempes. *Taille* petite ou très-petite.
- e. *Tibias intermédiaires* assez brusquement et fortement dilatés et très-obliquement coupés vers leur sommet. *Ponctuation des élytres* assez profonde, beaucoup moins fine que celle de la tête.
- f. *Élytres* suboblongues, de la longueur du *prothorax*, légèrement convexes, un peu moins densément pointillées que la tête. *Échancrure* ♂ impressionnée de chaque côté en devant. 9. COGNATUS.
- ff. *Élytres* subcarrées, un peu plus courtes que le *prothorax*, plus fortement mais presque aussi densément pointillées que la tête. *Échancrure* ♂ sans impression en devant, faiblement bisinuée. . . . 10. PUSILLUS.
- ee. *Tibias intermédiaires* légèrement dilatés et mousses ou subtronqués vers leur sommet. *Ponctuation des élytres* peu profonde, très-serrée, sensiblement moins forte que celle de la tête. *Échancrure* ♂ sans impression en devant, obsolètement bisinuée. *Taille* petite. . . . 11. MINUTUS.
- aa. *Tête* un peu plus longue que large, tronquée à sa base, vue de dessus, assez fortement arrondie aux *angles postérieurs*. *Prothorax* fortement oblong, d'un tiers plus long que large. *Élytres* oblongues, subdéprimées. *Yeux* très-petits. *Corps* grêle, noirâtre. *Taille* très-petite. . . . 12. MINIMUS.

6. *Scopaeus rubidus*, MULSANT et REY.

Allongé, assez robuste, peu convexe, légèrement duveteux, très-finement et densément pointillé, d'un rougeâtre assez brillant avec la tête et la base des élytres rembrunies, l'abdomen noirâtre, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subcarrée, plus large que le prothorax. Celui-ci subovale, d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, obsolètement bifovéolé à sa base, avec une fine ligne longitudinale lisse, brièvement canaliculée postérieurement, obsolètement en avant. Élytres un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes. Abdomen suballongé, légèrement convexe, subélargi avant son sommet. Tibias intermédiaires assez fortement dilatés.

♂ Le 5^e arceau ventral parfois subdéprimé en arrière sur son milieu, à peine sinué ou subéchancré dans le milieu de son bord apical. Le 6^e profondément fovéolé sur son disque, échancré au sommet en angle assez large et assez profond mais peu aigu : ces 2 arceaux, surtout le 6^e, pileux sur les bords de leur échancrure.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e légèrement prolongé en angle obtus et arrondi.

Scopaeus rubidus, MULSANT et REY, ANN. Soc. Linn. Lyon, 1884, 171; — Op. Ent. VI, 59, 4, pl. 1, fig. 12-14. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, FAUN. Ent. Fr. I, 560, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 706, 4. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 18, fig. 86. — FAUVEL, FAUN. Gallo-Rhén. III, 313, 8.

Scopaeus subcylindricus, SCRIBA, Berl. Ent. Zeit. 1868, 156.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez robuste, peu convexe, d'un rougeâtre assez brillant, avec la tête, la base des élytres et l'abdomen rembrunis; revêtu d'un léger duvet cendré, assez court, serré et plus ou moins soyeux.

Tête subcarrée, subéchancrée à sa base, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux, plus large que le prothorax; légèrement duveteuse, avec quelques soies autour des yeux; très-finement et densément

pointillée; d'un brun de poix assez brillant, avec les tubercules antennifères et la partie postérieure moins foncés. *Front* très-large, assez convexe en arrière, subdéprimé en avant. *Cou* lisse, brillant, plus ou moins rougeâtre. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* plus obscures.

Yeux médiocres, subarrondis, moins longs que la moitié des tempes; noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies; finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques, subégaux, avec le 3^e un peu plus grêle: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais, subobconiques: les 4^e à 7^e à peine aussi larges que longs: les pénultièmes visiblement transverses: le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subovale, environ d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière; sensiblement moins large que les élytres; brusquement, obliquement et subsinueusement atténué au sommet qui est circulairement échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et arrondis; presque droit ou à peine arqué sur les côtés; subtronqué à sa base; à angles postérieurs arrondis; légèrement convexe; légèrement duveteux; d'un rouge plus ou moins brillant; très-finement, densément et légèrement ou subobsolement pointillé, avec une fine ligne longitudinale lisse, peu apparente; marqué vers la base de 2 fossettes ovales, obsolètes, séparées entre elles par un intervalle assez large, peu élevé, et souvent réunies en arrière par un petit trait transversal; offrant en outre, vers son sommet, un petit canal fin, court et parfois peu distinct, et un autre un peu plus long et plus visible, dans l'intervalle des 2 fossettes basilaires. *Repli* d'un roux brillant, finement pointillé.

Écusson finement pointillé, brunâtre.

Élytres en carré suboblong, un peu plus longues que le prothorax; subrectilignes ou à peine arquées en arrière sur leurs côtés; légèrement convexes; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, ce qui les fait paraître obtusément gibbeuses à leur base près de celle-là; finement duveteuses; un peu moins finement et un peu moins densément pointillées que la tête; d'un roux assez brillant, avec la base plus ou moins largement enfumée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; graduellement subélargi jusqu'après son milieu et puis subatténué vers

son sommet; légèrement convexe, plus sensiblement en arrière, avec les 4 premiers segments nettement impressionnés en travers à leur base, les 3^e et 4^e seulement sur le milieu de celle-ci; finement et densément duveteux; éparsement sétosellé en arrière; finement chagriné; d'un noir presque mat, avec l'extrémité d'un testacé obscur. Le 6^e segment subarrondi au sommet.

Dessous du cornc finement pubescent, roux, avec le postpectus et le ventre rembrunis, le sommet de celui-ci roussâtre. *Dessous de la tête* assez brillant, distinctement pointillé, parfois assez foncé. *Prosternum* glabre, presque lisse, d'un roux clair. *Mésosternum* obsolètement chagriné, d'un roux de poix. *Métasternum* assez brillant, à peine convexe sur son milieu, obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, très-finement et très-densément pointillé, peu brillant.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, d'un roux testacé parfois assez pâle. *Tibias antérieurs* assez forts, avec 2 ou 3 soies au dessus de leur sinus inférieur; les *intermédiaires* assez brusquement et assez fortement dilatés dès leur 1^{er} tiers, très-obliquement coupés vers le sommet de leur tranche externe.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend au bord des rivières, parmi les détritns des inondations, sur divers points de la France: la Champagne, la Touraine, le Bourbonnais, le Jura, le Lyonnais, la province, le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ne souffre aucune discussion. Quant à sa forme assez robuste, elle rappelle un peu le *laevigatus*, et, quant à sa coloration, le *sericans* dont elle s'éloigne par la forme de la tête, des antennes et des tibias intermédiaires, etc.

Parfois la tête et les élytres sont entièrement rousses ou roussâtres. Chez les immatures, la majeure partie du corps est d'un roux testacé.

7. *Scopacus anxius*, MULSANT et REY.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement duveteux, très-finement et densément pointillé, d'un roux de poix foncé et assez brillant, avec l'extrémité des élytres plus claire, la tête et l'abdomen rembrunis, le sommet de celui-ci d'un roux obscur, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subcarrée, plus large que le prothorax. Celui-ci subovale, subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, à peine

bifovéolé vers sa base, avec une fine ligne longitudinale lisse, à peine canaliculée en arrière. Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées. Abdomen suballongé, subconvexe, à peine élargi avant son sommet. Tibias intermédiaires faiblement dilatés.

♂ Le 5^e arceau ventral largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6^e assez largement et assez profondément échancré en angle à sommet émoussé.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e prolongé en ogive arrondie.

Scopaeus anxius, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, VIII, 133 ; — Op. Ent. XII, 1861, 149.

Long., 0^m,0031 (1 1/3 l. fort) ; — larg., 0^m,00045 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux de poix foncé et assez brillant, avec l'extrémité des élytres plus claire, la tête et l'abdomen rembrunis ; revêtu d'un léger duvet grisâtre, court et plus ou moins serré.

Tête subcarrée, subéchancrée à sa base, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux, plus large que le prothorax ; finement duveteuse, avec quelques légères soies autour des yeux ; très-finement et très-dense-ment pointillée ; d'un brun de poix assez brillant, à vertex souvent graduellement moins foncé ou d'un rouge brun, et les tubercules antennifères d'un roux assez vif. Front très-large, légèrement convexe en arrière, subdéprimé en avant. Cou presque lisse, roussâtre. Parties de la bouche d'un roux testacé.

Yeux médiocres, subarrondis, presque égaux, vus de dessus, à la moitié des tempes ; noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ou à peine épaissies ; très-finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un roux testacé ; à 1^{er} article en massue allongée : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques, subégaux : le 3^e plus grêle que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts : les 4^e et 5^e un peu plus longs que larges : les 6^e et 7^e subcarrés : les pénultièmes subtransverses : le dernier subovale, subacuminé au sommet.

Prothorax subovale, environ d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres ; obliquement atténué au sommet qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec

les angles antérieurs très-obtus et arrondis ; subrectiligne sur le milieu de ses côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs subarrondis ; peu convexe ; légèrement duveteux ; d'un roux de poix plus ou moins foncé et assez brillant ; très-finement, très-dense et subobsoletement pointillé, avec 1 fine ligne longitudinale lisse, effacée en avant et à peine canaliculée en arrière ; marqué vers la base de 2 fossettes ovales, très-obsoletes ou à peine distinctes, séparées entre elles par un intervalle à peine élevé et à peine sensible, et réunies en arrière par un petit trait transversal. *Repli* d'un roux de poix pointillé.

Écusson très-finement pointillé, d'un roux brunâtre.

Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine arquées en arrière sur leurs côtés ; subdéprimées ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; un peu moins finement mais presque aussi densement pointillées que la tête ; d'un roux de poix obscur, avec l'extrémité confusément plus claire ainsi que parfois la suture. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou à peine et subarcuément élargi avant son sommet ; subconvexe, avec les 4 premiers segments visiblement impressionnés en travers à leur base, les 3^e et 4^e sur le milieu de celle-ci seulement ; finement et densement duveteux ; légèrement sétosellé en arrière ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec l'extrémité largement d'un testacé obscur. Le 6^e segment subarrondi au sommet.

Dessous du corps duveteux, d'un roux assez brillant, avec le postpectus et la base du ventre rembrunis. *Dessous de la tête* finement et très-densement pointillé. *Prosternum* glabre, presque lisse, luisant. *Mésosternum* à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, très-finement et très-densement pointillé, peu brillant.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, d'un roux testacé assez pâle. *Tibias antérieurs* assez robustes. Les *intermédiaires* graduellement et légèrement dilatés dès leur base, subobliquement coupés à leur sommet.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée en juin, dans les environs d'Hyères, au bord des marais saumâtres

Obs. Elle atteint la taille des petits exemplaires du *rubidus*, dont elle se distingue par sa tête un peu moins grande, un peu moins convexe et

un peu moins élargie en arrière ; par son prothorax à fossettes basilaires moins apparentes ; par ses élytres plus oblongues, plus déprimées, à ponctuation à peine moins fine mais plus serrée, et surtout par la structure des tibias intermédiaires qui sont bien moins dilatés. La forme générale est un peu moins convexe, la couleur ordinairement un peu plus foncée, l'échancrure σ non pileuse, etc. (1).

8. *Scopaeus didymus*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, légèrement convexe, finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur. Tête subcarrée, un peu plus large que le prothorax. Celui-ci oblong, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, bifovéolé vers sa base, avec une très-fine ligne longitudinale lisse et légèrement canaliculée. Élytres un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes. Abdomen allongé, subconvexe, un peu élargi avant son sommet. Tibias intermédiaires légèrement dilatés.

σ Le 5^e arceau ventral largement déprimé sur son milieu, très-largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6^e largement échancré en angle assez profond et à sommet subémoussé, creusé au devant du fond de l'échancrure de 2 sillons subarqués en dedans.

φ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e légèrement prolongé en angle obtus, arrondi.

Scopaeus didymus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 606, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 718, 3. — MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 174 ; — Op. Ent. VI, 62, 3, pl. II, fig. 1-3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 360, 5. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 704, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 311, 6.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^m,00044 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, légèrement convexe, d'un noir assez brillant ; revêtu d'un duvet gris, très-fin, court et serré.

(1) Le *micropterus* Fauvel (III, 318, 8, note) ressemblerait à l'*anxius* et aux variétés pâles du *didymus*, avec l'échancrure σ bisillonée en devant comme dans celui-ci. Le prothorax est sans fossettes basilaires, ni ligne médiane lisse. Les élytres, à peine plus larges que celui-ci, sont très-finement pointillées. — Long., 2 millim. — La Toscane.

Tête subcarrée, à peine échancrée à sa base ; à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux, un peu plus large que le prothorax ; légèrement duveteuse, avec quelques légères soies autour des yeux et 1 autre solitaire sur les angles postérieurs ; très-finement et très-densement pointillée ; d'un noir assez brillant, avec les tubercules antennifères roussâtres. *Front* très-large, légèrement convexe postérieurement et subdéprimé en avant. *Cou* presque lisse, brillant, brunâtre. *Parties de la bouche* d'un roux obscur, avec le pénultième article des palpes maxillaires souvent plus foncé.

Yeux médiocres, subarrondis, presque égaux, vus de dessus, à la moitié des tempes ; noirs.

Antennes assez courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies ; très-finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un roux ferrugineux plus ou moins obscur ; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique : les 2^o et 3^o oblongs, obconiques, sub-égaux : le 3^o un peu plus grêle que le 2^o : les 4^o à 10^o graduellement plus courts et à peine plus épais : les 4^o et 5^o à peine oblongs : les 6^o et 7^o subglobuleux : les pénultièmes subtransverses : le dernier ovalaire, subitement acuminé au sommet.

Prothorax oblong, d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres ; un peu moins large en avant que celles-ci ; assez subitement et obliquement atténué au sommet qui est circulairement échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et légèrement arrondis ; presque droit sur les côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs assez largement arrondis ; faiblement convexe ; légèrement duveteux ; d'un noir plus ou moins brillant ; très-finement et très-densement pointillé, plus légèrement que la tête, avec une très-étroite ligne longitudinale lisse, peu apparente et parfois nulle ; marqué vers la base de 2 fossettes arrondies tantôt bien distinctes, tantôt obsolètes, séparées entre elles par un intervalle peu élevé, et souvent réunies en arrière par un trait transversal ; parcouru sur sa ligne médiane par un canal très-fin, plus distinct à la base et au sommet, et souvent interrompu dans son milieu. *Repli* noir, finement pointillé.

Écusson très-finement pointillé, noir.

Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine arquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement duveteuses ; à peine moins finement mais presque aussi dense-

ment pointillées que la tête ; d'un noir assez brillant, toutefois un peu moins que la tête et le prothorax, avec l'extrémité quelquefois d'un brun de poix. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; graduellement et faiblement élargi jusques après son milieu et puis subatténué au sommet ; subconvexe, avec les 4 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; très-finement et densément duveteux ; légèrement sétosellé vers son sommet ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec l'extrémité couleur de poix. Le 6^e segment moins ponctué, plus brillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps duveteux, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec le dessous de la tête et l'extrémité du ventre moins foncés. *Prosternum* presque glabre, presque lisse, luisant. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, moins brillant, distinctement duveteux ou même pubescent.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, d'un roux ferrugineux plus ou moins obscur. *Tibias antérieurs* obscurément spinosules en dessous, avec 2 ou 3 soies légères au dessus de leur sinus inférieur. Les *intermédiaires* légèrement dilatés, subobliquement coupés au sommet.

PATRIE. Cette espèce, principalement méridionale, se prend, dès le mois de mars, sous les pierres et les détritns des lieux humides. Elle est assez commune dans les environs de Lyon et en Provence. Nous l'avons capturée, mais rarement, dans le Beaujolais. On la prend aussi dans le Poitou et la Guienne.

Obs. Quelquefois la tête, le prothorax et les élytres sont brunâtres, avec le sommet de celles-ci et la suture plus clairs ainsi que l'extrémité de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Parfois tout le corps est de cette dernière couleur, avec le devant de la tête et la base des élytres et de l'abdomen un peu plus foncés.

Les variétés à teinte claire sont faciles à confondre avec l'*anxius*. Mais le prothorax, à peine plus oblong, est plus visiblement canaliculé sur sa ligne médiane. Les élytres sont un peu moins déprimées, un peu moins longues relativement au prothorax. L'échancrure ♂ est précédée de 2 sillons bien apparents, etc.

9. *Scopaeus cognatus*, MULSANT et REY.

Allongé, sublinéaire, légèrement convexe, duveteux, très-finement pointillé, d'un brun de poix assez brillant, avec les élytres et l'abdomen plus obscurs, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subcarrée, plus large que le prothorax. Celui-ci ovale-oblong, subrétréci en arrière, à peine moins large en avant que les élytres, obsolètement bifovéolé à sa base, avec une fine ligne longitudinale lisse, finement canaliculée en avant et en arrière. Élytres de la longueur du prothorax, légèrement convexes, moins finement et un peu moins densément pointillées que la tête. Abdomen allongé, assez convexe, sensiblement élargi avant son sommet. Tibias intermédiaires assez brusquement et fortement dilatés.

♂ Le 5^e arceau ventral largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6^e avec une entaille angulaire assez large et à sommet arrondi; creusé sur son disque de 2 fortes impressions arquées, convergentes et entourant latéralement l'entaille de manière à en faire relever fortement les bords.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e légèrement prolongé en angle obtus, arrondi.

Scopaeus cognatus, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1884, 180; — Op. Ent. VI, 68, 7, pl. II, fig. 6-8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 361, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 707, 8. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 314, 9.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, légèrement convexe, d'un brun de poix assez brillant, revêtu d'un léger duvet gris, assez fin et assez serré.

Tête subcarrée, à peine échancrée à sa base, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux; évidemment plus large que le prothorax; à peine duveleuse; parée de quelques légères soies autour des yeux et d'une autre solitaire vers les angles postérieurs; très-finement et très-densément pointillée; d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu rougeâtre avec les tubercules antennifères d'un roux testacé. Front très-large, assez convexe postérieurement, souvent subdéprimé en avant. Cou presque lisse, brillant, d'un brun plus ou moins rougeâtre. Parties de la

bouche ferrugineuses, avec les *palpes* d'un roux testacé : le dernier article des maxillaires souvent plus foncé, surtout à son extrémité.

Yeux petits, subarrondis, subégaux, vus de dessus, au tiers des tempes ; noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; subépaissies ; très-finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un roux testacé ; à 1^{er} article en massue allongée et subcylindrique : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques : le 3^e un peu plus grêle et un peu plus court que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais : le 4^e à peine oblong : les 5^e à 7^e subglobuleux : les pénultièmes subtransverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax ovale-oblong, d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière, à peine moins large en avant que les élytres ; subitement atténué au sommet qui est arcuément et à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et arrondis ; presque droit sur les côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs subarrondis ; légèrement convexe ; à peine duveteux ; d'un brun de poix plus ou moins brillant et souvent un peu rougeâtre ; très-finement, très-densement et plus légèrement pointillé que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse, peu visible ; marqué vers la base de 2 fossettes subovales, obsolètes, souvent peu apparentes, séparées entre elles par un intervalle ordinairement peu élevé, et réunies en arrière par un trait transversal ; présentant en outre, sur sa ligne médiane, un canal très-fin, souvent interrompu au milieu. *Repli* brunâtre, pointillé.

Écusson finement pointillé, brunâtre, souvent obscur.

Élytres suboblongues, de la longueur du prothorax ; subparallèles ; légèrement convexes ; faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; sensiblement moins finement et un peu moins densement pointillées que la tête, avec la ponctuation un peu rugueuse ; d'un noir de poix assez brillant, généralement plus foncé que la tête et le prothorax. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; graduellement et sensiblement élargi jusqu'après son milieu et puis subatténué au sommet ; assez convexe, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; très-finement et assez densement duveteux ; légèrement sétosellé à son sommet ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité couleur de poix. Le 6^e segment moins pointillé, subarrondi au sommet.

Dessous de la tête assez brillant, d'un roux de poix, finement pointillé. *Prosternum* glabre, presque lisse, luisant, d'un brun parfois rous-sâtre. *Mésosternum* finement chagriné, obscur. *Métasternum* assez brillant, noirâtre, subdéprimé et brièvement canaliculé en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, très-densement et légèrement pointillé, finement duveteux, obscur avec l'extrémité d'un roux ferrugineux.

Pieds finement duveteux ; très-finement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias antérieurs* assez forts, obscurément spinosules en dessous, avec 2 ou 3 soies légères au dessus de leur sinus inférieur. Les *intermédiaires* assez brusquement et fortement dilatés dès leur base, très-obliquement vers le sommet de leur tranche externe.

PATRIE. Cette espèce se rencontre assez communément, dès le mois de février, sous les pierres et les détritns, dans les champs et les jardins, dans presque toute la France, excepté la zone méditerranéenne.

Obs. Elle n'a rien des précédentes, et elle commence une série d'espèces à taille petite, à ponctuation des élytres sensiblement moins fine que celle de la tête.

Le *Scopaeus cognatus* est remarquable par la dilatation des tibias intermédiaires et par les distinctions des ♂.

Chez les immatures, la tête et souvent le prothorax sont d'un roux ferrugineux ; plus rarement, le corps est d'un roux testacé, avec l'abdomen rembruni.

Rarement, tout le dessus du corps est tout à fait noir.

10. *Scopaeus pusillus*, KIESENWETTER.

Allongé, sublinéaire, légèrement convexe, finement duveteux, très-finement pointillé, d'un roux de poix assez brillant, avec les élytres et l'abdomen noirâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subcarrée, un peu plus large que le prothorax. Celui-ci oblong ; subrétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres, obsoletement bifovéolé à sa base, très-finement canaliculé en avant et en arrière. Élytres un peu plus courtes que le prothorax, faiblement convexes, moins finement mais presque aussi densement pointillées que la tête. Abdomen allongé, assez convexe, sensiblement élargi avant son sommet. Tibias intermédiaires assez brusquement et assez fortement dilatés.

♂ Le 5^e arceau ventral faiblement et bisinuusement échancré à son bord apical. Le 6^e avec une entaille angulaire assez profonde.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e légèrement prolongé en angle obtus et arrondi.

Scopaeus pusillus, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1843, IV, 309. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 708, 6.

Scopaeus abbreviatus, MULSANT et RÉY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 177; — Op. Ent. VI, 68, 6. pl. II, 4 et 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 561, 6.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,00038 (1/5 l. faible).

Corps allongé, sublinéaire, légèrement convexe, d'un roux de poix plus ou moins foncé et assez brillant, avec les élytres et l'abdomen plus obscurs; revêtu d'un léger duvet gris, fin et assez serré.

Tête subcarrée, à peine échancrée à sa base, un peu plus large en arrière qu'au niveau des yeux, un peu plus large que le prothorax; finement duveteuse, avec quelques légères soies autour des yeux et 1 autre solitaire vers les angles postérieurs; très-finement et très-densement pointillée; d'un roux de poix assez brillant et parfois assez foncé, avec les tubercules antennifères roussâtres. Front très-large, assez convexe postérieurement, subdéprimé en avant. Cou presque lisse, brillant, d'un brun plus ou moins rougeâtre. Parties de la bouche ferrugineuses, avec les palpes testacés; le pénultième article des maxillaires souvent brun, surtout à son extrémité.

Yeux petits, subarrondis, subégaux, vus de dessus, au tiers des tempes; noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; subépaissies; très-finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue allongée: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 3^e un peu plus grêle et un peu plus court que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts et un peu plus épais: le 4^e à peine oblong: les 5^e à 7^e subglobuleux, submoniliformes: les pénultièmes subtransverses: le dernier courtement ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres; subitement atténué au sommet qui est circulairement échancré vers l'insertion du cou, avec les angles

antérieurs obtus et subarrondis ; presque droit sur les côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs arrondis ; légèrement convexe ; légèrement duveteux ; d'un roux de poix brillant et parfois assez foncé ; très-dense-ment, un peu plus finement et plus légèrement pointillé que la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse, à peine visible ; marqué vers la base de 2 fossettes subovales, obsolètes, souvent peu apparentes, séparées entre elles par un intervalle ordinairement peu élevé, et réunies en arrière par un trait transversal ; présentant en outre, sur sa ligne médiane, un canal très-fin, plus marqué à la base et au sommet, souvent interrompu au milieu, parfois réduit à une légère trace vers le sommet. *Repli* d'un roux de poix, pointillé.

Écusson très-finement pointillé, brunâtre.

Élytres subcarrées, un peu plus courtes que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; légèrement convexes ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; sensiblement moins finement mais presque aussi densément pointillées que la tête, avec la ponctuation un peu rugueuse ; d'un noir de poix et un peu moins brillantes que le prothorax. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; graduellement et sensiblement élargi jusqu'après son milieu et puis sub-atténué vers son sommet ; assez convexe, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; très-finement et assez densément duveteux ; légèrement sétosellé à son sommet ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un noir un peu brillant, avec l'extrémité d'un roux de poix. Le 6^e segment moins pointillé, pubescent, subarrondi au sommet.

Dessous de la tête brillant, distinctement pointillé, rougeâtre. *Proster-num* glabre, presque lisse, luisant, d'un brun de poix plus ou moins clair. *Mésosternum* chagriné, brunâtre. *Métasternum* d'un noir de poix assez brillant, légèrement pointillé, à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, finement duveteux, très-finement pointillé, obscur, avec l'extrémité un peu plus claire.

Pieds finement duveteux, finement pointillés, d'un roux testacé assez pâle. *Tibias antérieurs* assez forts, avec 2 ou 3 soies distinctes, au dessus de leur sinus inférieur. Les *intermédiaires* assez brusquement et assez fortement dilatées dès leur base, très-obliquement coupés vers le sommet de leur tranche externe. Les *postérieurs* passablement dilatés.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se rencontre au printemps et

à l'automne, dans les montagnes lyonnaises, sous les pierres, au bord des champs, et parfois en compagnie de la *Formica rufa*.

Obs. Elle est une des plus petites du genre. Comme le *cognatus*, elle a les tibias intermédiaires dilatés ; mais elle est un peu moindre et un peu plus linéaire. Les élytres sont plus courtes et un peu plus densément pointillées ; l'échancrure ♂ est sans impressions en devant ; la couleur générale est moins foncée, etc.

Parfois, la tête, le prothorax et les élytres, ou seulement une de ces parties, sont d'un roux ferrugineux souvent assez clair.

11. *Scopaeus minutus*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, finement duveteux, très-finement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds testacés. Tête subcarrée, un peu plus large que le prothorax. Celui-ci oblong, subrétréci en arrière, aussi large ou un peu moins large que les élytres, obsolètement bifovéolé à sa base, très-finement canaliculé en avant et en arrière. Élytres aussi longues ou un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, moins finement ponctuées que la tête. Abdomen allongé, légèrement convexe, subparallèle ou faiblement élargi vers son milieu. Tibias intermédiaires légèrement dilatés.

♂ Le 5^e arceau ventral très-obsolètement bisinué à son bord apical. Le 6^e avec une entaille angulaire assez profonde et subaiguë.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e légèrement prolongé en angle obtus et arrondi.

Lathrobium pumilum, HEER, Faun. Helv. I, 236, 2.

Scopaeus minutus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 606, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 718, 3. — Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 184 ; — Op. Ent. VI, 71, 8, pl. II, fig. 9, 12 et 13. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 708, 7. — THOMSON, Skand. Col. II, 208, 2.

Scopaeus pumilus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 561, 8.

Scopaeus sulcicollis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 314, 10.

Variété *a*. Corps moindre, plus grêle, plus linéaire.

Scopaeus minutus, var. *debilis*, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 184 ; — Op. Ent. VI, 71.

Variété *b*. *Corps* d'un noir de poix. *Prothorax* plus étroit que les élytres, *celles-ci* plus longues que le prothorax.

Scopaeus minutus, var. *intermedius*, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 184; — Op. Ent. VI, 71, pl. II, fig. 10 et 11.

Long., 0^m,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant; revêtu d'un léger duvet gris, fin et plus ou moins serré.

Tête subcarrée, à peine échancrée à sa base, à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux, un peu plus large que le prothorax; finement duveteuse, avec quelques légères soies autour des yeux et 1 autre solitaire vers les angles postérieurs; très-finement et très-densement pointillée; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les tubercules antennifères roussâtres ou subtestacés. *Front* très-large, légèrement convexe en arrière, subdéprimé en avant. *Cou* presque lisse, brillant, d'un brun souvent rougeâtre. *Parties de la bouche* ferrugineuses, avec les *palpes* testacés.

Yeux petits, subarrondis, subégaux, vus de dessus, au tiers des tempes; obscurs ou noirs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; à peine épaissies; très-finement duveteuses et à peine pilosellées; testacées; à 1^{er} article en massue allongée: les 2^o et 3^o oblongs, obconiques, subégaux, avec le 3^o un peu plus grêle: les 4^o à 10^o graduellement un peu plus courts et à peine plus épais: le 4^o à peine oblong: les 5^o à 7^o subcarrés, les pénultièmes faiblement transverses: le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, d'un quart plus long que large, subrétréci en arrière, tantôt aussi large, tantôt un peu moins large en avant que les élytres; subitement atténué au sommet qui est subéchancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et arrondis; presque droit sur les côtés; subtronqué à sa base; à angles postérieurs largement arrondis; subdéprimé ou peu convexe; légèrement duveteux; d'un brun de poix assez brillant, parfois un peu roussâtre sur ses bords; très-finement, très-densement et légèrement pointillé, avec une très-étroite ligne longitudinale lisse, peu visible et souvent nulle; marqué vers la base de

2 fossettes ovales, obsolètes, parfois peu apparentes, séparées entre elles par un intervalle ordinairement peu élevé, et réunies en arrière par un trait transversal ; présentant en outre, sur sa ligne médiane, un canal très-fin, souvent interrompu au milieu, et quelquefois réduit à une légère trace vers le sommet. *Repli* brunâtre, pointillé.

Écusson finement pointillé, d'un brun de poix.

Élytres en carré suboblong, aussi longues ou un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles ; subdéprimées ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; très-densement et sensiblement moins finement pointillées que la tête, avec la ponctuation subruguleuse ; un peu moins brillantes que le prothorax ; d'un brun ou d'un noir de poix, avec l'extrémité et quelquefois la suture un peu ferrugineuses. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou faiblement et subarcuément élargi vers le milieu de ses côtés ; légèrement convexe, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; très-finement et densement duveteux ; légèrement sétosellé à son sommet ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix souvent assez brillant, avec l'extrémité d'un roux ferrugineux plus ou moins obscur. Le 6^e *segment* un peu moins pointillé, subarrondi au sommet.

Dessous de la tête brillant, pointillé, d'un brun plus ou moins rougeâtre. *Prosternum* glabre, presque lisse, luisant, d'un brun souvent roussâtre. *Mésosternum* chagriné d'un brun de poix. *Métasternum* légèrement pointillé, subdéprimé sur son milieu, finement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, finement duveteux, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité un peu plus claire.

Pieds finement duveteux, très-finement pointillés, testacés. *Tibias antérieurs* assez forts, obsolètement spinosules en dessous, à sinus inférieur peu marqué et paré en dessus de 2 ou 3 soies légères. Les *intermédiaires* légèrement et graduellement élargis dès leur base et subobliquement coupés à leur sommet.

PATRIE. Cette espèce est commune, dès le mois de février, au bord des rivières, sous les détritius, sous les pierres dans les champs, parmi les mousses et les feuilles mortes, dans presque toute la France.

Obs. Elle diffère du *pusillus* par sa taille un peu plus grande, par sa

forme un peu plus déprimée et par sa couleur généralement plus obscure. Les antennes sont un peu moins courtes ; les élytres un peu plus longues, à ponctuation un peu plus légère ; les tibias intermédiaires sont bien moins dilatés. L'échancrure σ est à peu près la même, etc.

C'est l'espèce la plus variable et pour la forme et pour la couleur. Ses variétés, quant à la forme, peuvent se réduire à 3 principales : 1° *Scopaeus minutus*, Er., variété typique, à prothorax antérieurement de la largeur des élytres, avec celles-ci de la longueur du prothorax : 2° variété *debilis*, à taille moindre, à forme plus grêle, plus linéaire : 3° variété *intermedius*, à prothorax évidemment un peu plus étroit que les élytres, même dans sa partie antérieure, avec les élytres sensiblement plus longues que le prothorax, variété ordinairement plus obscure et faisant en quelque sorte, quant à sa forme, le passage du *minutus* type au *minimus*, Er. Dans ces 3 catégories la couleur varie également du noir de poix au rouge ferrugineux, ou même au testacé chez les immatures.

Quelquefois le prothorax est assez distinctement canaliculé dans toute sa longueur, d'autres fois à la base et au sommet, plus rarement à celui-ci seulement. La ponctuation des élytres est aussi plus ou moins forte et plus ou moins rugueuse ; elle est généralement plus fine et plus serrée dans la variété *intermedius*, la forme est plus ou moins étroite, plus ou moins déprimée, et l'abdomen plus ou moins resserré à sa base, plus ou moins arqué sur les côtés.

L'échancrure σ du 5^e arceau ventral est assez variable. Elle est ordinairement très-obsolètement bisinuée, rarement plus distinctement. D'autres fois le bord apical du même arceau est simplement tronqué ou même à peine échancré à son bord apical, et cette dernière conformation se rencontre principalement chez la variété *debilis*.

Toutes ces variations ne sont point constantes, et après avoir passé en revue un très-grand nombre de sujets et reconnu des passages insensibles de l'une à l'autre forme, nous avons été forcés de les réduire toutes à une même espèce. La variété *intermedius* seule pourrait à la rigueur en être séparée, car son prothorax, à la fois sensiblement plus étroit que la tête et les élytres, lui donne un aspect particulier.

Nous avons quelquefois reçu, sous le nom erroné de *anxius*, les variétés claires soit du *cognatus*, soit du *minutus*.

On donne pour synonymes du *minutus* les *sulcicollis* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 277) et *chalcodactylus* de Kolenati (*Melet. Ent.* III, 23).

12. *Scopaeus minimus*, ERICHSON.

Allongé, linéaire, subdéprimé, très-finement duveteux, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête suboblongue, sensiblement plus large que le prothorax. Celui-ci fortement oblong, d'un tiers plus long que large, subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, obsolètement bifovéolé à sa base, très-finement et à peine canaliculé vers son sommet. Élytres oblongues, de la longueur du prothorax, subdéprimées, un peu moins finement pointillées que la tête. Abdomen allongé, légèrement convexe, subparallèle ou très-faiblement élargi vers son milieu. Tibias intermédiaires faiblement dilatés.

♂ Le 5^e arceau ventral parfois subdéprimé sur le milieu de sa partie postérieure ; largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6^e subimpressionné sur son milieu, un peu plus lisse vers son sommet qui offre une entaille angulaire à sommet émoussé.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e légèrement prolongé en angle obtus et arrondi.

Lathrobium minimum, ERICHSON, Col. March. I, 311, 13. — HEER, Faun. Helv. 236, 1.

Scopaeus minimus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 607, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 718, 3. — MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon. 1854, 187 ; — Op. Ent. VI, 74, 9, pl. II, fig. 14-16. — FAIRMATRE et LABOULDÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 362, 9. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 709, 8. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 312, 7.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.) ; — larg., 0^m,00033 (1/6 l.).

Corps allongé, grêle, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant ; revêtu d'un léger duvet gris, très-fin et assez serré.

Tête en carré suboblong, tronquée à sa base, vue de dessus ; à peine plus large en arrière qu'au niveau des yeux et assez fortement arrondie aux angles postérieurs ; sensiblement plus large que le prothorax ; très-finement duveteuse, avec quelques légères soies autour des yeux et 1 autre solitaire vers les angles postérieurs ; très-finement et très-densément pointillée ; d'un noir de poix assez brillant, avec les tubercules antennifères d'un roux testacé. Front très-large, légèrement convexe en arrière et

subdéprimé en avant. *Cou* presque lisse, brillant, d'un noir de poix. *Parties de la bouche* ferrugineuses, avec les *palpes* d'un testacé de poix, et le pénultième article des *maxillaires* souvent plus obscur.

Yeux très-petits, subarrondis, à peine égaux au quart des tempes ; noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; relativement assez robustes ; un peu épaissies ; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un testacé de poix plus ou moins clair ; à 1^{er} article en massue allongée : le 2^o oblong ou suboblong, obconique, un peu renflé : les 3^o à 10^o graduellement plus courts et à peine plus épais : les 3^o à 5^o subglobuleux, submoniliformes : le 3^o un peu plus grêle que le 2^o : les 6^o et 7^o subcarrés : les pénultièmes à peine transverses : le dernier ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax étroit, fortement oblong, d'un tiers plus long que large, subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres ; subitement atténué au sommet qui est subéchancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis ; presque droit sur les côtés ; subtronqué à sa base ; à angles postérieurs arrondis ; subdéprimé ou à peine convexe ; à peine duveteux ; d'un noir de poix assez brillant ; très-finement, très-densement et légèrement pointillé, avec une étroite ligne longitudinale lisse, très-réduite, parfois peu apparente ; marqué vers la base de 2 fossettes ovales, obsolètes, quelquefois assez distinctes, séparées entre elles par un intervalle lisse, assez étroit, plus ou moins élevé, et parfois réunies en arrière par un trait transversal effacé ; présentant en outre vers le sommet, sur sa ligne médiane, un canal très-fin et plus ou moins raccourci. *Repli* d'un noir de poix, pointillé.

Écusson très-finement pointillé, noir.

Élytres oblongues, de la longueur du prothorax ; subparallèles ou à peine arquées sur les côtés ; subdéprimées ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement duveteuses ; un peu moins finement et à peine moins densement pointillées que la tête ; d'un noir de poix à peine moins brillant que le prothorax. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou très-faiblement arqué sur les côtés ; légèrement convexe, avec les premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; finement et assez densement duveteux ; légèrement sétosellé à son sommet ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec l'extrémité couleur de poix. Le 6^o segment un peu moins pointillé, subarrondi au sommet.

Dessous de la tête assez brillant, distinctement pointillé, d'un brun de poix souvent roussâtre. *Prosternum* glabre, presque lisse, d'un brun de poix luisant. *Mésosternum* chagriné, obscur. *Métasternum* légèrement pointillé, subdéprimé en arrière sur son milieu, d'un noir assez brillant. *Ventre* convexe, très-finement duveteux, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité d'un roux de poix.

Pieds très-finement duveteux, légèrement pointillés, d'une couleur de poix testacée, souvent assez claire. *Tibias antérieurs* médiocres, obsolètement spinosules en dessous, avec 2 ou 3 soies au dessus de leur sinus inférieur, qui est peu marqué. Les *intermédiaires* faiblement élargis dès leur base, subobliquement coupés à leur sommet.

PATRIE. Cette espèce se prend, en été, parmi les détritux marécageux, dans l'Alsace, le Poitou, les Alpes, les environs de Lyon, le Languedoc, la Provence, etc. Elle est rare.

OBS. Elle ressemble beaucoup au *minutus*, variété *intermedius*, dont elle diffère par sa taille un peu moindre et surtout plus grêle ; par sa tête un peu moins courte, plus arrondie aux angles postérieurs, avec les yeux encore plus petits ; par son prothorax plus étroit et plus oblong, moins distinctement canaliculé ; par ses élytres plus oblongues. La couleur est plus noire et la ponctuation générale plus fine, etc.

Parfois la tête, le prothorax et le sommet des élytres sont d'un roux de poix. Les variétés les plus obscures appartiennent aux contrées méridionales, et ont les pieds parfois assez foncés.

Le *Scopaeus minimus* est sinon le plus petit, du moins le plus grêle du genre.

Genre *Stilicus*, STILIQUE, Latreille.

LATREILLE, Règn. anim. de Cuvier, IV, p. 436. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph, 47, pl. 18, fig. 87.

Étymologie : *στίλη*, peu de chose.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, assez étroit, subconvexe, assez épais, ailé.

Tête grande ou très-grande, saillante, transverse ou suborbiculaire, très-fortement resserrée à sa base, portée sur un col très-grêle, ponctiforme. *Tempes* mousses latéralement, contiguës en dessous. *Épistome* très-court, incliné, rebordé et largement tronqué en avant. *Labre* très-large,

fortement transverse, arrondi-explané sur les côtés, étroitement sinué et aiguement 2 ou 4-denticulé au milieu de son bord antérieur (1). *Mandibules* grandes, recouvertes par le labre, falciformes, très-acérées, fortement et aiguement 3 (2) ou 4-dentées intérieurement. *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1^{er} article petit : le 2^o en massue suballongée : le 3^o un peu plus grand, épaissi vers son extrémité : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^o plus long, épaissi, subovalaire : le dernier petit, grêle, subulé. *Menton* grand, transverse, tronqué en avant.

Yeux médiocres, grands ou assez grands, subarrondis, assez saillants, situés loin du prothorax.

Antennes courtes ou assez courtes, subfiliformes ou à peine épaissies, presque droites, à 1^{er} article en massue allongée, subégale aux 2 suivants réunis ; le 3^o plus long que le 2^o : les suivants graduellement plus courts : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax subovale ou ovale-oblong, moins large que les élytres ; à angles nuls ou très-obtus ; atténué au sommet ; tronqué à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci, encore plus finement sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, à *opercule prothoracique* distinct, corné, soudé et confondu avec lui.

Écusson petit, subogival.

Élytres subcarrées ou suboblongues, parfois subtransverses, subobliquement coupées individuellement, en rentrant, à leur bord apical ; parfois à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, qui est droit ou presque droit ; souvent subarquées en arrière sur les côtés ; plus ou moins rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, subvertical, plus prononcé en avant, à bord inférieur parfois subsinué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum sensiblement atténué en avant et échancré au sommet ; fortement développé au devant des hanches antérieures ; subétranglé ou transversalement impressionné vers son 1^{er} tiers ; plus ou moins caréné sur sa ligne médiane, sinueusement rétréci en arrière en angle plus ou moins aigu, parfois brusque et subacéré, rarement prolongé en pointe aciculée. *Mésosternum* subtronqué en avant, fortement développé au-devant des hanches intermédiaires, plus ou moins inégal et sculpté à sa

(1) Les dents latérales sont beaucoup plus courtes que les 2 autres, quand il y en a 4.

(2) La dent intermédiaire est plus courte que les 2 autres.

base (1) ; creusé sur son milieu d'une fossette plus ou moins lanciforme ; sinueusement rétréci entre les hanches en pointe brusque et très-aiguë. *Médiépisternums* grands, irréguliers. *Médiépimères* assez grandes, en onglet oblique, plus larges en arrière. *Métasternum* assez grand, échancré pour l'insertion des hanches postérieures ; prolongé entre celles-ci en un lobe court, tronqué ou subéchancré ; subangulé entre les hanches intermédiaires. *Postépisternums* très-étroits, linéaires. *Postépimères* médiocres, triangulaires.

Abdomen peu ou modérément allongé, arcuément subélargi sur les côtés ; fortement rebordé sur ceux-ci ; à 3 premiers segments fortement impressionnés en travers à leur base ; les 4 premiers subégaux : le 5^e beaucoup plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e saillant, rétractile ; celui de l'armure caché. *Ventre* caréné à sa base, à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e plus saillant, rétractile.

Hanches antérieures allongées, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës au sommet ; à pièce axillaire médiocre ou petite, parfois un peu enfouie. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-subovales, légèrement saillantes, contiguës ou subcontiguës. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique dans son ensemble, mais fortement étranglée dans son 1^{er} tiers, avec la partie après l'étranglement subcylindrique ou même subépaissie vers son sommet ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes, plus ou moins arrondis en dehors ; les *postérieurs* plus grands, ovalaires, subacuminés. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins étroites ; les *antérieures* à peine élargies, à peine sinuées en dessus vers leur extrémité. *Tibias* grêles, subrétrécis vers leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits épérons grêles, assez distincts ; les *antérieurs* un peu plus courts, à peine plus épais. *Tarses* simples, subatténués vers leur extrémité, à 4 premiers articles graduellement moins longs et le dernier subégal aux 2 précédents réunis : les *antérieurs* assez

(1) La base du mésosternum, plus ou moins engagée dans le prothorax, plus ou moins rugueuse, est sculptée de manière différente. Dans le *St. fragilis*, elle présente une aire transverse, ovale, limitée par une arête et émettant sur les côtés un trait oblique. Dans les *subtilis* et autres, elle offre de chaque côté de son milieu une aréole transverse, subovale, limitée par une arête, émettant chacune en dehors un trait suboblique

courts, les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, à 1^{er} article allongé ou très-allongé. *Ongles* assez petits, grêles, arqués.

OBS. On trouve les *Stilicus* sous les détritius, les mousses, les feuilles mortes, etc.

Ce genre, distinct des *Scopaeus* par le développement des tarses postérieurs, par sa pointe mésosternale et surtout par la ponctuation forte et rugueuse de la tête et du prothorax, rappelle par ce dernier caractère le genre *Domene* des *Lathrobiates*, de même que les *Scopaeus* représentent le genre *Lathrobium* du même rameau.

Les *Stilicus* peuvent être différenciés de la manière suivante :

- a. *Prothorax* rouge. *Labre* bidenticulé. *Taille* grande.
- b. *Tête* rouge. *Pieds* obscurs. *Prothorax* non canaliculé. *Prothorax* et *élytres* peu densément ponctués, très-brillants. 1. FESTIVUS.
- bb. *Tête* noire. *Pieds* d'un brun rougeâtre. *Prothorax* distinctement canaliculé. *Prothorax* et *élytres* plus ou moins densément et rugueusement ponctués, peu brillants. 2. FRAGILIS.
- aa. *Prothorax* noir, concolore.
- c. *Tête* très-courttement ovulaire, suborbiculaire ou subtransverse, non ou à peine plus large que les *élytres*, sensiblement rétrécie en arrière. *Prosternum* plus ou moins fortement ridé.
- d. *Élytres* suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, subconcolores, finement et modérément ponctuées. *Labre* 4-denticulé. *Prothorax* obsolètement canaliculé en arrière. *Hanches* brunâtres. *Taille* assez grande, 3. SUBTILIS.
- dd. *Élytres* subcarrées, un peu plus longues que le prothorax. *Labre* bidenticulé.
- e. *Prothorax* sans ligne lisse bien distincte, canaliculé sur presque toute sa longueur. *Élytres* assez fortement et densément ponctuées. *Hanches* obscures.
- f. *Pieds* roux, à genoux concolores. *Élytres* d'un testacé de poix à leur sommet. *Taille* assez grande. 4. SIMILIS.
- ff. *Pieds* d'un roux testacé, à genoux intermédiaires et postérieurs rembrunis. *Élytres* un peu roussâtres à leur angle postéro-externe. *Taille* moyenne. 5. GENICULATUS.
- ec. *Prothorax* à ligne lisse assez large, bien marquée, subélevée, finement canaliculée en arrière seulement. *Front* un peu brillant sur son milieu. *Élytres* finement et peu densément ponctuées. *Hanches* brunes ou d'un roux de poix. *Genoux* un peu rembrunis. *Taille* assez petite. 6. AFFINIS.
- cc. *Tête* transverse, sensiblement plus large que les *élytres* : celui-ci à ligne lisse subélevée. *Hanches* rousses.
- g. *Tête* à peine rétrécie en arrière. *Labre* 4-denticulé. *Prothorax*.

obsolement canaliculé vers sa base. *Élytres* en carré à peine oblong, un peu plus longues que le prothorax. *Prosternum* finement ridé en travers. *Taille* assez grande. 7. RUFIPES.

66. *Tête* fortement rétrécie en arrière. *Labre* bidenticulé. *Prothorax* canaliculé sur presque toute sa longueur. *Élytres* en carré sub-transverse, à peine plus longues que le prothorax. *Prosternum* fortement ridé en travers. *Taille* assez petite. 8. ORBICULATUS.

1. *Stilicis festivus*, MULSANT et REY.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir brillant avec la tête et le prothorax rouges, les pieds, la bouche et les antennes obscures, l'extrémité de celles-ci plus claire. Tête suborbiculaire ou très-courtoment ovulaire, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez finement et densément ponctuée. Celui-ci ovale-oblong, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres, assez grossièrement mais peu profondément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Élytres sub-carrées, un peu plus longues que le prothorax, assez finement et peu densément ponctuées, subtastacées à leur sommet. Abdomen finement et très-densément pointillé.

♂ Le 4^e arceau ventral marqué en arrière d'une large impression triangulaire et ciliée. Le 5^e creusé d'une très-grande impression assez profonde, presque lisse, subcarrée, un peu plus large en avant, glabre, légèrement ciliée à sa base, postérieurement relevée sur les côtés en carène mousse et ciliée de noir; faiblement bisinuée à son bord apical. Le 6^e avec une entaille angulaire, aiguë, à lobes latéraux angulés et légèrement ciliés.

♀ Les 4^e et 5^e arceaux du ventre simples. Le 6^e prolongé en ogive arrondie.

Stilicis festivus, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. 1853, I, 68; — Op. Ent. 1853, II, 81, pl. 2, II, fig. 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 566, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 697, 9. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 18, fig. 87. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 303, 8.

Long., 0^m,0052 (2 1/3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir brillant, avec la tête et le

prothorax rouges; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête suborbiculaire ou très-courtement ovulaire, assez fortement rétrécie en arrière, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax; finement pubescente, avec quelques soies courtes, dirigées en avant, et 2 très-longues sur le vertex; assez finement et densément ponctuée; d'un rouge assez brillant. *Front* très-large, transversalement impressionné vers le niveau antérieur des yeux, légèrement convexe sur son milieu qui offre un léger espace lisse, plus brillant, très-réduit et souvent peu apparent. *Cou* rouge, lisse et brillant sur son milieu, rugueux sur les côtés. *Labre* pointillé, cilié, noirâtre, bordé de roux. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes maxillaires* obscurs, à base et articulations rousses: les *labiaux* entièrement roux.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; subépaissies; finement duveteuses et légèrement pilosellées, obscures, avec l'extrémité graduellement plus claire et l'insertion des premiers articles roussâtre; le 1^{er} en massue allongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e allongé, beaucoup plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais: le 4^e suballongé: les 5^e et 6^e oblongs: le 7^e à peine oblong: le 8^e subcarré: les pénultièmes subcarrés ou à peine transverses: le dernier ovulaire, fortement acuminé au sommet.

Prothorax ovale-oblong, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres; obliquement atténué au sommet qui est tronqué vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et largement arrondis; presque droit dans le milieu de ses côtés; tronqué à la base; à angles postérieurs effacés mais formant une petite dent à leur rencontre avec le rebord basilaire; assez convexe; à peine pubescent; d'un rouge gai et luisant; assez grossièrement mais peu profondément et peu densément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, assez large et nullement canaliculée. *Repli* rouge, presque lisse.

Écusson rugueusement pointillé, noir.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax; subarquées en arrière sur les côtés; légèrement convexes; impressionnées derrière l'écusson sur la suture et subsillonées le long de celle-ci jusqu'au sommet; légèrement pubescentes, avec 1 soie redressée vers la base, de chaque côté de l'écusson; assez finement et peu densément ou modéré-

ment ponctuées; d'un noir luisant, avec la marge apicale subtestacée, graduellement plus largement vers les angles postéro-externes. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi sur les côtés; assez fortement convexe, avec les 3 premiers segments graduellement moins impressionnés en travers à leur base; finement et densément pubescent, avec quelques rares soies obscures et assez courtes; très-finement et très-densément pointillé; d'un noir un peu brillant. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous de la tête, le prosternum et le mésosternum rouges. *Dessous de la tête* assez fortement ponctué. *Prosternum* finement ridé en travers. *Mésosternum* presque lisse, luisant sur son milieu, et finement canaliculé. *Métasternum* subconvexe, brillant, légèrement ponctué, parfois obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, duveteux, moins brillant, très-finement et très-densément pointillé, avec quelques rares et courtes soies obscures.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, obscurs, avec les tarsi d'un roux brunâtre, les hanches antérieures et intermédiaires et la base des postérieures rousses, et les trochanters d'un roux de poix. *Tarsi postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, le 2^e allongé, le 3^e suballongé, le 4^e oblong.

PATRIE. Cette belle et rare espèce se trouve, en février et mars, sous les détritux végétaux, au bord des rivières et des fossés, en Provence, en Languedoc, en Guienne, etc.

Obs. Elle est la plus gracieuse et la plus brillante du genre.

2. *Stilicus fragilis*, GRAVENHORST.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec le prothorax rouge, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur. Tête suborbiculaire ou très-courtement ovalaire, de la largeur des élytres, plus large que le prothorax, assez finement, densément et rugueusement ponctué. Prothorax ovale-oblong, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres, assez finement, densément et rugueusement ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse et finement cana-

liculée. Élytres en carré à peine oblong, un peu plus longues que le prothorax, assez finement, assez densément et aspèremment ponctuées, subtestacées à leur angle postero-externe. Abdomen très-finement et très-densément pointillé.

♂ Le 4^e arceau ventral muni sur le milieu de son bord postérieur d'un tubercule oblong, subdentiforme, roux, entouré en avant d'un arc de longs cils noirs. Le 5^e creusé sur son milieu d'une large excavation lisse, plus large et brusquement plus profonde à sa base, à bords latéraux relevés postérieurement en carène tranchante et ciliée de noir. Le 6^e avec une entaille angulaire peu profonde, à sommet arrondi.

♀ Les 4^e et 5^e arceaux du ventre simples. Le 6^e arrondi au sommet.

Paederus fragilis, GRAVENHORST, MON. 140, 7. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 347, 4. — OLIVIER, Enc. method. VIII, 629, 8.

Rugilus fragilis, CURTIS, Brit. Ent. IV, pl. 168. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 342, 2. — HEER, Faun. Helv. I, 231, 2.

Staphylinus angustatus, FOURCROY, Ent. Par. I, 172, 128.

Stilicus fragilis, ERICHSON, Col. March. I, 520, 1; — Gen. et Spec. Staph. 630, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 720, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 566, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 697, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 304, 7.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,00012 (1/2 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir peu brillant, avec le prothorax rouge; revêtu d'une fine pubescence cendrée, un peu plus serrée sur l'abdomen.

Tête suborbiculaire ou très-courtement ovalaire, fortement atténuée en arrière, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax; légèrement pubescente, avec quelques rares et courtes soies inclinées en avant, et 2 très-longues et redressées sur le vertex; assez finement, densément et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués; d'un noir presque mat. *Front* très-large, légèrement convexe. *Cou* rouge, brillant. *Labre* noirâtre, cilié, pointillé, bordé de roux, aigument bidenté en son milieu. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le pénultième article des *palpes maxillaires* rembruni, moins son sommet: les *labiaux* testacés.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax

réunis ; subépaissies ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux obscur, avec l'extrémité un peu plus claire ; à 1^{er} article en massue allongée : le 2^e oblong, obconique : le 3^e allongé, beaucoup plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais : le 4^e suballongé, les 5^e et 6^e oblongs, subcylindriques : les 7^e à 10^e subobconiques : les 7^e et 8^e suboblongs : les pénultièmes presque aussi larges que longs : le dernier en ovale fortement acuminé.

Prothorax ovale-oblong, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres ; obliquement atténué au sommet qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; presque droit dans le milieu de ses côtés ; tronqué à la base ; à angles postérieurs effacés mais formant une petite dent obtuse à leur rencontre avec le rebord basilaire ; assez convexe ; à peine pubescent ; d'un rouge peu brillant ; assez finement, densément et rugueusement ponctué, avec les points ombiliqués, et une étroite ligne longitudinale lisse, non élevée mais finement canaliculée. *Repli* rouge, presque lisse.

Écusson rugueux, obscur, parfois un peu roussâtre.

Élytres en carré à peine oblong, un peu plus longues que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; légèrement convexes ; impressionnées sur la suture derrière l'écusson et sillonnées le long de celle-là jusqu'au sommet ; légèrement pubescentes, avec 1 soie redressée vers la base de chaque côté de l'écusson ; assez finement, assez densément et aspérement ponctuées ; d'un noir assez brillant, avec les angles postéro-externes subtestacés. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres ; arcuement élargi sur les côtés ; assez fortement convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; finement et assez densément pubescent, avec quelques très-rares soies courtes et obscures ; très-finement et très-densément pointillé, plus fortement et rugueusement dans les impressions ; d'un noir assez peu brillant. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax et le mésosternum rouges. *Dessous de la tête* assez fortement ponctué. *Frosternum* ridé en travers, échancré au sommet vers l'insertion du cou. *Mésosternum* lisse, luisant et subsillonné sur son milieu. *Métasternum* subconvexe, brillant, distinctement ponctué. *Ventre* convexe, duveteux, assez brillant, finement et très-densément pointillé, avec 2 soies écartées à la base du 5^e arceau.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, d'un rouge obscur, avec les cuisses et les tibias postérieurs souvent plus foncés. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article très-allongé, le 2^e allongé, le 3^e suballongé, le 4^e oblong.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve en été, parmi les vieux fagots, les feuilles mortes, les détritux végétaux, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle est un peu plus grande que le *festivus* dont elle diffère par sa tête noire, son prothorax distinctement canaliculé, et ses pieds moins obscurs. Les élytres sont un peu moins carrées ; leur ponctuation, ainsi que celle de la tête et du prothorax est plus rugueuse, plus serrée, plus visiblement ombiliquée. La teinte est beaucoup moins brillante, etc.

Parfois l'écusson et le 1^{er} arceau ventral normal sont un peu rougeâtres.

On doit peut-être rapporter à une variété du *fragilis* le *scutellatus* de Motschoulsky (*Bull. Mosc.* 1858, II, 640 ; — *Enum. Nouv. Esp. Staph.* 1859, 34, 73).

3. *Stillicus subtilis*, ERICHSON.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats, la bouche, les antennes et les pieds roux, et les genoux intermédiaires et postérieurs rembrunis. Tête très-courtement ovalaire, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez finement, très-densement et rugueusement ponctuée. Prothorax ovale-oblong, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres, assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, subélevée, effacée en avant, finement canaliculée en arrière. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, finement et modérément ponctuées. Abdomen très-finement et très-densement pointillé. Labro 4-denticulé.

♂ Le 5^e arceau ventral à peine échancré dans le milieu de son bord apical. Le 6^e avec une large entaille subrectangulaire.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e un peu prolongé et arrondi au sommet.

Stilicus subtilis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 631, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 721, 18. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 867, 5. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 698, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 301, 1.
Rugilus rufipes, var. *b*, HEER, Faun. Helv. I, 232.

Long., 0^m,0060 (2 3/4 l.) ; — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir assez brillant, plus mat sur la tête et le prothorax ; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête très-courtément ovalaire, sensiblement atténuée en arrière, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax ; finement pubescente, avec quelques rares soies redressées, surtout en avant, et 2 plus longues, écartées, sur le vertex ; assez finement, très-densement et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués ; d'un noir presque mat. *Front* très-large, faiblement convexe. *Cou* rugueux, noir. *Labre* d'un noir de poix, plus clair sur ses bords, presque lisse à sa base, rugueusement ponctué et cilié vers son sommet qui est 4-denticulé, avec les dents latérales obsolètes, les médiaires saillantes et aiguës. *Mandibules* et *palpes* roux.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes ; subépaissies ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; entièrement rousses ; à 1^{er} article en massue allongée : le 2^e oblong, obconique, un peu renflé : le 3^e suballongé, obconique, sensiblement plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais : les 4^e et 5^e oblongs, le 6^e suboblong : le 7^e presque aussi large que long : les pénultièmes légèrement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax ovale-oblong, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres ; obliquement atténué au sommet qui est subtronqué ou à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et arrondis et les postérieurs effacés ; subrectiligne sur ses côtés ; tronqué à sa base ; légèrement convexe ; légèrement pubescent, avec 1 fascicule de soies convergentes, vers le sommet, et 2 autres soies très-longues, sur les côtés ; d'un noir presque mat ; assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points subombiliqués, et une ligne longitudinale lisse, brillante, subélevée, effacée en avant, finement canaliculée

en arrière. *Repli* noir, rugueux antérieurement, finement ridé postérieurement.

Écusson rugueux, noir.

Élytres en carré suboblong, sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; légèrement convexes ; sillonnées le long de la suture ; légèrement pubescentes, avec quelques soies redressées le long de la base ; finement, assez légèrement et modérément ponctuées ; d'un noir de poix brillant ; concolores ou subconcolores. *Épauls* subarrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres ; arcuement subélargi sur les côtés ; assez fortement convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; finement et densément duveteux, avec quelques soies redressées, assez longues ; très-finement et très-densément pointillé, plus fortement et rugueusement dans le fond des impressions ; d'un noir assez brillant, avec le sommet couleur de poix. Le 6^e segment à peine moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix plus ou moins brillant. *Dessous de la tête* assez fortement et densément ponctué. *Prosternum* fortement ridé en travers, échancré au sommet vers l'insertion du cou. *Mésosternum* fortement fovéolé-sillonné sur son milieu, lisse et luisant dans sa partie postérieure. *Métasternum* légèrement ponctué, éparsément pubescent, subdéprimé ou à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, duveteux, un peu moins brillant, éparsément sétosellé, très-finement et très-densément pointillé, à sommet souvent d'un roux de poix.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux parfois subtestacé, avec les hanches d'un noir ou d'un brun de poix, et les genoux intermédiaires et postérieurs rembrunis. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article très-allongé, le 2^e allongé, le 3^e suballongé, le 4^e oblong.

PATRIE. Cette espèce est médiocrement commune, au printemps et à l'automne, dans presque toute la France, parmi les vieux fagots, les mousses, les feuilles mortes et autres détritns.

Obs. Elle est un peu moindre que le *fragilis*, dont elle a un peu la tournure, mais le prothorax est noir, les antennes sont un peu plus courtes et à pénultièmes articles un peu plus visiblement transverses, le

labre est 4-denticulé, la bouche, les antennes et les pieds sont d'un roux plus clair, etc.

Les hanches sont parfois d'un brun un peu roussâtre.

4. *Stilicus similis*, ERICHSON.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats, les palpes, les antennes et les pieds roux. Tête suborbiculaire, à peine plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez finement, très-densement et rugueusement ponctuée. Prothorax subovale, subrétréci en arrière, d'un quart moins large que les élytres, assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, très-étroite, subélevée, canaliculée sur presque toute sa longueur. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées, subtastacées à leur sommet. Abdomen très-finement et très-densement pointillé. Labre bidenticulé.

♂ Le 5^e arceau ventral creusé d'une large impression semi-circulaire, presque lisse ou finement chagrinée en arrière, où elle est terminée de chaque côté par une petite dent saillante et roussâtre. Le 6^e subimpressionné sur son milieu, avec une petite entaille subrectangulaire à son sommet (1).

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e prolongé en ogive arrondie.

Paederus orbiculatus, GRAVENHORST, Micr. 63, 6; — Mon. 141, 8.

Rugilus orbiculatus, RUNDE, Brach. Hal. 14, 1.

Stilicus similis, ERICHSON, Col. March. I, 821, 4; — Gen. et Spec. Staph. 632, 4.

— REDTENDACHER, Faun. Austr. 720, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent.

Fr. I, 567, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 699, 4. — THOMSON, Skand. Col. II, 203, 2.

— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 302, 4.

Rugilus similis, HEEB, Faun. Helv. I, 232, 4.

Long., 0^m,0056 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir assez brillant, plus mat sur la tête et le prothorax; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

(1) Cette entaille est un peu relevée sur ses bords, par l'effet de l'impression qui la précède.

Tête suborbiculaire, sensiblement atténuée en arrière, à peine ou non plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax ; finement pubescente, avec quelques soies inclinées en avant, dont 2 plus longues et plus redressées, écartées, sur le vertex ; assez finement, très-densément et rugueusement ponctuée, avec les points à peine ombiliqués et formant souvent comme des rugosités longitudinales ; d'un noir presque mat. *Front* très-large, faiblement convexe. *Cou* rugueux, un peu roussâtre. *Labre* d'un noir de poix, bordé de roux, presque lisse à sa base, rugueusement ponctué et cilié vers son sommet qui est aiguement bidentulé. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, subarrondis, noirâtres.

Antennes courtes, beaucoup moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes ; à peine épaissies ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; entièrement rousses ; à 1^{er} article en massue allongée : le 2^o oblong, obconique : le 3^o sensiblement plus long, obconique : les 4^o à 10^o graduellement plus courts et à peine plus épais : les 4^o et 5^o sub-oblongs : les 6^o et 7^o subcarrés : les pénultièmes visiblement transverses, vus de côté : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax subovale, subrétréci en arrière, d'un quart environ moins large que les élytres ; subitement atténué au sommet qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et largement arrondis ; presque droit sur ses côtés ; tronqué à sa base ; à angles postérieurs effacés et formant parfois une petite dent très-obsolète, à leur rencontre avec le rebord basilaire ; médiocrement convexe ; à peine pubescent, avec un petit fascicule de soies inclinées, vers le sommet de la ligne médiane et 2 autres soies très-longues, redressées et écartées, sur les côtés (1) ; d'un noir presque mat ; assez finement, très-densément et rugueusement ponctué, avec les points parfois à peine ombiliqués et formant comme des rugosités longitudinales ; parcouru, sur sa ligne médiane, par une ligne lisse, brillante, subélevée, très-étroite, finement canaliculée sur presque toute la longueur. *Repli* noir, lisse, à opercule rugueux.

Écusson rugueux, noir.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; sillonnées le long de la suture ; finement pubescentes, avec une série de soies écartées et redressées, le long de la base ; assez fortement, assez profondément et

(1) On aperçoit en outre, çà et là, quelques soies très-courtes et souvent caduques.

densement ponctuées ; d'un noir de poix brillant, avec la marge apicale souvent subtestacée. *Épaulés* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; arcuément subélargi sur les côtés, parfois même d'une manière sensible ; assez fortement convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; finement et densement pubescent, avec quelques soies redressées, assez longues ; très-finement et très-densement pointillé, un peu plus fortement au fond des impressions ; d'un noir assez peu brillant. Le 6^e segment moins ponctué, subogivalement arrondi au sommet qui est parfois couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* fortement et densement ponctuées. *Prosternum* fortement ridé en travers, échancré vers l'insertion du cou. *Mésosternum* profondément fovéolé-sillonné et lisse sur son milieu. *Métasternum* ponctué, éparsément sétosellé, à peine convexe sur son disque. *Ventre* convexe, finement pubescent, très-densement pointillé, à sommet parfois couleur de poix

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux subtestacé, avec les hanches d'un noir de poix. *Tibias postérieurs* parfois à peine flexueux. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article très-allongé, le 2^e suballongé, le 3^e oblong, le 4^e suboblong.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend, en été, sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, les détritits, etc., dans une grande partie de la France. Nous l'avons rencontrée une seule fois en Provence,

Obs. Elle diffère du *subtilis* par sa taille un peu moins allongée, par sa tête un peu plus courte, paraissant un peu plus large au niveau des yeux qui sont un peu plus grands et un peu plus saillants ; par son labre simplement bidenticulé ; par ses élytres un peu moins longues et surtout plus fortement ponctuées. La ligne lisse du prothorax est plus étroite, moins apparente, mais canaliculée sur presque toute sa longueur ; les genoux ne sont point rembrunis, et les tarses postérieurs ont leurs 2^e à 4^e articles un peu moins longs, etc.

On attribue au *similis orbiculatus* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 278).

5. *Stilicus geniculatus*, ERICHSON.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats, les palpes, les antennes et les pieds

d'un roux testacé, les genoux intermédiaires et postérieurs un peu rembrunis. Tête suborbiculaire, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez finement, très-densement et rugueusement ponctuée. Prothorax ovale-oblong, subrétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres, assez fortement, très-densement et rugueusement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, très-étroite, canaliculée sur presque toute sa longueur. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées, d'un roux de poix à leur angle postéro-externe. Abdomen très-finement et très-densement pointillé. Labre bidenticulé.

♂ Le 5^e arceau ventral largement et profondément impressionné, avec l'impression terminée de chaque côté par une épine saillante et ciliée. Le 6^e légèrement impressionné, angulairement échancré au sommet (1).

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e prolongé en angle arrondi.

Stilicus geniculatus, ERICHSON, Col. March. I, 322, 4; — Gen. et Spec. Staph. 632, 3. — REDTENBACHER, FAUN. Austr. 720, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, FAUN. Ent. Fr. I, 367, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 699, 3. — FAUVEL, FAUN. Gallo-Rhén. III, 303, 5.

Rugilus similis, var. *b*, HMER, FAUN. Helv. I, 232, 4.

Long., 0^m,0051 (2 1/3 l.); — larg., 0^m,00074 (1/3 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir assez brillant, plus mat sur la tête et le prothorax; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête suborbiculaire, assez fortement atténuée en arrière, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax; à peine pubescente, avec quelques soies éparses et 2 beaucoup plus longues et écartées sur le vertex; assez fortement, très-densement et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués; d'un noir presque mat. Front très-large, faiblement convexe. Cou subrugueux, brunâtre. Labre d'un noir de poix, bordé de roux, presque lisse à sa base, rugueusement ponctué et cilié

(1) Le 4^e arceau offre souvent une petite fossette médiane vers son bord postérieur.

vers son sommet qui est aigument bidenticulé. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, subarrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête ; à peine épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées ; entièrement d'un roux testacé ; à 1^{re} article en massue allongée : le 2^o oblong, obconique : le 3^o un peu plus long, obconique : les 4^o à 10^o graduellement plus courts et à peine plus épais : les 4^o et 5^o oblongs : les 6^o et 7^o presque aussi larges que longs : les pénultièmes à peine transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax ovale-oblong, subrétréci en arrière, environ d'un tiers moins large que les élytres ; subitement atténué au sommet qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et largement arrondis ; presque droit sur les côtés ; tronqué à sa base ; à angles postérieurs effacés et formant comme une petite dent obsolète, à leur rencontre avec le rebord basilaire ; médiocrement convexe ; à peine pubescent ; à peine sétosellé ; d'un noir presque mat ; assez fortement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points subombiliqués ; parcouru sur sa ligne médiane, par une ligne longitudinale lisse, très-étroite, peu distincte mais finement canaliculée sur presque toute sa longueur. *Repli* noir, lisse, au moins en dehors.

Écusson rugueux, noir.

Élytres subcarrées ou à peine plus longues que larges, un peu plus longues que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; impressionnées derrière l'écusson et subsillonnées le long de la suture ; finement pubescentes, avec une soie redressée de chaque côté de la base de l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; d'un noir de poix assez brillant, avec leur angle postéro-externe un peu roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, arcuément élargi sur les côtés ; assez convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; finement et densement duveteux ; obsolètement sétosellé ; très-finement et très-densement pointillé, un peu plus fortement au fond des impressions ; d'un noir assez brillant. Le 6^o segment moins ponctué, subogivalement arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* très-fortement et densement ponctuées. *Prosternum* assez fortement ridé en travers en avant. *Mésosternum* profondément fovéolé antérieurement sur

son milieu, lisse dans sa partie postérieure. *Métasternum* ponctué, à peine sétosellé, à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, finement duveteux, un peu moins brillant, très-finement et très-densement pointillé, très-éparsement et brièvement sétosellé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé souvent assez clair, avec les genoux intermédiaires et postérieurs un peu rembrunis, et les hanches d'un brun de poix. *Tarses postérieurs* à peine moins longs que les tibias, à 1^{er} article très-allongé, les 2^o suballongé, le 3^o oblong, le 4^o suboblong.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve, en été, sur les collines, parmi les mousses et les feuilles tombées, dans diverses localités de la France : la Normandie, l'Alsace, le Maine, l'Anjou, les environs de Paris et de Lyon, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *similis*. Elle est un peu moindre. Les élytres paraissent un peu plus longues, avec leur marge apicale moins visiblement testacée. La ponctuation de l'abdomen est plus légère. Celle de la tête et du prothorax est un peu plus forte que dans l'espèce précédente. Les pieds sont d'une couleur plus claire, avec les genoux intermédiaires et postérieurs un peu rembrunis. Le prosternum est moins fortement ridé en travers, etc.

Les hanches sont parfois un peu roussâtres, surtout à leur extrémité.

6. *Stillicus affinis*, ERICHSOHN.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir brillant, avec la tête et le prothorax moins brillants, la bouche et les antennes d'un roux de poix, les pieds testacés, à genoux et tibias plus ou moins rembrunis. Tête subtransversalement orbiculaire, de la largeur des élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez fortement, très-densement et rugueusement ponctuée, avec le milieu du front un peu plus brillant. Prothorax ovale-oblong, subrétréci en arrière, d'un quart moins large que les élytres, assez fortement, très-densement et rugueusement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, assez large, subélevée, finement canaliculée en arrière. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, finement et peu densement ponctuées, testacées à leur sommet. Abdomen très-finement et très-densement pointillé. Labre bidenticulé.

♂ Le 5^e arceau ventral parfois subdéprimé sur son milieu, largement subéchancré dans le milieu de son bord apical. Le 6^e assez largement sinué à son sommet.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e prolongé en ogive arrondie.

Stilicis affinis, ERICHSON, Col. March. I, 522 ; — Gen. et Spec. Staph., 633, 6.

— REDTENBACHER, Faun. Austr. 720, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr.

I, 567, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 700, 6. — THOMSON, Skand. Col. II, 203, 3.

Rugilus affinis, HEER, Faun. Helv. II, 232, 5.

Stilicis orbiculatus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 303, 6.

Long., 0^m,0045 (2 l.) ; — larg., 0^m,00062 (1/3 l. fort).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir brillant, moins brillant sur la tête et le prothorax ; revêtu d'une fine pubescence grise, plus serrée sur l'abdomen.

Tête subtransversalement orbiculaire, assez fortement atténuée en arrière, aussi large ou à peine plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax ; finement pubescente ; éparsément sétosellée, avec 2 soies plus longues, plus redressées et écartées, sur le vertex ; assez fortement, très-dense et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués ; d'un noir peu brillant. Front très-large, légèrement convexe, offrant souvent sur son milieu un petit espace très-réduit, sinon plus lisse, du moins plus brillant. Cou subrugueux, d'un roux de poix brillant. Labre d'un noir de poix, bordé de roux, rugueusement ponctué, cilié, aigument bidentulé. Parties de la bouche d'un roux de poix, avec le pénultième article des palpes maxillaires rembruni.

Yeux grands ou assez grands, subarrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subfiliformes ou à peine épaissies ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux de poix ; à 1^{er} article en massue allongée : le 2^e oblong, obconique : le 3^e un peu plus long et à peine plus grêle, obconique : les 4^e à 10^e graduellement plus courts et à peine plus épais : le 4^e oblong, le 5^e à peine oblong : les 6^e et 7^e subcarrés : les pénultièmes subtransverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax ovale-oblong, subrétréci en arrière, environ d'un quart moins large que les élytres, obliquement atténué au sommet qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus

et arrondis ; presque droit dans le milieu de ses côtés ; tronqué à sa base ; à angles postérieurs effacés mais formant comme une dent obtuse, à leur rencontre avec le rebord basilaire ; modérément convexe ; à peine pubescent, avec quelques soies inclinées vers le sommet de la ligne médiane et 2 très-longues, redressées et écartées, sur les côtés ; d'un noir peu brillant ; assez fortement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points subombiliqués, et une ligne longitudinale lisse, brillante, assez large, subélevée, finement canaliculée en arrière. *Repli* noir, presque lisse.

Écusson rugueux, noir, assez brillant.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, à peine arquées en arrière sur leurs côtés ; faiblement convexes ; impressionnées derrière l'écusson et subsillonnées le long de la suture ; finement et subéparsement pubescentes, avec 2 soies redressées et assez écartées vers la base, de chaque côté de l'écusson ; finement et peu densement ou subéparsement ponctuées ; d'un noir de poix brillant et souvent submétallique, avec leur marge apicale plus ou moins testacée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi sur les côtés ; assez convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; finement et densement duveteux ; distinctement sétosellé, avec les soies latérales du dos plus longues ; très-finement et très-densement pointillé ; un peu moins finement au fond des impressions ; d'un noir un peu brillant et à peine bronzé, avec l'extrémité à peine moins foncée. Le 6^e segment un peu moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* fortement et densement ponctuées. *Prosternum* ridé en travers, surtout en avant, échancré vers l'insertion du cou. *Mésosternum* profondément fovéolé-sillonné sur son milieu, lisse et luisant en arrière. *Métasternum* ponctué sur les côtés, à peine convexe et presque lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, duveteux, éparsement sétosellé, très-finement et très-éparsement pointillé, à sommet parfois couleur de poix.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés, avec les hanches d'un brun ou d'un roux de poix, les genoux, les tibias et quelquefois les tarses un peu rembrunis. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, le 2^e suballongé, le 3^e fortement oblong, le 4^e oblong.

PATRIE. Cette espèce est commune dans presque toute la France, toute l'année, parmi les fumiers et les détritius, etc.

Obs. Elle est moindre et plus brillante que le *geniculatus*, dont elle se distingue par sa tête un peu plus transverse, à yeux à peine plus gros, à front noté d'un très-petit espace plus brillant ; par son prothorax à ligne médiane lisse plus large, beaucoup plus apparente, canaliculée seulement en arrière ; par ses cuisses plus pâles mais à tibias un peu rembrunis. Les élytres sont plus finement et moins densément ponctuées, d'un noir submétallique ainsi que l'abdomen, et plus visiblement testacées au sommet, etc.

Les hanches sont tantôt presque entièrement brunes, tantôt d'un roux de poix, avec la base des postérieures parfois rembrunie.

La ligne lisse du prothorax varie de largeur.

On rapporte au *similis orbiculatus* de Paykull (*Mon. Staph.* 35), et le *fuscipes* d'Érichson (633), lequel en serait une variété à pieds plus obscurs.

7. *Stillicus rufipes*, GERMAR.

Allongé, subconvexe, à peine pubescent, d'un noir assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats, la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête transverse, à peine rétrécie en arrière, sensiblement plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez fortement, très-densément et rugueusement ponctuée, avec un léger espace médian lisse. Prothorax subovale, rétréci en arrière, d'un quart moins large que les élytres, assez fortement, très-densément et rugueusement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, étroite, finement canaliculée en arrière. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que le prothorax, finement et peu densément ponctuées, un peu roussâtres au sommet. Abdomen très-finement et très-densément pointillé. Labre 4-denticulé.

♂ Le 5° arceau ventral subimpressionné sur son milieu, largement et à peine échancré dans le milieu de son bord apical. Le 6° avec une entaille angulaire profonde, aiguë, mais à sommet émoussé.

♀ Le 5° arceau ventral simple. Le 6° prolongé en ogive arrondie.

Rugilus rufipes, GERMAR, Faun. Ins. Eur. 18, 4. — HEER, Faun. Helv. I, 231, 3.
Stilicus rufipes, ERICHSON, Col. March. I, 521, 2; — Gen. et Spec. Staph. 631, 2.
 — REDTENBACHER, Faun. Austr. 721. 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent.
 Fr. I, 566, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 698, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 202, 1.
 — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 301, 2.

Long., 0^m,006 (2 2/3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.)

Corps allongé, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats; revêtu d'une fine pubescence cendrée, plus serrée sur l'abdomen.

Tête évidemment transverse, à peine atténuée en arrière, sensiblement plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax; distinctement pubescente; assez fortement sétosellée, avec 2 soies beaucoup plus longues, plus redressées et écartées sur le vertex; assez fortement, très-dense et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués et formant comme des rugosités longitudinales; d'un noir presque mat. *Front* très-large, à peine convexe, offrant souvent sur son milieu un léger espace lisse et plus brillant, très-réduit. *Cou* ruguleux, d'un noir rarement un peu roussâtre. *Labre* d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, rugueusement ponctué et cilié vers son sommet, qui est 4-denticulé, avec les dents latérales très-petites. *Mandibules* d'un brun roussâtre. *Palpes* roux.

Yeux assez grands, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, sensiblement plus longues que la tête; assez robustes; subépaissies; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux parfois assez foncé, mais un peu plus clair vers l'extrémité; à 1^{er} article en massue allongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e sensiblement plus long, suballongé: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts et un peu plus épais: les 4^e et 5^e oblongs, le 6^e suboblong: le 7^e subcarré: les pénultièmes subtransverses: le dernier en ovale acuminé.

Prothorax subovale, rétréci en arrière, environ d'un quart moins large que les élytres; subitement atténué au sommet qui est à peine échancré vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs obtus et arrondis; presque droit sur les côtés; tronqué à la base; à angles postérieurs formant comme une petite dent obtuse, à la rencontre du rebord basilaire; modérément convexe; légèrement pubescent, avec un faisceau de soies couchées, vers le sommet de sa ligne médiane et 2 très-longues soies, redres-

sées et écartées, sur les côtés ; d'un noir presque mat ; assez fortement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points subombiliqués, et une ligne longitudinale lisse étroite, subélevée et finement canaliculée en arrière, effacée en avant. *Repli* noir, presque mat, finement ridé ou chagriné.

Écusson chagriné, noir.

Élytres en carré à peine oblong, un peu plus longues que le prothorax ; à peine arquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; sillonnées le long de la suture ; finement et peu densement pubescentes, avec quelques légères soies redressées le long de la base ; finement et peu densement ou subéparsement ponctuées ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité souvent graduellement un peu roussâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi sur les côtés ; assez convexe, avec les 4 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; finement et assez densement pubescent ; distinctement sétosellé ; très-finement et très-densement pointillé, plus grossièrement au fond des impressions ; d'un noir brillant, avec l'extrémité couleur de poix. Le 6^e segment moins ponctué, obtusément angulé-arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant, avec l'extrémité du ventre ordinairement d'un roux de poix. *Tempes* très-fortement et densement ponctuées. *Prosternum* finement ridé en travers, échancré vers l'insertion du cou. *Mésosternum* fovéolé-sillonné sur son milieu, presque lisse en arrière. *Métasternum* ponctué sur les côtés, plus éparsement sur son milieu, à peine convexe. *Ventre* convexe, finement duveteux, éparsement sétosellé, très-finement et densement pointillé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, roux, avec les hanches parfois à peine plus foncées. *Tarses postérieurs* sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, le 2^e fortement oblong, le 3^e oblong, le 4^e à peine oblong.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se rencontre, toute l'année, sous les pierres, les mousses et les feuilles mortes, dans les forêts et les montagnes, dans les environs de Paris et de Lyon, la France septentrionale et orientale, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble au *subtilis*, et elle a, comme lui, le labre 4-denté et les élytres un peu oblongues. La ponctuation de la tête et du

et du prothorax est un peu plus grosse, et ce dernier, un peu moins oblong, est plus subitement atténué en avant, avec les angles antérieurs un peu plus prononcés. Les pieds sont un peu plus robustes, d'un roux plus foncé, avec les hanches et les genoux non rembrunis. Les tarses postérieurs sont moins longs, à articles moins allongés. Le prosternum est plus finement ridé en travers. Enfin, la tête est beaucoup plus large et plus transverse, ce qui nous a forcés à la transporter près de l'*orbiculatus*.

Elle diffère de l'*affinis* par sa taille plus grande, par sa tête transverse et sensiblement plus large que le prothorax, avec celui-ci à ligne lisse moins large.

Quelquefois les élytres sont un peu brunâtres.

S. *Stillicus orbiculatus*, OLIVIER.

Allongé, subconvexe, à peine pubescent, d'un noir assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux subtestacé. Tête transverse, fortement atténuée en arrière, sensiblement plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax, assez fortement, très-densement et rugueusement ponctuée, avec un léger espace médian lisse. Prothorax ovale-oblong, subrétréci en arrière, d'un quart moins large que les élytres, assez fortement, très-densement et rugueusement ponctué, avec une étroite ligne longitudinale lisse, finement canaliculée sur presque toute sa longueur. Élytres subtransverses, à peine plus longues que le prothorax, assez finement et subéparsément ponctuées, d'un roux subtestacé à leur sommet. Abdomen très-finement et très-densement pointillé. Labre bidenticulé.

♂ Le 5^e arceau ventral largement échancré à son bord apical. Le 6^e angulairement sinué au sommet.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e prolongé en angle très-obtus et arrondi.

Paederus orbiculatus, OLIVIER, Ent. III, n° 44, 7, 6, pl. 1, fig. 7.

Stillicus orbiculatus, ERICHSON, Col. March. I, 523, 6; — Gen. et Spec. Staph.

634, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 720, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun.

Ent. Fr. I, 567, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 700, 7. — THOMSON, Skand. Col. II, 204, 4.

Rugilus orbiculatus, HEER, Faun. Helv. I, 232, 6.

Stillicus Erichsonis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 302, 3.

Long., 0^m,0038 (1 3/4 l.); — larg., 0^m,0007 (1/2 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir assez brillant, plus mat sur la tête et le prothorax; revêtu d'une fine pubescence cendrée, plus serrée sur l'abdomen.

Tête évidemment transverse, fortement atténuée en arrière, sensiblement plus large que les élytres, beaucoup plus large que le prothorax; légèrement pubescente; éparsément sétosellée, avec 2 soies plus longues plus redressées et écartées, sur le vertex; assez fortement, très-densément et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués et formant des rugosités longitudinales; d'un noir presque mat ou peu brillant. *Front* très-large, faiblement convexe, offrant sur son milieu un léger espace lisse, brillant, assez réduit mais bien apparent. *Cou* rugueux, un peu roussâtre. *Labre* d'un noir de poix, largement bordé de roux, rugueusement ponctué et cilié vers son sommet qui est très-aiguement bidentulé. *Parties de la bouche* d'un roux subtestacé.

Yeux grands, subarrondis, noirs.

Antennes courtes, à peine plus longues que la tête; assez robustes; subépaissies; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux parfois subtestacé, à 1^{er} article en massue allongée: le 2^e oblong, obconique, un peu renflé: le 3^e un peu plus grêle et un peu plus long (1) que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais: les 4^e et 5^e suboblongs: les 6^e et 7^e subcarrés ou subglobuleux: les pénultièmes subtransverses: le dernier en ovale acuminé.

Prothorax ovale-oblong, subrétréci en arrière, environ d'un tiers moins large que les élytres; obliquement atténué au sommet qui est subtronqué vers l'insertion du cou, avec les angles antérieurs très-obtus et arrondis; presque droit sur les côtés; tronqué à la base; à angles postérieurs formant comme une dent obtuse, au rebord basilaire; modérément convexe; à peine pubescent, avec quelques courtes soies couchées, vers le sommet de la ligne médiane, et 2 très-longues, redressées et écartées, sur les côtés; d'un noir presque mat ou peu brillant; assez fortement, très-densément et rugueusement ponctué; avec les points subombiliqués, formant

(1) Erichson dit: *Haud longiore*. Quant à nous, nous l'avons vu évidemment un peu plus long.

parfois comme des rugosités longitudinales, et une ligne médiane lisse, étroite, à peine élevée, finement canaliculée dans presque toute sa longueur. *Repli* d'un noir de poix, presque lisse ou obsolètement ponctué.

Écusson rugueux, noir.

Élytres en carré à peine transverse, à peine plus longues que le prothorax, à peine arquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; sillonnées le long de la suture ; finement et peu densément pubescentes, avec quelques légères soies redressées, plus ou moins caduques, le long de la base ; assez finement et subéparsement ponctuées ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité souvent d'un roux subtestacé. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; arcuément subélargi sur les côtés ; assez convexe, avec les 3 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; finement et densément pubescent ; éparsement sétosellé ; très-finement et très-densément pointillé, un peu plus fortement au fond des impressions ; d'un noir un peu brillant. Le 6^e segment moins ponctué, subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* fortement et densément ponctuées. *Prosternum* fortement ridé en travers, échancré vers l'insertion du cou. *Mésosternum* fortement fovéolé-sillonné sur son milieu, presque lisse en arrière. *Métasternum* presque lisse et à peine convexe sur son milieu. *Ventre* convexe, finement duveteux, éparsement sétosellé, très-finement et densément pointillé.

Pieds finement pubescents, très-finement et densément pointillés, d'un roux subtestacé, ainsi que les hanches. *Tarses postérieurs* moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, le 2^e suballongé, le 3^e oblong, le 4^e suboblong.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se prend, au printemps et à l'automne, parmi les mousses et les feuilles mortes, parfois aussi avec la *formica rufa*, dans les forêts et les montagnes : les environs de Paris et de Lyon, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, la Normandie, le Limousin, le Bourbonnais, la Bourgogne, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle n'a de commun avec le *rufipes* que la grosseur de la tête, avec celle-ci beaucoup plus atténuée en arrière, le prosternum plus fortement ridé, la taille beaucoup moindre, et le prothorax canaliculé dans presque toute sa longueur. Le labre est fortement bidenticulé au lieu d'être 4-denticulé, etc.

Elle est de la taille à peu près de l'*affinis*, mais plus étroite, avec la tête plus large, le prothorax plus fortement ponctué et à ligne lisse beaucoup plus étroite et plus longuement canaliculée, Les élytres sont un peu moins longues, les hanches, les genoux et les tibias non rembrunis, etc.

Dans cette espèce les antennes sont plus courtes que dans aucune autre ; le prothorax n'est pas visiblement échancré vers l'insertion du cou ; et, vu de devant, il paraît subsinueusement atténué en avant ; les yeux sont encore plus grands et un peu plus saillants.

Des espèces à prothorax noir, elle est la seule avec le *rustipes*, dont les hanches ne soient pas souvent rembrunies ; et, bien que ce dernier paraisse disparate par sa taille à côté de l'*affinis* et de l'*orbiculatus*, les 3 espèces en question ne jurent pas trop d'être rapprochées, car elles ont chacune le milieu du front un peu plus lisse et surtout plus brillant, ce qui ne se voit guère dans les autres espèces.

Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir quel est le véritable *orbiculatus* des anciens auteurs, qui ont appliqué cette dénomination soit au *similis*, soit à l'*affinis*, soit au *rustipes*, etc. Cette phrase de Gyllenhal « *magnitudo variat; majores Lathrobio fracticorni aequales, alii dimidio, imo duplo minores* » montre clairement qu'ils ont dû confondre toutes les espèces, grandes et petites. A l'exemple de Heer, Fairmaire, Kraatz et Thomson, nous avons suivi la manière de voir d'Erichson qui, le premier, a débrouillé les espèces de ce genre, en excluant toutefois la synonymie de la plupart des auteurs qui l'ont précédé et dont les descriptions insuffisantes ou douteuses peuvent convenir à plusieurs espèces à la fois. L'*affinis*, il est vrai, est la plus commune chez nous, ce qui ferait supposer que Paykull, Gyllenhal, Lacordaire et autres ont eu en vue cette espèce en décrivant leur *orbiculatus*, mais celle qu'Erichson a signalée sous cette dénomination paraît plus répandue dans le nord de l'Europe et dans les régions froides ou élevées. D'ailleurs, la figure donnée par Olivier représente la tête fortement atténuée en arrière et le prothorax sans ligne lisse, caractères de l'*orbiculatus* d'Erichson.

DEUXIÈME BRANCHE

PÉDÉRAIRES

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire ou linéaire, subdéprimé ou subconvexe. *Tête* portée sur un col court, assez étroit, subégal au tiers

ou au quart du vertex. *Antennes* droites ou presque droites, souvent renversées en arrière à l'état de repos. *Prothorax* non ou à peine atténué en avant, à angles antérieurs nuls ou arrondis ; à *opercules prothoraciques* distincts. *Élytres* à angle postéro-externe droit ou à peine arrondi. *Abdomen* souvent subarcuément élargi avant son sommet. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles graduellement plus courts : le 4^e bilobé, souvent muni en dessous d'une membrane pâle.

La branche des *Pédérais* se partage en 2 genres, que voici :

Prothorax	}	très-finement rebordé sur les côtés. <i>Tempes</i> rapprochées en arrière en dessous. Le 4 ^e article des <i>tarses</i> bilobé, sans membrane en dessous. <i>Postépisternums</i> cachés. <i>Corps</i> assez grand, assez épais, subconvexe.	PAEDERUS.
		nullement rebordé sur les côtés. <i>Tempes</i> contiguës en dessous dans toute leur longueur. Le 4 ^e article des <i>tarses</i> bilobé, muni en dessous d'une membrane pâle. <i>Postépisternums</i> très-étroits mais visibles. <i>Corps</i> petit, grêle, peu convexe.	SUNIUS.

Genre *Paederus*, PÉDÈRE; Fabricius.

FABRICIUS, Syst. El. 268. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 48, pl, 18, fig. 90.

Étymologie : παιδέρω, vermillon.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, subconvexe, ailé, parfois aptère.

Tête grande ou très-grande, saillante, suborbiculaire, fortement resserrée à sa base, portée sur un col court et assez étroit, égal au moins au tiers du vertex. *Tempes* mousses latéralement, rapprochées ou subcontiguës en arrière en dessous, à intervalle largement évasé en avant. *Épistome* très-court, subvertical, finement rebordé et largement tronqué au sommet. *Labre* court, transverse, subéchancré ou parfois comme subbilobé à son bord antérieur. *Mandibules* assez fortes, falciformes, acérées, bidentées vers le milieu de leur côté interne (1). *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1^{er} article petit : le 2^e en massue allongée et subarquée : le 3^e subégal au 2^e, graduellement épaissi vers son sommet : le dernier petit, très-court, plus ou moins épais, obtus. *Palpes labiaux* courts, à

(1) Souvent les dents internes sont rapprochées et portées sur un large pédoncule commun, ce qui simule une seule dent échancrée ou gominée.

1^{er} article assez petit : le 2^e plus long, souvent subépaissi : le dernier petit, grêle, subulé. *Menton* grand, transverse, trapézoïdiforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres ou assez grands, irrégulièrement subarrondis, assez saillants, situés loin du prothorax.

Antennes médiocres, parfois allongées, subfiliformes ou à peine épaissies ; presque droites ; à 1^{er} article en massue suballongée, parfois subcylindrique : le 3^e beaucoup plus long que le 2^e : les suivants graduellement un peu plus courts, non ou peu contigus : le dernier ovalaire ou ovale-oblong, acuminé, parfois subfusiforme.

Prothorax ovale ou subglobuleux, aussi large ou moins large que les élytres ; à angles nuls ou arrondis ; subtronqué au sommet ; tronqué à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci, au sommet et parfois sur les côtés (1). *Repli* grand, visible vu de côté, à *opercule prothoracique* corné, soudé et confondu avec lui.

Écusson assez petit, subogival, subarrondi au sommet.

Élytres transverses, subcarrées, suboblongues ou oblongues ; subobliquement coupées individuellement, en rentrant, à leur bord apical ; presque droites ou à peine arrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; finement rebordées sur la suture. *Repli* assez large, subvertical, subparallèle. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum subéchancré en avant ; médiocrement développé au devant des hanches antérieures ; à peine rétréci entre celles-ci en angle très-ouvert, à sommet souvent épâté, suivi d'un dos d'âne plus ou moins caréné. *Mésosternum* tronqué ou à peine échancré en avant ; assez fortement développé au devant des hanches intermédiaires ; traversé vers son tiers basilaire par une arête sensible, subrectiligne ou linéaire ; subinueusement rétréci en arrière en pointe brusque, parfois carénée. *Médiépisternums* grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une arête obsolète, arquée. *Médiépimères* assez réduites, allongées. *Métasternum* assez grand, parfois court, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en un lobe court, tronqué ou subéchancré ; subtronqué ou mousse et déclive à son bord antérieur. *Postépisternums* cachés par le repli des élytres. *Postépimères* peu visibles, enfouies.

(1) Le plus souvent le rebord des côtés fait défaut. Alors il est quelquefois remplacé, soit par une saillie mousse et arquée, soit par une linéole arquée, à peine distincte.

Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle ou parfois subarcuément élargi ; fortement rebordé sur les côtés ; à 4 premiers segments plus ou moins impressionnés en travers à leur base, subégaux : le 5^e beaucoup plus grand, largement subarrondi et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e étroit, assez saillant, rétractile : celui de l'armure plus ou moins caché. *Styles* distincts. *Ventre* ou simplement en faite, ou muni à sa base d'une carène comprimée et tranchante ; à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës ou subcontiguës, à pièce axillaire médiocre, subovale. Les *intermédiaires* moindres, conico-subovales, peu saillantes, subcontiguës ou contiguës. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique, étranglée dans son 1^{er} tiers, à partie après l'étranglement conico-subcylindrique ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* petits, subcunéiformes ; les *intermédiaires* subdilatsés, arrondis en dehors ; les *postérieurs* un peu plus grands, subovales. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* souvent subépaissies, les autres étroites. *Tibias* assez grêles, subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons grêles ; les *antérieurs* un peu plus courts (1). *Tarses* à 4^e article bilobé ; les *antérieurs* courts, à 4 premiers articles modérément dilatsés, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins allongés, subfiliformes, à 4 premiers articles graduellement moins longs, avec le 1^{er} suballongé, allongé ou même très-allongé : le dernier subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* assez petits, grêles, arqués.

Obs. Ce genre, remarquable par sa coloration et par la structure du 4^e article des tarsi et du dernier article des palpes maxillaires, renferme un nombre médiocre d'espèces qui se rencontrent au bord des eaux ou autres lieux humides, cachées sous les feuilles, mousses, détritiques, etc. Généralement, elles sortent et volent pendant la nuit.

Il peut donner lieu à 2 sous-genres, ainsi que l'indique le tableau suivant :

(1) Ils sont ordinairement plus densément ciliés en dessous.

- a. *Base du ventre* simplement relevée en falte ou carène obtuse. *Prothorax* non rebordé sur les côtés. *Pointe mésosternale* non carénée. *Corps* ailé. *Abdomen* et *pièds* d'un noir bleuâtre (sous-genre *Paederidus*, de *Paederus*, Pédère, et εἶδος, image).
- b. *Abdomen* à pubescence subuniforme. Le 5^e *arceau ventral* assez densément ponctué : les 2^e à 4^e à impression basilaire ponctuée. *Taille* grande. 1. RUFICOLLIS.
- bb. *Abdomen* à pubescence condensée en tache triangulaire cendrée, sur les côtés des 4 premiers segments. Le 5^e *arceau ventral* épar-
sement ponctué : les 2^e à 4^e à impression basilaire lisse. *Taille*
un peu moindre. 2. GEMELLUS.
- aa. *Base du ventre* relevée en carène tranchante et comprimée. *Pointe*
mésosternale plus ou moins carénée. *Abdomen* et *pièds* en ma-
jeure partie d'un roux testacé (sous-genre *Paederus* verus).
- c. *Prothorax* très-finement rebordé sur les côtés. *Corps* aptère.
Mandibules et *hanches postérieures* noires.
- d. *Élytres* plus courtes que le *prothorax*, élargies en arrière.
- e. *Abdomen* fortement élargi. *Genoux* largement noirs. *Mésoster-*
num à peine ponctué, à *carène terminale* bien accusée. *Taille*
grande. 3. BAUDII.
- ee. *Abdomen* à peine élargi. *Genoux* étroitement rembrunis. *Mé-*
sosternum grossièrement ponctué, à *carène terminale* peu
distincte ou réduite à la pointe même. *Taille* moyenne. 4. BREVIPENNIS.
- dd. *Élytres* de la longueur du *prothorax*, à peine élargies en arrière.
Carène mésosternale bien accusée, avancée jusqu'au quart du
disque. *Taille* grande. 5. LITTORALIS.
- cc. *Prothorax* nullement rebordé sur les côtés. *Carène mésosternale*
courte ou réduite à la pointe même. *Corps* ailé
- f. *Mandibules* testacées. Le *pénultième article des palpes maxil-*
laires rembruni à son sommet seulement.
- g. *Élytres* oblongues, fortement et plus ou moins densément ponc-
tuées. *Tibias* plus ou moins testacés.
- h. *Prothorax* sensiblement rétréci en arrière, à peine moins large
en avant que les *élytres* : *celles-ci* un peu plus longues que le
prothorax. *Taille* grande 6. RIPARIUS.
- hh. *Prothorax* subparallèle ou à peine rétréci en arrière, beaucoup
moins large en avant que les *élytres* : *celles-ci* sensiblement
plus longues que le *prothorax*. *Taille* moyenne. 7. LONGIPENNIS.
- gg. *Élytres* suboblongues, à peine plus longues que le *prothorax*,
fortement et peu densément ponctuées. *Tibias* rembrunis. *Taille*
médioce. 8. CALIGATUS.
- ff. *Mandibules* noirâtres. Le *pénultième article des palpes maxil-*
laires entièrement rembruni. *Élytres* à peine oblongues, un peu
plus longues que le *prothorax*, assez fortement et assez densément
ponctuées. *Taille* assez petite. 9. LIMNORHINUS.

1. *Paederus (Paederidus) ruficollis*, FABRICIUS.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir bleuâtre et brillant, avec les élytres bleues, le prothorax rouge, la base des pattes et le dessous des 2 premiers articles des antennes d'un roux de poix. Tête sub-orbulaire, de la largeur du prothorax, assez densément ponctuée sur les côtés. Prothorax subovale, sensiblement rétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, légèrement, vaguement et subéparsément ponctué. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen finement et assez densément ponctué, à pubescence subuniforme.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et profonde.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et subarrondie.

Paederus ruficollis, FABRICIUS, Spec. Ins. I, 339, 2. — OLIVIER, Ent. III, n° 44, 4, 1, pl. 1, fig. 1. — GRAVENHORST, Micr. 183, 2; — Mon. 143, 13. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 345, 1; — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 373, 2. — MANNERHEIM, Brach. 39, 4. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 430, 4. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 662, 26. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 732, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 233, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 571, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 731, 10. — THOMSON, Skand. Col. II, 197, 4. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 335, 8.

Staphylinus ruficollis, PAYKULL, Mon. Staph. 26, 18.

Staphylinus thoracicus, FOURCROY, Ent. Par. I, 170, 23.

Le *Staphylinus noir à corselet rouge*, GEOFFROY, Ins. I, 370, 23.

Variété *a*. Antennes plus longues, à articles plus allongés. Taille un peu plus grande.

Paederus longicornis, AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 319. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 571, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 730, 9.

Paederus ruficollis, var. *b*, *c*, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 109.

Paederus carbonarius, GAUTIER, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 394.

Long., 0^m,0088 (4 l.); — larg., 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps allongé, subconvexe, ailé, d'un noir bleuâtre et brillant, avec les élytres bleues; revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, soyeuse et peu serrée.

Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax; finement pubescente et fortement sétosellée; assez fortement et assez densément ponctuée sur les côtés, éparsement ou presque lisse sur son milieu; d'un noir bleu et brillant. *Front* très-large, peu convexe, marqué en arrière et sur les côtés de quelques pores sétifères plus gros; creusé de chaque côté, entre les yeux et entre les antennes, d'une impression subarrondie et peu profonde. *Cou* noir, pointillé sur les côtés, lisse et brillant sur son milieu. *Labre* d'un noir submétallique, lisse et brillant à sa base, fortement rugueux et cilié de soies pâles vers son sommet. *Mandibules* d'un noir de poix. *Palpes* roux, avec le pénultième article noir.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs, souvent lavés de gris micacé.

Antennes suballongées, un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; à peine épaissies, finement duveteuses et brièvement pilosellées; noires, avec le dessous des 2 premiers articles d'un roux de poix; le 1^{er} renflé en massue suballongée: le 2^o oblong, obconique: le 3^o allongé, beaucoup plus long que le 2^o: les 4^o à 10^o graduellement moins longs, obconiques: les 4^o à 7^o suballongés, les pénultièmes oblongs: les dernier suballongé, fusiforme.

Prothorax subovale, sensiblement rétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres; subtronqué au sommet; largement arrondi en avant sur les côtés; tronqué à la base; assez convexe; à pubescence obscure, avec quelques soies redressées dans son pourtour, dont 2 plus longues et écartées sur les côtés; d'un rouge de corail brillant, avec le fin rebord antérieur rembruni; finement, légèrement, vaguement et subéparsement ponctué, avec quelques points un peu plus gros, et un espace longitudinal lisse, parfois très-finement et obsolètement canaliculé en arrière. *Repli* rouge, subimpressionné, presque lisse.

Écusson rugueux, d'un noir bleuâtre.

Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax; à peine arquées sur les côtés; légèrement convexes; subsillonées le long de la suture qui est subélevée; à pubescence blanchâtre et peu serrée, avec quelques soies obscures et redressées le long de la base; assez fortement et assez densément ponctuées; d'un bleu brillant, parfois un peu violet. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres; subparallèle, subatténué dans son dernier tiers; assez convexe, avec les 4 premiers segments sensiblement impressionnés en travers à leur base; modérément

pubescent, avec la pubescence blanchâtre, plus distincte mais plus embrouillée sur les 3 premiers segments ; éparsément sétosellé ; finement et assez densément ponctué, un peu plus densément sur les 5^e et 6^e segments, à peine au fond des impressions des 3 premiers ; entièrement d'un noir assez brillant et plus ou moins bleuâtre. Le 6^e étroit, subogivalement arrondi au sommet. *Styles* saillants, noirs, pubescents.

Dessous du corps d'un noir brillant, plus bleuâtre sur le ventre, avec l'antépectus rouge. *Tempes* pubescentes, éparsément ponctuées. *Proster-num* glabre, presque lisse ou à peine ridé en travers en avant. *Mé-sosternum* fortement rugueux à sa base, finement en arrière. *Métasternum* modérément ponctué, pubescent, à peine convexe, avec une ligne médiane lisse, fovéolée en arrière. *Ventre* convexe, pubescent, à peine sétosellé, subéparsément ponctué, plus densément sur les 5^e et surtout 6^e arceaux ; le 1^{er} à peine caréné à sa base : les 2^e à 4^e à impression basilaire ponctuée.

Pieds pubescents, subrâpeusement pointillés, noirs, avec les hanches postérieures un peu bleuâtres. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article très-allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

PATRIE. On trouve cette belle espèce, tout l'été, courant sur le lit desséché des rivières, dans toute la France, même dans la zone méditerranéenne.

Obs. Quelquefois le 5^e arceau ventral ♂ est subdéprimé en arrière et subéchancré à son bord apical. Rarement, la tête, l'abdomen et même les élytres sont d'un noir sans reflet bleuâtre. Généralement l'abdomen est d'un noir bleuâtre, souvent d'une manière plus accusée sur le 5^e segment, d'autres fois il est entièrement noir, sans reflet bleuâtre. Nous avons vu un échantillon du Portugal, et dont le prothorax est un peu plus fortement élargi en avant.

La variété *longicornis*, propre au bassin du Rhône, est un peu plus grande, avec les antennes plus longues, à articles évidemment plus allongés. La tête paraît un peu moins fortement et un peu moins densément pointillée sur les côtés. La ponctuation des 4 premiers segments de l'abdomen est un peu plus serrée. La base des antennes et des palpes est plus obscure, souvent noirâtre. Malgré ces différences, nous la regardons comme une variété locale, à laquelle on rapporte le *sanguinicollis* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 281).

2. *Paederus (Paederidus) gemellus*, KRAATZ.

Allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un noir brillant, avec la tête et les élytres bleuâtres, le prothorax rouge, la base des palpes et le dessous des 2 premiers articles des antennes d'un roux subtestacé. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, modérément ponctuée sur les côtés. Prothorax subovale, rétréci en arrière, d'un tiers moins large que les élytres, finement, vaguement et éparsement ponctué. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen finement et éparsement ponctué, un peu plus densément sur le 5^e segment, à pubescence condensée en tache triangulaire cendrée sur les côtés des 4 premiers.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et profonde.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et subarrondie.

Paederus gemellus, KRAATZ, Ins, Deut. II, 731, 11.

Paederus ruficollis, var. *a*, BAUDI, Berl. Zeit. 1857, 109. — Var. *β*, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 335, 8.

Long., 0^m,0072 (3 1/4 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

PATRIE. Cette espèce est presque aussi répandue que la précédente. Elle se trouve de la même manière et à peu près dans les mêmes localités.

Obs. Nous nous dispenserons de la décrire plus complètement, et nous nous bornerons à indiquer les différences qui la séparent du *ruficollis*. Elle est généralement moins grande. Elle a à peu près la même couleur; seulement, l'abdomen est ordinairement plus noir, sans reflet bleuâtre, avec sa ponctuation moins serrée, et sa pubescence blanche condensée sur les côtés des 4 premiers segments où elle forme comme des taches triangulaires pâles. Les antennes sont un peu moins allongées. Le dessous de leurs 2 premiers articles et la base des palpes sont généralement d'une couleur plus claire. Le prothorax est un peu plus étroit. Les élytres, un peu plus courtes, sont à peine plus convexes. Le 5^e arceau ventral est moins densément ponctué; l'impression basilaire des 2^e à 4^e est évidemment plus lisse, et il en est à peu près de même de celle des 2^e à 4^e seg-

ments dorsaux. La forme générale est un peu moins allongée, etc. Les caractères ci-dessus sont assez constants et assez nombreux pour valider l'espèce.

Nous avons trouvé aux environs de Cluny (Saône-et-Loire) un exemplaire à tête et élytres noirs, sans reflet bleuâtre.

La ponctuation du 1^{er} arceau ventral est plus ou moins forte, plus ou moins serrée, ainsi que dans l'espèce précédente.

La définition des angles postéro-externes des élytres ne permet pas de réunir au *gemellus* l'*Algiricus* de Motschoulsky (*Bull. Mosc.* 1858, II, 635) (1).

3. *Paederus Baudii*, FAIRMAIRE.

Aptère, allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un rouge clair et brillant, avec les élytres d'un bleu verdâtre, le milieu des antennes et le sommet des cuisses largement rembrunis, la tête, la poitrine et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, éparsément ponctuée sur les côtés. Prothorax subovale, rétréci en arrière, presque aussi large en avant que les élytres à leur sommet, très-finement rebordé sur les côtés, assez finement et très-éparsément ponctué. Élytres transverses, d'un tiers plus courtes que le prothorax, élargies en arrière, assez fortement et éparsément ponctuées. Abdomen assez fortement élargi sur les côtés, finement et éparsément ponctué.

♂ Le 5^e arceau ventral à peine sinué dans le milieu de son bord apical, lisse au devant du sinus. Le 6^e avec une incision profonde, sub-rétrécie à son ouverture.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e prolongé en ogive étroite.

Paederus Baudii, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, Bull. 184. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 329, 1.

Paederus Lusitanicus, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 107.

Paederus ventricosus, GAUTIER, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 77.

Long., 0^m,0088 (4 l.); — larg., 0^m,0019 (5/6 l.).

Corps allongé, aptère, subconvexe, plus ou moins étranglé vers son

(1) On peut réunir au même sous-genre le *P. memnonius* d'Erichson (664, 32), espèce d'Égypte, entièrement noire, avec les élytres un peu violacées ou bleuâtres. Elle est un peu plus étroite que le *gemellus*.

milieu, d'un rouge de corail brillant avec les élytres bleues, la tête et les 4^e et 5^e segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence cendrée (1) et peu serrée.

Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax; finement pubescente, fortement sétosellée, avec quelques soies plus longues; assez finement et éparsement ponctuée avec quelques points sétifères plus gros; plus lisse sur son milieu; d'un noir brillant. *Front* large, peu convexe, impressionné de chaque côté, en avant entre les antennes. *Cou* d'un rouge brillant, lisse sur son milieu. *Labre* noir, rugueux et sétosellé en avant. *Mandibules* noires. *Palpes* d'un roux testacé, avec le sommet du 3^e article des maxillaires rembruni.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; grêles, subfiliformes ou à peine épaissies; finement duvetueuses et distinctement pilosellées; rousses ou testacées, avec leurs 5^e à 9^e articles plus ou moins rembrunis; le 1^{er} en massue suballongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e allongé, beaucoup plus long que le 2^e: les suivants graduellement moins longs, subobconiques: les 4^e à 7^e assez allongés, les pénultièmes oblongs: le dernier ovale-suballongé ou subfusiforme.

Prothorax subovale, rétréci en arrière où il est aussi large que la base des élytres; presque aussi large en avant que le sommet de celles-ci; subtronqué à son bord antérieur; très-largement arrondi en avant sur les côtés et très-finement rebordé sur ceux-ci; tronqué à la base; assez fortement convexe; finement pubescent, avec des soies redressées dans son pourtour, plus ou moins nombreuses, dont 2 beaucoup plus longues et écartées sur les côtés; d'un rouge de corail brillant; assez finement et très-éparsement ponctué, avec un large espace longitudinal médian, lisse. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson à peine ponctué, roussâtre.

Élytres transverses, élargies de la base au sommet (2); d'un tiers plus courtes que le prothorax; assez convexes; finement et éparsement pubescentes, avec çà et là quelques soies obscures et redressées; assez fortement, subaspèremment et éparsement ponctuées; d'un bleu brillant, parfois verdâtre. *Épaules* largement arrondies.

(1) La pubescence est cendrée principalement sur les élytres, à peine sur l'abdomen.

(2) De ce que le prothorax est rétréci en arrière et les élytres en avant, il en résulte que le corps paraît étranglé vers son milieu, ou plutôt un peu avant celui-ci.

Abdomen peu allongé, aussi large à sa base que les élytres, mais plus (♂) ou moins (♀) arcuément élargi sur les côtés, puis acuminé en arrière ; convexe, avec les 4 premiers segments subsillonés en travers à leur base ; subéparsément pubescent ; plus ou moins fortement sétosellé ; finement et éparsément ponctué ; d'un rouge testacé brillant, avec les 5^e et 6^e segments noirs (1). Le 6^e en ogive étroite et arrondie. *Styles* grêles.

Dessous du corps éparsément pubescent, d'un rouge brillant, avec le dessous de la tête, le médipectus, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs. *Tempes* pileuses, très-éparsément ponctuées. *Prosternum* glabre, presque lisse ou à peine ridé en travers. *Mésosternum* presque lisse en arrière, à carène plus ou moins accusée et avancée sur le disque. *Métasternum* éparsément ponctué et pubescent, court. *Ventre* convexe, éparsément ponctué, éparsément pubescent, avec quelques soies redressées vers son sommet.

Pieds finement pubescents, éparsément ponctués, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures noires et les cuisses largement rembrunies à leur extrémité. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article allongé, subégale aux 2 suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce, qui est très-rare, se prend en août, dans les Alpes maritimes, sur la frontière française.

Obs. Elle est remarquable par sa taille grande, étranglée vers son milieu ; par ses élytres courtes, élargies en arrière, éparsément ponctuées ; par son abdomen arqué sur les côtés et sensiblement plus large dans son milieu que les élytres, etc. (2).

4. *Paederus brevipennis*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Aptère, allongé, peu convexe, finement pubescent, d'un rouge clair et brillant, avec les élytres bleues, le milieu des antennes largement, les genoux étroitement rembrunis, la tête, la poitrine et les 5^e et 6^e segments

(1) Le 2^e basilaire, parfois un peu découvert, est rembruni.

(2) Près du *Baudii* se placerait une espèce du Portugal et de Galice, le *Paederus Lusitanicus* d'Aubé (Ann. Soc. Ent. Fr. 1842, 236 (nec Baudi)). Elle a la taille et le corps étranglé du *Baudii*, mais l'abdomen est subparallèle, le 3^e article des palpes maxillaires est plus largement rembruni ; l'écusson est noir ; les élytres sont moins élargies en arrière, plus fortement et plus densément ponctuées, etc. — Long., 0,009.

de l'abdomen noirs. Tête suborbiculaire, environ de la largeur du prothorax, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax subglobuleusement ovalaire, subrétréci en arrière, presque plus large en avant que les élytres à leur sommet, très-finement rebordé sur les côtés, bisérialement ponctué sur le dos, éparsement et vaguement sur les côtés. Élytres subtransverses, un peu plus courtes que le prothorax, élargies en arrière, fortement et assez densément ponctuées. Abdomen à peine élargi sur les côtés, assez finement et modérément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et assez profonde, subévasée à son ouverture. Tête de la largeur du prothorax.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et mousse. Tête à peine moins large que le prothorax.

Paederus brevipennis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 430, 3. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 651, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 722, 3. HEER, Faun. Helv. I, 234, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 570, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 727, 3. — BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 108. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 330, 2.

Paederus geniculatus, DIETRICH, Stett. Ent. Zeit. XVI, 201, 1.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, aptère, peu convexe, subétranglé vers son milieu, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, la tête et les 4^e et 5^e segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une pubescence assez fine et peu serrée, cendrée sur les élytres.

Tête subtransverse (♂) ou suborbiculaire (♀), aussi large ou à peine moins large que le prothorax; à peine pubescente, mais fortement sétosellée, avec quelques soies beaucoup plus longues; assez fortement et éparsement ponctuée sur les côtés avec des points sétifères un peu plus gros, et le milieu lisse; d'un noir brillant. Front large, peu convexe, impressionné de chaque côté entre les antennes. Cou d'un rouge brillant, presque lisse sur son milieu. Labre noir, subrugueux et sétosellé en avant. Mandibules noires. Palpes d'un roux testacé, avec le pénultième article des labiaux presque entièrement rembruni, celui des maxillaires seulement à son sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies; finement duveteuses et assez fortement pilo-

sellées ; d'un roux testacé, avec les 5^e à 9^e articles ordinairement rembrunis ; le 1^{er} en massue suballongée : le 2^e oblong, obconique : le 3^e suballongé, sensiblement plus long que le 2^e : les suivants graduellement moins longs et un peu plus épais, obconiques : les 4^e à 7^e fortement oblongs, les pénultièmes moins fortement : le dernier ovale-oblong, fortement acuminé au sommet.

Prothorax subglobuleusement ou courtement ovalaire, subrétréci en arrière où il est environ de la largeur de la base des élytres ; presque plus large en avant que celles-ci à leur sommet ; subtronqué à son bord antérieur ; subarqué sur les côtés, et puis très-finement rebordé sur ceux-ci ; tronqué à sa base ; assez convexe ; à pubescence obscure et subredressée, avec 2 très-longues soies écartées sur les côtés ; d'un rouge de corail brillant ; assez fortement, et bisérialement ponctué sur le dos, éparsément et vaguement sur les parties latérales, avec un large espace longitudinal médian, lisse. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson rugueusement pointillé, roussâtre.

Élytres subtransverses, élargies de la base au sommet, un peu plus courtes que le prothorax ; faiblement convexes ; à pubescence cendrée, avec çà et là, et surtout le long de la base, quelques soies obscures et redressées ; fortement et assez densément ponctuées ; d'un bleu brillant, tirant parfois sur le violet ou sur le vert. *Épaules* largement arrondies.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; graduellement à peine élargi jusqu'après son milieu et puis atténué au sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments subsillonés en travers à leur base ; à pubescence obscure, à reflets grisâtres suivant un certain jour, avec quelques soies noires et redressées ; assez finement et modérément ou subéparsément ponctué ; d'un rouge testacé brillant, avec les 5^e et 6^e segments noirs. Le 6^e en ogive arrondie. *Styles* peu saillants, grêles.

Dessous du corps éparsément pubescent, d'un rouge brillant, avec le dessous de la tête, le disque du mésosternum, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs. *Tempes* pileuses et très-éparsément ponctuées. *Prosternum* glabre, presque lisse. *Mésosternum* grossièrement ponctué, à carène terminale peu distincte ou réduite à la pointe même. *Métasternum* peu convexe, assez court, éparsément ponctué et pubescent. *Ventre* convexe, éparsément ponctué, éparsément pubescent, avec quelques soies obscures et redressées.

Pieds légèrement pubescents, éparsément pointillés, d'un roux testacé avec les hanches postérieures noires et tous les genoux étroitement rembrunis. *Tarses* souvent subobscurcis à leur sommet; les *postérieurs* à 1^{er} article allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se tient cachée sous les feuilles humides des forêts et des montagnes. Elle se trouve, tout l'été, dans les parties septentrionales et orientales de la France.

Obs. Outre sa taille beaucoup moindre, elle diffère du *Baudii* par ses élytres moins courtes, par son abdomen bien moins élargi et par ses genoux plus étroitement rembrunis. Le mésosternum est grossièrement ponctué, à carène terminale moins accusée, réduite à la pointe même, etc.

Les élytres varient du bleu au violet ou au verdâtre.

Le 5^e arceau ventral ♂ est, rarement, subéchancré au sommet, et lisse au devant de l'échancrure (1).

5. *Paederus littoralis*, GRAVENHORST.

Aptère, allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un rouge clair et brillant, avec les élytres bleues, le milieu des antennes et le sommet des palpes un peu rembrunis, l'extrémité des cuisses largement, la tête, la poitrine et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs. Tête suborbiculaire, environ de la largeur du prothorax, éparsément ponctuée sur les côtés. Prothorax subglobuleux, rétréci en arrière, presque plus large en avant que les élytres à leur sommet, très-finement rebordé sur les côtés, bisérialement ponctué sur le dos, éparsément et vaguement sur les côtés. Élytres subcarrées, de la longueur du prothorax, à peine élargies en arrière, fortement et modérément ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et subéparsément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et profonde, un peu resserrée à son ouverture. Tête subtransverse, un peu plus large que le prothorax.

(1) Avant le *littoralis* pourrait figurer le *meridionalis* de Motschoulsky (Fauvel, 331).

Il est plus grand et plus robuste que le *littoralis*. La ponctuation de la tête et du prothorax est un peu plus distincte, et celui-ci paraît un peu plus rétréci en arrière. Les élytres, à peine plus courtes, sont un peu moins densément ponctuées, etc. — Long., 0,009.

PATRIE. Espagne, Italie, Sicile, Autriche, Algérie.

♀ Le 6° arceau ventral bisinué au sommet, avec le lobe médian prolongé en angle. Tête orbiculaire, à peine moins large que le prothorax.

Paederus littoralis, GRAVENHORST, Micr. 61, 4. — MANNERHEIM, Brach. 39, 2. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 429, 2. — RUNDE, Brach. Hal. 13, 1. — ERICHSON, Col. March. I, 519, 3; — Gen. et Spec. Staph. 650, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 722, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 234, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 570, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 726, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 196, 1.

Paederus riparius, var. LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. I, 346, 2.

Paederus riparius, OLIVIER, Ent. III, n° 44, 4, 2, pl. I, fig. 2.

Staphylinus riparius, SKRANK, En. Ins. Austr. 233, 41.

Paederus gregarius, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 331, 3.

Long., 0^m,0077 (3 1/2 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, aptère, subconvexe, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, la tête et les 5° et 6° segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence peu serrée, obscure ou cendrée.

Tête subtransverse (♂) ou suborbiculaire (♀), souvent un peu plus large (♂) que le prothorax; à peine pubescente, mais fortement sétosellée, avec quelques soies beaucoup plus longues; assez fortement et éparsément ponctuée, avec quelques points sétifères un peu plus gros, et le milieu lisse; d'un noir brillant. Front large, peu convexe, subimpressionné de chaque côté, en avant entre les antennes. Cou d'un rouge brillant, presque lisse sur son milieu. Labre noir, subrugueux et sétosellé en avant. Mandibules noires. Palpes testacés, à pénultième article rembruni à son sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, à peine épaissies; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; testacées ou d'un roux testacé, avec les 5° à 9° articles souvent un peu rembrunis, au moins à leur sommet; le 1^{er} en massue suballongée: le 2° oblong, obconique: le 3° allongé, beaucoup plus long que le 2°: les 4° à 10° graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, obconiques: les 4° à 7° suballongés: les pénultièmes oblongs: le dernier ovale-oblong, obliquement acuminé au sommet.

Prothorax subglobuleux, presque aussi large antérieurement que long,

assez fortement rétréci en arrière où il est moins large que la base des élytres; presque plus large en avant que celles-ci à leur sommet; sub-tronqué à son bord antérieur; arrondi antérieurement sur les côtés et très-finement rebordé sur ceux-ci; tronqué à sa base; assez convexe; distinctement pilosellé, avec 2 très-longues soies écartées sur les côtés; d'un rouge de corail brillant; bisérialement ponctué sur le dos, un peu plus finement mais vaguement et éparsément sur les côtés, avec un large espace longitudinal lisse. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson finement chagriné, rugueux, d'un roux obscur et presque mat.

Élytres subcarrées ou à peine plus longues que larges, à peine élargies en arrière, environ de la longueur du prothorax; légèrement convexes, parfois subimpressionnées le long de la suture; à pubescence cendrée, avec de nombreuses soies obscures et redressées, celles de la base et surtout de vers l'écusson plus longues; fortement et modérément ou peu densément ponctuées; d'un bleu brillant, parfois violacé ou verdâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle, atténué seulement vers son sommet; assez convexe, avec les 4 premiers segments impressionnés en travers à leur base; à pubescence obscure, à reflets grisâtres, avec quelques soies noires et redressées; finement et subéparsément ponctué; d'un rouge testacé brillant, avec les 5^e et 6^e segments noirs. Le 6^e étroit, subarrondi au sommet. *Styles* peu saillants.

Dessous du corps finement pubescent, d'un rouge brillant, avec le dessous de la tête, le disque postérieur du mésosternum, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs. *Tempes* pileuses et très-éparsément ponctuées. *Prosternum* glabre, presque lisse ou à peine ridé en travers. *Mésosternum* grossièrement ponctué, à carène terminale bien accusée, avancée au moins jusqu'au quart du disque (1). *Métasternum* à peine convexe, assez développé, pubescent, éparsément sétosellé, éparsément ponctué. *Ventre* convexe, subéparsément ponctué, pubescent, avec quelques soies obscures et redressées, surtout vers le sommet.

Pieds finement pubescents, finement et subaspèremment pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures et l'extrémité des cuisses

(1) Ce caractère de la carène est remarquable.

largement noires. *Tarses* souvent subobscurcis à leur sommet ; les *postérieurs* à 1^{er} article allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce est très-commune, toute l'année, dans les lieux humides, sous les mousses, les feuilles, les pierres, au pied des arbres, dans presque toute la France.

Obs. Elle diffère des 2 précédentes par sa forme non visiblement étranglée vers le milieu, par son prothorax moins ovale et plus fortement rétréci en arrière, par ses élytres moins courtes, par son abdomen plus parallèle et surtout par son mésosternum à carène plus accusée et plus prolongée en avant, etc.

Les élytres, ordinairement bleues, sont quelquefois violacées, d'autres fois verdâtres. Le mésosternum est roux à sa base et sur ses côtés.

Les exemplaires de la Provence sont d'une taille un peu moindre, avec leur prothorax parfois moins élargi et plus largement arrondi antérieurement, et les genoux quelquefois moins largement rembrunis. Nous avons même vu 2 exemplaires, capturés jadis à Tarsous par M. Wachanru, et dont les genoux sont étroitement rembrunis. Peut-être est-ce là le *geniculatus* de Peyron (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1858, 430).

On rapporte parfois au *littoralis* le *gregarius* de Scopoli (*Ent. Carn.* 102), et le *vulgaris* de Miller (*Verh. Zool. Wien.* II, 27).

6. *Paederus riparius*, LINNÉ.

Ailé, allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un rouge clair et brillant, avec les élytres bleues, les antennes, moins leur base et le sommet des palpes rembrunis, l'extrémité des cuisses, la tête, le postpectus et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, finement et éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax suboblong, sensiblement rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, mousse sur les côtés, bisérialement ponctué sur le dos, très-éparsement et vaguement sur les parties latérales. Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, subparallèles, fortement et assez densément ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et éparsement ponctué. Mandibules d'un roux testacé.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et assez profonde.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et subarrondie.

Staphylinus riparius, LINNÉ, Faun. Suec. n° 846; — Syst. Nat. I, II, 684, 8. — DE VILLERS, Ent. I, 413, 8. — FOURCROY, Ent. Par. I, 170, 21. — PAYKULL, Mon. Staph. 27, 19.

Paederus riparius, FABRICIUS, Syst. Ent. 268, 1. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. 345, 2, pl. 79, fig. 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 372, 1. — MANNERHEIM, Brach. 39, 3. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 428, 1. — RUNDE, Brach. Hal. 13, 1. — ERICHSON, Col. March. I, 518, 1; — Gen. et Spec. Staph. 653, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 722, 5. — HEER, Faun. Helv. I, 234, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 571, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 727, 4. — THOMSON, Skand. Col. II, 196, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 332, 4.

Long., 0^m,0076 (3 1/2 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.)

Corps allongé, ailé, subconvexe, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, la tête et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence cendrée, peu serrée, couchée, entremêlée de soies redressées, obscures et nombreuses.

Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, à peine pubescente, mais fortement pilosellée, avec quelques soies beaucoup plus longues; finement et éparsement ponctuée, avec quelques points sétifères plus gros, et le milieu lisse; d'un noir brillant. *Front* large, peu convexe, subimpressionné de chaque côté en avant, entre les yeux et entre les antennes. *Cou* d'un roux brillant, presque lisse sur son milieu. *Labre* noir, rugueusement ponctué et sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux testacé. *Palpes* testacés ou d'un roux testacé, avec leur pénultième article en majeure partie rembruni, ou au moins dans sa dernière moitié.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs, parfois lavés de gris micacé.

Antennes assez allongées, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez grêles, à peine épaissies; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; obscures, avec leurs 3 ou 4 premiers articles testacés; le 1^{er} en massue suballongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e allongé, 2 fois aussi long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement moins longs et à peine plus épais, obconiques: les 4^e à 8^e assez allongés: les pénultièmes oblongs: le dernier ovale-oblong, obliquement acuminé au sommet.

Prothorax en carré suboblong, sensiblement rétréci en arrière et arrondi aux angles; évidemment moins large à sa base que les élytres; à peine moins large en avant que celles-ci à leur sommet; subtronqué à celui-ci; fortement arrondi aux angles antérieurs; presque droit dans le

milieu de ses côtés qui ne sont point rebordés ; tronqué à la base ; convexe ; distinctement sétosellé mais à peine pubescent, avec 2 soies beaucoup plus longues et écartées sur les côtés ; d'un rouge de corail brillant ; bisérialement ponctué sur le dos, plus finement, très-éparsément et vaguement sur les parties latérales, avec un large espace longitudinal médian lisse. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson rugueux, d'un roux obscur.

Élytres oblongues, subparallèles ou à peine élargies en arrière, un peu plus longues que le prothorax ; légèrement convexes ; parfois subimpressionnées derrière l'écusson le long de la suture ; finement et éparsément pubescentes, et, de plus, fortement sétosellées, avec quelques soies plus longues vers la base ; fortement et assez densément ponctuées ; d'un bleu brillant, rarement verdâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle, atténué seulement vers son sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; éparsément pubescent et distinctement sétosellé ; finement et éparsément ponctué ; d'un rouge testacé brillant, avec les 5^e et 6^e segments noirs. Le 6^e étroit, subarrondi au sommet. *Styles* grêles, parfois saillants.

Dessous du corps finement pubescent, d'un rouge assez clair, avec le dessous de la tête, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs. *Tempes* presque lisses, à peine ponctuées et à peine pileuses. *Prosternum* glabre, presque lisse. *Mésosternum* grossièrement mais peu profondément ponctué, d'un roux testacé, à carène terminale noire, courte ou réduite à la pointe même. *Métasternum* assez développé, éparsément ponctué, à peine convexe, obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, pubescent, éparsément sétosellé, éparsément ponctué, un peu moins lâchement sur les 5^e et 6^e arceaux.

Pieds finement pubescents, éparsément pointillés, d'un roux testacé, avec l'extrémité des cuisses assez largement noire, et le sommet des tarses rembruni (1). *Tarses postérieurs* à 1^{er} article très-allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

PATRIE. On rencontre cette espèce tout l'été, parmi les herbes des grands marais, dans presque toute la France. Elle est moins commune que la précédente.

(1) L'extrême base des hanches postérieures, avant l'étranglement, est plus ou moins rembrunie.

Obs. Elle est presque aussi grande mais un peu plus étroite et plus linéaire que cette dernière. Elle en diffère, du reste, par son prothorax plus oblong et non rebordé sur les côtés; par la présence des ailes sous les élytres qui sont moins courtes; par ses mandibules, son mésosternum et ses hanches postérieures d'un roux testacé; par sa carène mésosternale moins accusée et moins prolongée, etc.

Les élytres passent du bleu au violet, rarement au verdâtre. Les tibiais sont souvent rembrunis à leur base (1).

Thomson (*Skand. Col.* II, 195) a fait connaître la larve du *Paederus riparius*.

7. *Paederus longipennis*, ERICHSON.

Ailé, allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un rouge clair et brillant, avec les élytres bleues, les antennes, moins leur base et le sommet des palpes rembrunis, l'extrémité des cuisses, la base des tibiais et le sommet des tarses noirâtres, la tête, le postpectus et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, assez finement et éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax oblong, subparallèle, beaucoup moins large que les élytres, mousse sur les côtés, bisérialement ponctué sur le dos, très-éparsement et vaguement sur les parties latérales. Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, subparallèles, fortement et densément ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et éparsement ponctué. Mandibules d'un roux testacé.

♂ Le 5^e arceau ventral parfois à peine échancré à son bord apical et lisse au devant de l'écusson. Le 6^e avec une incision assez large et assez profonde.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et subarrondie. Le 5^e simple.

Paederus longipennis, ERICHSON, *Col. March.* I, 517, 1; — *Gen. et Spec. Staph.* 654, 4. — REDTENBACHER, *Faun. Austr.* 722, 5. — HEER, *Faun. Helv.* I, 234, 5.

(1) On trouve en Piémont, Tyrol et Sicile le *rusiceps* de Baudi (*Stud. Ent.* I, 138), distinct du *riparius* par sa tête d'un testacé rougeâtre, par la ponctuation des élytres plus écartée et celle de l'abdomen plus serrée. — Long., 0,007.

On pourrait y joindre comme variété le *melanurus* d'Aragona (*De Quib. Col.* 1830, 13; — *Erichson, Gen. et Spec.* 933), lequel a le corps entièrement testacé, sauf les 2 derniers segments de l'abdomen qui sont noirs.

— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 570, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 728, 5. — THOMSON, Skand. Col. II, 196, 3.

Paederus riparius, GRAVENHORST, Micr. 65, 5; — Mon. 143, 11.

Paederus fuscipes, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 334, 7.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, ailé, subconvexe, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, la tête et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence cendrée, peu serrée, couchée, entremêlée de soies redressées, obscures et nombreuses.

Tête suborbiculaire, environ de la largeur du prothorax; à peine pubescente mais fortement pilosellée, avec quelques soies plus longues; assez finement et éparsement ponctuée sur les côtés, avec quelques points plus gros, et le milieu lisse; d'un noir brillant. *Front* large, peu convexe, subimpressionné de chaque côté en avant, entre les yeux et entre les antennes. *Cou* d'un rouge brillant, presque lisse. *Labre* noir, rugueusement ponctué et sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux testacé. *Palpes* testacés, à pénultième article rembruni au sommet.

Yeux médiocres ou assez grands, irrégulièrement subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez grêles; à peine épaissies; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; obscures ou noirâtres, avec leurs 3 ou 4 premiers articles testacés; le 1^{er} en massue suballongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e allongé, presque 2 fois aussi long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement moins longs et un peu plus épais, obconiques: les 4^e à 7^e assez allongés, les pénultièmes un peu moins: le dernier ovale-oblong, obliquement acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subparallèle ou à peine rétréci en arrière, beaucoup moins large, en avant comme en arrière, que les élytres; subtronqué au sommet, largement arrondi aux angles antérieurs; presque droit sur les côtés qui ne sont point rebordés; tronqué à sa base; légèrement convexe; à peine pubescent; distinctement sétosellé, avec 2 soies beaucoup plus longues et écartées sur les côtés; d'un rouge de corail brillant; bisérialement ponctué sur le dos, plus finement, très-éparsement et vaguement sur les parties latérales, avec un espace longitudinal lisse. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson à peine pointillé ou presque lisse, obscur.

Élytres oblongues, subparallèles, sensiblement plus longues que le pro-

thorax ; légèrement convexes ; parfois subsillonnées derrière l'écusson le long de la suture ; éparsément pubescentes, et, de plus, fortement sétosellées, avec les soies de la base plus longues ; fortement et densément ponctuées ; d'un bleu brillant, parfois verdâtre. *Épaulés* arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres ; subparallèle, atténué seulement vers son sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; éparsément pubescent et distinctement sétosellé ; finement et éparsément ponctué ; d'un rouge testacé, avec les 5^e et 6^e segments noirs. Le 6^e étroit, à peine arrondi au sommet. *Styles* souvent saillants, grêles.

Dessous du corps finement pubescent, d'un rouge assez clair, avec le dessous de la tête, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs, et le disque postérieur du mésosternum souvent rembruni. *Tempes* éparsément pileuses et ponctuées. *Prosternum* glabre, presque lisse. *Mésosternum* grossièrement ponctué, au moins à sa base, à carène terminale courte mais bien distincte, noire. *Métasternum* assez grand, à peine convexe, pubescent et ponctué. *Ventre* convexe, pubescent, éparsément sétosellé, éparsément ponctué, un peu moins lâchement sur les 5^e et 6^e arceaux.

Pieds légèrement pubescents, éparsément ponctués, d'un roux testacé, avec l'extrémité des cuisses antérieures étroitement, des intermédiaires et postérieures assez largement noire, le bourrelet basilaire des hanches antérieures, la base des tibias et le sommet des tarsi plus ou moins rembrunis. *Tarsi postérieurs* à 1^{er} article très-allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce se trouve communément, toute l'année, dans presque toute la France, sous les pierres, les détritits, au bord des eaux, etc. Elle vole souvent pendant la nuit.

Obs. Elle a la forme du *riparius*. Elle est moindre, avec le prothorax plus parallèle sur ses côtés, plus étroit comparativement aux élytres. Celles-ci sont sensiblement plus longues que le prothorax, un peu plus densément ponctuées. Les tibias sont un peu plus obscurs à leur base. L'écusson est plus sombre, etc.

Elle varie beaucoup pour la taille. La couleur des élytres passe du bleu au violet ou au verdâtre. Les antennes sont parfois presque entièrement testacées ou avec l'extrémité légèrement enfumée. Le mésosternum est tantôt roux avec la carène terminale noire, tantôt roux avec

la partie postérieure du disque plus ou moins largement rembrunie. Quelquefois les tibias, surtout les intermédiaires et postérieurs, sont presque entièrement enfumés.

On rapporte au *longipennis* les *fuscipes* de Curtis (*Ent. Brit.* III, pl. 108) et de Stephens (*Ill. Brit.* V, 280) et *fulvipes* de ce dernier auteur (*Cat.* 3098). Le *corsicus* de Gautier (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1861, 393) se rapporterait aux petits exemplaires de la dite espèce.

8. *Paederus caligatus*, ERICHSON.

Ailé, allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, les antennes noirâtres, leur base et les palpes testacés, l'extrémité des cuisses largement, la tête, la poitrine et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs, les tibias et les tarses rembrunis. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, très-éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax subovale-oblong, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, mousse sur les côtés, très-éparsement ponctué. Élytres suboblongues, à peine plus longues que le prothorax, subparallèles, fortement et subéparsement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et éparsement ponctué, un peu plus densément en arrière. Mandibules d'un roux testacé.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et assez prononcée.

f ♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et mousse.

Paederus caligatus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 632, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 570, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 729, 6. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 18, fig. 90. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 333, 5.
Paederus paludosus, DIETRICH, Stett. Ent. Zeit. 1855, XVI, 202, 2.

Long., 0^m,0064 (3 l. à peine); — larg., 0^m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, ailé, subconvexe, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, la tête et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence cendrée, peu serrée, couchée, entremêlée de soies redressées, obscures et nombreuses.

Tête suborbiculaire de la largeur du prothorax; à peine pubescente mais fortement pilosellée, avec quelques soies plus longues; assez

finement et très-éparsement ponctuée, avec quelques points sétifères plus gros, et le milieu lisse; d'un noir luisant. *Front* large, obsolètement impressionné de chaque côté en avant, entre les yeux et entre les antennes. *Cou* d'un rouge brillant, presque lisse. *Labre* noir, ponctué et sétosellé en avant. *Mandibules* d'un roux testacé. *Palpes* testacés, à sommet non ou à peine rembruni.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis; subépaissies; finement duveteuses et distinctement piloscellées, noirâtres, avec les 3 premiers articles et la base du 4^e testacés; le 1^{er} en massue suballongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e allongé, beaucoup plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques: les 4^e à 6^e assez, les 7^e à 10^e moins allongés: le dernier ovalaire-oblong, obliquement acuminé au sommet.

Prothorax subovale-oblong, subrétréci en arrière, un peu moins large en avant que les élytres; subtronqué au sommet; largement arrondi aux angles antérieurs; presque droit sur le milieu de ses côtés qui ne sont point rebordés; tronqué à la base; assez convexe; non ou à peine pubescent, mais distinctement sétosellé, avec 2 soies plus longues et écartées sur les côtés; d'un rouge de corail brillant; assez finement, très-éparsement et vaguement ponctué. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson subruguleux, obscur.

Élytres en carré suboblong, subparallèles, à peine plus longues que le prothorax; subconvexes; parfois subsillonnées derrière l'écusson, le long de la suture; éparsement pubescentes, et, de plus, fortement sétosellées, avec les soies de la base plus longues; finement et subéparsement ponctuées; d'un bleu brillant et souvent verdâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle, atténué seulement vers son sommet; assez convexe, avec le 4^e premiers segments subimpressionnés en travers à leur base; éparsement pubescent; fortement sétosellé, avec des séries de soies plus longues; finement et éparsement ponctué, un peu moins lâchement sur les 5^e et 6^e segments; d'un rouge de corail brillant, avec ces deux mêmes segments noirs. Le 6^e étroit, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, d'un rouge de corail brillant, avec le dessous de la tête, le milieu du médipectus, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs. *Tempes* très-éparsement pileuses et

ponctuées. *Prosternum* glabre, presque lisse. *Mésosternum* grossièrement ponctué, plus éparsément en arrière, noir sur son disque. *Métasternum* assez développé, subéparsément ponctué et pubescent, à peine convexe, obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, éparsément pubescent, très-éparsément sétosellé, finement et éparsément ponctué, moins éparsément sur les 5^e et 6^e arceaux.

Pieds finement pubescents, éparsément ponctués, d'un roux testacé, avec au moins le tiers postérieur de toutes les cuisses noir, ainsi que le bourrelet basilaire des hanches postérieures, et les tibias et les tarse plus ou moins obscurs. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article très-allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, en été, sous les pierres, les mousses et feuilles tombées, dans les lieux humides, dans presque toute la France.

Obs. Les élytres sont moins longues, plus fortement et moins densément ponctuées que chez les 2 espèces précédentes. Le prothorax est moins étroit et moins parallèle que dans le *longipennis*, avec les tibias et les tarse plus obscurs, et la taille généralement un peu moindre. Le mésosternum est constamment largement rembruni sur son disque. Les antennes, à peine plus épaisses, ont leurs articles intermédiaires un peu moins longs. Le pénultième article des palpes est moins rembruni à son sommet, etc.

La couleur des élytres est souvent d'un vert foncé. La teinte foncée des tibias et des tarse ne permet de la confondre avec aucun de ses congénères, du moins des précédents.

9. *Paedrus limuophilus*, ERICHSON.

Ailé, allongé, subconvexe, finement pubescent, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, les antennes noirâtres, moins leur base, les palpes testacés, à pénultième article entièrement rembruni, l'extrémité des cuisses largement, la tête, la poitrine et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs, les tibias et les tarse plus ou moins obscurs. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax, finement et modérément ponctué sur les côtés. Prothorax subovale, médiocrement rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, mousse sur les côtés, finement

et bisérialement ponctué sur le dos, très-éparsement et vaguement sur les parties latérales. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que le prothorax, subparallèles, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et subéparsement ponctué. Mandibules noirâtres.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision assez large et assez profonde.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé en ogive étroite et mousse.

Paederus limnophilus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 653, 7. — REUTENBACHER, Faun. Austr. 722, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 371, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 729, 7. — BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 108. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén, III, 334, 6.

Paederus limnophilus, HEER, Faun. Helv. I, 233, 6.

Paederus minutus, GAUTIER, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 76.

Long., 0^m,0056 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, ailé, subconvexe, d'un rouge de corail brillant, avec les élytres bleues, la tête et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence cendrée, peu serrée, couchée, entremêlée de soies redressées, obscures et nombreuses.

Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax; à peine pubescente mais fortement sétosellée, avec des soies beaucoup plus longues; finement et modérément ponctuée sur les côtés, avec quelques points plus gros, et le milieu lisse; d'un noir luisant. Front large, assez convexe en arrière, subimpressionné de chaque côté en avant. Cou d'un rouge brillant, presque lisse. Labre noir, rugueux et sétosellé en avant. Mandibules noirâtres. Palpes testacés, avec leur pénultième article entièrement rembruni.

Yeux assez gros, subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, de la longueur de la tête et du prothorax rénnis; subépaissies; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; noires, avec les 3 premiers articles et la base du 4^e testacés; le 1^{er} en massue suballongée: le 2^e oblong, obconique: le 3^e suballongé, sensiblement plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais, obconiques: les 4^e à 6^e à peine allongés: les 7^e à 10^e oblongs: le dernier ovale-oblong, obliquement acuminé au sommet.

Prothorax subovale, médiocrement rétréci en arrière, à peine moins

large en avant que les élytres ; subtronqué au sommet ; largement arrondi aux angles antérieurs ; à peine arqué sur ses côtés qui ne sont point rebordés ; tronqué à la base ; assez convexe ; à peine pubescent mais distinctement sétosellé, avec 2 soies plus longues et écartées sur les côtés ; d'un rouge de corail brillant ; finement et bisérialement ponctué sur les parties latérales. *Repli* d'un rouge clair, subexcavé, presque lisse.

Écusson subruguleux, obscur, souvent roussâtre à sommet rembruni.

Élytres en carré à peine oblong, un peu plus longues que le prothorax ; subconvexes ; parfois subsillonnées derrière l'écusson le long de la suture ; éparsément pubescentes, et, de plus, fortement sétosellées, avec les soies de la base un peu plus longues ; assez fortement et assez densément ponctuées ; d'un bleu brillant et souvent verdâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle, atténué seulement vers son sommet ; assez convexe, avec les 4 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; éparsément pubescent ; fortement sétosellé, avec des séries de soies beaucoup plus longues ; finement et subéparsément ponctué ; d'un rouge de corail brillant, avec les 5^e et 6^e segments noirs. Le 6^e étroit, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, d'un rouge brillant, avec le dessous de la tête, le disque du médipectus, le postpectus et les 5^e et 6^e arceaux du ventre noirs. *Tempes* éparsément pileuses et ponctuées. *Prosternum* glabre, presque lisse. *Mésosternum* grossièrement ponctué, noir sur son disque. *Métasternum* médiocre, subéparsément ponctué et pubescent, à peine convexe, obsolètement canaliculé en arrière, sur son milieu. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, subéparsément ponctué, éparsément sétosellé.

Pieds légèrement pubescents, éparsément pointillés, testacés, avec le bourrelet basilaire des hanches postérieures, et au moins le dernier tiers de toutes les cuisses noirs, les tibias et les tarses d'un roux brunâtre, la base de ceux-là et le sommet de ceux-ci plus foncés ou presque noirs.

PATRIE. Cette espèce, moins commune que les précédentes, se trouve au bord des eaux, principalement dans les régions boisées et montagneuses : l'Alsace, la Savoie, les Alpes, les environs de Paris et de Lyon, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est la plus petite de nos espèces. Elle diffère du *caligatus*

outré la taille, par la teinte noirâtre des mandibules et du pénultième article des palpes. La ponctuation des élytres est un peu plus serrée. Les tibiais et les tarses, bien que rembrunis, ne sont pas aussi noirs, etc.

Les élytres sont souvent d'un bleu verdâtre assez sombre. L'écusson est parfois entièrement roux, avec les tibiais et les tarses rembrunis à leur base seulement. C'est sans doute à cette variété qu'il faut rapporter le *minutus* de Gautier.

Parfois (♀) les élytres sont à peine plus larges en arrière qu'en avant.

Genre *Sunius*, SUNIE, Stephens.

STEPHENS, Ill. Brit. V, 275. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 48, pl. 18, fig. 88, 89.

Étymologie : Σούπιον, mot propre.

CARACTÈRES. Corps allongé, plus ou moins étroit, linéaire (1), subdéprimé ou peu convexe, le plus souvent ailé.

Tête grande, saillante, subcarrée ou suboblongue, fortement resserrée à sa base, portée sur un col court, assez étroit mais non ponctiformé, égal au tiers ou au quart du vertex. *Tempes* mousses latéralement, fortement contiguës en dessous sur toute leur longueur. *Joues* sillonnées au devant des yeux pour recevoir le 1^{er} article des antennes à l'état de repos. *Épistome* très-court, réduit à un liseré très-étroit, largement tronqué ou à peine échancré en avant. *Labre* très-court, large, bidentulé au milieu de son bord antérieur, souvent subsinué de chaque côté de celui-ci (2). *Mandibules* longues, très-grêles, arquées en faucille, très-acérées, armées vers le milieu de leur côté interne d'une longue dent, grêle, arquée, très-acérée, précédée de 1 ou 2 petites dents. *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1^{er} article petit : le 2^e allongé, en massue grêle : le 3^e subégal au 2^e mais épaissi : le dernier très-petit, subulé, à peine distinct. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^e plus grand, plus épais, subovulaire : le dernier petit, grêle, subulé. *Menton* assez grand, transverse, tronqué en avant.

(1) Nous retranchons du genre *Sunius* quelques espèces étrangères à la France continentale et à forme plus courte, plus large et plus déprimée.

(2) Dans les derniers *Sunius* les dents sont moins saillantes.

Yeux assez petits ou médiocres, subarrondis, un peu saillants, situés assez loin du prothorax.

Antennes assez courtes, grêles, subfiliformes, droites (1), à 1^{er} article suballongé ou oblong, plus ou moins épaissi, moins long que les 2 suivants réunis; le 3^e souvent plus long que le 2^e : les suivants graduellement plus courts, non ou à peine contigus : le dernier plus ou moins oblong, subacuminé.

Prothorax subcordiforme, subitement atténué en avant, graduellement plus ou moins rétréci en arrière, moins large que les élytres; à angles souvent effacés ou arrondis; subtronqué ou à peine arrondi à sa base; à peine rebordé sur celle-ci et nullement sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, à *opercule prothoracique* plus ou moins réduit, corné, soudé, seulement distingué par une différence de texture.

Écusson petit, subtriangulaire.

Élytres subtransverses, subcarrées ou oblongues; subobliquement coupées individuellement, en rentrant, à leur bord apical; droites ou presque droites à leur angle postéro-externe; subarquées sur les côtés; à peine ou non rebordées sur la suture. *Repli* étroit, subvertical, à bord inférieur subsinué en arrière. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum un peu atténué en avant, subtronqué ou à peine échancré à son bord antérieur, subétranglé ou transversalement sillonné derrière celui-ci; assez fortement développé au devant des hanches antérieures; relevé ou gibbeux sur son disque; traversé vers son 1^{er} tiers par une arête arquée en avant et plus ou moins obsolète ou par une accolade obtuse; subsinueusement rétréci en arrière en angle assez ouvert mais à sommet brusque et en pointe mucronée ou subacérée; parcouru sur sa ligne médiane, par une carène plus ou moins prononcée, avancée jusqu'à la base, parfois effacée au milieu, plus accusée et prolongée sur la pointe de l'angle. *Mésosternum* grand, fortement développé au-devant des hanches intermédiaires; subtronqué en avant; sinueusement rétréci en arrière en angle subaigu, parfois subcarinulé, prolongé jusqu'au tiers des hanches. *Médiépisternums* grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une fine arête arquée. *Médiépimères* étroits, en onglet allongé. *Métasternum* assez grand, subéchancré pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en lobe très-court et subéchancré; sub-

(1) Au repos, les antennes sont arcuement renversées en arrière.

angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* excessivement étroits, linéaires. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle ou arcuément subélargi en arrière ; fortement rebordé sur les côtés ; à 1^{er} ou 3 premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base ; les 4 premiers subégaux : le 5^e beaucoup plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e assez saillant, rétractile ; celui de l'armure caché. *Ventre* caréné à sa base, à 5^e arceau plus grand que les précédents : le 6^e plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, plus courtes que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës ou subcontiguës ; à pièce axillaire petite, parfois subenfouie. Les *intermédiaires* moindres, conico-subovales, peu saillantes, subcontiguës en leur milieu. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* conique, étranglée dans son 1^{er} tiers, avec la partie après l'étranglement subcylindrique ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds peu allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *intermédiaires* souvent arqués en dehors ; les *postérieurs* plus grands, en ovale acuminé. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* sensiblement épaissies, souvent subsinuées en dessous avant leur sommet ; les *intermédiaires* et *postérieures* faiblement élargies dans leur milieu, atténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles, subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons très-grêles et presque indistincts ; les *antérieurs* plus courts, un peu plus robustes. *Tarses* subfiliformes, à 4 premiers articles graduellement plus courts : le 1^{er} plus ou moins allongé, plus long que le 2^e ; celui-ci oblong ou suballongé : le 4^e bilobé, muni en dessous d'une membrane pâle, réunissant les lobes inférieurement : le dernier assez petit, obconique, de la longueur du 3^e. *Ongles* très-petits, très-grêles, fortement arqués.

Obs. Les *Sunius* se tiennent cachés sous les pierres, les feuilles mortes, au pied des arbres, sous les mousses, etc.

Ce genre, caractérisé par sa forme étroite et linéaire, par ses tempes fortement contiguës en dessous et surtout par la membrane du 4^e article des tarses, rappelle, par sa ponctuation, les genres *Domene* et *Siliacus*, dont il est le représentant dans le rameau des *Pédérates*.

Il se compose d'un certain nombre d'espèces dont voici le tableau :

- a. *Élytres et les 3 premiers segments de l'abdomen mats ou presque mats : celui-ci très-allongé. Métasternum râpeusement et assez fortement ponctué. Taille médiocre.*
- b. *Prothorax trapézoïdiforme ou à peine plus long que large, à angles antérieurs bien marqués et à peine arrondis. Pubescence assez grossière sur le prothorax et les élytres.*
- c. *Élytres évidemment plus longues que le prothorax : celui-ci faiblement rétréci en arrière. Abdomen assez fortement ponctué sous la pubescence qui est longue. 1. VESTITUS.*
- cc. *Élytres de la longueur du prothorax : celui-ci sensiblement rétréci en arrière. Abdomen assez finement ponctué sous la pubescence qui est assez longue. 2. UNIFORMIS.*
- hb. *Prothorax oblong, subcordiforme, un peu plus long que large, à angles antérieurs plus ou moins obtus et arrondis. Pubescence ordinaire.*
- d. *Prothorax plus large en avant que les élytres, à angles antérieurs obtus et arrondis. Abdomen assez finement et densément ponctué, moins densément en arrière.*
- e. *Prothorax évidemment plus large en avant que les élytres, sans soies sur les côtés, subimpressionné sur la partie dilatée de ceux-ci. Élytres noires, unicolores. 3. UNICOLOR.*
- re. *Prothorax un peu plus large en avant que les élytres, avec 1 soie sur les côtés, non ou à peine impressionné sur la partie dilatée de ceux-ci. Élytres à fin liseré apical testacé. 4. SUBDITUS.*
- dd. *Prothorax moins large ou à peine aussi large en avant que les élytres, avec 2 soies écartées sur les côtés.*
- f. *Les 4 premiers segments de l'abdomen presque mats, les 2 suivants plus brillants et moins ponctués. Angles antérieurs du prothorax obtus et arrondis. Élytres noires, subunicolores. 5. ANGUINUS.*
- ff. *Les 3 premiers segments de l'abdomen presque mats, les 3 suivants plus brillants et moins ponctués. Angles antérieurs du prothorax très-obtus, très-largement arrondis ou presque effacés. Élytres noires, à liseré apical testacé assez large. 6. FILIFORMIS.*
- aa. *Élytres et abdomen brillants, plus ou moins fortement et densément ponctués. Métasternum non râpeusement mais grossièrement ponctué.*
- g. *Tête évidemment plus longue que large. Abdomen allongé, à peine élargi en arrière, à 1^{er} segment seul subimpressionné à sa base. Prothorax avec 1 ou 2 soies subhispides, écartées sur les côtés (1). Taille assez petite.*
- h. *Prothorax presque aussi large en avant que les élytres, avec 1 seule soie sur les côtés. Élytres à peine oblongues. Tête à peine atténuée en arrière. . 7. CRIBRELLUS.*
- hh. *Prothorax évidemment moins large en avant que les élytres, avec 2 soies subhispides, écartées sur les côtés. Élytres oblongues. Tête sensiblement atténuée en arrière.*
- i. *Prothorax et élytres noirs : celles-ci avec une large bordure apicale et souvent le calus huméral d'un roux testacé. 8. DIVERSUS.*
- ii. *Prothorax et élytres d'un roux testacé : celles-ci parées d'une tache noire ou sans tache. 9. BIMACULATUS.*
- gg. *Tête subcarée, non ou à peine plus longue que large. Abdomen peu allongé, évidemment arqué et élargi avant son sommet, avec les 3 premiers segments visiblement impressionnés à leur base. Prothorax paré sur les côtés de 4 ou 5 soies subhispides. Taille petite.*
- k. *Prothorax sensiblement moins large en avant que les élytres. Celles-ci oblongues, à bordure apicale testacée large, remontant sur la suture jusqu'au milieu. 10. ANGUSTATUS.*
- kk. *Prothorax à peine moins large en avant que les élytres. Celles-ci à peine oblongues, à liseré apical testacé à peine sensible. 11. INTERMEDIUS.*

(4) Très-rarement, il existe une 3^e soie intermédiaire, très-courte, eu distincte.

1. *Sumius vestitus*, MULSANT et REY.

Très-allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, assez grossièrement pubescent, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête à peine oblongue, non atténuée en arrière, à peine plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctuée. Prothorax trapézoïdiforme, non ou à peine plus long que large, aussi large ou à peine plus large en avant que les élytres, subrétréci en arrière, assez finement et rugueusement ponctué, subfovéolé à sa base, avec 2 soies très-écartées sur les côtés, à angles antérieurs bien marqués et à peine arrondis. Élytres suboblongues, évidemment plus longues que le prothorax, assez fortement densément et rugueusement ponctuées, subunicolores. Abdomen allongé, à peine élargi en arrière, assez fortement et densément ponctué, un peu moins densément et plus brillant vers son extrémité.

♂ Le 6^e arceau ventral échancré au sommet en angle aigu.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subarrondi au sommet.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,00055 (1/4 l.).

Corps très-allongé, étroit, linéaire, d'un noir mat, avec le sommet de l'abdomen un peu plus brillant; revêtu d'une pubescence d'un blond cendré et assez grossière, plus longue et plus serrée sur ce dernier.

Tête à peine oblongue, non ou à peine atténuée en arrière, à peine plus large que le prothorax; finement pubescente, avec quelques courtes soies sur les côtés et sur la base; assez finement, très-densément et rugueusement ponctuée, à points ombiliqués; d'un noir mat ou presque mat. Front très-large, peu convexe. Labre d'un brun roussâtre, pairé au sommet de 2 longs cils écartés. Mandibules d'un roux ferrugineux. Palpes testacés.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs, parfois grisâtres.

Antennes sensiblement plus longues que la tête; grêles, subfiliformes; légèrement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article en massue suballongée: le 2^e plus court, un peu plus étroit, oblong, obconique: le 3^e suballongé, plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e oblongs, obconiques, subégaux, avec les 9^e à 11^e graduellement à peine plus épais: le dernier oblong, subitement acuminé au sommet.

Prothorax trapézoïdiforme, non ou à peine plus long que large, subtronqué dans le milieu de son sommet et de sa base, obliquement coupé sur les côtés de celui-là et de celle-ci, non ou à peine plus large en avant que les élytres; faiblement rétréci en arrière; à angles antérieurs bien marqués, subobtus et à peine arrondis; à peine convexe sur sa région médiane; subdéprimé ou à peine impressionné de chaque côté; brièvement et assez grossièrement pubescent, avec 2 longues soies redressées sur les côtés, l'une vers les angles antérieurs, l'autre vers les postérieurs; assez finement, très-dense et rugueusement ponctué, à points ombiliqués; marqué sur le milieu de sa base même d'une fossette subsulciforme et plus ou moins effacée; entièrement d'un noir mat. *Repli* noir, rugueusement ponctué.

Écusson rugueusement pointillé, noir.

Élytres suboblongues, évidemment plus longues que le prothorax; à peine arquées sur les côtés; faiblement convexes sur la région suturale, subdéprimées sur le reste de leur surface; brièvement et assez grossièrement pubescentes; assez fortement, dense et rugueusement ponctuées; d'un noir presque mat ou peu brillant, avec la fine marge apicale parfois à peine roussâtre. *Épaules* largement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; à peine et graduellement subélargi en arrière; convexe; à 1^{er} segment subimpressionné sur les côtés; plus finement et plus dense pubescent que les élytres, avec la pubescence beaucoup plus longue, surtout postérieurement; fortement sétosellé vers son sommet, plus légèrement sur les côtés; assez fortement, dense et râpeusement ponctué, plus lisse sur le 6^e segment et sur l'extrémité du 5^e; d'un noir peu brillant, avec le sommet brillant et souvent couleur de poix. Le 6^e segment subarrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps pubescent, plus ou moins ponctué, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre parfois couleur de poix. *Métasternum* subconvexe, râpeusement ponctué. *Ventre* convexe, râpeusement mais plus finement ponctué, plus dense pubescent, sétosellé surtout vers son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, testacés. *Tibias*, surtout les postérieurs, éparsement et à peine sétosellés sur leur tranche externe.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se prend sous les pierres, en

été, dans les environs de Marseille et probablement aussi sur d'autres points de la zone méditerranéenne.

Obs. Elle est remarquable par les angles antérieurs du prothorax plus accusés que chez toute autre de ses congénères françaises. Elle est également un peu moins grêle que les suivantes, chez lesquelles les élytres et le prothorax sont plus étroits.

2. *Sunius uniformis*, JACQUELIN DU VAL.

Très-allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, assez grossièrement pubescent, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête assez courte, non atténuée en arrière, subéchancrée à sa base, à peine plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctuée. Prothorax à peine oblong, à peine plus long que large, un peu plus large en avant que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, assez fortement et rugueusement ponctué, obsolètement canaliculé vers sa base, avec 2 soies très-écartées sur les côtés, à angles antérieurs bien marqués et subarrondis. Élytres subcarrées, de la longueur du prothorax, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées, subconcolores ou finement bordées de testacé au sommet. Abdomen allongé, faiblement élargi en arrière, assez finement et densément ponctué, un peu moins densément vers son extrémité.

♂ Le 6^e arceau ventral échancré au sommet en angle aigu.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet.

Sunius uniformis, JACQUELIN DU VAL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 700. — FARRAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 568, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 5^e livr. Suppl. p. 40.

Sunius anguinus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 293, 1.

Long., 0^m,0042 (2 l. à peine); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se prend sous les pierres, en Corse, et parfois dans les environs de Marseille et de Montpellier.

Obs. Nous ne la décrivons pas davantage, tant elle ressemble à la

précédente, dont elle ne diffère que par sa taille moindre et plus étroite, sa tête plus courte, son prothorax plus rétréci en arrière, ses élytres moins longues et son abdomen un peu plus finement ponctué, etc.

Le prothorax, subimpressionné sur les côtés, offre parfois une teinte roussâtre sur le milieu de son disque, et les soies de ses angles sont souvent caduques ou obsolètes.

Les élytres sont aussi longues ou à peine plus longues que le prothorax, parfois même elles paraissent à peine aussi longues que celui-ci, et c'est sans doute à cette forme que se rapporte le *S. diversicollis* de Baudi (*Berl. Ent. Zeit.* 1869, 393).

3. *Sanius unicolor*. MULSANT et REY.

Très-allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête à peine oblongue, à peine atténuée en arrière, un peu plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctuée. Prothorax oblong, subcordiforme, évidemment plus large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, assez finement et rugueusement ponctué, très-finement canaliculé vers sa base, sans soie sur les côtés, subimpressionné vers ceux-ci, à angles antérieurs assez marqués et arrondis. Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées, unicolores. Abdomen allongé, à peine élargi en arrière, assez finement et densément ponctué, à peine moins densément et un peu plus brillant sur les 5^e et 6^e segments.

♂ Le 6^e arceau ventral échancré au sommet en angle aigu. Le 5^e parfois à peine sinué dans le milieu de son bord apical.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Variété *a*. Corps d'un roux brunâtre ou plus rarement d'un roux testacé.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,00053 (1/3 l.).

Corps très-allongé, étroit, linéaire, d'un noir mat, avec le sommet de l'abdomen un peu plus brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, un peu plus serrée sur ce dernier.

Tête en carré à peine oblong, à peine atténuée en arrière, un peu plus large que le prothorax ; à peine pubescente, avec 2 ou 3 courtes soies peu distinctes, sur les côtés des tempes ; assez finement, très-densement et rugueusement ponctuée, à points ombiliqués ; d'un noir mat. *Front* très-large, peu convexe. *Labre* brunâtre, éparsément cilié en avant, avec 2 cils beaucoup plus longs. *Mandibules* d'un roux testacé. *Palpes* testacés.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête, grêles, subfiliformes ou à peine épaissies ; très-finement duveteuses et à peine pilosellées ; testacées ; à 1^{er} article en massue suballongée : le 2^e beaucoup plus court, plus grêle, ovale-oblong : le 3^e suballongé, plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e fortement oblongs, obconiques, subégaux ou graduellement à peine plus courts et à peine plus épais : le dernier oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de cœur oblong, subtronqué au sommet et à la base ; évidemment plus large en avant que les élytres ; assez fortement rétréci en arrière ; à angles antérieurs obtus mais assez marqués et arrondis ; subdéprimé ou à peine convexe ; subimpressionné de chaque côté vers sa partie dilatée ; à peine pubescent, sans soie apparente sur les côtés ; assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points ombiliqués ; marqué en arrière, sur sa ligne médiane, d'un canal très-fin, avancé parfois jusqu'au milieu ; entièrement d'un noir mat. *Repli* noir, rugueusement ponctué.

Écusson rugueusement pointillé, noir.

Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, très-faiblement arquées sur les côtés ; à peine convexes, souvent simultanément subdéprimées sur la région suturale ; très-brièvement et modérément pubescentes ; assez fortement, densement et rugueusement ponctuées ; d'un noir mat et unicolore. *Épaules* très-largement arrondies ou comme effacées.

Abdomen allongé, à peine resserré à sa base où il est un peu moins large que les élytres ; à peine élargi avant son sommet ; convexe ; à 1^{er} segment seul et à peine impressionné en travers à sa base ; moins brièvement et un peu plus densement pubescent que les élytres ; fortement sétosellé-fasciculé vers son extrémité ; assez finement et densement ponctué, un peu ou à peine moins densement sur les 5^e et 6^e segments ; d'un noir presque mat sur les 4 premiers, un peu ou à peine plus brillant sur

les suivants. Le 6° moins ponctué, subarrondi au sommet, parfois d'un roux de poix, ainsi que la marge postérieure du 5°.

Dessous du corps finement pubescent, plus ou moins fortement ponctué, d'un noir brillant, avec le ventre moins foncé et le sommet de celui-ci d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, râpeusement et assez grossièrement ponctué. *Ventre* convexe, plus finement et râpeusement ponctué; à pubescence médiocre, d'un gris fauve, assez serrée; fortement sétosellé vers son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement et râpeusement pointillés, testacés, avec la base des hanches postérieures à peine plus foncée.

PATRIE. Cette espèce est commune, toute l'année, sous les pierres, au pied des arbres et parmi les vieux fagots et les détritux, dans le Languedoc, la Provence et la Guienne.

OBS. Elle se distingue des *S. vestitus* et *uniformis* par son prothorax plus oblong, plus rétréci en arrière, à angles antérieurs moins marqués et plus arrondis. La pubescence générale est moins grossière et moins apparente, celle de l'abdomen moins longue et moins serrée. Le prothorax est évidemment plus large en avant que les élytres, très-finement canaliculé vers sa base, etc.

La couleur passe quelquefois au roux brunâtre.

Une variété remarquable (*heterodoxus*, nobis) a les 3 derniers segments de l'abdomen visiblement moins ponctués et plus brillants.

4. *Sanius subditus*, MULSANT et REY.

Très-allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête à peine oblongue, non atténuée en arrière, plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctué. Prothorax oblong, subcordiforme, un peu plus large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, assez finement et rugueusement ponctué, obsolètement canaliculé vers sa base, avec 1 soie sur les côtés, non ou à peine impressionné vers ceux-ci, à angles antérieurs peu marqués, très-obtus et arrondis. Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées, avec un fin liseré apical testacé. Abdomen allongé, à peine élargi en arrière, assez finement et densément ponctué,

un peu moins densément et plus brillant vers le sommet des 4^e et 5^e segments et sur le 6^e.

♂ Le 6^e arceau ventral entaillé au sommet en angle très-aigu. Le 5^e souvent à peine sinué dans le milieu de son bord apical, avec un léger espace subdéprimé et plus densément ponctué, au-devant du sinus.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Variété *a*. Corps d'un roux testacé, avec le 5^e segment abdominal rembruni.

Long., 0^m,0044 (21.) ; — larg., 0^m,00052 (1/4 l.).

PATRIE. Cette espèce est médiocrement commune au pied des arbres et sous les pierres, presque toute l'année, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. Elle ressemble extrêmement à l'*unicolor*. Il suffira d'en faire ressortir les principales différences. Le prothorax est un peu moins large en avant, moins visiblement impressionné sur la partie dilatée de ses côtés, qui offrent une soie noire et redressée vers les angles antérieurs, avec ceux-ci un peu moins marqués, plus obtus et plus largement arrondis. Les élytres, au lieu d'être unicolores, ont toujours leur marge apicale parée d'un fin liseré d'un roux testacé. La base des 4^e et 5^e segments abdominaux est presque aussi densément pointillée que celle des précédents, etc.

La couleur passe du noir au roux testacé, avec le 5^e segment de l'abdomen toujours plus ou moins rembruni. La variété testacée est plus déprimée, avec le prothorax un peu moins rétréci en arrière ; elle simule une espèce distincte. Peut-être est-ce là le *Paederus testaceus* d'Olivier (*Ent.* III, n^o 44, 5, 3, pl. I, fig. 6), ce qu'on ne peut affirmer, car la plupart des espèces passent à cette couleur.

5. *Sunius anguinus*, BAUDI.

Très-allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête suborbiculaire ou à peine oblongue, subatténuée en arrière, plus large que le prothorax, assez fortement et rugueusement ponctuée. Prothorax oblong,

aussi large en avant que les élytres, rétréci en arrière, assez fortement et rugueusement ponctué, avec 2 soies très-écartées sur les côtés, à peine impressionné vers ceux-ci, à angles antérieurs obtus et arrondis. Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, subatténuées postérieurement, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées, subunicolores. Abdomen allongé, subparallèle ou à peine élargi en arrière, assez finement et densément ponctué, moins ponctué et plus brillant sur les 5^e et 6^e segments.

♂ Le 6^e arceau ventral entaillé au sommet en angle très-aigu.

♀ Le 6^e arceau ventral prolongé et subarrondi au sommet.

Sonius anguinus, BAUDI, Stud. Ent. I, 137; — Berl. Ent. Zeit. 1869, 393.

Long., 0^m,0044 (2 l.); - larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Cette espèce se prend sous les pierres et les détritns, dans le Piémont et une grande partie de l'Italie. Elle est jusqu'alors étrangère à la France, où elle pourra se trouver plus tard.

Obs. Elle ressemble tellement au *S. subditus* qu'il suffira d'en signaler les différences. Elle est d'une forme un peu plus linéaire et un peu plus grêle. La tête est un peu moins large vers sa base. Le prothorax est moins élargi en avant où il ne paraît pas plus large que les élytres; il est également moins fortement rétréci en arrière, de sorte que ses côtés se rapprochent davantage de la position parallèle; il n'est ni fovéolé, ni canaliculé vers sa base, et il est orné latéralement de 2 longues soies très-écartées, l'une vers les angles antérieurs, l'autre vers les postérieurs (1). Les élytres sont un peu plus atténuées en arrière, et l'abdomen est un peu plus linéaire. La ponctuation de la tête et du prothorax est un peu plus forte et parfois comme anastomosée, etc.

On pourrait, avec doute, assimiler au *S. anguinus* le *serpentinus* de Motschoulsky (*Bull. Mosc.* 1858, II, 635; *Enum. Nouv. Esp. Col.* 1859, 29, 64).

6. *Sonius filiformis*, LATREILLE.

Très-allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir mat, avec les 3 derniers segments de l'abdomen brillants, le tiers

(1) Au lieu que le *S. unicolor* est constamment sans soie sur ses côtés et que le *subditus* en offre une seule, et cela d'après l'examen d'une série nombreuse d'individus.

postérieur des élytres, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête suboblongue, subatténuée en arrière, un peu plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctuée. Prothorax oblong, subcordiforme, un peu moins large ou à peine aussi large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, assez finement et rugueusement ponctué, avec 2 longues soies très-écartées sur les côtés, à angles antérieurs très-obtus, très-largement arrondis ou presque effacés. Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen allongé, à peine élargi en arrière, assez finement et densément ponctué sur les 3 premiers segments, moins densément sur les suivants.

♂ Le 6^e arceau ventral étroitement et très-aiguement entaillé au sommet. Le 5^e à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet. Le 5^e simple.

Paederus filiformis, LATREILLE, Gen. Crust. et Ins. I, 293, 4. — OLIVIER, Enc. Méth. VIII, 629, 10,

Paederus procerus, GRAVENHORST, Mon. 141.

Astenus procerus, DOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 436, 1.

Paederus extensus, MANNERHEIM, Brach. 39, 6.

Sunius filiformis, ERICSON, Col. March. I, 525, 3; — Gen. et Spec. Staph. 633, 1.

— REDTENBACHER, Faun. Austr. 721. — HEER, Faun. Helv. I, 229, 1. — FAIEMAIRE

et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 568, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 721, 1. —

JACQUELIN DU VAL, Staph. pl. 18, fig. 88. — THOMSON, Skand. Col. II, 209, 1. —

FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 295, 2

Variété *a*. Corps d'un roux brunâtre, avec le sommet de l'abdomen et le disque des élytres rembrunis, l'extrémité de celles-ci largement testacée.

Long., 0^m,0044 (2 l.); -- larg., 0^m,00052 (1/4 l.).

Corps très-allongé, étroit, linéaire, d'un noir mat, avec les 3 derniers segments de l'abdomen brillants; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, plus serrée sur ce dernier.

Tête suboblongue, subatténuée en arrière, un peu plus large que le prothorax; légèrement pubescente, avec quelques soies redressées le long de la base et quelques autres moins distinctes, sur les côtés; assez finement, très-densément et rugueusement ponctuée, à points ombiliqués;

d'un noir mat, *Front* très-large, à peine convexe. *Labre* brunâtre, très-éparsement cilié en avant, avec 2 cils beaucoup plus longs, pâles et écartés. *Mandibules* d'un roux testacé. *Palpes* un peu plus clairs.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête; grêles; subfiliformes; légèrement duveteuses et à peine pilosellées; testacées; à 1^{er} article en massue suballongée: le 2^e plus grêle, plus court, oblong: le 3^e suballongé, plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e oblongs, obconiques, subégaux: les 9^e à 10^e graduellement à peine plus épais: le dernier oblong, subelliptique, subitement acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subcordiforme, subtronqué sur le milieu du bord antérieur et de la base, un peu moins large ou à peine moins large en avant que les élytres; assez fortement rétréci en arrière; à angles antérieurs très-obtus, très-largement arrondis et presque effacés; subdéprimé ou à peine convexe, parfois subimpressionné de chaque côté sur sa partie dilatée; légèrement pubescent, avec 1 soie redressée vers les angles antérieurs et postérieurs; assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, à points ombiliqués; parfois à peine fovéolé sur le milieu de sa base; entièrement d'un noir mat. *Repli* noir, rugueusement ponctué.

Écusson rugueusement pointillé, noir.

Élytres oblongues, un peu plus longues que le prothorax, subarquées en arrière sur les côtés; subdéprimées, avec la suture parfois subélevée; brièvement pubescentes; assez fortement et rugueusement ponctuées; d'un noir mat, avec le tiers ou le quart postérieur testacé ou d'un roux testacé, cette dernière couleur remontant un peu plus sur la suture. *Épauls* largement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine élargi en arrière; convexe; à 1^{er} segment à peine impressionné à sa base; à pubescence un peu plus fine, un peu plus serrée et plus longue que celle des élytres; fortement sétosellé vers son sommet; assez finement et densement ponctué sur les 3 premiers segments, moins densement sur les suivants; d'un noir presque mat sur ceux-là, brillant sur ceux-ci. Le 6^e subarrondi au sommet, avec son extrémité ainsi que la marge postérieure du 5^e d'un roux de poix.

Dessous du corps finement pubescent, plus ou moins fortement ponctué, d'un noir brillant, avec la marge apicale des arceaux du ventre couleur de poix. *Métasternum* subconvexe, subrugueusement et assez grossière-

ment ponctué. *Ventre* convexe, plus râpeusement et un peu plus finement ponctué, assez densément pubescent, fortement sétosellé à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement et râpeusement pointillés, testacés, avec les hanches postérieures rembrunies.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, parmi les tas d'herbes, les fagots et les feuilles tombées, dans presque toute la France.

Obs. Elle diffère du *S. anguinus* par son prothorax encore moins large en avant où il est plus étroit que les élytres, à angles antérieurs beaucoup plus obtus et arrondis ou presque effacés. Les élytres ont toujours un liseré apical testacé plus ou moins large : l'abdomen est brillant en arrière sur une plus grande étendue. En outre, la ponctuation de la tête et du prothorax est un peu plus fine, etc.

La fossette basilaire du prothorax fait souvent défaut ; rarement, elle se prolonge en sillon canaliculé.

La couleur passe du noir au roux foncé, avec le sommet de l'abdomen et le disque des élytres ordinairement rembrunis.

7. *Sunius cribrellus*, BAUDI.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir mat sur la tête et le prothorax, assez brillant sur les élytres et l'abdomen, avec la bouche, les antennes, le tiers postérieur des élytres et les pieds d'un roux testacé. Tête en carré suboblong, à peine atténuée en arrière, à peine plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctué. Prothorax subcordiforme, presque aussi large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, assez finement et rugueusement ponctué, obsolètement canaliculé vers sa base. Élytres subcarrées ou à peine oblongues, de la longueur du prothorax, fortement et assez densément ponctué. Abdomen à peine élargi en arrière, assez fortement, densément et râpeusement ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément et angulairement échancré au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral arrondi à son sommet.

Sunius cribrellus, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1869, 394. — DE MARSEUL, Ab. 1871, VIII, 336, 347. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 294, 1^{re}.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux testacé, avec une grande tache noire sur leur disque.

Long., 0^m,0038 (1 3/4 l.); — larg., 0^m,00052 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir mat sur la tête et le prothorax, assez brillant sur les élytres et l'abdomen, avec celles-là d'un roux testacé dans leur dernier tiers; revêtu d'une fine pubescence cendrée, un peu plus serrée sur l'abdomen.

Tête en carré suboblong, à peine atténuée en arrière où elle est à peine plus large que le prothorax; à peine pubescente; à peine ou brièvement sétosellée; assez finement, très-densement et ruguleusement ponctué, à points ombiliqués; d'un noir mat. *Front* très-large, à peine convexe. *Labre* brunâtre, légèrement sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* d'un roux testacé clair.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête, grêles, subfiliformes; très-finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux testacé; à 1^{er} article oblong, subépaissi: le 2^e plus court, plus grêle, subovale: le 3^e suballongé, plus long que le 2^e: le 4^e plus court, oblong: les 5^e à 10^e suboblongs, obconiques, graduellement à peine plus épais: le dernier ovaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de cœur subtronqué au sommet et à la base, presque aussi large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, subarqué antérieurement sur les côtés; subdéprimé ou à peine convexe; à peine pubescent, avec 1 ou 2 soies rapprochées et redressées vers les angles antérieurs; assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points peu profonds et ombiliqués; marqué en arrière, sur sa ligne médiane, d'un canal très-fin, obsolète ou seulement visible suivant un certain jour; entièrement d'un noir mat. *Repli* noir, rugueusement pointillé.

Écusson rugueux, noir.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, à peine arquées en arrière sur les côtés; de la longueur du prothorax; à peine convexes; subdéprimées le long de la suture; finement et subéparsement pubescentes; fortement et assez densement ponctuées; d'un noir assez brillant, avec une bande transversale d'un roux testacé, couvrant leur tiers postérieur et remontant un peu vers la suture. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, à peine resserré à sa base où il est un peu moins large que les élytres; à peine et subarcuément élargi en arrière; convexe; à 1^{er} segment seul subimpressionné en travers à sa base; un peu plus densément et un peu plus longuement pubescent que les élytres; longuement et éparsément sétosellé; assez fortement, densément et râpeusement ponctué, avec le 6^e segment et l'extrémité du 5^e plus lisses; d'un noir assez brillant, avec le sommet parfois moins foncé. Le 6^e peu saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, subrugueusement ponctué, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre souvent moins foncé. *Métasternum* faiblement convexe, assez grossièrement mais non rugueusement ponctué. *Ventre* convexe, plus finement ponctué, à pubescence assez longue, éparsément sétosellé en arrière.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé plus ou moins clair, avec les hanches postérieures un peu plus foncées.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se prend sous les détritès des étangs et sous les pierres des lieux humides, dans la Guienne et aussi dans les environs de Marseille.

Obs. Elle a la forme du *filiformis*. Elle est moindre et proportionnellement moins allongée. Les élytres sont moins oblongues, un peu moins déprimées, plus brillantes et plus fortement ponctuées. L'abdomen, plus convexe et moins parallèle, est également plus brillant et un peu moins finement ponctué. La ponctuation du métasternum, non rugueuse, est évidemment plus forte que celle du ventre qui est râpeuse, etc.

La variété *a* est remarquable par ses élytres rousses parées sur leur disque d'une grande tache arrondie, noire, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix brillant. Elle doit peut-être se rapporter à l'*humeralis* de Rottenberg (*Berl. Ent. Zeit.* 1870, 34) ?

M. Pandellé nous a communiqué un exemplaire capturé dans le département du Gers et dont la bande apicale testacée des élytres est moins tranchée, plus réduite et occupe à peine le quart postérieur.

8. *Sunius diversus*, AUBÉ.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir de poix peu brillant sur la tête et le prothorax, brillant sur les élytres et

l'abdomen, avec la bouche, les antennes, les pieds et le tiers postérieur des élytres d'un roux testacé, et les épaules plus ou moins roussâtres. Tête suboblongue, sensiblement atténuée en arrière, évidemment plus large que le prothorax, assez finement et rugueusement ponctuée. Prothorax subcordiforme, sensiblement moins large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, assez finement et rugueusement ponctué. Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et densément ponctuées. Abdomen à peine élargi en arrière, assez finement, densément et râpeusement ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément échancré en angle au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral arrondi au sommet.

Sunius diversus, AUBÉ, Soc. Ent. Fr. 1830, 318. — FAIRNAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 569, 5. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 723, note.

Sunius pulchellus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 293, 3.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux testacé, parées en avant sur leur disque d'une grande tache noire.

Variété *b*. *Prothorax* et *élytres* d'un roux ferrugineux ou testacé : celles-ci parées d'une tache obscure sur la partie antérieure de leur disque.

Variété *c*. *Corps* d'un roux ferrugineux ou testacé, avec les 5^e et 6^e segments de l'abdomen rembrunis.

Long., 0^m,0035 (1 l. 1/2) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l. fort).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix peu brillant sur la tête et le prothorax, plus brillant sur les élytres et l'abdomen, avec celles-là parées en arrière d'une large bande d'un roux testacé et les épaules plus ou moins roussâtres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, un peu plus serrée sur l'abdomen.

Tête suboblongue, sensiblement atténuée en arrière où elle est à peine aussi large que le prothorax ; évidemment plus large au niveau des yeux, que celui-ci en avant ; légèrement pubescente, avec quelques soies courtes sur les côtés ; assez finement, très-densément et rugueusement ponctuée, avec les points peu profonds et ombiliqués ; d'un noir de poix peu brillant. *Front* très-large, à peine convexe. *Labre* brunâtre, finement cilié en avant. *Mandibules* et *palpes* d'un roux testacé, plus ou moins clair.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête, grêles, subfiliformes ou à peine épaissies, très-finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux testacé assez clair; à 1^{er} article en massue suballongée: le 2^e plus court, plus grêle, ovale-oblong: le 3^e suballongé, un peu plus grêle et plus long que le 2^e: le 4^e oblong, un peu plus court que le précédent: les 5^e à 10^e suboblongs, obconiques, graduellement à peine plus épais: le dernier ovalaire-oblong, obtusément et brusquement acuminé au sommet.

Prothorax en forme de cœur subtronqué au sommet et à la base, sensiblement moins large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière; très-largement arrondi aux angles antérieurs; subdéprimé ou à peine convexe; à peine pubescent, avec 2 longues soies obscures sur les côtés, l'une vers les angles antérieurs, l'autre au-dessus des postérieurs (1); assez finement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points peu profonds et ombiliqués; entièrement d'un noir de poix peu brillant. *Repli* rugueux, noirâtre.

Écusson rugueux, obscur.

Élytres en carré oblong, à peine arquées en arrière sur les côtés; sensiblement plus longues que le prothorax; à peine convexes, subdéprimées le long de la suture; finement et subéparsement pubescentes; assez fortement et densement ponctuées; d'un noir de poix assez brillant ou même brillant, avec une bande transversale d'un roux testacé, couvrant environ leur tiers postérieur et remontant un peu sur la suture et parfois sur les côtés, et les épaules et quelquefois toute la base plus ou moins roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, à peine resserré à sa base où il est un peu moins large que les élytres; à peine et subarcuément élargi après son milieu; assez fortement convexe, avec le 1^{er} segment subimpressionné en travers à sa base; à pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres; éparsement sétosellé, plus fortement en arrière; assez finement, densement et râpeusement ponctué; d'un noir de poix plus ou moins brillant. Le 6^e segment plus ou moins saillant, moins ponctué, subarrondi au sommet, souvent d'un roux de poix vers celui-ci.

Dessous du corps finement pubescent, plus ou moins fortement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre souvent moins foncé. *Métasternum* faiblement convexe, non rugueusement mais assez

(1) Rarement, une 3^e intermédiaire, très-courte, obsolète.

grossièrement ponctué. *Ventre* convexe, plus finement et plus densément ponctué que le mésosternum, avec la ponctuation évidemment râpeuse; à pubescence assez longue; très-éparcement sétosellé vers son sommet.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés ou d'un roux testacé clair, avec les hanches postérieures rembrunies.

PATRIE. Cette espèce, qui est assez rare, se trouve en été, sous les éclats de bois, sous les vieux fagots, dans les terreaux, etc., dans les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, la Champagne, la Lorraine, le Beaujolais, la Basse-Bourgogne, les Alpes, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, etc. (1).

Obs. Elle est facile à distinguer du *cribrellus* par sa tête plus atténuée en arrière, par son prothorax plus étroit, par ses élytres plus longues. La ponctuation de celles-ci et de l'abdomen est un peu moins forte, etc.

La couleur passe du noir de poix au roux ferrugineux ou testacé, avec les 5^e et 6^e segments de l'abdomen toujours noirs ou noirâtres, la tête parfois rembrunie, les élytres quelquefois parées d'une grande tache obscure.

Le *Sunius pulchellus* de Heer (*Faun. Helv.* I, 230, 4) ressemblerait aux variétés les plus pâles du *diversus*, quant à la coloration. Mais pour le reste, il ne semble pas lui convenir, à cause de ces phrases: *Caput oblongo-quadrangulare.* — *elytra pronoto vix longiora.* — *abdomen apicem versus dilatatum.*

On rapporte au *diversus* le *fasciatus* de Motschoulsky (*Bull. Mosc.* 1860, II, 560). On doit sans doute lui assimiler aussi le *neglectus* de Mærkel (*Germ. Zeit.* V, 239).

***Sunius bimaculatus*, ERICHSON.**

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, peu brillant, noir, avec la bouche et le prothorax roux, les palpes, les antennes et les élytres testacés, celles-ci parées d'une petite tache noire, et les pieds pâles. Tête suboblongue, atténuée en arrière, un peu plus large que le prothorax, très-densément et rugueusement ponctué. Prothorax subcor-

(1) Les *diversus*, cités de Tournus et Morgon par M. Fairmaire, sont bien des *diversus* et non des *angustatus* (*gracilis* Fauv.).

diforme, sensiblement moins large en avant que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très-densement et rugueusement ponctué. Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, brillant, assez fortement, densement et subrâpeusement ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral avec une incision angulaire et aiguë.

♀ Le 6^e arceau ventral arrondi au sommet.

Sunius bimaculatus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 641, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 369, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 723, note 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 296, 4.

Sunius biguttatus, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1837, 106 (partim).

Variété *a*. *Élytres* sans tache. *Abdomen* tantôt entièrement noir, tantôt d'un roux de poix à sa base.

Variété *b*. *Corps* d'un roux subtestacé, avec les élytres plus pâles, immaculées, et les 5^e et 6^e segments de l'abdomen noirs.

Long., 0^m,0035 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, noir, avec le prothorax roux, les élytres testacées mais parées d'une petite tache obscure ou noirâtre; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, un peu plus serrée sur l'abdomen qui est brillant.

Tête suboblongue, atténuée en arrière où elle est de la largeur du prothorax; un peu plus large, au niveau des yeux, que celui-ci en avant; brièvement pubescente, avec quelques soies obscures, sur les côtés et vers la base; assez légèrement, très-densement et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués; d'un noir peu brillant. *Front* très-large, très-peu convexe. *Labre* brunâtre, finement cilié en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes* testacés.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes plus longues que la tête; grêles; subtiliformes ou à peine épaissies; très-finement duveteuses et peu visiblement pilosellées; d'un testacé assez clair; à 1^{er} article en massue suballongée: le 2^e plus court, plus grêle, ovale-oblong: le 3^e suballongé, un peu plus grêle, plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement à peine plus épais, oblongs, obconiques, subégaux ou graduellement à peine plus courts: le dernier ovale-oblong, obtusément acuminé au bout.

Prothorax en forme de cœur subtronqué au sommet et à la base, sensiblement moins large en avant que les élytres ; assez fortement rétréci en arrière ; très-largement arrondi aux angles antérieurs ; subdéprimé ou à peine convexe ; à peine pubescent ; brièvement et éparsément sétosellé, avec 2 soies plus longues, l'une au devant des angles antérieurs, l'autre au devant des postérieurs (1) ; assez légèrement, très-densement et rugueusement ponctué, avec les points subombiliqués ; entièrement d'un roux peu brillant. *Repli* d'un roux peu brillant, finement chagriné.

Écusson rugueusement pointillé, roux.

Élytres en carré oblong, à peine arquées en arrière sur les côtés ; sensiblement plus longues que le prothorax ; faiblement convexes ; à peine impressionnées derrière l'écusson ; brièvement et éparsément pubescentes, avec quelques soies courtes vers la base, souvent obsolètes ; assez fortement et assez densement ponctuées ; d'un testacé assez brillant ; parées chacune sur les côtés du disque d'une petite tache subarrondie, obscure ou noirâtre, souvent effacée. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, faiblement resserré à sa base où il est moins large que les élytres ; subélargi en arrière ; assez fortement convexe, avec le 1^{er} segment subimpressionné en travers à sa base ; à pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres ; assez longuement et sérialement sétosellé, un peu plus fortement vers son extrémité ; assez fortement, densement et subrâpeusement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet plus lisse et d'un roux de poix. Le 6^e segment subarrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps finement pubescent, assez fortement ponctué, d'un noir de poix plus ou moins brillant, avec le prosternum roux à carène terminale noire, le sommet du ventre et parfois ses intersections d'un roux de poix. *Métasternum* faiblement convexe, assez grossièrement mais non rugueusement ponctué. *Ventre* convexe, râpeusement, un peu moins fortement mais plus densement ponctué que le métasternum ; à pubescence assez longue ; éparsément sétosellé vers son sommet.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé pâle.

PATRIE. Cette espèce est commune, toute l'année, sous les herbes, les détritits, et aussi en battant les tamarix, surtout au bord des rivières et

(1) Rarement, une 3^e intermédiaire, très-courte, obsolète.

des marais, dans presque toute la France méridionale : la Guienne, les Pyrénées, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Outre sa couleur plus pâle, elle diffère du *diversus* par sa forme à peine plus grêle, par la ponctuation des élytres un peu moins serrée et celle de l'abdomen un peu plus forte.

Les élytres sont souvent sans tache, et alors l'abdomen est noir, ou roux, avec les 5^e et 6^e segments noirs. D'autres fois le corps est roux, avec les élytres plus pâles et les 2 derniers segments de l'abdomen noirs à marge apicale moins foncée.

Dans l'*immaculatus* de Motschoulsky (*Bull. Mosc.* 1860, II, 561), l'extrémité des antennes serait rembranie (1).

10. *Sunius angustatus*, PAYKULL.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité des élytres largement testacée, ainsi que la bouche, les antennes et les pieds. Tête subcarrée, un peu plus large que le prothorax, densément et subrugueusement ponctuée. Prothorax subcordiforme, sensiblement moins large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, densément et subrugueusement ponctué. Élytres oblongues, beaucoup plus longues que le prothorax, fortement et densément ponctuées. Abdomen peu allongé, évidemment élargi avant son sommet, assez finement et modérément ponctué.

♂ Le 6^e arceau ventral aiguement entaillé au sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet.

Staphylinus angustatus, PAYKULL, Mon. Staph. 36, 27. — FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 528, 41. — OLIVIER, Ent. III, n^o 42, 21, 24, pl. II, fig. 81.

Paederus angustatus, PAYKULL, Faun. Suec. III, 431, 7. — GRAVENHORST, Micr. 63, 7; — Mon. 141, 9. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 347 B. —

(1) Nous avons reçu, sous le nom de *melanurus* Küster (Kaef. Eur. 26, 76), — *aemulus*, Roltenberg (Berl. Ent. Zeit. 1870, 33), une espèce bien voisine des variétés pâles du *bimaculatus*. Le prothorax est un peu plus court; la tête et les élytres sont moins oblongues, la ponctuation de celles-ci et de l'abdomen est plus fine et plus serrée, et ce dernier est presque entièrement roux, sauf une légère bande transversale obscure vers la base du 3^e segment. — Long., 0031.

PATRIE. La Corse, l'Italie, l'Espagne, etc.

OLIVIER, Enc. Méth. VIII, 630, 13. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 375, 4. — MANNERHEIM, Brach. 40, 7. — RUNDE, Brach. Hal. 13, 4.

Astenus angustatus, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 436, 2.

Sunius angustatus, ERICHSON, Col. March. I, 524, 1; — Gen. et Spec. Staph. 640, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 721. — HEER, Faun. Helv. I, 229, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 539, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 723, 4. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 18, fig. 89. — THOMSON, Skand. Col. II, 209, 2.

Sunius gracilis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 298, 6.

Variété *a*. *Élytres* testacées, avec la région scutellaire et les côtés rembrunis.

Variété *b*. *Corps* noirâtre ou brunâtre, avec les *élytres* pâles, l'abdomen noir à sommet moins foncé.

Staphylinus gracilis, PAYKULL, Mon. Staph. 38, 28. — FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, 528, 44.

Variété *c*. *Corps* d'un roux testacé, avec les 5^e et 6^e segments de l'abdomen rembrunis.

Long., 0^m,003 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, noir, avec les *élytres* largement testacées à leur sommet; revêtu d'une fine pubescence cendrée, modérément serrée.

Tête subcarrée ou à peine plus longue que large, à peine atténuée en arrière, un peu plus large que le prothorax; très-légèrement pubescente, avec quelques courtes soies redressées sur les côtés et en arrière; assez finement, densément et subrugueusement ponctuée, à points subombiliqués; d'un noir assez brillant. *Front* très-large, à peine convexe. *Labre* brunâtre, éparsément cilié en avant. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes* testacés.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs, parfois lavés de gris.

Antennes plus longues que la tête; grêles; subfiliformes ou à peine épaissies; très-finement duveteuses et peu visiblement pilosellées; testacées; à 1^{er} article en massue suballongée: le 2^e plus court, plus grêle, ovale-oblong: le 3^e suballongé, plus grêle et plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement à peine plus épais, oblongs, obconiques, subégaux ou graduellement à peine plus courts: le dernier ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de cœur subtronqué au sommet et à la base, sensiblement moins large en avant que les élytres; fortement rétréci en arrière; fortement arrondi en avant sur ses côtés; faiblement convexe; à peine pubescent; assez fortement sétosellé sur les côtés; assez finement, densément et subrugueusement ponctué, à points subombiliqués; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* d'un noir brillant, obsolètement chagriné.

Écusson ruguleux, noir.

Élytres en carré oblong, à peine arquées en arrière sur les côtés, beaucoup plus longues que le prothorax; faiblement convexes; parfois à peine impressionnées derrière l'écusson; finement et modérément pubescentes, avec 2 ou 3 soies assez courtes sur les épaules; fortement et densément ponctué; d'un noir brillant, avec une large bande transversale testacée, couvrant le tiers postérieur et remontant souvent sur la suture jusqu'au milieu de celle-ci. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, sensiblement resserré à sa base où il est moins large que les élytres, et puis visiblement et arcuément élargi ou épaissi avant son sommet; assez fortement convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base; à pubescence un peu plus longue mais à peine plus serrée que celle des élytres; éparsément et assez longuement sétosellé; assez finement et modérément ponctué, un peu plus densément et rugueusement vers la base; d'un noir brillant, avec le sommet couleur de poix. Le 6^e segment peu saillant, moins ponctué, subarrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps finement pubescent, ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix. *Métasternum* faiblement convexe, fortement et non rugueusement ponctué. *Ventre* convexe, râpeusement, plus finement et plus densément ponctué que le métasternum, pubescent, à peine sétosellé.

Pieds très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé clair, avec les hanches postérieures plus foncées.

PATRIE. Cette espèce est très-commune, toute l'année, sous les pierres, les feuilles, les détritux, les fumiers secs, etc. On la prend parfois en battant les plantes et les arbres.

Obs. Outre la couleur, elle diffère des *diversus* et *bimaculatus* par sa tête moins oblongue; par son prothorax plus rétréci en arrière, paré sur

les côtés de soies plus nombreuses ; par son abdomen moins allongé, plus élargi avant son sommet, à 3 premiers segments évidemment impressionnés en travers à leur base. La forme générale est moins grêle, plus épaisse, moins allongée, moins linéaire ; la couleur plus brillante, etc.

La bande testacée des élytres remonte souvent jusqu'au milieu sur la suture, plus rarement jusque près de la base, et quelquefois elle envahit toute la surface, moins la région scutellaire et les côtés.

Dans la variété *b*, les élytres sont entièrement pâles, et le reste du corps noir ou noirâtre, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix.

Dans la variété *c*, tout le corps est d'un roux plus ou moins testacé, avec les 5^e et 6^e segments de l'abdomen rembrunis.

Nous avons vu, sous le nom de *neglectus*, Maerkel, un exemplaire un peu moindre, un peu plus parallèle, avec le prothorax un peu plus large relativement aux élytres qui sont un peu plus courtes et à bande postérieure plus rouge. L'abdomen, moins resserré à sa base, est moins élargi en arrière, etc. Malgré ces différences, ce n'est peut-être là qu'une variété locale de l'*angustatus* (1).

Nous maintenons ce dernier nom pour deux raisons : 1^o parce qu'il est antérieur ; 2^o parce que celui de *gracilis* lui convient moins qu'à toute autre espèce française (2).

Peut-être doit-on rapporter à l'*angustatus* le *brunneus* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 278).

11. *Stenus intermedius*, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la fine marge apicale des élytres, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subcarrée, sensiblement plus large que le prothorax, densément et rugueusement ponctuée. Prothorax subcordiforme, à peine moins large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, densément et rugueusement ponctué. Élytres subcarrées ou à peine oblon-

(1) D'ailleurs, on recolt sous le nom de *neglectus* tantôt une variété du *diversus*, tantôt l'*angustatus*, mais le plus souvent le premier. C'est plutôt à l'*angustatus*, selon Thomson, que le *neglectus* de Maerkel doit être comparé.

(2) Le *subtilidus* de Kraatz (*Berl. Ent. Zeit.* 1858, 66) est un peu plus robuste, plus brillant, plus parallèle. Le prothorax paraît un peu plus large relativement aux élytres. La ponctuation de celle-ci et de l'abdomen est un peu moins serrée, etc.

PATRIE. La Grèce.

gues, un peu plus longues que le prothorax, fortement et densément ponctuées. Abdomen peu allongé, évidemment élargi avant son sommet, assez finement et densément ponctué.

♂ Le 5^e arceau ventral obsolètement impressionné sur sa ligne médiane, largement et subangulairement subsinué à son sommet. Le 6^e avec une entaille angulaire aiguë.

♀ Le 5^e arceau ventral simple. Le 6^e subarrondi au sommet.

Suntus intermedius, ERICHSOHN, Col. March. I, 324, 2; — Gen. et Spec. Staph. 640, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 826. — HEER, Faun. Helv. I, 230, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 368, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 722, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 209, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 297, 8.

Variété *a*. Corps d'un roux ferrugineux, avec la tête et le sommet de l'abdomen rembrunis.

Variété *b*. Corps d'un roux testacé, avec le 5^e segment abdominal non ou à peine rembruni.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres terminées par un fin liseré testacé; revêtu d'une fine pubescence cendrée et modérément serrée.

Tête subcarrée ou à peine plus longue que large, à peine atténuée en arrière, sensiblement plus large que le prothorax; très-légèrement pubescente, avec quelques soies assez courtes et redressées sur les côtés et en arrière; assez fortement, densément et rugueusement ponctuée, à points peu profonds et ombiliqués; d'un noir peu brillant. Front très-large, faiblement convexe. Labre brunâtre, finement et éparsement cilié en avant. Mandibules ferrugineuses. Palpes testacés.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes plus longues que la tête, grêles, subfiliformes ou à peine épaissies; très-finement duveteuses et à peine pilosellées; testacées; à 1^{er} article en massue suballongée: le 2^e plus court, plus grêle, oblong: le 3^e suballongé, un peu plus étroit et plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement à peine plus épais, oblongs, obconiques, subégaux: le dernier ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de cœur subtronqué au sommet et à la base; à

peine moins large en avant que les élytres ; fortement rétréci en arrière ; angulairement arrondi en avant sur les côtés ; faiblement convexe ; à peine pubescent, assez fortement sétosellé latéralement ; assez fortement, densément et rugueusement ponctué, à points peu profonds et ombiliqués ; d'un noir peu brillant. *Repli* d'un noir brillant, à peine chagriné.

Écusson rugueux, noir.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, subarquées en arrière sur les côtés, un peu plus longues que le prothorax ; légèrement convexes, parfois subimpressionnées derrière l'écusson ; finement et subéparsement pubescentes, avec 2 ou 3 soies courtes sur les épaules ; fortement et densément ponctuées ; d'un noir brillant, avec un fin liseré testacé à la marge apicale. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, sensiblement resserré à sa base où il est moins large que les élytres, et puis visiblement et arcuement élargi ou épaissi avant son sommet ; fortement convexe, avec les 3 premiers segments impressionnés en travers à leur base ; à pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres ; éparsement et longuement sétosellé, plus fortement au sommet ; assez finement et densément ponctué, un peu plus légèrement en arrière ; d'un noir brillant, avec la fine marge apicale des segments parfois d'un roux de poix. Le 6^e peu ponctué, couleur de poix, subarrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps finement pubescent, ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* faiblement convexe, grossièrement mais non rugueusement ponctué. *Ventre* convexe, râpeusement, plus finement et plus densément ponctué que le métasternum, pubescent, à peine sétosellé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés, avec le bourrelet basilaire des hanches postérieures rembruni.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, pendant toute la belle saison, sous les mousses et les feuilles mortes, dans les endroits boisés, dans presque toute la France, même la zone méridionale.

Obs. Avec la forme de l'*angustatus*, elle s'en distingue par son prothorax plus élargi en avant ; par ses élytres plus courtes, à bordure apicale testacée beaucoup plus réduite et souvent presque nulle. La ponctuation générale est à peine plus forte, et celle de l'abdomen un peu plus serrée. Les distinctions masculines ne sont pas tout à fait les mêmes, etc.

Chez les immatures, le corps est tantôt ferrugineux avec la tête et l'extrémité de l'abdomen rembrunis, tantôt presque entièrement d'un roux testacé. C'est peut-être à l'une de ces variétés qu'on doit rapporter le *pulchellus* de Hoer (*Faun, Helv.* I, 230, 4).

L'*immaculatus* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 275) est considéré avec doute comme synonyme de l'*intermedius*.

A la fin du genre se placeraient 3 espèces étrangères à la France continentale, à forme plus large, à prothorax plus carré, à élytres plus courtes, et qui pourraient former une section ou même un genre à part.

Nous en donnerons ici la phase diagnostique :

***Sunius tristis*, ERICHSON.**

(Gen. et Spec. Staph. 644, 14).

Suballongé, assez large, d'un noir presque mat, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête un peu plus large que le prothorax. Celui-ci subcarré, subrétréci en arrière. Élytres de la longueur du prothorax. Abdomen suballongé.

Long., 0^m,0038.

PATRIE. Corse, Sardaigne.

***Sunius curtulus*, ERICHSON.**

(Gen. et Spec. Staph. 645, 15).

Suballongé, assez large, subparallèle, d'un noir mat, avec la marge apicale des élytres d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête de la longueur du prothorax. Celui-ci en carré subtransverse. Élytres plus courtes que le prothorax. Abdomen suballongé.

Long., 0^m,0038.

PATRIE. Corse, Sardaigne.

Sunius latus, ROSENHAUER.

(Thier. And. 72).

Suballongé, large, subparallèle, d'un noir presque mat, avec les palpes, les antennes et les pieds testacés. Tête de la largeur du prothorax. Celui-ci en carré transverse, subimpressionné sur les côtés. Élytres un peu plus courtes que le prothorax, déprimées sur les côtés. Abdomen suballongé. Prothorax et pourtour des élytres parfois d'un roux brun.

Long., 0^m,004.

PATRIE. Corse, Espagne, Portugal.

QUATRIÈME FAMILLE

ÈVESTHÉTIENS (1)

CARACTÈRES. Corps suballongé, parfois suboblong, assez épais ou subsemicylindrique, rarement grêle et filiforme. *Tête* grande, saillante, portée sur un col généralement très-court et très-large. *Tempes* non rebordées sur les côtés; contiguës ou subcontiguës en dessous. *Antennes* courtes, terminées par une massue de 3 ou 5 articles; insérées en dedans de la base externe des mandibules. *Prothorax* subcordiforme ou subcyathiforme, parfois trapézoïdiforme; à repli peu infléchi, complètement visible, vu de côté. *Élytres* courtes ou très-courtes, rarement subcarrées, mousses sur les côtés du disque, à repli simple. *Abdomen* plus ou moins allongé, plus ou moins arqué latéralement, quelquefois subparallèle. *Pieds* courts, parfois assez robustes. *Hanches* petites, les *antérieures* conico-subglobuleuses. *Tarses* simples, de 4 articles, parfois de 3.

Obs. Les insectes de cette famille se distinguent aisément des *Pédériens* par une forme souvent moins allongée; par un col presque toujours très-court et très-large, par des antennes courtes et terminées en massue, insérées en dedans de la base des mandibules; et surtout par les tarses composés de 4 ou 3 articles seulement. Le labre est ordinairement plus ou moins crénelé ou denticulé à son bord antérieur.

Du reste, cette famille, éloignée des *Sténides* par le rapprochement des hanches postérieures et par le mode d'insertion des antennes, se lie assez bien d'une part aux *Sunius* à forme large (*latus*, *curtulus*), d'autre part aux genres *Trogophloeus* et *Cylindrogaster* de la famille des *Oxyté-*

(1) Quand nous avons partagé nos *Bréciennes* en 3 groupes, nous avons dit en note (p. 61) que nous transportions le genre *Ecaesthetus* parmi les *Pédériens*, il faut dire à la suite des *Pédériens*, car nous faisons de ce genre, à cause de la somme de ses caractères importants, la base d'une nouvelle famille, de sorte que le nombre en sera de 16 au lieu de 15.

liens. Thomson, avec son coup d'œil de naturaliste, en avait fait sa tribu des *Euaesthetina*.

Nous diviserons notre famille des *Evesthétiens* en 2 branches :

Antennes	}	insérées sur le bord antérieur de la tête. <i>Yeux</i> situés en arrière. <i>Tarses</i> de 4 articles. 1 ^{re} branche EVESTHÉTAIRES.
		insérées sur le front, vers le bord antéro-interne des yeux. <i>Ceux-ci</i> situés en avant, réduits à des ocelles microscopiques. <i>Tarses</i> de 3 articles. 2 ^e branche LEPTOTYPHAIRES (1).

PREMIÈRE BRANCHE

ÉVESTHÉTAIRES

CARACTÈRES. *Corps* suballongé, parfois suboblong, assez épais ou semi-cylindrique. *Tête* grande, saillante, portée sur un col très-court et presque aussi large que le vertex. *Yeux* situés en arrière des côtés de la tête, vers le cou. *Antennes* courtes, grêles ou assez grêles, insérées sur le bord antérieur de la tête. *Prothorax* subcordiforme ou subcylindrique. *Elytres* courtes ou très-courtes, mutiques latéralement. *Abdomen* épais, plus ou moins arqué sur les côtés, rarement subparallèle. *Pieds* plus ou moins courts. *Tarses* de 4 articles.

La branche des *Evesthétaires* se résume à 3 genres dont voici les caractères :

Yeux	}	bien distincts, plus ou moins saillants. <i>Mandibules</i>	mutiques. <i>Labre</i> à peine crénelé. <i>Massue des antennes</i> de 5 articles. Les 1 ^{er} et 2 ^e segments de l' <i>abdomen</i> grands, les autres une fois plus courts. <i>Yeux</i> assez petits, un peu saillants. EDAPHUS.
		nuls ou presque nuls, déprimés. <i>Mandibules</i> bifides. <i>Labre</i> très-finement crénelé. <i>Massue des antennes</i> de 3 articles. Les 1 ^{er} et 2 ^e segments de l' <i>abdomen</i> ordinaires. <i>Yeux</i> médiocres, assez saillants. EVAESTHETUS.	
		nuls ou presque nuls, déprimés. <i>Mandibules</i> bifides. <i>Labre</i> très-finement crénelé. <i>Massue des antennes</i> de 5 articles. Le 5 ^e segment abdominal grand. OCTAVIUS.	

(1) C'est d'après l'autorité de M. Fauvel que nous plaçons provisoirement ici les *Leptotyphlaires* qui, suivant le même auteur, mériteraient de former une tribu spéciale. En effet, ils

Genre *Edaphus*, EDAPHE; Leconte.LECONTE, *Smiths. Misc. Coll.* 1862, III, 67; — 1867, VI, 50.

ÉTYMOLOGIE : ἔδαφος, fond.

CARACTÈRES. *Corps* suballongé, assez large, assez épais, subconvexe. *Tête* grande, saillante, subhorizontale, légèrement resserrée à sa base, portée sur un col très-court et très-large. *Tempes* mousses sur les côtés. *Labre* transverse, à peine crénelé. *Mandibules* grêles, arquées, mutiques. *Palpes maxillaires* allongés, à 1^{er} article court, le 2^e de moitié plus long, le 3^e d'un tiers plus long que le 2^e. *Palpes labiaux* courts. *Menton* grand, transverse.

Yeux assez petits, un peu saillants, subarrondis, situés en arrière.

Antennes courtes, à 1^{er} article oblong, épaissi, le 2^e plus court et plus étroit : les suivants petits, contigus, submoniliformes : les 5 derniers en massue assez grosse et oblongue, dont les 3 premiers très-courts et les 2 derniers beaucoup plus grands et fortement contigus.

Prothorax cordiforme, fortement arrondi en avant sur les côtés, sub-sinueusement rétréci en arrière, aussi large antérieurement que les élytres ; à angles antérieurs obtus, les postérieurs droits ; tronqué au sommet et à la base ; mutique sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté ; à *opercule prothoracique* grand, triangulaire.

Écusson très-petit, triangulaire.

Élytres subtransverses, simultanément subéchancrées à leur bord apical ; sans strie suturale. *Repli* médiocre. *Épaules* un peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* court. *Métasternum* assez grand.

Abdomen peu allongé, épais, subarqué sur les côtés, fortement rebordé sur ceux-ci ; à 1^{er} et 2^e segments plus grands que les suivants, ceux-ci rétractiles. *Ventre* convexe.

Hanches antérieures petites, subcontiguës. Les *intermédiaires* et *postérieures* à peine moins petites, légèrement écartées.

n'ont des *Evesthétiens* que le développement du prosternum et le mode d'insertion des antennes en dedans de la base des mandibules. Mais ces mêmes antennes sont à la fois insérées sur le front, vers le bord antéro-interne des yeux, ce qui, avec le faciès général et le métasternum très-court, les rapprocherait du genre *Sipalia* de la famille des *Aléochariens*. De nouvelles découvertes viendront peut-être assigner plus tard leur véritable place à ces insectes microscopiques.

Pieds courts, assez robustes. Tibias ciliés. Tarses de 4 articles simples, les 3 premiers subégaux, le dernier un peu plus court que les autres réunis.

Obs. L'insecte qui représente cette coupe, est petit, à démarche lente. Il vit dans les lieux humides.

Les mandibules mutiques, la massue des antennes de 5 articles, les yeux faiblement saillants, tels sont les caractères principaux du genre *Edaphus*.

1. *Edaphus dissimilis*, AUBÉ

Suballongé, assez large, assez convexe, à peine pubescent, d'un roux brunâtre très-brillant, avec la base de l'abdomen plus foncée, le sommet de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds plus clairs. Tête lisse, glabre, largement et fortement bisillonnée. Prothorax lisse, glabre, cordiforme, transversalement impressionné et bistrifié à sa base. Élytres de la longueur du prothorax, visiblement pubescentes, presque lisses. Abdomen épais, subarqué sur les côtés, presque lisse, légèrement pubescent.

Ecnesthetus dissimilis, AUBÉ, Cat. Grenier, 1863, p. 37, 48.

Edaphus dissimilis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 219, 1.

Long., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé, assez large, subconvexe, lisse ou presque lisse, d'un roux brunâtre très-brillant, avec la base de l'abdomen plus foncée et l'extrémité de celui-ci testacée; revêtu sur ce dernier et les élytres d'une fine pubescence d'un gris foncé, assez longue et très-peu serrée.

Tête grande, un peu moins large que le prothorax; creusée sur toute sa longueur de 2 sillons larges et profonds, à intervalles lisses; glabre, d'un roux foncé très-brillant. Parties de la bouche rousses, avec les palpes testacés.

Yeux assez petits, obscurs.

Antennes courtes, à peine plus longues que la tête; à peine pubescentes; testacées avec la massue un peu plus foncée; à 1^{er} article épaissi, oblong: le 2^e plus court et plus étroit: les suivants petits, submoniliformes: les 5 derniers formant une massue assez grosse et oblongue, dont les 2 derniers brusquement plus grands.

Prothorax cordiforme, aussi large en avant que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; fortement arqué antérieurement sur les côtés, avec les angles antérieurs obtus ; fortement et subsinueusement rétréci en arrière ; à angles postérieurs droits ; assez convexe sur son disque ; transversalement déprimé ou impressionné sur sa base, avec la dépression creusée, sur son milieu, de 2 petites stries longitudinales, profondes, convergeant en arrière et à intervalle subcarinulé, et paraissant terminée, de chaque côté, par un petit point enfoncé situé près de l'angle postérieur ; glabre ; d'un roux brunâtre et très-brillant.

Écusson très-petit, d'un roux brun et brillant.

Élytres subtransverses, aussi longues ou presque aussi longues que le prothorax, subconvexes, sans strie suturale ; presque lisses ou à peine pointillées ; éparsément mais visiblement pubescentes ; d'un roux brunâtre et brillant. *Épaules* légèrement saillantes.

Abdomen peu allongé, épais, aussi large à sa base que les élytres ; subarcuément élargi sur les côtés ; fortement convexe ou voûté ; à 1^{er} et 2^e segments grands, les autres une fois plus courts ; presque lisse ; légèrement et éparsément pubescent ; d'un brun de poix ou presque noir, avec l'extrémité des 3^e, 4^e et 5^e segments largement, et le 6^e entièrement, testacés.

Dessous du corps presque glabre, presque lisse, d'un roux testacé brillant et plus ou moins clair, avec la base du ventre plus foncée. *Ventre* convexe, à peine pubescent.

Pieds courts, presque glabres, testacés.

PATRIE. Cette curieuse espèce a été découverte par M. le capitaine Martin, dans les environs de Toulon, sous les pierres, dans les lieux humides et boueux, après les grandes pluies.

Obs. Outre les caractères génériques, les larges et profonds sillons de la tête ne permettent pas de la confondre avec aucune espèce d'*Evaesthetus*.

Genre *Evaesthetus*, ÉVESTHÈTE ; Gravenhorst.

GRAVENHORST, Mon. 201. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 53, pl. 20, fig. 97.

ÉTYMOLOGIE : εὖ, bien ; αἰσθάνομαι, je sens.

CARACTÈRES. *Corps* suballongé ou suboblong, assez épais, semicylindrique, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête grande, saillante, subhorizontale, transverse, légèrement resserrée à sa base, portée sur un col très-court et très-large. *Tempes* mousses latéralement, contiguës ou subcontiguës en dessous. *Épistome* court, incliné, largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* large, transverse, densément denticulé en avant. *Mandibules* assez longues, assez grêles, falciformes, acérées, très-aiguement dentées intérieurement ou comme profondément bifides. *Palpes maxillaires* allongés, à 1^{er} article grêle, oblong (1) : le 2^e allongé, assez grêle : le 3^e un peu plus long, fortement épaissi en massue : le dernier très-petit, subulé, à peine distinct. *Palpes labiaux* courts, à 1^{er} article petit : le 2^e beaucoup plus grand, épaissi, ovalaire-oblong : le dernier très-petit, grêle, subulé, peu distinct. *Menton* grand, transverse, largement échancré au sommet.

Yeux médiocres, assez saillants, subarrondis, situés en arrière vers le cou.

Antennes courtes, plus ou moins grêles, subarquées ; à 1^{er} et 2^e articles un peu plus grands et plus épais : les intermédiaires petits : les 3^e à 5^e subégaux : les 6^e à 8^e plus courts, submoniliformes : les 3 derniers épaissis en massue oblongue ou suballongée.

Prothorax subcordiforme, arrondi en avant sur les côtés, plus ou moins rétréci en arrière, moins large que les élytres ; à angles obtus ou subarrondis ; tronqué au sommet et à la base ; finement rebordé sur celle-ci et mutique sur les côtés. *Repli* assez grand, complètement visible vu de côté ; à *opercule prothoracique* très-grand, triangulaire.

Écusson très-petit, triangulaire.

Élytres transverses, simultanément et largement échancrées à leur bord apical, avec leur angle postéro-externe presque droit ; à peine arquées sur les côtés ; très-finement rebordées sur la suture. *Repli* médiocre, infléchi, à bord inférieur finement rebordé et plus ou moins arqué (2). *Épaules* assez saillantes.

Prosternum largement tronqué ou à peine échancré en avant ; assez fortement développé au devant des hanches antérieures ; offrant entre celles-ci un très-petit angle court, enfoncé, ponctiforme et peu distinct. *Mésosternum* court, prolongé jusqu'au sommet des hanches intermédiaires en pointe étroite, aiguë et subcarinulée ou relevée en faite. *Mé-diépisternums* grands, séparés du mésosternum par une fine arête sub-

(1) C'est là le seul caractère qui rapprocherait le genre *Evaesthetus* du genre *Stenus*.

(2) Ce rebord est accompagné en dessus d'une fine arête qui le fait paraître comme doublé, ce que Thomson exprime par ces mots : *Epipleuris linea impressa*.

oblique. *Médiépimères* petites, peu distinctes. *Métasternum* assez grand, sinué pour l'insertion des hanches postérieures ; prolongé entre celles-ci en un lobe très-court, obtus, subéchancré et comme bituberculé ; subtronqué à son bord antérieur. *Postépisternums* étroits, subarqués, lisses, subparallèles au repli des élytres. *Postépimères* grandes, triangulaires.

Abdomen peu allongé, épais, plus ou moins arqué sur les côtés, plus ou moins rebordé sur ceux-ci, obtus au sommet ; à 3 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base : les 4 premiers subégaux : le 5^e un peu plus grand, largement tronqué en arrière, à membrane apicale parfois peu distincte : le 6^e peu saillant, rétractile : celui de l'armure petit, conique. *Ventre* à 5^e arceau parfois plus grand que les précédents (1) : le 6^e peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures petites, beaucoup plus courtes que les cuisses, peu saillantes, conico-subglobuleuses, rapprochées ou subcontiguës. Les *intermédiaires* petites, subarrondies, subdéprimées ou peu saillantes, séparées par un intervalle léger. Les *postérieures* à peine moins petites, rapprochées à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* courte, en cône déprimé et obtus, à peine étranglé ou sillonné vers sa base ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters* très-petits, obconiques, isolant la cuisse. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu ; les *postérieures* un peu plus longues. *Tibias* grêles ou assez grêles, rétrécis à leur base, à éperons peu distincts ; les *antérieurs* un peu plus courts que les cuisses, souvent subarqués. *Tarses* courts, de 4 articles, dont les 1^{er} et 4^e un peu plus longs que les intermédiaires qui sont petits ; les *antérieurs* plus courts, parfois plus épais et subdéprimés. *Ongles* très-petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Evaesthetus* sont des insectes de très-petite taille et à démarche lente. Ils vivent sous les mousses, dans les lieux humides.

Ce genre ne souffre aucun commentaire. Il lie les *Sunius* aux *Oxytéliens*, surtout aux *Trogophloeus*. Il se distingue aisément des *Edaphus* par ses mandibules longuement bifides, par son labre distinctement denticulé, par la massue de ses antennes de 3 articles au lieu de 5, et par les 2 premiers segments de l'abdomen moins grands.

(1) Il faut, pour cela, que le ventre soit normalement tendu.

Il renferme 4 espèces françaises, dont nous signalons ci-dessous les caractères :

- a. *Tête, prothorax et élytres* rugueusement ponctués. *Strie suturale* non ou à peine marquée.
 - b. *Élytres* subconvexes, presque aussi fortement ponctuées que le prothorax, avec des séries de points beaucoup plus gros. *Prothorax* et *élytres* assez brillants. 1. SCABER.
 - bb. *Élytres* subdéprimées, un peu plus finement ponctuées que le prothorax, sans séries bien apparentes de points plus gros. *Prothorax* et *élytres* peu brillants. *Taille* un peu moindre. 2. BIPUNCTATUS.
- aa. *Prothorax* et *élytres* brillants, non rugueusement ponctués. *Strie suturale* bien marquée.
 - c. *Élytres* beaucoup plus finement ponctuées que le prothorax : celui-ci à linéoles assez rapprochées et profondes. *Tête* peu brillante, subrugueusement ponctuée. *Forme* assez étroite. . 3. RUFICAPILLUS.
 - cc. *Élytres* à peine plus finement ponctuées que le prothorax : celui-ci à linéoles écartées et peu profondes. *Tête* brillante, non rugueusement ponctuée. *Forme* assez large. 4. LAEVIUSCULUS.

1. *Evaesthetus scaber*, THOMSON.

Oblong, subconvexe, brièvement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la tête d'un roux brunâtre, la base des palpes, les antennes et les pieds plus clairs. Tête transverse, de la largeur du prothorax, assez fortement et rugueusement ponctuée. Prothorax subtransverse, subcordiforme, moins large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, assez fortement et rugueusement ponctué, creusé postérieurement de 2 linéoles écartées et subparallèles. Élytres transverses, subconvexes, à peine plus courtes et presque aussi fortement ponctuées que le prothorax, avec des séries de points beaucoup plus gros, à strie suturale peu marquée. Abdomen peu allongé, à peine arqué sur les côtés, très-finement et densément pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral profondément et assez largement et angulairement entaillé à son sommet. Le 5^e subéchancré. Le 4^e muni vers le milieu de son bord postérieur de 2 petits tubercules noirs et rapprochés.

♀ Le 6^e arceau ventral étroitement arrondi à son sommet. Les 4^e et 5^e simples.

Evaesthetus scaber, THOMSON, Skand. Col. III, 118, 1. — GRAVENHORST, Mon. 201, 12. — GYLLENHAL, Ins. Succ. II, 462, 1 ?

Long., 0^m,0022 (1 l.); — larg., 0^m,00053 (1/4 l.).

Corps oblong, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec la tête d'un roux brunâtre; revêtu d'une fine et courte pubescence d'un gris obscur, un peu plus serrée sur l'abdomen.

Tête transverse, plus étroite en avant, obtuse au sommet, de la largeur du prothorax, subconvexe; à peine pubescente; assez fortement, densément et rugueusement ponctuée, avec une très-fine ligne lisse, obsolète en arrière; creusée de chaque côté, en avant, d'une petite fossette ponctiforme, située au dessus et un peu en dedans du tubercule antennifère; d'un rouge plus ou moins brunâtre et peu brillant. *Épistome* et *cou* presque lisses, de cette même couleur. *Labre* d'un brun rougeâtre, pointillé. *Mandibules* d'un roux ferrugineux. *Parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé, avec le pénultième article des palpes maxillaires rembruni.

Yeux noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête, assez grêles, à peine duvetueuses, légèrement pilosellées, rousses, à massue parfois à peine plus foncée; à 1^{er} et 2^e articles assez épais, subovaires: les suivants petits, plus étroits: les 3^e à 5^e subégaux: les 6^e à 8^e subglobuleux ou subtransverses; la massue oblongue, à 1^{er} article assez petit, sublenticulaire: le 2^e beaucoup plus large, court, fortement transverse: le dernier grand, brièvement ovalaire, subacuminé au bout.

Prothorax subtransverse, subcordiforme, subarqué sur les côtés en avant où il est évidemment moins large que les élytres; fortement rétréci en arrière où il est d'un bon tiers moins large que celles-ci prises ensemble; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs émoussés ou subarrondis; obtusément tronqué à sa base, à angles postérieurs obtus; faiblement convexe; à peine pubescent; assez fortement densément et rugueusement ponctué; marqué le long de la base de point^s grossiers, parfois confluent de manière à simuler un sillon transversal; creusé, sur la partie postérieure du dos, de 2 linéoles enfoncées, droites, écartées, subparallèles, longitudinales, avancées jusqu'au milieu ou même au-delà, non prolongées tout à fait jusqu'à la base; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* noir, rugueusement ponctué; *opercule* presque lisse.

Ecusson noir, rugueux.

Elytres transverses, à peine plus courtes que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant, à peine arquées sur les côtés; subconvexes; à strie suturale peu marquée; creusées, de chaque côté der-

Prothorax transverse, subcordiforme ; arqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres ; fortement rétréci en arrière où il est d'un bon tiers moins large que celles-ci prises ensemble ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs émoussés ou subarrondis ; subtronqué à sa base, à angles postérieurs obtus ; subdéprimé ou à peine convexe ; à peine pubescent ; assez fortement, densément et rugueusement ponctué ; marqué le long de la base d'une série de points enfoncés plus gros, parfois obsolètes ; creusé sur la partie postérieure du dos, de 2 linéoles longitudinales droites, plus ou moins écartées, subparallèles, avancées environ jusqu'au milieu mais non prolongées jusqu'à la base ; entièrement d'un noir presque mat ou peu brillant, parfois un peu rougeâtre. *Repli* brunâtre, rugueusement pointillé ; *opercule* d'un rouge brun, presque lisse.

Écusson noirâtre, rugueux.

Élytres fortement transverses, évidemment un peu plus courtes que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant, à peine arquées sur les côtés ; subdéprimées ; à strie suturale peu marquée ; subfovéolées sur la suture derrière l'écusson ; très-brièvement et densément pubescentes ; densément, rugueusement et un peu plus finement ponctuées que le prothorax, à séries de points plus gros peu apparentes ou réduites à la juxta-suturale ; entièrement d'un noir presque mat ou peu brillant, parfois brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, épais, presque aussi large à sa base que les élytres, à peine ou faiblement arqué sur les côtés ; convexe, avec les 3 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base ; à pubescence encore un peu plus serrée que celle des élytres ; très-finement et très-densément pointillé, moins finement et subrugueusement au fond des impressions, surtout des 2 premiers segments ; d'un noir peu brillant, avec les intersections d'une couleur de poix parfois un peu roussâtre.

Dessous du corps très-finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec le dessous de la tête rougeâtre ainsi que la marge apicale des arceaux. *Dessous de la tête* presque mat, finement chagriné. *Prosternum* assez fortement ponctué. *Mésosternum* assez convexe, obsolètement pointillé, parfois presque lisse en arrière. *Ventre* convexe, très-finement et très-densément pointillé, densément pubescent, légèrement sétosellé à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux parfois assez clair. *Tibias antérieurs* faiblement arqués.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, toute l'année, parmi les mousses courtes, surtout au pied des murs exposés au nord, sur divers points de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Champagne, la Normandie, la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, le Beaujolais, le Jura, les Alpes, etc.

Obs. Elle est moindre que la précédente, dont elle diffère par sa teinte plus mate ; par sa tête plus courte ; par son prothorax un peu plus transverse, un peu plus fortement rétréci en arrière, ce qui lui donne une forme un peu plus élargie en avant ; par ses élytres plus déprimées, un peu plus courtes absolument et relativement au prothorax, avec les séries de points plus gros moins apparentes, obsolètes ou presque nulles. Surtout, leur pubescence est plus courte et plus serrée, etc.

Quelquefois le prothorax est un peu rougeâtre, plus rarement tout le corps affecte cette dernière teinte.

Les élytres paraissent parfois moins courtes, et leur ponctuation est tantôt à peine, tantôt un peu plus fine que celle du prothorax ; mais nous ne l'avons jamais vue égale.

Notre insecte est bien le *bipunctatus* de M. Fauvel, mais il est douteux qu'il soit celui de Ljung. Il répond au *scaber* d'Erichson et de la plupart des auteurs.

3. *Evaesthetus ruficapillus*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Suballongé, subdéprimé, très-finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la tête rouge, les palpes, les antennes et les pieds un peu plus clairs. Tête transverse, de la largeur du prothorax, assez fortement et subrugueusement ponctuée. Prothorax subtransverse, subcordiforme, un peu moins large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, assez fortement mais non rugueusement ponctué, creusé postérieurement de 2 linéoles profondes, assez rapprochées et subarquées. Elytres transverses, subdéprimées, à peine plus courtes mais beaucoup plus finement ponctuées que le prothorax, à strie suturale bien marquée. Abdomen très-peu allongé, subarqué sur les côtés, très-finement et densément pointillé.

♂. Le 6^e arceau ventral profondément entaillé à son sommet. Le 5^e canaliculé sur sa ligne médiane. Le 4^e muni vers son bord postérieur de

2 très-petits tubercules rapprochés. *Tibias postérieurs* assez densément ciliés en dedans.

♀ Le 6° arceau ventral arrondi au sommet. Les 4° et 5° simples. *Tibias postérieurs* moins ciliés en dedans.

Eristhetus ruficapillus, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 439, 2.
Evaesthetus ruficapillus, ERICHSON, Col. March. I, 575, 2; — Gen. et Spec. Staph. 747, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 226. — HEER, Faun. Helv. I, 228, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 597, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 737, 3. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 20, fig. 97. — THOMSON, Skand. Col. IX, 287. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 223, 2.
Evaesthetus pullus, THOMSON, Skand. Col. III, 116, 3.

Variété a. Corps presque entièrement rouge.

Evaesthetus Lespesii, JACQUELIN DU VAL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 48.

Long., 0^m,0017 (4/5 l.); — larg., 0^m,00050 (1/4 l.)

Corps suballongé, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec la tête rougeâtre; revêtu d'une très-fine et courte pubescence grisâtre, plus serrée sur l'abdomen.

Tête transverse, un peu plus étroite en avant, obtuse au sommet, de la largeur du prothorax, subconvexe, à peine pubescente; assez fortement, densément et subrugueusement ponctuée; obsolètement bifovéolée en avant; d'un rouge peu brillant. *Épistome* et *cou* presque lisses. *Labre* pointillé, rougeâtre. *Parties de la bouche* rousses, avec les palpes plus clairs.

Yeux obscurs.

Antennes un peu plus longues que la tête, assez grêles, à peine duveteuses, faiblement pilosellées, entièrement rousses; à 1^{er} et 2^e articles assez épais, subovaires: les suivants plus petits, plus étroits: les 3^e à 5^e subégaux: les 6^e à 8^e plus courts; la massue oblongue, à 1^{er} article assez petit, sublenticulaire: le 2^e plus grand, plus épais: le dernier grand, brièvement ovalaire, subacuminé au bout.

Prothorax subtransverse, subcordiforme; arqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres; fortement rétréci en arrière où il est plus d'un tiers moins large que celles-ci prises ensemble; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis, sub-

tronqué à la base, à angles postérieurs subobtus ; peu convexe ; à peine pubescent ; assez fortement, assez densément mais non rugueusement ponctué ; marqué le long de la base d'une série de points enfoncés, un peu plus forts, parfois réunis de manière à former une strie ou sillon transversal ; creusé sur la partie postérieure du dos de 2 linéoles longitudinales, profondes, bien accusées, assez rapprochées, oblongues, souvent subarquées, avancées jusqu'au milieu ou au delà, mais non prolongées jusqu'à la base ; entièrement d'un noir de poix brillant, souvent plus ou moins rougeâtre. *Repli* rougeâtre, pointillé ; *opercule* rouge, presque lisse.

Écusson d'un noir de poix.

Élytres transverses, à peine plus courtes que le prothorax, évidemment plus larges en arrière qu'en avant, subarquées sur les côtés ; subdéprimées ; à strie suturale fine mais bien marquée, naissant d'une petite fossette ponctiforme, profonde et joignant l'écusson ; très-finement et assez densément pubescentes ; densément et beaucoup plus finement ponctuées que le prothorax, avec la ponctuation nullement rugueuse ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen très-peu allongé, épais, presque aussi large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés ; convexe, avec les 3 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base, les 2 premiers plus sensiblement ; à pubescence un peu plus serrée que celle des élytres ; très-finement et densément pointillé, moins finement et subrugueusement au fond des impressions ; d'un noir de poix assez brillant, avec la marge apicale des segments roussâtre.

Dessous du corps très-finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec le dessous de la tête rouge, et la marge postérieure des arceaux du ventre roussâtre. *Dessous de la tête* finement chagriné, rugueux sur les côtés. *Prosternum* assez fortement ponctué. *Métasternum* assez convexe, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, très-finement pointillé, densément pubescent, à peine sétosellé à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux parfois assez clair. *Tibias antérieurs* à peine arqués.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend, au printemps et à l'automne, sous les mousses, les détritits et les feuilles tombées, dans les lieux humides : l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Normandie, la

Bretagne, l'Anjou, les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est plus brillante que les précédentes. Elle est un peu moins parallèle que le *bipunctatus*, à peine plus large postérieurement. La ponctuation du prothorax et des élytres n'est point rugueuse, et celle de ces dernières est beaucoup plus fine et un peu plus serrée que celle du premier. Celui-ci a ses linéoles plus larges, plus profondes, moins droites et un peu moins écartées. Il paraît un peu moins transverse, et les élytres sont à peine moins courtes. La couleur générale est moins obscure, etc.

Parfois le prothorax est rougeâtre, plus rarement tout le dessus du corps prend cette même teinte (var. *Lespesii*).

4. *Evaesthetus laeviusculus*, MANNERHEIM.

Oblong, assez large, subconvexe, finement pubescent, d'un brun rougeâtre et brillant, avec l'abdomen plus foncé, les palpes, les antennes et les pieds roux. Tête transverse, de la largeur du prothorax, assez fortement et non rugueusement ponctuée. Prothorax transverse, subcordiforme, moins large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, assez fortement mais non rugueusement ponctué, creusé postérieurement de 2 linéoles obsolètes et écartées. Élytres fortement transverses, faiblement convexes, un peu plus courtes et à peine plus finement ponctuées que le prothorax, à strie suturale bien marquée. Abdomen assez court, subarqué sur les côtés, très-finement et densément pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral entaillé à son sommet.

♀ Le 6^e arceau ventral subarrondi au sommet.

Evaesthetus laeviusculus, MANNERHEIM, Bull. Mosc. 1844, I, 195. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 227. — FAIRMAIRE et LABOULRÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 598, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 736, 2. — THOMSON, Skand. Col. IX, 286, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 224, 3.

Evaesthetus ruficapillus, THOMSON, Skand. Col. III, 116, 2.

Long., 0^m,0018 (4/5 l.); — larg., 0^m,00056 (1/4 l. fort).

Corps

Corps oblong, assez large, subconvexe, d'un brun rougeâtre brillant.

avec l'abdomen plus foncé ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, un peu plus serrée sur ce dernier.

Tête transverse, plus étroite en avant, obtuse au sommet, de la largeur du prothorax, subconvexe, à peine pubescente ; assez fortement, assez densément et non rugueusement ponctuée ; obsolètement bifovéolée en avant ; d'un brun brillant et plus ou moins rougeâtre. *Cou* presque lisse. *Labre* rugueux, d'un rouge brun. *Parties de la bouche* rousses.

Yeux obscurs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête, grêles, à peine duvetueuses, faiblement pilosellées, rousses ; à 1^{er} et 2^e articles assez épais, subovaires : les 3^e à 8^e plus petits, plus étroits, graduellement plus courts ; la massue suballongée, à 1^{er} article petit, sublenticulaire : le 2^e plus grand, plus large, transverse : le dernier grand, en ovale acuminé.

Prothorax transverse, subcordiforme ; légèrement arqué sur les côtés en avant où il est sensiblement moins large que les élytres ; fortement rétréci en arrière où il est plus d'un tiers moins large que celles-ci prises ensemble ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis ; tronqué à la base, à angles postérieurs obtus ; légèrement convexe ; à peine pubescent ; assez fortement, assez densément mais non rugueusement ponctué ; marqué le long de la base d'une série de points plus gros, parfois réunis de manière à former un sillon transversal obsolète ; creusé sur la partie postérieure du dos de 2 linéoles longitudinales, assez fines, peu profondes, écartées (1), souvent subarquées, plus ou moins raccourcies, parfois presque effacées ; entièrement d'un rouge brun brillant. *Repli* d'un brun rougeâtre, ponctué ; *opercule* roux, presque lisse.

Écusson brunâtre.

Élytres fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, sensiblement plus larges en arrière qu'en avant, faiblement arquées sur les côtés ; légèrement convexes ; à strie suturale bien marquée, naissant d'une petite fossette punctiforme joignant l'écusson : finement et médiocrement pubescentes ; un peu plus densément mais à peine plus finement ponctuées que le prothorax, avec la ponctuation nullement rugueuse ; d'un brun rougeâtre brillant et parfois presque noir. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, très-épais, presque aussi large à sa base que les

(1) Leur intervalle est plus ou moins convexe ou relevé.

élytres, subarqué sur les côtés; convexe, avec les 3 premiers segments subimpressionnés en travers à leur base; plus brièvement mais à peine plus densément pubescent que les élytres; très-finement, légèrement et densément pointillé; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec la marge apicale des segments, surtout du 5^e, à peine moins foncée.

Dessous du corps très-finement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec le sommet du ventre parfois un peu roussâtre. *Dessous de la tête* rouge, finement chagriné. *Prosternum* assez finement ponctué. *Métasternum* assez convexe, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, pubescent, légèrement et densément pointillé, à peine sétosellé au sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, entièrement roux. *Tibias antérieurs* subarqués.

PATRIE. Cette espèce se trouve peu communément, sous les mousses et les détritrus, au bord des eaux et dans les forêts, surtout au printemps et à l'automne, dans diverses localités de la France: la Flandre, la Normandie, la Bretagne, les environs de Paris et de Lyon, le Limousin, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, le Bugey, le Beaujolais, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa forme plus courte, plus large et plus épaisse. La tête est plus brillante et moins rugueuse que chez le *ruficapillus*. Le prothorax, un peu moins élargi antérieurement, a ses linéoles bien moins profondes, moins larges et moins rapprochées. La ponctuation des élytres est moins fine, surtout relativement à celle du prothorax, etc.

Les antennes sont plus grêles et plus longues que dans aucune autre espèce, avec leur massue plus allongée.

Parfois la tête et, plus rarement, le prothorax prennent une couleur rougeâtre, plus claire.

Accidentellement le front est subcarinulé ou relevé en faite sur sa ligne médiane.

Genre *Octavius*, OCTAVE, Fauvel.

Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 220.

ÉTYMOLOGIE: Nom propre.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, peu épais, sublinéaire ou rétréci au milieu, subdéprimé ou légèrement convexe, aptère.

Tête grande, saillante, subhorizontale, transverse ou subtriangulaire, un peu resserrée à sa base, portée sur un col très-court et très-large. *Tempes* mousses latéralement, subcontiguës en dessous dans leur milieu. *Labre* transverse, très-finement crénelé-denticulé. *Mandibules* longues, assez grêles, falciformes, acérées, bifides. *Palpes maxillaires* allongés, à 3^e article obpyriforme, à peine plus long que le 2^e, le dernier très-petit. *Palpes labiaux* courts. *Menton* transverse.

Yeux nuls ou indistincts, déprimés.

Antennes courtes, insérées sous un tubercule saillant, à 1^{er} et 2^e articles renflés, plus grands que les suivants : ceux-ci très-petits, submoniliformes : les 5 derniers formant une massue oblongue.

Prothorax subcyathiforme ou en forme d'écusson largement tronqué antérieurement et subarrondi postérieurement ; plus large en avant que les élytres, plus ou moins rétréci en arrière, subcrénelé sur les côtés. *Repli* grand, très-visible vu de côté.

Écusson très-petit, triangulaire.

Elytres très-courtes, simultanément à peine échancrées à leur bord apical, à angle postéro-externe émoussé ; subarquées et mutiques sur les côtés, nullement rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, fortement infléchi. *Épaules* non ou peu saillantes.

Prosternum fortement développé au-devant des hanches antérieures, largement tronqué ou à peine échancré en avant, faiblement prolongé en arrière en angle court et peu senti. *Mésosternum* court. *Métasternum* assez court, fortement transverse, tronqué ou subéchancré entre les hanches postérieures.

Abdomen suballongé, assez épais, plus ou moins arqué ou parfois subparallèle sur les côtés, assez fortement rebordé sur ceux-ci ; à premiers segments non ou faiblement impressionnés à leur base : les 4 premiers subégaux, le 5^e plus grand, largement tronqué à son bord postérieur : le 6^e assez saillant, rétractile : celui de l'armure petit, parfois caché. *Ventre* à 5^e arceau plus grand que les précédents, le 6^e assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures et intermédiaires petites, subglobuleuses, plus ou moins rapprochées. Les *postérieures* à peine plus grandes, légèrement écartées à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* courte, conico-subglobuleuse ; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds courts, assez robustes. *Trochanters* petits, isolant la cuisse. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies ; les *postérieures* plus longues. *Tibias* subarqués en dehors, subcomprimés et subélargis de la

base au sommet. *Tarses* courts, de 4 articles simples, les 3 premiers subégaux, le dernier allongé, un peu plus court que les précédents réunis.

Obs. Les petites espèces de ce genre vivent sous les pierres et les mousses des lieux humides.

Cette coupe générique se distingue aisément des *Evaesthetus* par ses yeux indistincts et par la massue des antennes composée de 5 articles au lieu de 3.

Elle ne renferme que 4 espèces dont voici les différences :

- a. Corps mat ou peu brillant, subparallèle. *Prothorax* subtransverse. *Épaules* légèrement saillantes, subarrondies.
- b. *Élytres* éparsement granulées. *Impressions latérales du prothorax* peu profondes. *Abdomen* suballongé, à peine plus large en arrière. 1. INSULARIS.
- bb. *Élytres* assez densément et râpeusement ponctuées. *Impressions latérales du prothorax* profondes. *Abdomen* assez allongé, subparallèle. *Forme* plus étroite. 2. CRENICOLLIS.
- aa. Corps assez brillant, plus ou moins étranglé dans son milieu. *Prothorax* plus long que large. *Épaules* effacées.
- c. *Tête* environ de la largeur du *prothorax*, en carré transverse. *Tête* et *prothorax* très-finement chagrinés. *Élytres* modérément et visiblement granulées. 3. PYRENAEUS.
- cc. *Tête* un peu plus large que le *prothorax*, subtransversalement orbiculaire. *Tête* et *prothorax* presque lisses. *Élytres* éparsement et à peine granulées. 4. GRANDICEPS.

1. *Octavius insularis*, FAUVEL.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un roux testacé mat et un peu obscur, avec la bouche, les antennes et les pieds un peu plus clairs. *Tête* subtriangulaire, de la largeur du *prothorax*, très-finement chagrinée. *Prothorax* subtransverse, un peu plus large en avant que les *élytres*, obsolètement subcrénelé sur les côtés, sensiblement rétréci-en arrière, très-finement chagriné, marqué sur son disque de 3 impressions longitudinales dont l'intermédiaire plus prononcée. *Élytres* très-courtes, d'un tiers moins longues que le *prothorax*, éparsement granulées. *Abdomen* suballongé, à peine plus large postérieurement, très-finement pointillé-chagriné, plus lisse vers son sommet.

Anillosthetus corsicus, PERRIS, inéd.

Octavius insularis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 220, note.

Long., 0^m,0012 (1/2 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, d'un roux testacé mat et un peu obscur; revêtu, surtout sur l'abdomen, d'une fine pubescence d'un blond soyeux.

Tête subtriangulaire, obtuse en avant (1), de la largeur du prothorax, subdéprimée antérieurement, subconvexe en arrière, à peine pubescente, très-finement chagrinée, d'un roux testacé tout à fait mat. *Cou* lisse et brillant, parfois un peu obscur. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux indistincts, déprimés.

Antennes courtes, environ de la longueur de la tête, très-finement pilosellées, d'un roux testacé assez clair; à 1^{er} et 2^e articles épaissis, subégaux: les suivants très-petits, submoniliformes: les 5 derniers assez brusquement renflés en massue oblongue, à 1^{er} article subglobuleux: les 2^e et 3^e courts, transverses, les 2 derniers grands, le dernier conique, acuminé.

Prothorax subcyathiforme, subtransverse ou un peu plus large que long; un peu plus large en avant que les élytres; sensiblement et subarcuément rétréci en arrière (2) où il est sensiblement moins large que celles-ci; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus; à peine arrondi à sa base; à angles postérieurs obtus mais plus ou moins obscurément dentés; obsolètement subcrénelé sur sa marge latérale; subdéprimé; à peine pubescent; très-finement chagriné; largement impressionné sur sa région médiane, avec l'impression peu profonde, parfois transformée en 2 sillons longitudinaux obsolètes, assez écartés, avec une fossette antéro-médiane oblongue, souvent indistincte; creusé en outre, de chaque côté, d'un sillon assez accusé, plus ou moins prolongé, séparé de l'impression médiane par une espèce de côte mousse; offrant, de plus, à sa base, 2 petites fossettes punctiformes, très-écartées;

(1) M. Fauvel (220) dit simplement: *Tête moins transverse*; mais elle est subtriangulaire c'est-à-dire évidemment rétrécie d'arrière en avant.

(2) Dans Fauvel (p. 220), au lieu de *côtes* on doit sans doute lire *côtés*; mais, dans ce cas, si le corselet est subsemicirculaire, nous ne voyons pas que les côtés puissent être subparallèles.

d'un roux testacé mat ou presque mat et parfois un peu obscur. *Repli* d'un roux testacé.

Écusson d'un roux testacé parfois un peu obscur.

Élytres très-courtes, égales environ aux 2 tiers du prothorax ; subparallèles et à peine arquées sur les côtés ; subdéprimées ou très-peu convexes ; légèrement pubescentes ; très-finement et à peine chagrinées, et, de plus, éparsément et obsolètement granulées ; d'un roux testacé mat ou presque mat et parfois un peu obscur. *Épaules* légèrement saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine élargi en arrière ; assez convexe, avec les 2 ou 3 premiers segments à peine impressionnés en travers à leur base ; légèrement pubescent, plus distinctement sur le 5^e segment ; très-finement chagriné-pointillé, plus lisse vers son extrémité ; d'un roux testacé presque mat et un peu obscur. Le 6^e segment subarrondi au sommet, celui de l'armure distinct, conique.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un roux testacé peu brillant et un peu obscur. *Dessous de la tête* finement chagriné. *Ventre* convexe, finement et légèrement pointillé.

Pieds très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé.

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, se prend au printemps et en été, sous les pierres profondément enfoncées, dans les lieux humides, en Corse, aux environs d'Omessa, d'où elle nous a été envoyée par M. Revelière, sous le nom d'*Anillosthetus corsicus* qui aurait dû être conservé. Elle pourra un jour se trouver en France.

Obs. Cette espèce varie beaucoup, surtout quant aux impressions du prothorax qui sont plus ou moins prononcées et prolongées, avec celle du milieu parfois nettement bisillonnée.

Chez les immatures, la couleur passe au testacé pâle.

Quelquefois les crénelures des côtés du prothorax sont plus distinctes, avec les angles postérieurs plus arrondis, à dent nulle ou émoussée. Ordinairement dans cette forme, la couleur générale est moins mate, la tête est un peu moins large, et les élytres sont un peu plus distinctement granulées.

2. *Octavius crenicollis*, FAUVEL.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, très-légèrement pubescent, d'un roux testacé peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds plus clairs. Tête subtriangulaire, presque aussi large que le prothorax, très-finement chagrinée, tout à fait mate. Prothorax subtransverse, un peu plus large en avant que les élytres, finement subcrénélé sur les côtés, assez fortement rétréci en arrière, finement chagriné, creusé sur son disque de 3 impressions longitudinales assez profondes. Élytres très-courtes, d'un tiers moins longues que le prothorax, assez densément et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, très-finement et assez densément pointillé, plus lisse vers son sommet.

Octavius crenicollis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 6^e livr. Suppl. p. 89, 2.

Long., 0^m,001 (1/2 l.); — larg., 0^m,00034 (1/6 l.).

PATRIE. Cette espèce qui nous a été communiquée par notre ami Valery Mayet, a été capturée par lui, sous les pierres profondément enfoncées, en mai et juin, à La Massane (Pyrénées-Orientales). Elle se prend également à Amélie-les-Bains (1).

Obs. Nous nous dispenserons de la décrire plus amplement. Elle ressemble infiniment à *l'insularis*, dont elle est cependant distincte. Elle est un peu moindre, surtout plus étroite, un peu plus allongée et plus linéaire. La tête est un peu moins courte, moins transverse. Le prothorax est un peu plus rétréci en arrière, avec ses impressions, les latérales surtout, plus accusées, celle du disque plus visiblement bisillonnée. La dent des angles postérieurs est très-petite, parfois obsolète et peu appréciable.

(1) D'après la remarque de notre ami Valery Mayet, plusieurs points d'attache relient la faune des Pyrénées-Orientales à celle de la Corse, du moins quant aux espèces hypogées. En effet, les genres *Octavius* et *Leptotyphlus* se rencontrent également dans ces deux régions, et M. Revelière vient de dénieher en Corse la *Mayetia sphaerifera*.

On pourrait sans doute en dire autant des montagnes de la Provence relativement aux Apennins, car nous venons de recevoir de la première de ces localités un *Xantholinus* à yeux très-petits, conforme au *X. tenuipes* de Baudi, mais à taille un peu plus forte, à ponctuation de la tête et du prothorax moins fine et moins serrée. La tête est moins large, plus oblongue que chez le *myops*, non chagrinée. L'abdomen n'est point enfumé, ce qui le distinguerait du *Barbarus*.

Les élytres sont plus densément ponctuées, à ponctuation évidemment râpeuse mais moins granuleuse. L'abdomen est un peu plus allongé et un peu plus parallèle, etc.

Cet insecte varie un peu de taille. Suivant qu'il est plus ou moins épilé, sa ponctuation paraît plus ou moins rugueuse. La couleur est parfois d'un roux testacé un peu obscur.

3. *Octavius pyrenaicus*, FAUVEL.

Allongé, assez étroit, subétranglé dans son milieu, subconvexe, finement pubescent, d'un roux subtestacé assez brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds un peu plus clairs. Tête en carré transverse, de la largeur du prothorax, très-finement chagrinée, subsillonnée sur son milieu. Prothorax un peu plus long que large, non plus large en avant que le sommet des élytres, obsolètement crénelé sur les côtés, fortement rétréci en arrière, très-finement chagriné, creusé sur son disque de 3 faibles impressions longitudinales, dont l'intermédiaire plus large et bifurquée postérieurement. Élytres très-courtes, de la longueur de la moitié du prothorax, sensiblement élargies en arrière, modérément et visiblement granulées. Abdomen suballongé, faiblement et subarcuément élargi avant son sommet, très-finement et modérément pointillé.

Octavius pyrenaicus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 220, 1.

Long., 0^m,0015 (2/3 l.); — larg., 0^m,00042 (1/5 l.).

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se prend dans les montagnes, sous les mousses humides : Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales. Elle nous a été généreusement communiquée par M. Charles Brisout de Barneville.

Obs. Nous ne la décrivons pas davantage tant elle ressemble à l'*Octavius grandiceps* ci-après. Cependant, elle est un peu plus convexe, un peu moins grêle, un peu moins étranglée dans son milieu. La tête et le prothorax sont plus visiblement chagrinés, avec la première plus carrée, plus parallèle latéralement, moins large relativement au prothorax, à sillon médian plus prononcé, plus prolongé en avant. Le prothorax, un peu plus long, offre son impression médiane comme obsolètement bifurquée en arrière, vue d'un certain jour, avec l'intervalle des fourches subrelevé.

Les élytres sont un peu plus élargies en arrière, surtout plus visiblement et plus densément granuléées. L'abdomen paraît un peu plus convexe, etc.

Malgré tout, ce n'est peut-être là qu'une variété locale du *grandiceps*, et, pour trancher la question, il faudrait voir un certain nombre de l'une et de l'autre forme.

4. *Octavius grandiceps*, MULSANT et REY.

Allongé, assez étroit, étranglé dans son milieu, faiblement convexe, éparsément pubescent, d'un roux testacé assez brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds un peu plus clairs. Tête transversalement suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax, presque lisse, subsillonnée postérieurement. Prothorax à peine plus long que large, plus large en avant que les élytres, obscurément subcrénelé sur les côtés, assez fortement rétréci en arrière, presque lisse, marqué sur son disque de 3 faibles impressions longitudinales. Élytres très-courtes, de la longueur de la moitié du prothorax, éparsément et à peine granuléées. Abdomen suballongé, subdilaté postérieurement, finement et peu densément pointillé.

Homalota grandiceps, GUILLEBEAU, in litt.

Sipalia grandiceps, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1853, I, 39; — Op. Ent. 1853, II, 52, 10.

Long., 0^m,0014 (2/3 l. à peine); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, assez étroit, étranglé dans son milieu, faiblement convexe, d'un roux testacé assez brillant; parsemé, surtout sur l'abdomen, d'une fine pubescence d'un blond pâle.

Tête transversalement suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax, subconvexe, à peine pubescente; obsolètement bisillonnée en avant, avec les tubercules antennifères lisses et brillants; presque lisse, ou marquée postérieurement de quelques points obsolètes peu visibles; creusée sur le vertex d'un sillon longitudinal affaibli qui en fait paraître les côtés un peu relevés en bosse obtuse; entièrement d'un roux testacé assez brillant. Col très-court, presque lisse. Bouche d'un roux testacé, à palpes plus clairs.

Yeux indistincts, déprimés.

Antennes courtes, environ de la longueur de la tête, finement duvetueuses, testacées; à 1^{er} article épaissi: le 2^e aussi épais mais un peu plus long: les suivants très-petits, submoniliformes: les 5 derniers formant

une massue brusque et oblongue, à 1^{er} article subglobuleux, les 2^e et 3^e courts, transverses, les 2 derniers très-grands, le dernier subacuminé au sommet.

Prothorax subcyathiforme, à peine plus long ou aussi long que large; subarqué sur les côtés en avant où il est sensiblement plus large que les élytres; assez fortement et arcuement rétréci en arrière où il est d'un tiers moins large que celles-ci à leur extrémité; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs à peine obtus; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; obscurément subcrénéolé sur ses marges latérales; faiblement convexe; presque glabre et presque lisse ou avec quelques points presque indistincts en arrière; subdéprimé sur sa région médiane qui est, en outre, creusée d'une faible impression ou fossette oblongue, raccourcie en avant et surtout postérieurement; marqué de plus, de chaque côté, d'une impression longitudinale obsolète ou simple dépression, moins accusée mais plus prolongée; d'un roux testacé brillant. *Repli* de même couleur mais moins brillant.

Écusson d'un roux testacé assez brillant.

Élytres très-courtes, aussi longues ou à peine aussi longues que la moitié du prothorax; graduellement et subarcuement élargies en arrière; légèrement convexes, à peine pubescentes; éparsément et presque imperceptiblement granulées; d'un roux testacé brillant. *Épaules* effacées.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres; subépaissi et subdilaté en arrière; assez convexe, avec le 1^{er} segment non ou à peine impressionné en travers à sa base; distinctement mais peu densément pubescent; finement et subéparsément pointillé; d'un rouge testacé assez brillant, avec le sommet un peu plus pâle. Le 6^e segment subogivalement prolongé.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un rouge testacé assez brillant, avec le sommet du ventre plus clair. *Dessous de la tête* finement chagriné. *Ventre* convexe, légèrement pubescent.

Pieds très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez clair.

PATRIE. Cette petite et très-rare espèce se trouve en automne, sous les mousses humides des bois, dans les environs de Lyon où elle a été capturée, une seule fois, par notre ami Guillebeau (1).

(1) Il nous a été donné de revoir cet insecte, que M. Kraatz avait jugé avec raison devoir se rapprocher du genre *Evaesthetus*.

Obs. Elle est remarquable par sa forme étranglée dans son milieu, à l'instar de la plupart des *Sipalia*.

Les *Octavius pyrenæus* et *grandiceps* forment comme un petit groupe à part, qui diffère des 2 espèces précédentes par un aspect plus brillant, une forme moins parallèle et un prothorax moins court.

DEUXIÈME BRANCHE

LEPTOTYPHLAIRES

CARACTÈRES. Corps très-petit, plus ou moins étroit, linéaire. Tête grande saillante, portée sur un col plus ou moins court. Yeux nuls ou microscopiques, situés en avant sur les côtés de la tête. Antennes courtes, insérées sur le front, vers le bord antéro-interne des yeux. Prothorax oblong ou trapézoïdiforme. Élytres subcarrées, parfois très-courtes et élargies en arrière. Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle. Pieds peu allongés. Tarses de 3 articles.

Obs. Cette branche, distincte de celle des *Evesthétaires* par la forme plus grêle, par l'insertion des antennes et par le nombre des articles des tarses, ne reconnaît jusqu'à ce jour que 2 genres, dont voici les différences :

Abdomen	}	fortement rebordé sur les côtés, de 6 segments apparents dont les 5 ^e et 6 ^e un peu plus grands. Tête assez fortement resserrée à sa base. Antennes terminées par une massue subsphérique et presque solide. Corps grêle. MAYRTIA.
		très-finement rebordé sur les côtés, de 7 segments apparents (1) dont le 6 ^e notablement plus grand. Tête non ou à peine resserrée à sa base. Antennes terminées par une massue oblongue. Corps très-grêle. LEPTOTYPHUS.

(1) Le 1^{er} segment apparent représente ici, sans doute, le 2^e segment basilaire, lequel serait alors aussi développé que le suivant et tout à fait déconvert, les élytres étant très-raccourcies.

Genre *Mayetia*, MAYÉTIE; Mulsant et Rey.

MULSANT et REY, Op. Ent. 1875, XVI, 87.

ÉTYMOLOGIE : Nom propre.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, grêle, sublinéaire, subdéprimé.

Tête grande, saillante, subtriangulaire, assez fortement resserrée en arrière, portée sur un col court, mais moins large que la moitié du vertex (1). *Tempes* mousses latéralement, subcontiguës en dessous. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* peu distinct. *Mandibules* peu sail-lantes, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, à 3^e article grand, subsécuroïde : le dernier très-petit, peu distinct, subulé (2). *Palpes labiaux* courts, peu visibles. *Menton* assez grand.

Yeux nuls ou peu distincts, situés en avant.

Antennes courtes, robustes, à 2 premiers articles grands, épaissis ; les suivants petits, très-courts : les 5^e et 7^e plus épais : les 9^e et 11^e formant ensemble un bouton subsphérique et presque solide.

Prothorax suboblong, trapézoïde, subrétréci en arrière, mousse latéralement. *Repli* assez grand, visible vu de côté.

Écusson peu distinct.

Élytres grandes, subcarrées, à peine plus larges en arrière, indivi-duellement subarrondies à leur bord apical, avec leur angle postéro-externe presque droit et subémoussé ; mutiques et subrectilignes sur les côtés. *Repli* assez étroit, fortement infléchi. *Épaules* faiblement sail-lantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches anté-rieures. *Mésosternum* et *métasternum* très-courts.

Abdomen allongé, subparallèle, fortement et épaissement rebordé sur les côtés ; à 2^e segment basilaire recouvert : les 4 premiers normaux courts, subégaux : le 5^e un peu plus grand : le 6^e presque aussi long que le précédent, subogival : celui de l'armure caché. *Ventre* à 5^e arceau plus grand que les précédents, le 6^e saillant.

(1) C'est là un des caractères qui le rapprocherait de certains *Bolitocharaires*.

(2) La plupart des caractères de la bouche ont échappé à notre examen, et, c'est le cas de dire ici que tout caractère qui réclame le secours du microscope, doit être rejeté. On doit se rappeler les discussions de Jacquelin du Val avec Schaum et Kraatz à l'égard des organes buccaux. Aucun d'eux ne voyait de même, et ni comme Erichson.

Hanches assez petites. Les *antérieures* subcontiguës, les *intermédiaires* et *postérieures* plus ou moins rapprochées.

Pieds peu allongés. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tarses* courts, de 3 articles.

Obs. Ce genre réunit à la tournure d'un *Euplectus* celle d'une *Sipalia* et d'une *Borboropora*. Ses habitudes sont hypogées.

Nous l'avons dédié à notre ami Valery Mayet.

On n'en connaît qu'une seule espèce.

1. *Mayetia sphaerifera*, MULSANT et REY.

Allongée, grêle, sublinéaire, subdéprimée, à peine pubescente, d'un testacé brillant. *Tête* subtriangulaire, à peine plus large que le prothorax, presque lisse, fortement bisillonnée en avant. *Prothorax* suboblong, subrétréci en arrière, presque lisse, largement impressionné sur son disque. *Élytres* subcarrées, à peine élargies postérieurement, très-finement et assez densément pointillées. *Abdomen* allongé, subparallèle ou à peine élargi en arrière, presque lisse.

Mayetia sphaerifera, MULSANT et REY, Op. Ent. 1875, XVI, 88. — FAUVEL, FAUN. Gallo-Rhén. III, 6^e livr. Suppl. p. 61, pl. VI, fig. 3.

Long., 0^m001 (1/2 l. à peine).

Corps allongé, grêle, sublinéaire, subdéprimé, d'un testacé brillant, à peine pubescent.

Tête grande, subtriangulaire, subarcuément élargie en arrière où elle est à peine plus large que le prothorax ; faiblement convexe postérieurement ; relevée entre les antennes en forme de bourrelet transversal ; creusée sur son disque de 2 sillons obliques et profonds, convergeant antérieurement de manière à figurer une espèce de fer à cheval, à ouverture en arrière (1) ; presque lisse, d'un testacé brillant. *Bouche* testacée.

Yeux nuls ou seulement indiqués par un léger point roussâtre.

Antennes un peu plus longues que la tête, relativement épaisses, testacées, avec les 2 derniers articles du bouton plus pâles ; à 1^{er} et

(1) Cette sculpture de la tête rappelle un peu celle de certains *Euplectus*, de la famille des *Psélaphiens*.

2^e articles grands, épaissis : le 1^{er} suboblong, le 2^e plus court, suborbiculaire : les suivants très-courts, fortement contigus : les 5^e et 7^e plus épais : les 3 derniers formant ensemble un bouton subsphérique, presque solide ou à articles comme soudés.

Prothorax suboblong, trapézoïdiforme, graduellement subrétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres ; aussi large en avant que celles-ci ; largement subarrondi au sommet, à peine à la base, avec les angles antérieurs presque droits mais subémoussés et les postérieurs subarrondis ; subdéprimé ; d'un testacé brillant, presque lisse ; creusé sur la partie postérieure de son disque d'une large impression longitudinale qui, à un certain jour, semble former la croix près de la base (1).
Repli testacé.

Écusson peu visible.

Élytres grandes, subcarrées, à peine plus larges en arrière qu'en avant, à peine moins longues que le prothorax ; déprimées ; très-finement et assez densément pointillées ; d'un testacé un peu moins brillant que le reste du corps. *Épaules* faiblement saillantes.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, au moins trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine élargi postérieurement ; longitudinalement convexe sur le dos, plus sensiblement et déclive en arrière ; presque lisse, d'un testacé brillant.

Dessous du corps testacé. Ventre subconvexe.

Pieds d'un testacé pâle. *Cuisses* subélargies dans leur milieu. *Tibias* grêles. *Tarses* étroits, très-courts, à articles subégaux.

PATRIE. Cette espèce remarquable a été découverte à la Massane (Pyrénées-Orientales), par M. Valery Mayet, fin juillet, sous les pierres profondément enfoncées. Elle est très-rare.

Genre *Leptotyphlus*, LEPTOTYPHLE ; Fauvel.

FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. 8^e livr, Suppl. p. 36, pl. VI, fig. 2.

ÉTYMOLOGIE : λεπτός, grêle ; τυφλός, aveugle.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, très-grêle, filiforme, subconvexe, aptère.

Tête grande, saillante, subcarrée, non ou à peine resserrée en arrière, portée sur un col très-court et presque aussi large que le vertex. *Tempes*

(1) C'est là encore un caractère rappelant les *Euplectus*.

mousses latéralement, subcontiguës dans leur milieu en dessous. *Épistome* subtronqué en avant. *Labre* transverse. *Mandibules* peu saillantes, assez robustes, arquées, acérées, dentées intérieurement. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1^{er} article petit : le 2^o épaissi, beaucoup plus grand : le 3^o plus court et plus étroit : le dernier de la longueur du précédent, grêle, aciculé. *Palpes labiaux* de 2 articles (1). *Menton* subtrapézoïdiforme.

Yeux nuls ou microscopiques, situés en avant sur les côtés de la tête.

Antennes courtes ou même très-courtes, robustes, à 2 premiers articles gros, épaissis : les suivants petits : les 3 derniers formant ensemble une massue oblongue.

Prothorax oblong, subtrapézoïdiforme, subrétréci en arrière avant la base, mousse latéralement. *Repli* assez grand, visible vu de côté.

Écusson indistinct.

Élytres très-courtes, fortement élargies de la base au sommet ; simultanément échancrées à leur bord apical près de la suture, avec leur angle postéro-externe presque droit ; mutiques et subarquées sur les côtés. *Repli* étroit, infléchi. *Épaules* effacées.

Prosternum fortement développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* et *métasternum* très-courts.

Abdomen très-allongé, subparallèle, subsemicylindrique, très-finement rebordé sur les côtés ; de 7 segments apparents : les 5 premiers assez développés, subégaux : le 6^o notablement plus grand (2) : le 7^o petit, plus ou moins saillant, subogival ou subsemicirculaire : celui de l'armure caché. *Ventre* à 6^o arceau notablement plus grand que les autres, le 7^o peu saillant.

Hanches assez petites. Les *antérieures* coniques, subcontiguës, les *intermédiaires* et *postérieures* moindres, plus ou moins rapprochées.

Pieds courts. *Cuisses*, surtout les *antérieures*, sensiblement renflées. *Tibias* subélargis de la base au sommet. *Tarses* courts, de 3 articles.

Obs. L'unique espèce de ce genre, à forme très-grêle, a des mœurs hypogées.

Par son faciès, il rappelle à la fois les genres *Sipalia* et *Cylindrogaster*

(1) Nous donnons la plupart des caractères buccaux d'après M. Fauvel. Ils sont insuffisants pour caractériser le genre, à cause de leur exiguité inappréciable.

(2) C'est le 7^o, suivant M. Fauvel, qui compte le 1^{er} basilaire, lequel n'est presque jamais visible.

mais il a, contrairement à ce dernier, l'abdomen rebordé, ainsi que nous l'avons dit, *Op. XVI, 132 (1)*.

1. *Leptotyphlus sublaevis*, FAUVEL.

Très-allongé, très-grêle, filiforme, subconvexe, glabre, lisse ou presque lisse, d'un roux testacé luisant. Tête subcarrée, de la largeur du prothorax, arcuément bisillonnée sur son milieu. Prothorax oblong, subtrapézoïdiforme, subrétréci tout à fait en arrière, postérieurement bisillonné. Élytres très-courtes, fortement élargies de la base au sommet. Abdomen très-allongé, subparallèle, sublinéaire, subsemicylindrique.

Leptotyphlus sublaevis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. p. 36, pl. VI, fig. 2.
Cylindrogaster exilis, MULSANT et REY, *Op. Ent. 1875, XVI, 131 (2)*.

Long., 0^m,001 (1/2 l. à peine).

Corps très-allongé, très-grêle, filiforme, glabre, d'un roux testacé luisant, parfois assez pâle.

Tête grande, subcarrée, de la largeur du prothorax, glabre, lisse, d'un roux testacé luisant. Front faiblement convexe, très-large, creusé sur son disque de 2 sillons arqués en dehors en forme de C se regardant, obsolètes ou interrompus dans leur milieu. Parties de la bouche d'un roux de poix testacé.

Yeux nuls ou microscopiques.

Antennes courtes ou très-courtes, de la longueur de la tête, testacées; à 1^{er} article grand, épais, oblong: le 2^e à peine moins épais, mais plus court, obconique: les 3^e et 4^e très-petits, submoniliformes: les 5^e à 8^e graduellement un peu plus larges et surtout plus courts, plus ou moins transverses: les 3 derniers formant ensemble une massue oblongue: le dernier presque mousse au bout, plus grand que les pénultièmes, ceux-ci lenticulaires.

Prothorax oblong, subtrapézoïdiforme, aussi large en avant que la partie postérieure des élytres; subparallèle sur ses côtés mais subitement et

(1) Ainsi que la présence ou l'absence des yeux, l'abdomen marginé ou non ne doit pas toujours être un caractère générique. Le genre *Stenus* nous en offre un exemple.

(2) C'est par erreur que notre description du *Cylindrogaster exilis*, après avoir été supprimée page 89, a été transportée page 131 au milieu des *Trochilidés*, au lieu d'être retranchée tout à fait.

subarcuément rétréci en arrière dans son tiers ou quart postérieur ; largement tronqué au sommet, étroitement à la base, avec les angles antérieurs droits ou presque droits, vus de dessus, et les postérieurs obtus ; subconvexe ; d'un roux testacé luisant, lisse ; creusé postérieurement sur son disque de 2 sillons longitudinaux plus ou moins profonds, subparallèles, remontant au moins jusqu'au tiers antérieur.

Écusson indistinct.

Élytres très-courtes, fortement transverses, fortement et subarcuément élargies de la base au sommet, de la longueur environ de la moitié du prothorax ; subconvexes, à suture peu distincte ; presque lisses ou à peine et très-vaguement pointillées ; d'un roux testacé luisant. *Épaules* effacées.

Abdomen très-allongé, de la largeur des élytres, environ 7 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle, sublinéaire, subsemicylindrique, convexe sur le dos ; lisse ou presque lisse ; d'un roux testacé luisant avec la marge apicale des 5 premiers segments et le 6^e un peu plus foncés : celui-ci 2 fois aussi long que le précédent, arcuément subatténué et déclive vers son extrémité.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant. *Ventre* très-convexe.

Pieds testacés. *Cuisses* plus ou moins renflées, surtout les antérieures. *Tarses* assez étroits, courts, à articles subégaux.

PATRIE. Cette petite et intéressante espèce a été capturée sous les pierres profondément enfoncées, dans les lieux humides, à La Massane (Pyrénées-Orientales), par M. Valéry Mayet. Elle paraît moins rare en Corse, d'où nous l'avons reçue de M. E. Revelière.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DE LA

FAMILLE DES PÉDÉRIENS

1^o BRANCHE. LATHROBIAIRES

1^{er} rameau. LATHROBIATES

Genre *Cryptobium*, MANNERHEIM.

fracticorne, PAYKULL.

Genre *Dolicaon*, LAPORTE.

Illyricus, ERICHSON.

biguttulus, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Genre *Achenium*, CURTIS.

depressum, GRAVENHORST.

ephippium, ERICHSON.

striatum, LATREILLE.

basale, ERICHSON.

humile, NICOLAÏ.

rufulum, FAIRMAIRE.

jejunum, ERICHSON.

tenellum, ERICHSON.

Genre *Lathrobium*, GRAVENHORST.

crassipes, MULSANT et REY.

elongatum, LINNÉ.

geminum, KRAATZ.

boreale, HOCHHUTH.

castaneipenne, KOLENATI.

laevipenne, HEER.

fulvipenne, GRAVENHORST.

rufipenne, GYLLENHAL.

brunnipes, FABRICIUS.

suturale, WENKER.

punctatum, ZETTERSTEDT.

filiforme, GRAVENHORST.

longulum, GRAVENHORST.

spadiceum, ERICHSON.

cavicola, MULLER.

pallidum, NORDMANN.

dilutum, ERICHSON.

quadratum, PAYKULL.

terminatum, GRAVENHORST.

angustatum, BOISD. et LACORDAIRE.

scutellare, NORDMANN.

S.-genre *Lobrathium*, MULSANT et REY.

Lusitanicum, GRAVENHORST.

Manueli, FAUVEL.

multipunctum, GRAVENHORST.

angusticollis, BOISD. et LACORDAIRE.

bicolor, ERICHSON.

picipes, ERICHSON.

sodale, KRAATZ.

Genre *Domene*, FAUVEL.

scabricollis, ERICHSON.

stilicina, ERICHSON.

Genre *Throbalium*, MULSANT et REY.

dividuum, ERICHSON.

Genre *Pseudobium*, MULSANT et REY.

labile, ERICHSON.

Genre *Scimbalium*, ERICHSON.

planicollis, ERICHSON.

testaceum, ERICHSON.

pubipenne, FAIRMAIRE.

Genre *Medon*, STEPHENS.

castaneus, GRAVENHORST.

piceus, KRAATZ.
 muscicola, MULSANT et REY.
 brunneus, ERICHSON.
 dilutus, ERICHSON.
 rufiventris, NORDMANN.
 incertus, MULSANT et REY.
 fuscus, MANNERHEIM.
 ripicola, KRAATZ.
 pocifer, PEYRON.
 apicalis, KRAATZ.
 nigrifolius, ERICHSON.
Graecus, KRAATZ.

S.-genre *Hypomedon*, MULSANT et REY.

propinquus, BRISOUT.
 bicolor, OLIVIER.
 melanocephalus, FABRICIUS.
 Aveyronensis, DE MATHAN.
 debilicornis, WOLLASTON.

S.-genre *Pseudomedon*, MULSANT et REY.

obsoletus, NORDMANN.
 obscurellus, ERICHSON.

2^e rameau. SCOPEATES

Genre *Scopaeus*, ERICHSON.

laevigatus, GYLLENHAL.
 bicolor, BAUDI.
 Erichsoni, KOLENATI.
 scitulus, BAUDI.
 sericans, MULSANT et REY.
 longicollis, FAUVEL.

S.-genre *Polyodontus*, SOLIER.

rubidus, MULSANT et REY.
 anxius, MULSANT et REY.
micropterus, FAUVEL.
 didymus, ERICHSON.
 cognatus, MULSANT et REY.
 pusillus, KIESENWETTER.
 minutus, ERICHSON.
 minimus, ERICHSON.

Genre *Stilicus*, LATREILLE.

festivus, MULSANT et REY.

fragilis, GRAVENHORST.
 subtilis, ERICHSON.
 similis, ERICHSON.
 geniculatus, ERICHSON.
 affinis, ERICHSON.
 rufipes, GERMAR.
 orbiculatus, OLIVIER.

2^o BRANCHE. PÉDÉRAIRES

Genre *Paederus*, FABRICIUS.

S.-genre *Paederidus*, MULSANT et REY.

ruficollis, FABRICIUS.
 gemellus, KRAATZ.

S.-genre *Paederus verus*.

Baudii, FAIRMAIRE.
Lusitanicus, AUBÉ.
 brevipennis, BOISD. et LACORDAIRE.
meridionalis, MOTSCHOUJSKY.
 littoralis, GRAVENHORST.
 riparius, LINNÉ.
ruficeps, BAUDI.
 longipennis, ERICHSON.
 caligatus, ERICHSON.
 limnophilus, ERICHSON.

Genre *Sunius*, STEPHENS.

vestitus, MULSANT et REY.
 uniformis, JACQUELIN DU VAL.
 unicolor, MULSANT et REY.
 subditus, MULSANT et REY.
 anguinus, BAUDI.
 filiformis, LATREILLE.
 cribrellus, BAUDI.
 diversus, AUBÉ.
 bimaculatus, ERICHSON.
melanurus, KUSTER.
 angustatus, PAYKULL.
subnitidus, KRAATZ.
 intermedius, ERICHSON.
 tristis, ERICHSON.
 curtulus, ERICHSON.
 latus, ROSENHAUER.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

(PÉDÉRIENS)

Achenium	14	LATHROBIAIRES	2
<i>basale</i>	20	LATHROBIATES	3
<i>cordatum</i>	18	Lathrobium	26, 29
<i>depressum</i>	17, 21	<i>alpestre</i>	46
<i>ephippium</i>	19	<i>angustatum</i>	78
<i>humile</i>	21	<i>angusticolle</i>	88
<i>jejunum</i>	26	<i>bicolor</i>	88
<i>rufulum</i>	23	<i>biguttulum</i>	12
<i>striatum</i>	20	<i>boreale</i>	37, 39
<i>tenellum</i>	26	<i>brevicorne</i>	126
ASTENUS		<i>brunnipes</i>	80
<i>angustatus</i>	292	<i>castaneipenne</i>	42
<i>procerus</i>	281	<i>cavicola</i>	64
Cryptobium	4	<i>crassipes</i>	92
<i>brevipenne</i>	7	<i>decipiens</i>	80
<i>fracticorne</i>	6	<i>dentatum</i>	43
<i>glaberrimum</i>	6	<i>depressum</i>	18
<i>Jacquelini</i>	7, 8	<i>dilutum</i>	67
Doliceon	9	<i>dividuum</i>	102
<i>biguttulus</i>	12	<i>elongatum</i>	34, 40, 43
<i>Illyricus</i>	11	<i>erythrurum</i>	80
Domene	94	<i>filiforme</i>	86
<i>scabricollis</i>	96	<i>fovulum</i>	84
<i>stilicina</i>	99	<i>fracticorne</i>	6
GLYPTOMERUS	64	<i>fulvipenne</i>	43
<i>cavicola</i>	64	<i>geminum</i>	37
HYPOMEDON (sous-genre)	122, 182	<i>humile</i>	21
		<i>impressum</i>	39
		<i>Jansoni</i>	68

<i>laevigatum</i>	183	<i>brunnea</i>	130
<i>laevipenne</i>	43	<i>castanea</i>	124
<i>labile</i>	107	<i>castanoptera</i>	129
<i>Letzneri</i>	46	<i>debilicornis</i>	164
<i>lineare</i>	54, 57, 82	<i>diluta</i>	133
<i>lineatocolle</i>	42	<i>ferruginea</i>	132
<i>longicorne</i>	86	<i>fuscula</i>	139, 142
<i>longipenne</i>	59, 61	<i>gracilis</i>	162
<i>longulum</i>	59	<i>Graeca</i>	152
<i>Lusitanicum</i>	79	<i>maritima</i>	144
<i>luteipes</i>	51	<i>maronita</i>	147
<i>Manueli</i>	82	<i>melanocephala</i>	159
<i>Maurianense</i>	67	<i>minuta</i>	150
<i>minimum</i>	213	<i>nigritula</i>	150
<i>minutum</i>	59	<i>obscura</i>	170
<i>multipunctum</i>	82	<i>obsoleta</i>	167, 172
<i>obsoletum</i>	167	<i>ochracea</i>	174
<i>pallidipenne</i>	102	<i>oppidana</i>	126
<i>pallidum</i>	64	<i>picea</i>	126
<i>picipes</i>	31	<i>pocofera</i>	144
<i>pilosum</i>	69	<i>propinqua</i>	153
<i>posticum</i>	72	<i>ripicola</i>	142
<i>pumilum</i>	209	<i>rufa</i>	139
<i>punctatum</i>	51, 54	<i>ruficollis</i>	156
<i>Pyrenaicum</i>	83, 85	<i>rufiventris</i>	135
<i>quadratum</i>	68	<i>seminigra</i>	163
<i>rufipenne</i>	48	<i>sericella</i>	147
<i>rufiventre</i>	135	<i>testacea</i>	145
<i>scabricolle</i>	96	<i>vicina</i>	153
<i>scutellare</i>	75		
<i>sodale</i>	94	LOBRATHIUM (sous-genre)	29, 78
<i>spadiceum</i>	62		
<i>stilicinum</i>	99	Medon	119, 122
<i>striatopunctatum</i>	83, 85		
<i>striatum</i>	20	<i>apicalis</i>	146
<i>suturale</i>	53	<i>Aveyronensis</i>	161
<i>Tarnieri</i>	62	<i>bicolor</i>	155
<i>terminatum</i>	71	<i>brunneus</i>	129
Lithocharis	172	<i>castaneus</i>	123
<i>Aegyptiaca</i>	164	<i>Corsicus</i>	135
<i>apicalis</i>	147	<i>debilicornis</i>	164
<i>auranítica</i>	139	<i>dilutus</i>	132
<i>Aveyronensis</i>	162	<i>fuscus</i>	138
<i>brevicornis</i>	164	<i>Graecus</i>	152
<i>brevipennis</i>	162	<i>incertus</i>	137
		<i>laetus</i>	155
		<i>melanocephalus</i>	158

<i>muscolola</i>	128	<i>orbiculatus</i>	227, 238
<i>nigritulus</i>	149	<i>puludosus</i>	264
<i>obscurillus</i>	169	<i>procerus</i>	281
<i>obsoletus</i>	166	<i>quadratus</i>	124
<i>piceus</i>	126	<i>riparius</i>	256, 258, 262
<i>pocofer</i>	144	<i>ruficeps</i>	261
<i>propinquus</i>	153	<i>rubricollis</i>	175
<i>ripicola</i>	141	<i>ruficollis</i>	246, 249
<i>Ruddii</i>	124	<i>testaceus</i>	83
<i>rufiventris</i>	135	<i>ventricosus</i>	250
PÉDÉRIENS	1	PAEDERIDUS (sous-genre)	245
PÉDÉRAIRES	241	POLYODONTUS (sous-genre)	194
Paederus	242	Pseudobium	104
<i>augustatus</i>	291	labile	106
<i>Baudii</i>	250	PSEUDOMEDON (sous-genre)	122, 166
<i>bicolor</i>	136	Rugilus	
<i>brevipennis</i>	232	<i>affinis</i>	233
<i>brunnipes</i>	51	<i>castaneus</i>	124
<i>caligatus</i>	264	<i>exiguus</i>	185
<i>carbonarius</i>	246	<i>fragilis</i>	222
<i>castaneus</i>	124	<i>fuscus</i>	139
<i>elongatus</i>	35	<i>laevigatus</i>	183
<i>extensus</i>	281	<i>orbiculatus</i>	227, 238
<i>filiformis</i>	69, 281	<i>rubricollis</i>	175
<i>fracticornis</i>	6	<i>rufipes</i>	225, 236
<i>fragilis</i>	222	<i>scabricollis</i>	97
<i>fuscipes</i>	262	<i>similis</i>	227, 230
<i>gemellus</i>	249	Scimbalium	109
<i>geniculatus</i>	253	<i>grandiceps</i>	115
<i>glaberrimus</i>	6	<i>longicolle</i>	115
<i>gregarius</i>	256	<i>longipenne</i>	117
<i>laevigatus</i>	183	<i>planicolle</i>	112
<i>limnophilus</i>	266	<i>pubipenne</i>	117
<i>littoralis</i>	255	<i>testaceum</i>	114
<i>longicornis</i>	246, 248	SCOPEATES	178
<i>longipennis</i>	261	Scopaeus	179, 182
<i>Lusitanicus</i>	250, 252	<i>abbreviatus</i>	207
<i>melanocephalus</i>	159	<i>anxius</i>	198
<i>melanurus</i>	261	<i>apicalis</i>	186
<i>memnonius</i>	250	<i>bicolor</i>	186
<i>meridionalis</i>	255	<i>cognatus</i>	204
<i>minutus</i>	267, 269	<i>debilis</i>	209, 212
<i>ochraceus</i>	175		

<i>didymus</i>	201	<i>geniculatus</i>	229
<i>Erichsonii</i>	186	<i>orbiculatus</i>	233, 238
<i>gracilis</i>	186	<i>rufipes</i>	235
<i>intermedius</i>	210, 212	<i>similis</i>	227
<i>laevigatus</i>	182	<i>subtilis</i>	224
<i>longicollis</i>	194	Sunius	269
<i>micropterus</i>	201	<i>aemulus</i>	291
<i>minimus</i>	213	<i>anguinus</i>	265, 279
<i>minutus</i>	209	<i>angustatus</i>	291
<i>pumilus</i>	209	<i>biguttatus</i>	289
<i>pusillus</i>	206	<i>bimaculatus</i>	288
<i>rubidus</i>	196	<i>cribrellus</i>	283
<i>scitulus</i>	189	<i>curtulus</i>	297
<i>sericans</i>	191	<i>diversicollis</i>	276
<i>subcylindricus</i>	196	<i>diversus</i>	285
<i>sulcicollis</i>	209	<i>filiformis</i>	280
STAPHYLINUS.		<i>gracilis</i>	292
<i>angustatus</i>	222, 291	<i>heterodoxus</i>	278
<i>dentatus</i>	51	<i>humeralis</i>	285
<i>elongatus</i>	34	<i>intermedius</i>	294
<i>fulvipennis</i>	45	<i>latus</i>	298
<i>gracilis</i>	292	<i>melanurus</i>	291
<i>punctatus</i>	51	<i>neglectus</i>	294
<i>quadratus</i>	69	<i>pulchellus</i>	286, 297
<i>riparius</i>	256, 259	<i>subditus</i>	278
<i>ruficollis</i>	246	<i>subnitidus</i>	294
<i>thoracicus</i>	246	<i>tristis</i>	297
Sullicus	215	<i>unicolor</i>	276
<i>affinis</i>	232	<i>uniformis</i>	275
<i>Erichsonis</i>	238	<i>vestitus</i>	273
<i>festivus</i>	219	Throbalium	99
<i>fragilis</i>	221	<i>dividuum</i>	101
		<i>Lithocharis ochracea</i> (Larve de la)	177

TABLEAU MÉTHODIQUE

DE LA

FAMILLE DES ÉVESTHÉTIENS

1^{re} BRANCHE ÉVESTHÉTAIRES

Genre *Edaphus*, LECONTE.

dissimilis, AUBÉ.

Genre *Evaesthetus*, GRAVENHORST.

scaber, THOMSON.

bipunctatus, FAUVEL.

ruficapillus, BOISDUVAL et LACORD.

laeviusculus, MANNERHEIM.

Genre *Octavius*, FAUVEL.

insularis, FAUVEL.

crenicollis, FAUVEL.

pyrenaicus, FAUVEL.

grandiceps, MULSANT et REY.

2^e BRANCHE LEPTOTYPHLAIRES

Genre *Mayetia*, MULSANT et REY.

sphaerifera, MULSANT et REY.

Genre *Leptotyphlus*, FAUVEL.

sublaevis, FAUVEL.

TABLE ALPHABETIQUE

DE'S

ESPÈCES DÉCRITES

(ÉVESTHÉTIENS)

Edaphus.	301	Homalota.	
<i>dissimilis.</i>	302	<i>grandiceps.</i>	323
ERISTHETUS		LEPTOTYPHLAIRES.	328
<i>ruficapillus.</i>	312	Leptotyphlus.	328
ÉVESTHÉTIENS.	299	<i>sublaevis.</i>	330
ÉVESTHÉTAIRES.	300	Mayetia.	326
Evaesthetus.	303	<i>sphaerifera.</i>	327
<i>bipunctatus.</i>	308	Octavius.	316
<i>brevipennis.</i>	308	<i>crenicollis.</i>	321
<i>dissimilis.</i>	302	<i>grandiceps.</i>	323
<i>laeviusculus.</i>	314	<i>insularis.</i>	318
<i>Lespesii.</i>	312, 314	<i>pyrenaicus.</i>	322
<i>pullus.</i>	312	SIPALIA.	
<i>ruficapillus.</i>	311, 314	<i>grandiceps.</i>	323
<i>scaber.</i>	306, 309		

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I

1. Base des antennes du genre *Cryptobium*.
2. Base des antennes du genre *Dolicaon* et à peu près aussi des autres *Lathro-*
biates.
3. Effet du cou et du vertex des genres *Cryptobium* et *Dolicaon*.
4. Effet du cou et du vertex du genre *Achenium*.
5. Labre du genre *Cryptobium*.
6. Labre du genre *Dolicaon*.
7. Intervalle des tempes en dessous du genre *Cryptobium*.
8. Intervalle des tempes en dessous du genre *Dolicaon*.
9. Intervalle des tempes en dessous du genre *Achenium*.
10. Palpe maxillaire du genre *Cryptobium*.
11. Palpe maxillaire du genre *Dolicaon*.
12. Mandibule du genre *Cryptobium*.
13. Mandibule droite de l'*Achenium depressum*.
14. Mandibule gauche du *Dolicaon biguttulum*.
15. Mandibule droite du *Lathrobium fulvipenne*.
16. Lobe apical du métasternum du genre *Cryptobium*.
17. Lobe apical du métasternum du genre *Dolicaon*.
18. Mésosternum du genre *Cryptobium*.
19. Mésosternum du genre *Dolicaon*.
20. Mésosternum du genre *Achenium*.
21. Les deux premiers articles des tarses postérieurs du genre *Dolicaon* et à peu
près aussi du genre *Cryptobium*.
22. Les deux premiers articles des tarses postérieurs de la plupart des *Lathro-*
brium.
23. Tibia antérieur du genre *Dolicaon*.
24. Tibia antérieur du genre *Achenium*.
25. Labre du genre *Achenium*.
26. Sommet du ventre du *Cryptobium fracticorne* ♂, avec segment de l'armure.
27. Sommet du ventre du *Dolicaon biguttulum* ♂, avec segment de l'armure.
28. Sommet du ventre de l'*Achenium depressum* et à peu près aussi de l'*hu-*
mile ♂, avec segment de l'armure.
29. Sommet du ventre de l'*Achenium rufulum* ♂, avec segment de l'armure.
30. Palpe maxillaire du genre *Achenium*.
31. Palpe maxillaire du genre *Lathrobium*.
32. Labre de la plupart des *Lathrobium*.
33. Lobe apical du métasternum du genre *Achenium*.
34. Lobe apical du métasternum de plusieurs *Lathrobium*.

BREVIPENNES
Pédériens.

Pl. I

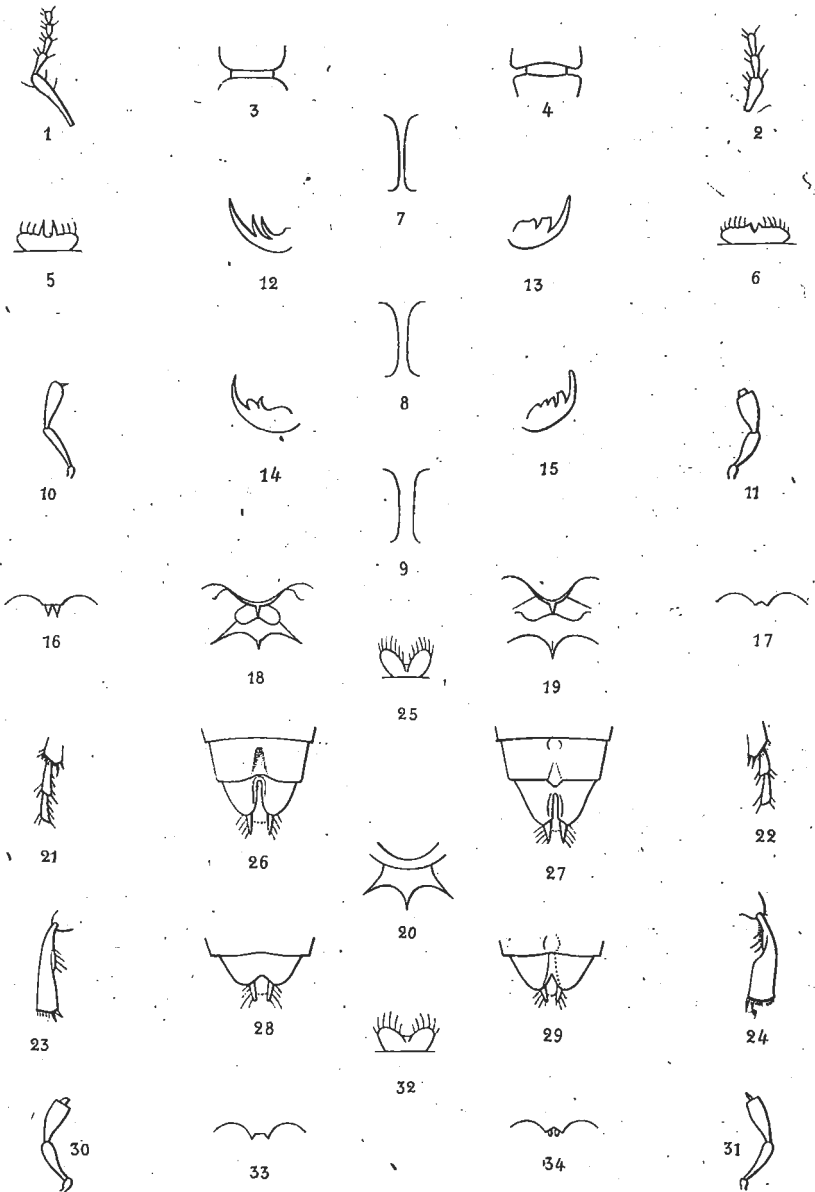
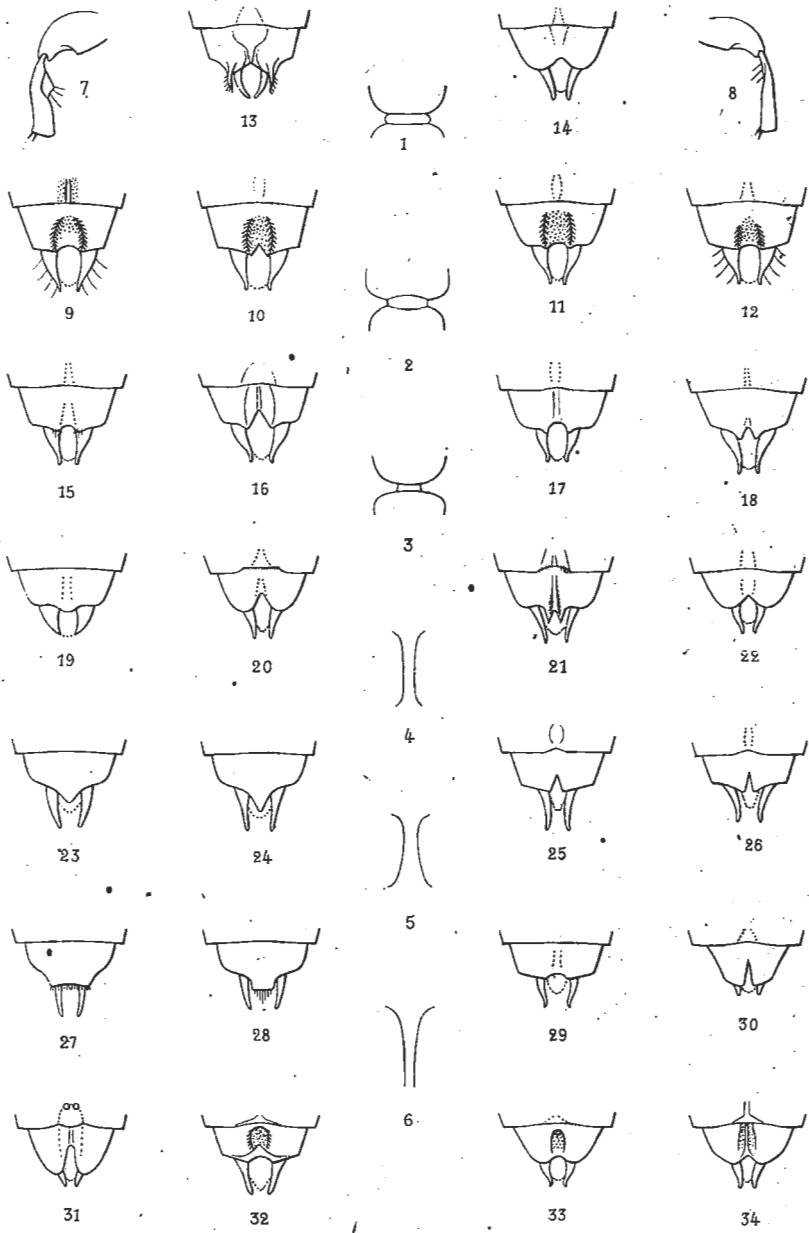


Planche II

1. Effet du cou et du vertex du *Lathrobium fulvipenne* et de la plupart des *Lathrobium*.
2. Effet du cou et du vertex du *Lathrobium spadiceum* et à peu près aussi du *pallidum*.
3. Effet du cou et du vertex des *Lathrobium quadratum*, *terminatum* et *angustatum*.
4. Intervalle des tempes en dessous chez la plupart des *Lathrobium*.
5. Intervalle des tempes en dessous chez le *Lathrobium longulum*.
6. Intervalle des tempes en dessous chez le *Lathrobium spadiceum*.
7. Cuisse et tibia antérieurs de la plupart des *Lathrobium*.
8. Cuisse et tibia antérieurs du *Lathrobium Lusitanicum*.
9. Sommet du ventre du *Lathrobium crassipes* ♂, avec segment de l'armure.
10. Sommet du ventre du *Lathrobium elongatum* ♂, avec segment de l'armure.
11. Sommet du ventre du *Lathrobium geminum* ♂, avec segment de l'armure.
12. Sommet du ventre du *Lathrobium boreale* ♂, avec segment de l'armure.
13. Sommet du ventre du *Lathrobium levipenne* ♂, avec segment de l'armure.
14. Sommet du ventre du *Lathrobium fulvipenne* ♂, avec segment de l'armure.
15. Sommet du ventre du *Lathrobium rufipenne* ♂, avec segment de l'armure.
16. Sommet du ventre du *Lathrobium brunnipes* ♂, avec segment de l'armure.
17. Sommet du ventre du *Lathrobium punctatum* ♂, avec segment de l'armure.
18. Sommet du ventre du *Lathrobium filiforme* ♂, avec segment de l'armure.
19. Sommet du ventre du *Lathrobium longulum* ♂, avec segment de l'armure.
20. Sommet du ventre du *Lathrobium spadiceum* ♂, avec segment de l'armure.
21. Sommet du ventre du *Lathrobium pallidum* ♂, avec segment de l'armure.
22. Sommet de l'abdomen du *Lathrobium dilutum* ♂, avec segment de l'armure.
23. Sommet de l'abdomen du *Lathrobium quadratum* ♂, avec segment de l'armure.
24. Sommet du ventre du *Lathrobium terminatum* ♂, avec segment de l'armure.
25. Sommet du ventre du *Lathrobium quadratum* ♂, avec segment de l'armure.
26. Sommet du ventre du *Lathrobium terminatum* ♂, avec segment de l'armure.
27. Sommet du ventre du *Lathrobium quadratum* ♀, avec segment de l'armure.
28. Sommet du ventre du *Lathrobium terminatum* ♀, avec segment de l'armure.
29. Sommet du ventre du *Lathrobium angustatum* ♂, avec segment de l'armure.
30. Sommet du ventre du *Lathrobium Lusitanicum* ♂, avec segment de l'armure.
31. Sommet du ventre du *Lathrobium multipunctum* ♂, avec segment de l'armure.
32. Sommet du ventre du *Lathrobium angusticollis* ♂, avec segment de l'armure.
33. Sommet du ventre du *Lathrobium bicolor* ♂, avec segment de l'armure.
34. Sommet du ventre du *Lathrobium picipes* ♂, avec segment de l'armure.

BREVIPENNÉS
Pédériens.

Pl. II



C. Rey del.

Lyon Imp. Fugère

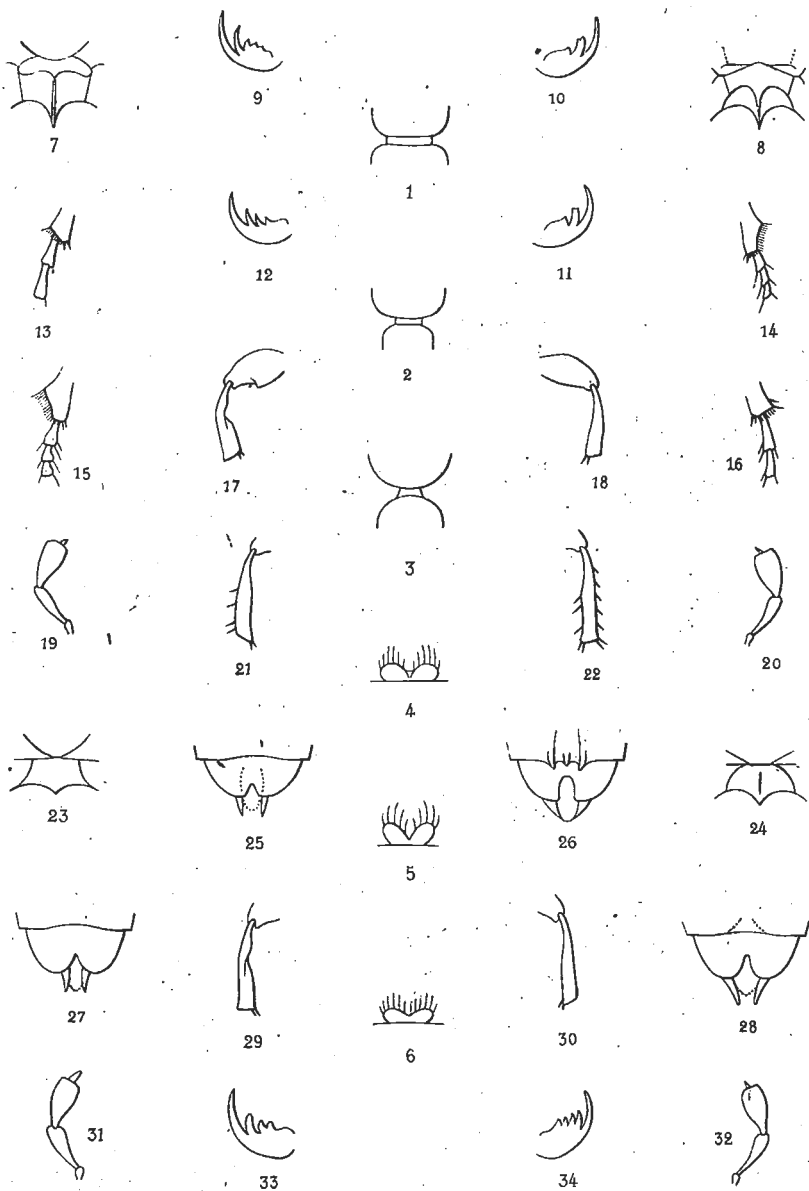
Déchaud sc.

Planche III

1. Effet du cou et du vertex du *Lathrobium Lusitanicum*.
2. Effet du cou et du vertex des *Lathrobium angusticolle*, *bicolor* et *picipes*.
3. Effet du cou et du vertex de la *Domene scabricollis*.
4. Labre de la *Domene scabricollis*.
5. Labre du *Throbalium dividuum*.
6. Labre du *Pseudobium labile*.
7. Mésosternum du *Lathrobium geminum* et à peu près aussi de la plupart des *Lathrobium*.
8. Mésosternum du *Lathrobium Lusitanicum*.
9. Mandibule gauche du *Lathrobium Lusitanicum*.
10. Mandibule droite du *Lathrobium Lusitanicum*.
11. Mandibule droite de la *Domene scabricollis*.
12. Mandibule du *Pseudobium labile*.
13. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Domene*.
14. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Throbalium*.
15. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Pseudobium*.
16. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Scimbalium*.
17. Cuisse et tibia antérieurs du genre *Throbalium*.
18. Cuisse et tibia antérieurs du genre *Pseudobium*.
19. Palpe maxillaire du genre *Throbalium*.
20. Palpe maxillaire du genre *Pseudobium*.
21. Tibia intermédiaire des genres *Throbalium* et *Pseudobium*.
22. Tibia intermédiaire du genre *Scimbalium*.
23. Mésosternum du genre *Throbalium*.
24. Mésosternum du genre *Pseudobium*.
25. Sommet du ventre de la *Domene scabricollis* ♂, avec segment de l'armure.
26. Sommet du ventre du *Throbalium dividuum* ♂, avec segment de l'armure.
27. Sommet du ventre du *Pseudobium labile* ♂, avec segment de l'armure.
28. Sommet du ventre du *Scimbalium planicolle* ♂, avec segment de l'armure.
29. Tibia antérieur du genre *Scimbalium*.
30. Tibia antérieur des genres *Medon* et *Lithocharis*.
31. Palpe maxillaire du genre *Scimbalium*.
32. Palpe maxillaire des genres *Medon* et *Lithocharis*.
33. Mandibule gauche du genre *Scimbalium*.
34. Mandibule droite du genre *Lithocharis* et de plusieurs *Medon*.

BREVIPENNES
Pédériens.

Pl. III



C. Rey del.

Lyon Imp. Fugère

Déchaud sc.

Planche IV

1. Labre du genre *Medon*.
2. Labre du genre *Lithocharis*.
3. Intervalle des tempes en dessous du *Medon fuscus* et de la plupart des *Medon* vrais.
4. Intervalle des tempes en dessous de l'*Hypomedon bicolor* et de la plupart des *Hypomedon*.
5. Intervalle des tempes en dessous du *Pseudomedon obsoletus* et à peu près aussi de l'*obscurus*.
6. Intervalle des tempes en dessous de la *Lithocharis ochracea*.
7. Sommet du ventre du *Medon castaneus* ♂, sans segment de l'armure (1).
8. Sommet du ventre du *Medon piceus* ♂, sans segment de l'armure.
9. Sommet du ventre du *Medon muscicola* ♂, sans segment de l'armure.
10. Sommet du ventre du *Medon brunneus* ♂, et à peu près aussi des *dilutus*, *rufiventris* et *incertus* ♂, sans segment de l'armure.
11. Sommet du ventre du *Medon fuscus* ♂, sans segment de l'armure.
12. Sommet du ventre du *Medon ripicola* ♂, sans segment de l'armure.
13. Sommet du ventre du *Medon apicalis* ♂, sans segment de l'armure.
14. Sommet du ventre du *Medon nigrutilus* ♂, sans segment de l'armure.
15. Sommet du ventre de l'*Hypomedon propinquus* ♂, sans segment de l'armure.
16. Sommet du ventre de l'*Hypomedon bicolor* ♂, sans segment de l'armure.
17. Sommet du ventre de l'*Hypomedon melanocephalus* ♂, sans segment de l'armure.
18. Sommet du ventre du *Pseudomedon obsoletus* ♂, sans segment de l'armure.
19. Sommet du ventre du *Pseudomedon obscurus* ♂, sans segment de l'armure.
20. Sommet du ventre de la *Lithocharis ochracea* ♂, sans segment de l'armure.
21. Mésosternum du *Medon fuscus* et à peu près aussi de la plupart des *Medon*.
22. Mésosternum de la *Lithocharis ochracea*.
23. Mandibule gauche du *Scopaeus laevigatus* et de la plupart des *Scopaeus*.
24. Mandibule droite du *Stilicus fragilis* et de plusieurs autres *Stilicus*.
25. Palpe maxillaire du genre *Scopaeus*.
26. Palpe maxillaire du genre *Stilicus*.
27. Labre du *Scopaeus didymus* et à peu près aussi des autres *Scopaeus*.
28. Labre du *Stilicus fragilis* et à peu près aussi de la plupart des *Stilicus*.
29. Labre des *Stilicus subtilis* et *rufipes*.
30. Labre du *Stilicus affinis*.
31. Prosternum du genre *Scopaeus*.
32. Prosternum du *Stilicus affinis* et à peu près aussi de la plupart des *Stilicus*.
33. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Scopaeus*.
34. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Stilicus*.

(1) Pour plus de clarté, nous avons fait abstraction du segment de l'armure qui varie peu et qui est, du reste, insignifiant.

BREVI-PENNES
Pédériens.

Pl. IV



7



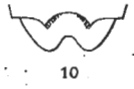
8



1



9



10



11



12



2



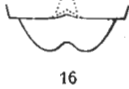
13



14



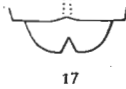
15



16



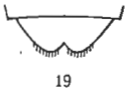
3



17



18



19



21



4



22



20



23



27



5



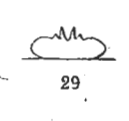
28



24



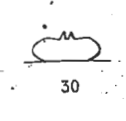
25



29



5



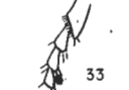
30



26



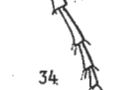
31



33



6



34



32

C. Rey del.

Lyon Imp. Fugère

Dichaud sc

Planche V

1. Effet du cou et du vertex des *Scopaeus scitulus* et *sericans*.
2. Effet du cou et du vertex du *Scopaeus rubidus* et de quelques autres.
3. Effet du cou et du vertex du *Scopaeus minimus*.
4. Mésosternum des *Scopaeus* en général.
5. Mésosternum des *Stilicus* en général.
6. Sommet du ventre du *Scopaeus laevigatus* ♂, moins le segment de l'armure.
7. Sommet du ventre du *Scopaeus Erichsonii* ♂.
8. Sommet du ventre du *Scopaeus scitulus* ♂.
9. Sommet du ventre du *Scopaeus sericans* ♂.
10. Sommet du ventre du *Scopaeus rubidus* ♂.
11. Sommet du ventre du *Scopaeus anxius* ♂.
12. Tibia intermédiaire du *Scopaeus rubidus* et à peu près aussi des *cognatus* et *pusillus*.
13. Tibia intermédiaire des *Scopaeus anxius* et *didymus* et à peu près aussi des *minutus* et *minimus*.
14. Sommet du ventre du *Scopaeus didymus* ♂.
15. Sommet du ventre du *Scopaeus cognatus* ♂.
16. Sommet du ventre du *Scopaeus pusillus* ♂.
17. Sommet du ventre du *Scopaeus minutus* ♂.
18. Sommet du ventre du *Scopaeus minimus* ♂.
19. Sommet du ventre du *Stilicus festivus* ♂.
20. Sommet du ventre du *Stilicus fragilis* ♂.
21. Sommet du ventre du *Stilicus subtilis* ♂.
22. Sommet du ventre du *Stilicus similis* ♂, et à peu près aussi du *geniculatus* ♂.
23. Sommet du ventre du *Stilicus affinis* ♂, et à peu près aussi de l'*orbiculatus* ♂.
24. Sommet du ventre du *Stilicus rufipes* ♂.
25. Labre du *Paederus ruficollis* et à peu près aussi des autres *Paederus*.
26. Labre du *Sunius unicolor* et des premiers *Sunius*.
27. Mandibule du sous-genre *Paederidus*.
28. Mandibule du *Paederus littoralis* et à peu près aussi des autres *Paederus* vrais.
29. Palpe maxillaire du genre *Paederus*.
30. Palpe maxillaire du genre *Sunius*.
31. Sommet des tarse postérieurs du genre *Paederus*.
32. Sommet des tarse postérieurs du genre *Sunius*.
33. Mésosternum du sous-genre *Paederidus*.
34. Mésosternum de la plupart des *Paederus* vrais.

BREVIPENNES
Pédériens.

Pl. V

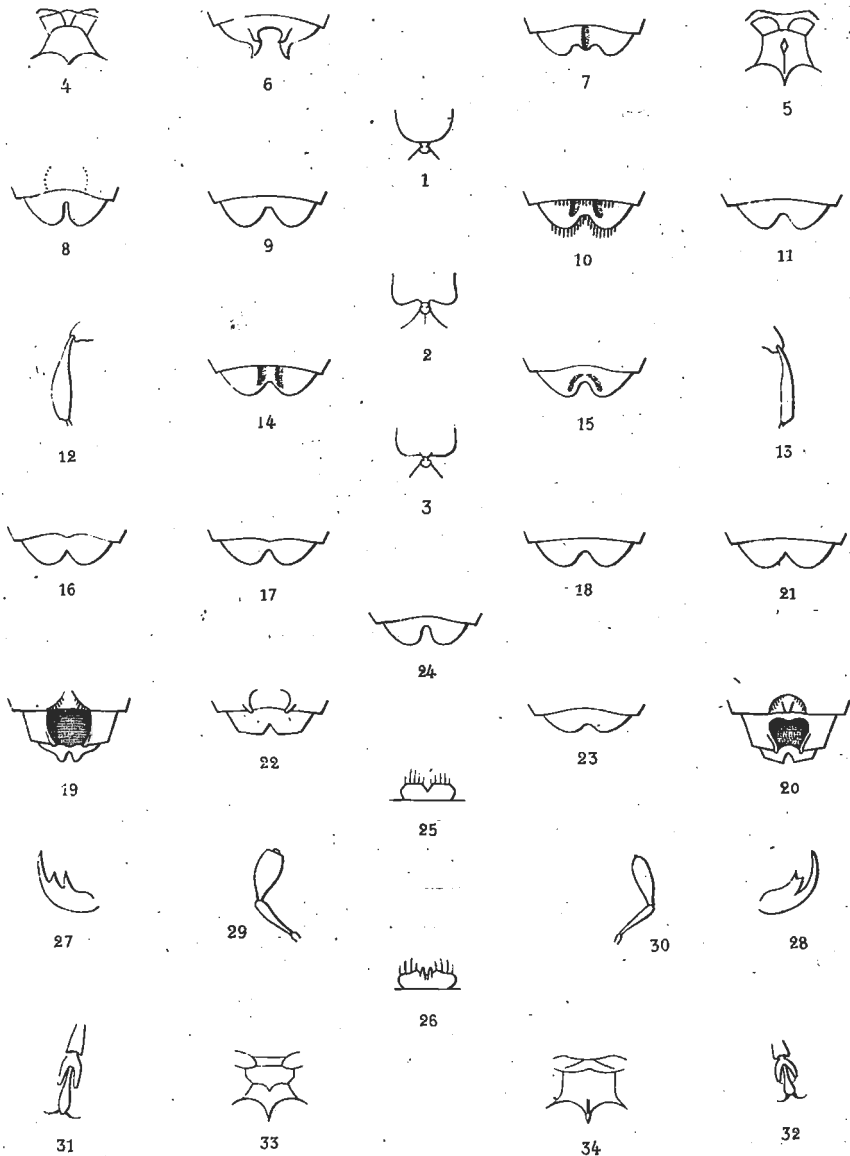


Planche VI

1. Sommet du ventre du *Paederus ruficollis* ♂, et de plusieurs autres *Paederus*, moins le segment de l'armure.
2. Sommet du ventre du *Paederus brevipennis* ♂.
3. Mandibule des premiers *Sunius*.
4. Mandibule des derniers *Sunius*.
5. Mésosternum du *Sunius subditus* et à peu près aussi des autres *Sunius*.
6. Sommet du ventre du *Sunius unicolor* et à peu près aussi des *vestitus*, *uniformis* et *angustatus* ♂.
7. Sommet du ventre du *Sunius subditus* ♂.
8. Sommet du ventre du *Sunius filiformis* et à peu près aussi des *cribrellus*, *diversus* et *bimaculatus* ♂.
9. Sommet du ventre du *Sunius intermedius* ♂.
10. Effet du cou et du vertex du *Sunius angustatus*.
11. Effet du cou et du vertex du *Sunius curtulus*.
12. Effet du cou et du vertex des *Evaesthetus*.
13. Mandibule du genre *Edaphus*.
14. Mandibule du genre *Evaesthetus*.
15. Labre du genre *Edaphus*.
16. Labre du genre *Evaesthetus*.
17. Massue des antennes du genre *Evaesthetus*.
18. Massue des antennes du genre *Octavius*.
19. Palpe maxillaire du genre *Evaesthetus*.
20. Palpe maxillaire du genre *Octavius*.
21. Prosternum du genre *Evaesthetus*.
22. Mésosternum du genre *Evaesthetus*.
23. Sommet du ventre des *Evaesthetus scaber* et *bipunctatus* ♂.
24. Sommet du ventre des *Evaesthetus scaber* et *bipunctatus* ♀.
25. Tibia et tarse postérieurs du genre *Evaesthetus*.
26. Tibia et tarse postérieurs du genre *Octavius*.
27. Repli du prothorax de la plupart des *Medon* (1).
28. Repli du prothorax du genre *Lithocharis*.
29. Sommet de l'abdomen de la larve de la *Lithocharis ochracea*.

(1) Cette figure et la suivante doivent appartenir à la planche IV, où elles ont été omises.

BREVIPENNES
Pédériens-Evesthétiens.

Pl. VI

